













# GAZETTE ANECDOTIQUE

DOUZIÈME ANNÉE — TOME I





GAZETTE  
ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

*Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois*

---

DOUZIÈME ANNÉE — TOME I



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

---

M DCCC LXXXVII

AP

20

6.25

annec 12

L.1

821435



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 1 — 15 JANVIER 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Décorations : M. Bartholdi, M<sup>me</sup> Claudine Gélas. — Académie des sciences : MM. Paul Bert et Flourens. — M. Paladilhe. — Les Mobiles bretons au 31 octobre 1870. — Lettre inédite de Béranger. — L'Orthographe fonétique. — Théâtres : Cluny, Odéon, Bouffes-Parisiens, Variétés, Concerts populaires.

*Varia* : Les Jeûneurs. — Histoire de jeu. — Documents humains. — L'Abus des loteries. — La Statuomanie à Paris. — Un Mariage de bibliophile. — Vicissitudes des ministères. — Le Gant. — Danger de la photographie. — Un Erratum célèbre. — Des Vers de Napoléon 1<sup>er</sup>. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

---

LA QUINZAINE. — Le mois de janvier a vu, comme d'habitude, rougir beaucoup de boutonnières.

Les artistes et les gens de lettres ont eu leur part — un peu modeste comme nombre, mais supérieure comme qualité — dans cette distribution de récompenses annuelles. Ainsi, on a donné la croix de commandeur à M. Bartholdi pour sa gigantesque statue de la Liberté,

récemment inaugurée en Amérique ; Jules Claretie et Alphonse Daudet, deux écrivains d'un talent si fin et si varié, ont été promus officiers. Claretie avait des titres multiples à cette promotion : en effet, outre le romancier et l'auteur dramatique à succès qu'on tenait à honorer en lui, on a voulu encore, par cette nouvelle distinction, donner une marque de haute satisfaction à l'administrateur général de la Comédie-Française et au président de la Société des gens de lettres. On a aussi promu officier M. Gaston Paris, l'érudit membre de l'Institut, fils du regretté Paulin Paris.

Dans le nombre des nouveaux chevaliers, signalons les publicistes Paul Pellegrin et Ernest Hamel, ce dernier auteur de travaux historiques importants, et membre du conseil municipal. Signalons surtout la croix donnée enfin ! à Henri Becque, le vaillant lutteur dramatique qui a dû à ses œuvres plus de réputation que de succès — ce qui semble paradoxal — et qui, depuis longtemps, méritait la croix qu'on a donnée, avant de la lui offrir, à certains « confiseurs » dramatiques ou littéraires qu'il vaut mieux ne pas nommer !.

Citons encore, parmi les chevaliers, une sœur de charité, M<sup>me</sup> Claudine Gélas, qui a fondé et dirige, depuis quarante ans, en Syrie, des établissements scolaires et hospitaliers.

— Le 27 décembre l'Académie des sciences a tenu sa séance publique annuelle sous la présidence de l'amiral

Jurien de La Gravière. Dans son discours le président a rappelé que, pendant l'année 1886, l'Académie avait perdu cinq de ses membres, MM. Tulasne, de Saint-Venant, Jamin, Laguerre et Paul Bert.

A propos de ce dernier l'amiral-président a lancé un petit trait malin par lequel il semblait vouloir insinuer que la politique et la science étaient inconciliables. « M. Paul Bert, a dit l'amiral, a voulu attacher son nom à une grande œuvre coloniale. La tâche était honorable sans doute ; il nous sera cependant permis de regretter qu'elle ait tenté un savant de la haute valeur de M. Paul Bert. Se tenir pour satisfait d'appartenir à l'Institut aurait pu lui suffire. »

M. Vulpian, secrétaire perpétuel, a donné ensuite lecture de l'éloge historique de Flourens, père du nouveau Ministre des affaires étrangères, que M. Goblet a trouvé pour remplacer M. de Freycinet, et qui assistait à la séance. Dans cet éloge M. Vulpian nous révèle un détail assez piquant : Flourens fut élevé par un prêtre :

« Lorsque Flourens eut atteint l'âge de neuf ans (1803), ses parents se trouvèrent bien embarrassés pour lui faire commencer ses études. A cette époque, les établissements d'enseignement secondaire n'avaient pas encore été réorganisés partout, et l'on hésitait à l'envoyer dans un collège éloigné. Pendant qu'on formait chaque jour de nouveaux projets abandonnés le lende

main, le château de la Trésorière reçut la visite d'un ancien oratorien qui avait émigré et qui, rentré en France, avait accepté un poste de desservant dans un hameau de l'arrondissement de Lodève, dans le département de l'Hérault. Cet oratorien avait été professeur de rhétorique avant la dispersion de son ordre. Il vit le jeune Flourens, le fit parler et fut séduit par la vivacité de son intelligence. Mis au courant des préoccupations de la famille, il proposa d'emmener l'enfant avec lui. Il se chargeait de l'instruire et assurait qu'il en ferait un bon rhétoricien. Les parents comprirent qu'il fallait se résigner à cette séparation, et ils acceptèrent la proposition. Dès le lendemain, au point du jour, l'oratorien quittait la Trésorière sur sa mule, emmenant en croupe le jeune Flourens, et le conduisait ainsi à Payguerolles où il allait exercer les fonctions de curé. C'est dans ce village que Flourens fit toutes ses études. »

— On s'est beaucoup étonné, à propos de *Patrie !* le nouvel opéra de Sardou et Paladilhe que l'éminent auteur du livret ait eu assez de confiance dans le compositeur, de notoriété encore peu saillante, qu'on lui proposait, pour lui confier un tel ouvrage. On louait en même temps Sardou de cet acte d'intelligente générosité qui a été suivi, pour lui et son collaborateur musical, du grand succès qui en a été la juste récompense.

M. Ernest Legouvé vient d'adresser, à ce sujet, au *Ménestrel* une lettre qui fixe d'une manière anecdotique

et intéressante la vérité sur ce petit point d'histoire artistique contemporaine :

28 décembre 1886.

Mon cher monsieur Heugel,

Vous me demandez comment j'ai obtenu de M. Sardou qu'il transformât *Patrie* en opéra pour Paladilhe. Ce n'est nullement, comme on l'a dit, au moment de son élection académique, et le jour qu'il me faisait sa visite de candidat. Il y aurait eu là un petit marché de *donnant donnant* qui ne m'aurait nullement convenu, ni à lui non plus.

C'est deux ans après son élection, en 1879, que, dînant un jour avec lui chez Camille Doucet, et étant assis tous deux sur le même canapé après le dîner, je lui dis brusquement : « Mon cher Sardou, connaissez-vous la Bible? — Comment! répondit-il en riant, si je connais la Bible? — Oui, je vous demande si vous connaissez la Bible. — Certainement! — Eh bien! qu'est-ce que vous pensez de Jacob? — De Jacob? — Oui, de ce garçon qui offre de rester sept ans comme serviteur pour obtenir la main de Rachel? — Je pense qu'un amoureux pareil mérite récompense, répondit-il gaiement. — Eh bien! je connais un musicien amoureux de *Patrie*, et qui travaillerait sept ans pour l'obtenir. — Comment se nomme-t-il? — Paladilhe. — Gounod m'a déjà parlé de lui. »

Là-dessus la conversation s'engage; je lui dis de Paladilhe ce que j'en pensais déjà depuis dix ans, et ce que tout le monde en pense aujourd'hui, et, quand nous nous levâmes du canapé, l'affaire était faite.

Voilà, mon cher ami, la vérité vraie, et je vous autorise très volontiers à la dire.

LES MOBILES BRETONS *au 31 octobre 1870.* — Dans un banquet donné récemment par les membres de l'Association bretonne angevine, et présidé par M. Jules Simon, cet éminent écrivain et orateur a prononcé un discours plein d'humour, de bonhomie et de sentiment, et qui a produit le plus grand effet. Nous extrayons de ce discours le passage suivant relatif au rôle que jouèrent les mobiles bretons, pendant la fameuse journée du 31 octobre 1870, où le gouvernement fut un moment tout entier prisonnier de l'insurrection à l'Hôtel de ville.

« Pendant le siège, dit M. Jules Simon, nos mobiles bretons furent héroïques, et je vais vous conter à ce propos une anecdote bien typique sur la journée du 31 octobre. C'était le soir. Nous étions, depuis neuf ou dix heures, gardés à vue, Jules Favre et moi, dans une embrasure de fenêtre, par des gardes nationaux qui, de temps en temps, pour s'amuser, nous couchaient en joue, — moi tout particulièrement, car j'avais déjà la chance d'être détesté des révolutionnaires. L'Hôtel de ville était rempli de gardes nationaux et de mobiles qui, le fusil chargé, menaçaient à chaque minute d'en venir aux mains. C'est miracle qu'il n'y ait pas eu de massacre. Il eût suffi pour cela d'un coup de feu tiré par un maladroit ou par un fou.

« J'avais là, tout près de moi, le général Le Flô, mon ami et compatriote, qui, comme vous savez, était ministre de la guerre.



« Tout à coup on vient nous dire — je crois bien que c'était Millière — que les mobiles bretons étaient sur le point de faire feu contre les tirailleurs de Flourens. Le général Le Flô se précipite et arrive, porté sur les bras des gens qui remplissaient la salle et l'escalier, dans une cour dont les deux extrémités étaient gardées, en effet, l'une par les mobiles du Finistère, l'autre par un détachement du bataillon de Flourens. Les deux troupes avaient déjà apprêté leurs armes. Il s'avance du côté des mobiles et leur dit : « Je suis Le Flô, ministre de la guerre. »

Ça ne leur disait rien du tout ; alors il se met à leur parler bas-breton. Ah ! si vous aviez vu ces figures dès qu'ils entendirent la langue du pays ! Ils l'auraient porté en triomphe. « Je n'entends pas, dit-il aux officiers, que vous donniez l'ordre de tirer à vos hommes. Pas de massacre ! » — Ils répondirent : « Mais si l'on tire sur nous ! — S'ils tirent sur vous, ripostez... Mais cela ne sera pas, le sang français ne coulera pas à l'Hôtel de ville. »

« Et il leur imposa si bien par son attitude et son langage que des deux côtés on lui demanda de les passer en revue. C'est lui qui m'a conté cela. Le voilà donc qui passe en revue tirailleurs et mobiles. Il disait aux premiers : « Je les connais, ce sont des enfants, des amis, des compatriotes ; ils se sont battus comme des lions contre les Prussiens, ils se battront demain encore. —

Vive Le Flô ! » criaient-ils. Puis, s'approchant des mobiles : « Toi, tu es de Morlaix, je connais ta famille. » Ou bien : « Comment va ton père ? » A un autre : « Est-ce que tu n'es pas cousin d'un tel ? » Et ainsi de suite jusqu'au dernier.

« Il parvint à les calmer de la sorte. Arrivé au dernier, il se trouve devant la porte, il la prend et s'en va. Il était libre. Quel plaisir de respirer le grand air et de ne pas être fusillé ce soir-là !

« Cependant nous étions toujours bloqués, toujours prisonniers dans notre salle. Le Flô n'était pas le seul qui fût sorti. Mais, une fois dehors, il se dit que ses amis qui étaient restés risquaient leur peau, que j'étais de ceux-là. Si on en tuait un, il lui serait impossible après de supporter la vie, car son devoir de Breton et de soldat était de mourir avec eux. Il revient à l'Hôtel de ville, rentre dans la salle où nous étions ; je l'aperçois tout à coup à côté de moi.

« Tiens, lui dis-je, je vous croyais dehors.

— Oui, je suis sorti, mais j'ai pensé que je ne pouvais vous laisser seuls et que, si vous deviez être tués, votre sort devait être le mien. »

« On ne nous a pas tués. Le Flô et moi nous sommes sortis les derniers, à cinq heures du matin. Le cher brave homme, il a été notre consolateur, et notre sauveur aussi, dans cette terrible journée. Le souvenir de la petite patrie a contribué à sauver la grande !

LETTRE INÉDITE DE BÉRANGER. — Nous copions l'intéressante lettre qui suit sur son original même, écrit tout entier de la main de Béranger. Cette lettre est absolument inédite :

*A Monsieur Valette.*

Professeur suppléant à la Faculté des lettres.

(Recommandée à M. Labitte, libraire, quai Malaquais, n<sup>o</sup>11, à Paris.)

Passy, 10 février 1833.

Monsieur,

Je ne sais de quoi je dois vous remercier le plus, ou des éloges que vous voulez bien prodiguer à mes chansons ou du plaisir que m'a fait le discours que vous avez bien voulu m'envoyer. Je l'ai lu avec cet intérêt que je porte à la jeunesse, et par conséquent aux leçons qu'on lui donne. Les vôtres, Monsieur, lui seront grandement utiles, et je ne doute pas que, faites avec un esprit si judicieux et si solide, elle n'en tire des fruits qui vous vaudront sa reconnaissance. Trop rarement nos cours sont dirigés dans un but aussi déterminé, et pourtant, même en enseignant les lettres, un professeur habile peut, comme vous semblez le devoir faire, d'après ce discours, éclaircir les points les plus élevés de l'ordre politique et social.

Moi, modeste chansonnier, je vise au même but ; mais j'ai affaire à une foule moins choisie que votre auditoire, et suis souvent obligé de sucrer les bords du vase, et, comme vous devez le voir, ce n'est pas toujours avec le miel le plus fin. Celui de l'Hymète ne conviendrait pas du tout à des auditeurs qui souvent n'ont rien d'attique. Heureux si, à travers les

obligations que m'impose mon genre, je puis quelquefois m'élever assez pour mériter le suffrage d'hommes éclairés et sages ! Vous me donnez aujourd'hui, Monsieur, la preuve que j'y parviens quelque peu ; c'est un prix bien doux de mes efforts, et vous devez croire que c'est celui dont je suis le plus fier.

Recevez donc le témoignage de ma reconnaissance, Monsieur, et l'assurance bien sincère de ma considération distinguée.

BÉRANGER.

*P.-S.* J'ignore votre adresse, et ma lettre sera peut-être longtemps à vous parvenir.

L'ORTOGRAFE FONÉTIQUE. — Nous avons déjà le volapück, qui ne tend à rien moins qu'à se substituer à toutes les langues du monde pour devenir langage universel. Nous avons aujourd'hui une nouvelle société, qui a pour initiateur M. Paul Passy, — *Pol Pasy* dans son langage, — laquelle a la prétention de réformer notre orthographe nationale.

M. Paul Passy, fils de l'économiste et député de ce nom, a adressé au *Temps* une lettre où il expose son programme, et en même temps celui d'une autre société parallèle, *l'Assosiasion fonétique*, qui poursuit, à peu de chose près, le même but que la société de *l'ortografe fonétique*. Voici cette lettre, écrite dans la forme nouvelle que préconise M. Paul Passy, -- pardon ! Pol Pasy.

Le papier sur lequel est écrite cette lettre porte, imprimé en tête, le petit manifeste suivant :

SOSIÉTÉ DE REFORME ORTOGRAFIQUE.

Ortografie simplifiée : 1<sup>o</sup> Supprimer l'*h* muette : *onneur*, *téâtre*.

2<sup>o</sup> Écrire *f* pour *ph* : *filozofe*, *fenix*.

3<sup>o</sup> Écrire *i* pour *y* employé pour un seul *i* : *analize*, *oxijène*.

4<sup>o</sup> Dans le corps des mots, remplacer *ç*, *c* doux et *t* doux par *s*, *g* doux par *j*, *s* doux par *z* : *forse*, *acsion*, *venjanse*, *maizon*.

5<sup>o</sup> Quand on ézite sur l'ortografie d'un mot, l'écrire comme il se prononse.

Vient ensuite, scrupuleusement reproduit ici dans son orthographe réformée, le double programme des deux sociétés :

*Au rédacteur du TAN.*

... La première est une Sosiété internationale, fondée il y a un peu plus d'un an, qui compte aujourd'hui soixante-quatre membres, et poursuit la réforme de l'enseignement des langues vivantes. Son programme est celui de la jeune école fonétique, dont l'illustre linguiste anglais Swet (président d'honneur de l'Assosiasion) est le chef autorisé. Ce programme, que M. Lundell, professeur à l'Université d'Upsala, a fait adopter l'été dernier par le congrès filologique de Stockholm et par la sosiété scandinave *Quousque tandem*, comprend pluzieurs points : l'uzaje d'une transcription fonétique est un de ces points, mais elle doit être faite au point de vue des étranjers et non des indijènes, de sorte qu'elle ne touche pas de très près à la question de la réforme ortografique. C'est

ainsi que le *Fonètik Titèr*, organe de l'Assosiasion, est écrit en anglais transcrit fonétiquement au moyen d'un alfabet approprié aux bezoins des élèves fransais, mais qui serait absurde pour des Anglais.

La Sosiété de réforme ortografique, d'autre part, est une sosiété toute nouvelle et fransaize, qu'on peut considérer comme fille de l'Assosiasion fonétique et de la Sosiété fransaize de sténografie. Son but est de travailler à la réforme de l'ortografe fransaize par l'introduction dans les écoles de méthodes de lecture fonétiques (considérées simplement comme moyen plus prompt d'arriver à la lecture des livres uzuels), et par l'emploi dans la correspondanse des membres, d'une *ortografe simplifièe*. C'est cette ortografe simplifiée, destinée à ruiner le préjulé ortografique, dont je me suis servi en écrivant cette lettre.

POL PASY,

Prézident.

Finalement, « lé manbre de l'assosiasion prenne entre eu l'engajeman de fère dé mintenan lé reforme suivante dans leurz abitude d'écrire. Il ramplaseron l'y par un *i* partout où la prononsiasion indique un *i* simple : kiste au lieu de kyste, le *ph* par *f* : ftisie au lieu de phtisie, le *t* doux par un *s* : porsion au lieu de portion, l's doux par un *z* : prezident au lieu de prézident. Ce sera l'achemineman à la reforme radicale don nous venon de doner un specimen ».

Au public maintenant de se prononcer. Est-il volapukiste ou pasiste? — Entre nous, je crois qu'il restera toujours français!...

THÉÂTRES. — Le théâtre Cluny a repris, le 28 décembre, deux vaudevilles à succès d'autrefois, *les Jocrisses de l'amour*, comédie en trois actes, et *l'Homme n'est pas parfait*, tableau populaire en un acte, pièces qui sont dues toutes deux à la collaboration de Th. Barrière et de Lambert Thiboust. Les deux reprises ont vivement réussi, en dépit d'une interprétation généralement faible et où l'on ne peut citer que MM. Allart, Guffroy, et M<sup>mes</sup> Évangéline et Océana.

— Le 30, reprise à l'Odéon du *Lion amoureux*, le grand drame en vers de Ponsard, dont la première représentation, à la Comédie-Française, remonte au 18 janvier 1866. Le succès en fut alors considérable, eu égard au temps, aux circonstances, à la compression qui existait sur les œuvres littéraires ou autres qui s'avisèrent de trop parler de la Révolution, de ses conquêtes et de la liberté. Aujourd'hui l'œuvre semble plus anodine et moins forte ; les passages à effet, qui avaient soulevé en 1866 des enthousiasmes extraordinaires, passent presque inaperçus. Toutefois, le public de nos jours a fait encore un grand et brillant accueil au drame littéraire et patriotique de Ponsard. Le second acte surtout a fortement intéressé et a valu à Paul Mounet (Humbert) des applaudissements sans nombre. A citer encore, dans l'excellente interprétation du *Lion amoureux* à l'Odéon, Amaury, charmant de légèreté et d'impertinence dans le personnage du royaliste Vau-

gris, Rebel, Cornaglia, Colombey, Duard, et M<sup>mes</sup> Pannot, Nancy, Martel, Rachel Boyer, etc.

Nous conseillons à ceux qui voudront avoir l'histoire complète de la pièce de se reporter à notre *Journal intime de la Comédie-Française* (Dentu) et au Supplément du *Figaro* du 8 janvier, où nous avons reproduit, en la développant, cette même histoire.

— Aux Bouffes Parisiens, le 4 janvier, très heureux et brillants débuts de Marguerite Ugalde, la fille de la directrice du lieu, dans *les Grenadiers de Mont-Cornette*, opérette en trois actes, de MM. Daunis, Édouard Philippe et Delormel, musique de Charles Lecocq. La pièce est assez amusante, et la musique a beaucoup plu; on en a bissé plusieurs morceaux. Mais le grand succès a été surtout pour l'interprétation où il faut citer au premier rang Marguerite Ugalde qui apporte, au passage Choiseul, tout l'éclat de sa jeunesse, de sa verve et de son talent. En travesti, en jeune mariée, etc., elle est toujours charmante, et elle chante avec un entrain et une finesse qu'elle peut bien devoir à sa mère. On a beaucoup applaudi, à côté de l'étoile nouvelle des Bouffes, l'excellent chanteur Piccaluga, l'amusant Maugé, et M<sup>mes</sup> Jeanne Thibault et Tassilly.

— Aux Variétés, le 7 janvier, très heureuse reprise du *Tour du cadran*, grande folie-vaudeville de MM. Hector Crémieux et Henri Bocage. Une fort jolie personne, M<sup>lle</sup> Humberta, petite étoile d'opérette, en joue aujour-



d'hui le principal rôle avec beaucoup de qualités physiques des plus attrayantes. Christian, Léonce, Lassouche, Blondelet, Daniel Bac, sont toujours fort drôles et amusants dans leurs rôles respectifs. Enfin, un nouveau venu de Bruxelles, M. Huguenet, a très vivement réussi du premier coup dans le rôle de Gaétan.

— Les concerts populaires ont pris leurs vacances du premier jour de l'an. Ils ont craint que le sentiment de la famille ne l'emportât sur l'amour de la musique, et ils ont laissé à leurs abonnés le temps de faire leurs visites. Colonne a recommencé, le 9 janvier, la série de ses concerts, avec son succès habituel. On a fait grande fête à la *Symphonie pastorale* de Beethoven et à *Strucnsée* de Meyerbeer. Le *Mouvement perpétuel*, de Paganini, très bien exécuté par tous les violons, a produit aussi un grand effet.

VARIA. — *Les Jeûneurs*. — Nos jeûneurs modernes, Merlatti et Succi, qui ont si bien réussi, le premier surtout, à captiver l'attention du public pendant ces derniers temps, ne sont, si nous en croyons *l'Intermédiaire des chercheurs*, que de la Saint-Jean à côté de ceux des siècles passés. Voici, en effet, ce que nous lisons à ce sujet dans cet intéressant recueil :

« Une brochure de vingt-huit pages, éditée à Paris par de Roigny en 1586, contient « l'histoire admirable et « véritable d'une fille champestre du pays d'Anjou », qui

a été quatre ans sans user d'aucune nourriture que de peu d'eau.

Les docteurs Provanchères et Montsainet ont raconté avec détail (Sens, G. Niverd, 1616, et Viverdon, 1616) l'histoire d'un enfant de neuf à dix ans, né à Vauprofonde, près Sens, et qui est resté cinq années consécutives « sans boire ni manger, avaler ni sucer quoi que ce soit ».

Enfin une autre brochure, imprimée chez Abraham Saugrain en 1618, contient « l'histoire prodigieuse et admirable » d'un Provençal présenté à la reine mère à Blois et qui vivait sans boire ni manger.

*Histoire de jeu.* — On a beaucoup parlé, à propos de l'affaire d'un lieutenant-colonel d'infanterie, M. Revanger, condamné à la suite d'une affaire de jeu, du jeu en général, surtout pour ce qui concerne les militaires. On a cité, à ce propos, plusieurs histoires plus ou moins vraies peut-être, mais au moins vraisemblables. Nous reproduirons la suivante, qui a ce dernier caractère :

Il s'agit d'une partie qui fut jouée à Versailles et qui eut un long retentissement dans l'armée. Dix ou douze officiers et civils étaient présents; un sous-lieutenant avait perdu soixante mille francs; il lui restait au début de la partie, — nul ne l'ignorait, — pour dix mille francs de biens au soleil. Il dit d'une voix éteinte :  
« Quitte ou double !

Soit! » fit le capitaine, qui avait gagné.

Le sous-lieutenant perdit encore. Un silence profond régnait dans l'arrière-salle du café où nous étions réunis; on avait reposé les verres de punch sur la table, et nul n'osait parler, car on comprenait à merveille que le sous-lieutenant jouait sa vie: il ne souffla plus mot cependant. Ce fut le capitaine qui reprit la parole: « Quitte ou double! fit-il. — Jamais, mon capitaine, répondit le sous-lieutenant; vous savez bien que je n'ai plus de quoi... — Alors, reprit le capitaine, faisant la grosse voix, tout est annulé. Je ne gagne pas dans ces conditions. — Vous le voulez? répliqua le sous-lieutenant ébahi; soit. » Et l'on donna des cartes. Le capitaine prit un roi et un six; le lieutenant, une dame et un valet, deux bûches. « J'en donne, dit le capitaine. — Volontiers », reprit le lieutenant. La première carte qui tourna fut un trois. Le capitaine avait six; tout joueur expérimenté reconnaîtra qu'il devait *s'y tenir*. Il tira, amena un quatre, ce qui fit *dix* en tout, et perdit.

« Ah! mon ami, disait-il en sortant, quelle joie j'ai éprouvée en tournant ce *quatre!* »

Ni le capitaine ni le sous-lieutenant n'ont, depuis lors, joué au baccarat.

*Documents humains.* — On sait que c'est M. Zola qui, dans le roman moderne, a mis à la mode le « document

humain ». A propos d'une nouvelle œuvre qu'il va faire paraître sous le titre : *la Terre*, et où il envisage le paysan français à un point de vue peu favorable, M. Henri de Pène jette ainsi son cri d'alarme :

« Si nous en croyons M. Zola, le paysan français est un lâche qui, à peu d'exceptions près, n'aime pas son pays et préfère se mutiler lui-même que de le servir sous l'uniforme du soldat.

Alors, où donc se recrutent nos braves armées?

D'où sortent nos vaillantes légions, si le peuple rural où elles s'alimentent est aussi dépourvu de vertus guerrières que M. Zola le suppose?

Nos régiments seraient-ils donc composés de condottieri?

Avouez qu'il fallait être un fier dénicheur de documents humains pour s'en apercevoir!

La littérature nouvelle a vraiment entrepris une œuvre singulière : de peur de faire sa part à l'idéal démodé, pour mieux prouver son étude minutieuse des dessous, elle oublie qu'il y a autre chose en ce monde que bassesse et vilenie, et elle calomnie l'homme sous prétexte de le faire vrai.

Caprice d'artiste, soit. Mais, si ce caprice dénature et avilit la nation française dans sa classe la plus nombreuse, il est difficile de ne pas protester contre l'outrage avant même que le soufflet ait atteint la joue. »

Telle est d'ailleurs aujourd'hui la tendance générale,

qu'on pense être beaucoup plus vrai en dépeignant le laid que le beau. Aussi voit-on journallement s'étaler, dans les échos des journaux, des réclames du genre de celle-ci :

«Aujourd'hui paraît chez... un nouveau roman de... intitulé... Le romancier soulève, dans cette vivante étude de mœurs, la thèse si palpitante de la séduction, arrache à la jeune fille les voiles irritants dont elle s'enveloppe avec un art souvent perfide pour mieux tromper, et n'hésite pas à poser carrément la question de la fille séduite. »

Allons, voilà un crâne écrivain, qui n'y va pas par quatre chemins. Mais voici qui est plus curieux : le journal où paraît cette réclame quelque peu échevelée a la prétention d'être des mieux pensants, et, dans le numéro même où il la publie, il annonce une suite de romans choisis avec le soin le plus scrupuleux, car « il tient à pouvoir être laissé impunément sur la table de famille ».

Figurez-vous la tête du père de famille voyant sa fille aux prises avec la réclame de cet « arracheur de voiles irritants »!

*L'Abus des loteries.* — Une affaire judiciaire, à propos de loteries, dans laquelle a été impliqué M. Henri Avenel, directeur général ordinaire de toutes les loteries, a donné lieu à une curieuse révélation faite par lui

à ce sujet devant le tribunal, sur l'abus véritable des loteries et sur l'inconvénient qui résulte des autorisations trop nombreuses qui sont données d'en faire de nouvelles :

« On s'est étonné de la remise de 60 p. 100 faite aux marchands de billets, a dit M. Henri Avenel. Eh bien, quelqu'un m'offrirait de prendre avec cette remise de 60 p. 100 tous les billets de la loterie Coloniale, dont je suis en ce moment le commissaire général, je les donnerais immédiatement, sans hésiter, car nous n'espérons plus les placer à ce taux. Le marché est saturé de billets, nous ne savons plus comment les faire prendre au public. »

Sauf erreur, voici quelles sont aujourd'hui les principales loteries en cours d'émission ou à émettre :

Loterie Lorraine (au profit des victimes de la grêle). . . . .	6,000,000
Loterie Coloniale (port de la Pointe-à-Pitre). . . . .	4,000,000
Loterie de l'Association des journalistes républicains. . . . .	6,000,000
Loterie de Nice. . . . .	6,000,000
Loterie de Toulouse. . . . .	4,000,000
Loterie de Marseille. . . . .	4,000,000
	<hr/>
Total. . . . .	30,000,000

Plus, quelques petites loteries locales dans les départements.

En outre, dans l'arrangement conclu pour le règlement des affaires du Congo, le gouvernement français a accordé à l'Association internationale africaine l'autorisation d'émettre en France des billets de loterie jusqu'à concurrence de vingt millions.

Soit un total général de cinquante millions de billets à placer.

Il est clair que si on ne trouve pas un moyen de tirer l'institution de l'avitissement où elle est tombée et de la rajeunir, ces loteries perdront leur raison d'être.

*La Statuomanie à Paris.* — Peu de personnes savent exactement le nombre des statues qui existent dans les lieux publics à Paris, leur emplacement, et le nom des personnages dont elles rappellent la mémoire. Nous empruntons, à ce sujet, l'énumération suivante à un ouvrage de M. Paul Marmottan qui a pour titre *les Statues à Paris* :

*Charlemagne*, parvis Notre-Dame; *Gutenberg*, Imprimerie nationale; *Jeanne d'Arc*, place des Pyramides; *Bernard Palissy*, square Saint-Germain-des-Prés; *Henri IV*, pont Neuf; *Louis XIII*, place des Vosges; *Molière*, rue Richelieu; *Pascal*, square de la tour Saint-Jacques; *Louis XIV*, place des Victoires; *Voltaire*, square Monge et quai Malaquais (Voltaire a deux statues à

Paris); *l'abbé de l'Épée*, Institution des sourds-muets; *Diderot*, place Saint-Germain-des-Prés; *Sedaine*, square Trudaine; *Malesherbes*, Palais de Justice; *Haüy*, Institution des Jeunes Aveugles; *Pinel*, hôpital de la Salpêtrière; *Moncey*, place Clichy; *Larrey*, hôpital du Val-de-Grâce; *Ney*, place de l'Observatoire; *Napoléon*, colonne Vendôme et cour des Invalides (Napoléon, comme Voltaire, est deux fois représenté); *Bichat*, cour de l'École de médecine; *prince Eugène*, jardin des Invalides; *Béranger*, square du Temple; *Lamartine*, avenue Victor-Hugo; *Berryer*, Palais de Justice; *Berlioz*, square Vintimille; *Alexandre Dumas*, place Malesherbes; *Ledru-Rollin*, place Ledru-Rollin; *Claude Bernard*, escalier du Collège de France; *Henri Regnault*, École des beaux-arts; fontaine Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice (*Bosuet*, *Fénelon*, *Fléchier*, *Massillon*); *République*, place de la République.

Ainsi, le nombre des statues existant à Paris est de trente-quatre, y compris les deux statues de Voltaire, les deux de Napoléon et celle de la République, la fontaine de Saint-Sulpice avec ses quatre statues d'hommes d'église. Presque toutes les branches de l'activité humaine, science, art, administration, politique, gloire militaire, royauté, ont leurs représentants dans cette galerie.

*Un Mariage de bibliophile.* — Notre confrère Pierre



Dorian, du *Parti national*, nous racontait l'autre jour l'anecdote suivante, qu'il disait tenir de Pierre Empis, l'auteur dramatique.

Un célibataire frisant la cinquantaine était un amateur passionné de bouquins. Une vieille servante prenait soin de son intérieur. A force de ranger et d'épousseter la bibliothèque de son maître, Augustine fut prise d'une folle envie de lire. La voilà donc dépensant tous ses gages à s'acheter des livres.

Et, chose curieuse, c'était aussi de vieux livres qu'elle lisait. Une après-midi, un peu avant le dîner, elle arrive avec un paquet de bouquins. Par curiosité, le maître les feuilleta. Tout à coup sa face s'illumine.

« Combien as-tu payé ça ? dit-il en montrant un volume piqué outre mesure.

— Quinze sous, répond Augustine.

— Quinze sous... Mais cet ouvrage vaut vingt mille francs », s'écria le bouquinier.

Il réfléchit trop tard qu'il venait de dire une bêtise. En vain il essaya de se reprendre.

« Je te l'achète cinquante francs ? demanda-t-il.

— Monsieur m'a dit qu'il valait vingt mille francs. »

Augustine était rusée. Le bouquinier alla jusqu'à quinze cents francs. C'était une première édition, très rare, de Montaigne. Il eut beau marchander, sa servante ne voulut rien rabattre des vingt mille francs.

La nuit, le bouquinier rêvait du Montaigne. Bientôt

il ne put plus résister. A tout prix il lui fallait le bouquin.

« Cette fille me soigne bien ; elle paraît avoir la même passion que moi, se dit-il un matin où il était plus obsédé que jamais. Pourquoi ne l'épouserai-je point ? J'aurais ainsi mon Montaigne. »

Et il se maria avec sa servante qui apportait un bouquin en dot.

*Vicissitudes des ministères.* — Il paraît que depuis 1877, c'est-à-dire en dix ans, nous avons eu treize ministères. Ce sont, du moins, les royalistes qui en ont fait la remarque. A quoi un journal républicain, *le Siècle*, riposte que, dans le même nombre d'années, le gouvernement de Juillet en a consommé dix-sept, que voici :

Août 1830. — Ministère Dupont de l'Eure : quatre mois de durée.

Novembre 1830. — Ministère Laffitte : trois mois et demi.

Mars 1831. — Ministère Casimir Périer : treize mois.

Avril 1832. — Ministère Montalivet-Sébastieni : six mois.

Octobre 1832. — Ministère Soult de-Broglie : quinze mois.

Avril 1834. — Ministère Soult-de Rigny : quatre mois.

Juillet 1834. — Ministère Gérard : quatre mois.

Novembre 1834. — Ministère de Bassano : trois jours.

Novembre 1834. — Ministère Mortier : quatre mois.

Mars 1835. — Ministère de Broglie : onze mois.

Février 1836. — Ministère Thiers : sept mois.

Septembre 1836. — Ministère Molé : sept mois.

Avril 1837. — Deuxième ministère Molé : vingt-trois mois.

Avril 1839. — Ministère Montebello : un mois et douze jours.

Mai 1839. — Ministère Soult : neuf mois.

Mars 1840. — Ministère Thiers : huit mois.

Octobre 1840. — Ministère Soult.

Donc, tout compte fait, nos dix dernières années de République ont été battues de quatre ministères par les dix premières du règne de Louis-Philippe.

*Le Gant.* — Le gant jeté à la figure de quelqu'un constitue-t-il une voie de fait? Telle est, nous raconte *le Journal des Débats*, la question qui s'est débattue gravement devant le tribunal de Périgueux.

M. Roux, rédacteur en chef de *l'Indépendant de la Dordogne*, avait reçu au visage le gant de M. Amédée de Lacrousille, fils d'un conseiller général bonapartiste du département.

Se battre à l'épée, — la seule arme sérieuse dans la

plupart des cas, — il n'y fallait pas songer. M. de Lacroisille est boiteux.

M. Roux poursuivit alors l'agresseur en police correctionnelle sous la prévention de « violences et voies de fait n'ayant occasionné aucune maladie ou incapacité de travail de plus de vingt jours » (art. 311 du Code pénal).

Le ministère public a estimé qu'il s'agissait d'une violence légère de la compétence du tribunal de simple police. Et le tribunal a jugé qu'il n'y avait pas violence du tout.

Voilà une décision qui ne fera probablement pas jurisprudence, car on doit pouvoir, fût-on même boiteux, se faire rendre raison d'une injure qui, aux yeux des gens du monde, passe pour être des plus graves.

*Danger de la photographie.* — M. Henri de Parville nous raconte l'anecdote suivante dans son feuilleton scientifique du *Journal des Débats*.

L'histoire date du printemps dernier, et s'est passée à cent lieues de Paris, dans un pays où s'élève, à trois kilomètres d'un village, un vieux château classé parmi les monuments historiques.

M. X..., passionné pour la photographie, s'avisa, un matin que sa femme était sortie, d'essayer si, en plaçant une longue-vue devant l'objectif de son appareil, il pourrait photographier à distance le vieux châ-

teau en question. Après bien des tâtonnements, l'expérience réussit complètement.

« Le monument, nous dit M. de Parville, était venu dans tous ses détails, avec ses tours crénelées, ses mâchicoulis, ses remparts, les fossés, les arbres. Notre homme était bien heureux vraiment. Tout à coup, dans un coin du rempart, entre deux églantiers surchargés de boutons de roses sauvages, M. X... aperçoit sur l'épreuve deux visages très bien venus ; ces deux visages étaient si rapprochés qu'ils ne faisaient qu'un. Il grossit l'image. Stupéfaction ! La moitié du joli visage de Mme X... apparaissait souriant ; l'autre moitié portait des moustaches !!! »

Depuis lors, M. X... n'a plus fait de photographie, et son seul *objectif* a été de faire prononcer son divorce, pour lequel l'indiscrète photographie a servi de pièce à conviction.

*Un Erratum célèbre.* — On a beaucoup recherché les errata curieux, et peut-être même en a-t-on inventé. En voici toujours un qui est bien amusant, et que le *Bulletin de l'imprimerie* raconte en ces termes :

« Dans les premiers temps du gouvernement impérial, les journaux eurent à annoncer que Caulaincourt venait d'être fait duc de Vicence. Or, à la *Gazette de France*, on avait, par erreur, imprimé duc de Vincennes. Si l'on se rappelle l'opinion alors très répandue qui avait attri-

qué au duc une participation à la sanglante tragédie dont les fossés de Vincennes avaient été le théâtre, on comprendra qu'une semblable faute pouvait entraîner la suppression du journal. Heureusement un des rédacteurs, en jetant un coup d'œil sur des feuilles déjà tirées, s'aperçut de cette périlleuse inadvertance, et la fit réparer à temps. »

*Des Vers de Napoléon I<sup>er</sup>.* — Des vers d'un poète aussi peu connu que notre premier empereur sont toujours curieux à recueillir. En voici que nous trouvons dans *l'Intermédiaire*, et qui furent faits en 1788 par Napoléon, alors sous-lieutenant d'artillerie, à la louange de la célèbre Saint-Huberti dans son rôle de *Didon* :

Romains, qui vous vantez d'une illustre origine,  
Voyez d'où dépendit votre empire naissant.

Didon n'eut point d'attrait assez puissant  
Pour arrêter la fuite où son amant s'obstine.

Mais si l'autre Didon, l'ornement de ces lieux,  
Eût été reine de Carthage,  
Pour la servir il eût abandonné ses dieux,  
Et votre beau pays serait encor sauvage.

---

## LES MOTS DE LA QUINZAINE

Sur le trottoir :

« Monsieur?... »

— Mais non, mais non...

— Au bénéfice des inondés?... »

(*Charivari.*)

---

Le premier jour de l'An :

« Dis donc, bébé, qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes? »

— Un chemin de fer; mais, tu sais, j'en veux un vrai,.. un chemin de fer qui déraile! »

(*Voltaire.*)

---

Un confrère à un écrivain de grande valeur et de rare fierté :

« Cher maître, pourquoi donc n'êtes-vous pas décoré? »

— Pour m'entendre faire cette question. »

(*Événement.*)

---

Entre financiers :

« Qu'est donc devenu votre procès avec cette canaille de X..., qui vous a volé cent mille francs? »

— Eh bien, tout est arrangé : il a épousé ma fille. »

---

Entre amis intimes :

« Alors, c'est décidé, tu te maries ? »

— Oui. Mais pourquoi ne m'imites-tu pas ?

— A quoi servirait de nous marier tous deux ? »

(*Voltaire.*)

Au dessert, un des convives parle d'une chanson grivoise qui fait florès au quartier Latin :

« Oh ! chantez-nous-la, dit une dame.

— C'est impossible ; elle est vraiment trop raide.

— Eh bien ! dites-nous seulement les paroles ! »

(*Figaro.*)

On demandait l'autre jour à quelqu'un pourquoi il cherchait à se donner l'air d'un Anglais.

« C'est, répondit-il, pour me dispenser d'être poli. »

Sur un ami :

« Décidément ce Jules est un pur crétin, un esprit fermé sur lequel on ne peut avoir aucune prise.

— Oui, une cruche sans anses. »

Flirtage :

« Alors, Madame, vous ne m'aimez pas encore ? Eh bien, j'attendrai.

— Sous l'orme ?

— Non, sous le charme. »

(*Voltaire.*)



Dans un boudoir de la rue de Bréda :

« Ma chère adorée... Que t'avais-je donné au jour de l'an l'année dernière ?

— Une broche en diamants... Tu l'avais achetée à crédit.

— Eh bien ! pour tes étrennes, je vais donner un acompte au bijoutier. » (Gil Blas.)

Chez une dame du meilleur demi-monde, X... demande à la soubrette :

« Est-ce que Madame reçoit ?

— Pas moins de cinq louis ! » (Charivari.)

---

PETITE GAZETTE. — A l'Opéra, pendant l'année qui vient de s'écouler, la direction a fait entendre treize opéras, en comptant *Patrie* ! En voici le détail :

Le *Cid* a été donné 44 fois, *Faust* 31, *l'Africaine* 24, les *Huguenots* 20, *Sigurd* 14, *Guillaume Tell* 12, *Robert* 10, *Rigoletto* et *la Favorite* 8 chacun, *la Juive* 7, *Henry VIII* 5, *Freischütz* 4, enfin *Patrie* ! 2 fois.

On a aussi donné quatre ballets :

*Les Deux Pigeons* ont été dansés 12 fois, *les Jumaux de Bergame* et *Coppélia* 4 fois chacun, et *la Korrigane* 2 fois.

— A la Comédie-Française l'ensemble des recettes de l'année a permis d'attribuer 20,000 francs de bénéfices à chaque part entière de sociétaire.

— Une nouvelle société chorale d'amateurs vient de se fonder sous le titre d'*Euterpe*. Elle a son siège social à la salle Beethoven, passage de l'Opéra, et pour chef d'orchestre-directeur le compositeur de musique Abel Duteil d'Ozanne, également connu sous le pseudonyme de Frantz Walbach.

NÉCROLOGIE. — Le peintre Devilly, directeur de l'École des beaux-arts et conservateur du musée de Nancy, est mort le 25 décembre, dans cette ville, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait été élève de Delaroche. Deux de ses toiles, *Un Bi-rouac en 1812* et *le Sergent Blandan*, avaient obtenu un grand succès.

— Le général Coffinières de Nordeck, qui joua un certain rôle en 1870 et dont le nom fut prononcé bien souvent lors du procès de Bazaine, est mort le 8 janvier. Ancien élève de l'École polytechnique, M. Coffinières de Nordeck avait servi dans l'arme du génie, était devenu successivement commandant de l'École polytechnique, puis membre du comité consultatif des fortifications. En 1870, il commandait le génie de la place de Metz. Admis au cadre de réserve après la guerre, il fut retraité en 1881.

— Le 9 janvier est morte une artiste assez connue à Paris, M<sup>me</sup> Fromentin, née Léontine Deveaux, qui a appartenu au Gymnase de 1861 à 1882, et qui a joué ensuite en représentations sur divers théâtres de drame et de genre, Vaudeville, Ambigu, Porte-Saint-Martin, etc... Elle était née en 1840.

— Le célèbre ténor Marius Audran, qui a fait si longtemps les beaux jours de l'Opéra-Comique, où il avait débuté en 1842, est mort à Marseille le 9 janvier. Depuis 1852 il avait quitté Paris pour la province, et il était en ses dernières années professeur de chant au conservatoire de Marseille. Il avait 70 ans. Edmond Audran, compositeur de la *Mascotte*, du *Grand Mogol*, etc... est le fils de cet artiste regretté.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 2 — 31 JANVIER 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — *Francillon*. — Sociétaires de la Comédie-Française. — Sarah Bernhardt. — Lettre de Gounod. — Ventes d'artistes. — Banquet Molière. — Sonnet Jouin. — Théâtres : Château-d'Eau, Palais-Royal, Gymnase, Cirque d'hiver, Variétés, Nouveautés, Opéra-Comique, Châtelet, Concerts.

*Varia* : Bals de l'Opéra. — Mâchoire de Molière. — Une Élégie arabe. — Publicité matrimoniale. — Bêtes et Gens. — Mariages manqués de Napoléon III. — Paternité de la *Marseillaise*. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

Variétés : Le Laquais de Molière.

---

LA QUINZAINE. — C'est Alexandre Dumas fils qui a été le lion de la quinzaine avec sa triomphante *Francillon*, comédie étrange, audacieuse, paradoxale, invraisemblable, parfois extravagante, mais que son brillant auteur a su nous imposer à force d'esprit, d'imprévu et de talent. Jamais, en effet, Dumas fils n'avait encore aventuré une aussi forte gageure : faire réussir ne

œuvre dont le point de départ est grossier, répugnant même, et qui se termine par un coup de théâtre, — l'arrivée du clerc de notaire, l'amant improvisé d'une nuit, — le plus osé qu'il ait encore imaginé. C'est à la fois le style et l'esprit qui ont ici triomphé : le style le plus nerveux, le plus vivant, le plus précis qui soit en matière de dialogue ; l'esprit le plus vif, le plus varié, le plus primesautier du monde. Le dialogue, piqué des mots les plus étincelants, qui éclatent comme les fusées successives d'un feu d'artifice, a une rapidité et une prestesse d'allure incomparables : le public est charmé, séduit, entraîné ; il n'a plus la force nécessaire pour réagir contre les énormités d'une situation absurde et même ordurière, et il applaudit durant trois actes, sauf à faire ses réflexions plus tard.

C'est le 17 janvier que cette *Francillon* a été jouée pour la première fois à la Comédie-Française. On avait fait à l'auteur l'honneur des premiers artistes du théâtre pour interpréter sa comédie, où les moindres rôles sont remplis par des premiers sujets, même par des sociétaires : Febvre, Thiron, Laroche, Worms, Coquelin cadet, Prudhon, Truffier, M<sup>mes</sup> Bartet, Reichemberg, Pierson et Kalb. M<sup>lle</sup> Bartet est la mieux partagée : elle ne quitte pas la scène, et elle a remporté un succès qui fera époque dans sa carrière. Jamais elle n'avait eu, en en effet, un rôle qui exigeât plus de force, de souplesse et de variété, et qui, surtout, demandât plus de préci-

sion et de mesure, tant il était facile, par une défaillance d'interprétation, de compromettre la pièce tout entière en manquant son propre personnage. Elle a triomphé sur toute la ligne, cette admirable comédienne, et mené jusqu'au bout, au milieu des applaudissements sans cesse renouvelés d'un public charmé, le rôle le plus terrible qu'elle ait jamais eu à créer.

Et maintenant le bureau de location ne désemplit pas, car chacun tient à voir comment, dans le grand monde spécial imaginé par M. Dumas, une comtesse, belle-fille d'un marquis, compromet son honneur dans un bal masqué, au bras d'un clerc de notaire, — le tout pour tenter de ramener à elle son mari volage, qu'elle ramène en effet... mais pour combien de soirs ?

— Ne quittons pas la Comédie-Française sans dire que le 12 janvier le comité a procédé à l'élection de quatre nouveaux sociétaires. Ont été nommés, à quatre douzièmes chacun, M<sup>lle</sup> Rose Muller, et MM. Baillet, Le Bargy et de Féraudy. Étaient en même temps sur les rangs, MM. Boucher, Truffier et M<sup>lle</sup> Céline Montaland. Truffier, dans le dépit de son insuccès, a donné sa démission de pensionnaire à dater du 1<sup>er</sup> mai. C'est là un coup de tête, et nous espérons que cet excellent comédien reviendra sur sa décision.

Le comité a ensuite porté à part entière M<sup>mes</sup> Samary et Barretta, et augmenté d'un douzième MM. Laroche, Barré, Coquelin cadet, M<sup>mes</sup> Granger, Dudlay,

Pierson, et d'un demi-douzième MM. Prudhon et Silvain.

— Nous avons de récentes nouvelles de la grande tournée de Sarah Bernhardt dans l'Amérique du Sud. Le dernier bilan publié de son entreprise porte le chiffre total actuel de sa recette à 1,799,462 francs. Dans le détail de ce bilan magnifique figurent quelques recettes curieuses. Ainsi, la pièce qui a donné le plus fort produit a été *Fédora*, à Buenos-Ayres : 43,000 francs, et la même pièce, à Santiago, n'a donné que 4,510 francs. A Rio-de-Janeiro, *la Dame aux Camélias* a fait 6,225 fr. seulement, et 19,550 à Santiago. *Théodora* a donné 26,755 francs, *le Maître de Forges* 12,147, et *le Sphinx* 7,940 francs.

C'est donc Sardou qui a emporté les plus gros chiffres là-bas comme chez nous. Mais quel beau succès pourra maintenant se tailler Sarah Bernhardt, avec Dumas fils, s'il lui vient la bonne pensée de jouer *Francillon* !

— Nous ne parlons guère que théâtre, cette fois, dans notre quinzaine : la faute en est à la pénurie des événements ; il ne nous appartient pas en effet de parler du budget, du ministère, des difficultés qu'a présentées son accord avec la commission des finances, et encore moins des faits politiques qui viennent de se passer en Allemagne où M. de Bismarck, battu par la majorité du Reichstag, hostile à ses projets militaires, a

fait prononcer la dissolution de cette haute assemblée. Nous ne parlerons pas davantage des bruits de guerre intentionnellement propagés par le premier ministre allemand, pour obtenir le vote qu'on lui refuse, bruits auxquels personne n'accorde une possibilité de réalisation, car la guerre, aujourd'hui, personne n'en veut... Nous terminerons donc cette chronique, comme nous l'avons commencée, en vous parlant théâtre, et c'est Gounod qui nous fournira ce qu'on appelle le mot de la fin, avec la jolie lettre suivante où il prédisait à l'avance, à l'un des collaborateurs du livret de *Patrie*, le grand succès qui a accueilli le bel opéra de Paladilhe :

Samedi 18 décembre 1886.

Mon cher Gallet,

Vous allez avoir à parler de *Patrie!* dans votre prochain article de la *Nouvelle Revue*, et je vois d'ici votre conscience de critique torturée par vos scrupules de collaborateur et d'ami. Ne vous laissez pas emprisonner dans des considérations qui ne feraient que nuire à la vérité. Dites résolument ceci : La partition de Paladilhe abonde en qualités de toute sorte. Et d'abord elle est musicale (chose qui tend à devenir rare en musique); cela n'empêche pas qu'elle ne soit vraie, pleine d'accent et de chaleur, d'un sentiment scénique toujours juste; elle a l'émotion dans la grâce comme dans la force; elle est constamment mélodique, constamment tonale; de plus, l'instrumentation en est excellente; enfin elle a ce que ne lui pardonneront pas ceux qui en sont dépourvus, elle a le charme, gros péché par le temps qui court, vice incurable, heureusement pour nos neveux.

Je crois à un grand succès, et j'en suis heureux pour Paladilhe comme je le serais pour un fils.

A vous,

CH. GOUNOD.

VENTES D'ARTISTES. — On a vendu, la semaine dernière, à quelques jours de distance, à l'hôtel Drouot, les objets mobiliers provenant de deux artistes célèbres décédées, M<sup>me</sup> Marie Heilbronn, de l'Opéra-Comique, et M<sup>me</sup> Dica-Petit, de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu, et du Grand Théâtre français de Saint-Pétersbourg.

Voici quelques-unes des enchères obtenues à la vente de Marie Heilbronn :

Un clavecin de l'époque Louis XV, décoré au vernis Martin, fond d'or, à composition mythologique dans le goût de Boucher, adjugé 6,000 francs.

Tenture de salon composée d'une suite de six tapisseries d'Aubusson de l'époque Louis XV, représentant des scènes pastorales, vendue 7,800 francs.

Vingt-six mètres de bordure en tapisserie Renaissance, à décor de petites figures, payés 5,700 francs.

Un couvre-lit en satin de Chine, fond crème, bordé d'une dentelle d'or, acquis au prix de 2,455 francs.

Un meuble Louis XVI en forme de commode, en bois de placage avec panneaux marquetés, garni de cuivres ciselés et dorés, adjugé 2,600 francs.



Un collier, composé d'un rang de cinquante-neuf perles fines, 9,000 francs, et enfin le bracelet, composé de chatons carrés, ornés chacun d'un brillant et d'une statuette de sphinx, que Marie Heilbronn portait dans son rôle de Cléopâtre, a été vendu 5,100 francs.

Cette vente a produit 190,000 francs environ.

— La vente Dica-Petit a été fort modeste pour ce qui concernait son mobilier et ses objets d'art. Cette artiste, qui jouait beaucoup à l'étranger, était, en effet, installée un peu en camp volant à Paris. En revanche, elle avait quelques beaux bijoux qui ont atteint une adjudication totale de 29,629 francs.

LE BANQUET MOLIERE. — Le 15 janvier, a eu lieu, comme à l'ordinaire, au café Corazza, le banquet organisé par M. Monval pour l'anniversaire de Molière. Il y a eu cette année quelques défections, mais on était encore quarante-cinq à table. La critique théâtrale était représentée par MM. Édouard Thierry, Jules Lemaitre, de La Pommeraye, Ch. Gueullette; les acteurs, par Mounet-Sully, Saint-Germain, Silvain, Coquelin cadet; les artistes, par MM. Leman et Lalauze, tous deux interprètes, par le crayon et la pointe, du théâtre de Molière.

Après une très fine allocution de l'érudit Paul Mesnard, président du banquet, les convives ont vu se lever un Égyptien en costume national, qui les avait beaucoup intrigués, et que quelques plaisants disaient être

un échappé d'un intermède du *Malade imaginaire*. Point du tout, Messieurs les plaisants ; c'était le cheik Abou-Naddara, un Égyptien authentique, qui a fait et joué dans son pays plusieurs pièces écrites dans le but d'initier ses compatriotes aux beautés de Molière, et qui, exilé à Paris, y publie un petit journal, en arabe et en français, dans lequel il prend la défense des intérêts français en Égypte contre l'Angleterre. Abou-Naddara, homme d'une grande intelligence et de beaucoup de finesse, a charmé l'auditoire par une causerie pleine de cette poésie un peu emphatique que bien des gens croient perdue depuis l'époque des contes arabes, et qui est restée vivace dans l'esprit des Orientaux. Abou-Naddara a-t-il rendu un bien grand service à Molière en le paraphrasant ? c'est peut-être un peu douteux. Mais les Moliéristes, rendus indulgents par le champagne, ne lui ont pas demandé compte de cette petite profanation faite pour le bon motif, et sont venus cordialement lui serrer la main.

Nous ne devons pas oublier le sonnet suivant, de M. Henry Jouin, que Silvain a récité de la voix pleine et grave qu'on lui connaît.

#### MOLIÈRE

Trois maîtres, trois géants, commandent qu'on les nomme  
Lorsque l'esprit français cherche qui l'a fait grand.  
Corneille des héros s'empare en conquérant ;  
Racine prend les rois ; à Molière, il faut l'homme.

Sans feinte dans ses deuils, lui-même il pleure comme  
Le plus humble de nous à pleurer se surprend ;  
Et, tel est son génie, à lui seul il nous rend  
Les poètes fêtés d'Athènes et de Rome.

— Quoi ! Sophocle si haut, Térence si profond,  
Voudraient se reconnaître en Molière !... un bouffon !...  
— Gloire au penseur sublime, il a scruté la vie ;

Du voyant son front triste a gardé la pâleur ;  
Mais sa verve à l'oubli d'un instant nous convie,  
Et son rire tragique endort notre douleur.

Des vides se sont faits à la fin du repas, le devoir professionnel de messieurs les critiques dramatiques les appelant à la première représentation de *la Comtesse Sarah*. Georges Ohnet faisait échec à J.-B. Poquelin de Molière : ce n'a été ni grave ni long.

THÉÂTRES. — Nous parlons plus haut, dans notre quinzaine, du grand succès remporté par *Francillon*, la nouvelle comédie en trois actes de M. Alexandre Dumas fils.

— Le 14 janvier, au théâtre du Château-d'Eau, première représentation de *Vidocq, ou la Police en 18...*, drame de MM. Jaime et Georges Richard, qui a suffisamment réussi, et où l'on a ri au moins autant que pleuré. Il y en a donc pour tous les goûts. A citer dans l'interprétation, Dalmy, Gatinais, et M<sup>mes</sup> Gilbert, Norton et Guyon.

— Le même soir reprise, au Palais-Royal, des *Locataires de M. Blondeau*, vaudeville en cinq étages de M. Chivot, sans M. Duru cette fois, et qui a encore fait beaucoup rire grâce à une intrigue qui se passe dans un milieu bourgeois, où la verve et la fantaisie de l'auteur ont pu s'exercer à loisir. Dailly est toujours fort amusant dans le principal rôle.

— Le lendemain 15, le Gymnase a donné *la Comtesse Sarah*, pièce en cinq actes, tirée, par M. Georges Ohnet, de son roman qui porte le même titre. Le succès en a été très vif, bien que le drame ne s'engage réellement qu'au troisième acte, après deux actes entiers de préparation et d'initiation où il faut relever beaucoup de charmantes et ingénieuses scènes. Les interprètes de cette jolie pièce, qui fera, comme ses aînées, ses trois cents représentations, sont de premier ordre : Lafontaine, Romain, Noblet, Landrol, et surtout M<sup>me</sup> Jane Hading, la maîtresse du lieu, dont le succès a été énorme. A citer encore Rosa Brück et M<sup>mes</sup> Depoix et Darlaud.

Nous parlions de trois cents représentations du drame de Georges Ohnet. Sait-on bien qu'il est tel de ses romans dont il s'est vendu près de 250,000 exemplaires. Et l'on s'étonne que dans le monde théâtral et littéraire, — le plus envieux de tous les mondes, — M. Ohnet ait des jaloux ? Ce dont il faut surtout s'étonner, c'est qu'il n'en ait pas encore davantage !

— Le Cirque d'hiver a joué, le 21, une amusante pantomime pour les enfants, sous le titre de *le Bandit*. Les trois tableaux qui la composent sont très variés et donnent lieu à des exercices équestres fort réussis. L'auteur de cette pantomime équestre est M. Franconi père, qui s'est adjoint M. Vandeisse pour en régler la curieuse mise en scène.

— Le 22, reprise aux Variétés des *Trente millions de Gladiator*, comédie en trois actes d'Eugène Labiche et Philippe Gille, jouée pour la première fois le 22 janvier 1875, c'est-à-dire, il y a juste douze ans jour pour jour. On a ri comme au premier soir : Dupuis, Christian, Léonce, Baron, E. Didier, Germain, sont toujours ultra-désopilants. Les femmes sont moins bonnes, mais les hommes sont si drôles !..

— Le 25 janvier, aux Nouveautés, première représentation de *l'Amour mouillé*, opérette en trois actes, de MM. Jules Prével et Armand Liorat, musique de Louis Varney. C'est Anacréon et La Fontaine qui ont inspiré la pièce, fort réussie comme livret, plus réussie encore comme musique, et dont la plupart des morceaux ont été bissés. M<sup>mes</sup> Nixau, Darcelle, Desclauzas, Blanche Marie, et MM. Brasseur père et fils, ont interprété à ravir cette jolie opérette, l'une des meilleures, à coup sûr, que nous aient jamais données les Nouveautés.

— Le 26, à l'Opéra-Comique, excellente reprise de *la Sirène*, l'un des ouvrages les plus populaires d'Au-

bert, et qui remonte au 26 mars 1844. Roger, Audran et M<sup>lle</sup> Lavoye en créèrent les principaux rôles. Repris en 1861, ce joli opéra-comique retrouva son premier succès avec M<sup>lle</sup> Marimon dans le rôle de Zerline. Aujourd'hui ce sont MM. Lubert, Mouliérat, Fugère, Grivot et M<sup>mes</sup> Merguillier et Pierron, qui chantent les mélodies charmantes accumulées dans ces trois actes, lesquels n'ont pas vieilli malgré leurs quarante-trois ans d'âge et de durée.

— Au Châtelet, continuation des concerts du dimanche. Colonne sait que ses auditeurs aiment les violoneux ; aussi leur en sert-il assez souvent, et des meilleurs. C'était cette fois le tour de Joachim, dont le jeu ample, sonore, si sûr et en même temps si simple, dédaigne ces tours de force par lesquels on étonne le public sans le charmer. Aux deux concerts où il a paru, le 16 et le 23, il a remporté un immense succès dans un concerto de Viotti, une sarabande de Bach, un concerto de Spohr et une fantaisie de Schumann. L'orchestre de Colonne a joué avec son entrain et son ensemble ordinaires : aussi devrait-on lui faire la politesse de l'écouter jusqu'au bout, et ne pas partir, ainsi que l'ont fait quelques personnes, avant l'exécution de la dernière œuvre, surtout quand cette œuvre est *Struensée*.

VARIA. — *Le Bal de l'Opéra*. — On dit qu'on ne s'amuse plus au bal de l'Opéra. La plainte ne date pas d'aujourd'hui.

d'hui, et voici, à ce propos, une page inédite que le chroniqueur du *Voltaire* a été détacher des *Mémoires* d'Edmond de Goncourt. Elle a été écrite le lendemain d'un bal de l'Opéra, le 18 janvier 1857 :

« Été hier au bal masqué. Voici une chose grave, plus grave qu'on ne croit : le plaisir est mort. Ce rendez-vous de l'imprévu, ce coudolement de rencontres, cette foire de romans d'aventures, feu roulant de reparties, ce carnaval de la gaieté et de l'amour, cette folie, cette joie démente d'une jeunesse furieuse, sautant douze heures sous l'archet de Musard la fouettant et la refouettant des fifres et des tonnerres de son orchestre : ce n'est plus tout cela qu'un trottoir.

« Du bas en haut et du haut en bas, nous nous sommes promenés, cherchant à retrouver quelque chose de notre vieil Opéra : une blague, un vrai rire, la charité d'un sourire, un abandon de corps gratis, du désordonnement, de la fantaisie, du caprice, enfin l'apparence d'une intrigue — qui ne fût pas de cinq louis. Des affaires, partout des affaires, jusqu'au cintre. La fille de l'heure présente n'est plus même cette lorette de Gavarni qui avait gardé au fond d'elle un petit rien de grisette et consacrait un peu de son temps à amuser son cœur... Du reste, le bas monde de l'amour ne fait que refléter le haut monde de l'amour ce monde où les femmes de la société commencent à prendre l'habitude de se faire entretenir.

« La fille, devenue homme d'affaires, est un pouvoir. Elle règne, elle trône, elle a le dédain insultant, la morgue olympienne. Elle envahit la société, elle gouverne les mœurs, elle éclabousse l'opinion publique, elle possède déjà à elle les courses et les Bouffes.

« A la fin, agacé par l'air princesse d'une de ces roses régnantes que je reconnais sous le masque, je lui ai touché l'épaule en lui disant : « Là, vois-tu, un de ces jours, on te marquera d'un phallus au fer chaud ! »

« Oui, je crois que, dans un avenir non lointain, on sera amené à des mesures de police répressives qui leur défendent, comme au XVII<sup>e</sup> siècle, les loges honnêtes, qui corrigent leur insolence, réfrènent leurs prospérités, les remettent à leur place, — au ruisseau. »

*La Mâchoire de Molière.* — Le mois de janvier a été tout à Molière, non seulement à cause de son anniversaire et des banquets et représentations auxquels il a donné lieu, mais encore par le déplacement qui a été fait d'une soi-disant relique venant de notre grand auteur comique.

Depuis longtemps on voyait au Musée de Cluny une mâchoire attribuée à Molière. Elle avait été apportée là par un docteur Cloquet, à qui elle avait été remise par un sieur Lenoir, qui, lui, la tenait d'un vol commis dans le cimetière Saint-Joseph. Le ministre de l'instruction publique a cru devoir faire hommage à la Comédie-



Française de cette relique, dont l'authenticité, croyons-nous bien, semblait quelque peu douteuse au directeur du Musée de Cluny. Et ce qu'il y a d'assez piquant, c'est que M. Claretie, en sa qualité d'administrateur de la maison de Molière, se trouve obligé de recevoir aujourd'hui comme authentique cette même mâchoire de laquelle il disait, dans son volume de *Molière, sa vie et ses œuvres*, publié en 1873, qu'il était prouvé qu'elle n'appartenait pas à Molière.

L'attribution de cette mâchoire à la Comédie-Française n'a pas beaucoup passionné les Moliéristes. Ils se sont montrés, à son endroit, un peu froids et sceptiques. Voici, d'ailleurs, quelques renseignements historiques que M. Lucien Valette, du *Voltaire*, a recueillis à ce propos :

« Cette mâchoire fut trouvée, dit Cloquet, dans le cimetière Saint-Joseph, où a été enterré Molière.

D'abord, on n'est nullement sûr de l'endroit où a été enterré le poète. Les uns disent au pied de la croix, les autres au fond du cimetière. Et il est présumable que cette divergence des contemporains est la résultante d'une tromperie de la veuve Molière pour dérouter les prêtres furieux de cette inhumation en terre sainte.

Puis La Fontaine, selon d'autres, fut enterré dans le même tombeau que Molière. Naturellement, au bout de quelques années, les cendres ont dû se mêler. Comment s'y retrouver ?

Poursuivons. En 1792, Molière fut exhumé, et ses restes furent pris, non pas au pied de la croix, — où il était enterré d'après l'auteur du *Parnasse français*, et où se trouvait la pierre mise par Armande Béjart, — mais au fond du cimetière.

On les transporta dans un caveau de la chapelle Saint-Joseph, puis dans un grenier au-dessus du corps de garde de la section.

Enfin, en 1817, une nouvelle exhumation eut lieu, et les restes furent transportés au cimetière de l'Est, au Père-Lachaise, où ils sont encore aujourd'hui. »

En présence de toutes ces pérégrinations, le doute est quelque peu permis.

*Une Élégie arabe.* — Le cheik Abou-Naddara, dont nous avons parlé plus haut à propos du banquet Molière, a publié, dans le *Journal oriental* qu'il fait paraître à Paris, l'élégie suivante sur la mort du général Pittié, adressée au président de la République. Elle nous a paru curieuse et digne d'être recueillie dans notre *Gazette*.

« Le général Pittié est mort.

« Mort ! non, frères, il ne l'est pas. Son corps est descendu dans la tombe ; ses membres seront bientôt réduits en poussière ; mais lui, lui, le brave soldat, le savant distingué, le poète exquis et charmant, lui, vit éternellement dans le cœur de ses admirateurs sans nombre.

« Nos yeux ne contempleront plus ses traits empreints de noblesse, de bienveillance et de fierté; mais, toujours sereine et douce, son image se reflétera dans le miroir de nos âmes.

« Le son de sa voix sympathique ne charmera plus nos oreilles; mais ses paroles, inspirées par la vertu et marquées au coin de la sagesse, resteront inaltérables, gravées dans notre mémoire.

« Et pourtant, il ne bat plus, hélas! ce cœur généreux! La Patrie française a perdu un de ses plus glorieux enfants, l'Armée un de ses chefs les plus intrépides, la Poésie un de ses plus fervents apôtres.

« Qu'Allah, clément et miséricordieux, répande sur la veuve et les orphelins qui le pleurent, le trésor de ses consolations! Qu'il leur donne la force nécessaire pour supporter l'irréparable perte d'un époux si dévoué, d'un père si affectueux!

« Que le Maître tout-puissant de l'univers accueille parmi ses élus, dans ses célestes parvis, l'âme pure de ce mort illustre! Il y priera encore pour la grandeur et la gloire de la France et pour la prospérité de ses enfants.

« Amen! »

*Publicité matrimoniale.* — Un journal bi-hebdomadaire peu connu, quoiqu'il se dise « un des mieux renseignés », et qui a pour titre *les Échos de Paris*, donne

très sérieusement, à la fin de chaque numéro, des offres et demandes de mariage. Nous y relevons les deux propositions suivantes :

« — Directeur d'administration, siège à Paris, trente ans, haute éducation, position exceptionnelle, physique très agréable, désirerait épouser une demoiselle de province, bien élevée et sortant de pension, entre dix-sept et vingt ans. Il n'attachera pas grande importance à la fortune ; ce qu'il désire trouver chez sa fiancée, c'est la simplicité, les bonnes mœurs et une petite instruction qui lui permettra de la produire dans le monde. Il refuse toute personne habitant la grande ville et donnera sa préférence à une jeune fille de la campagne. — Écrire personnellement à Paris, à Monsieur N. B. T. L., au bureau du journal. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au bureau du journal. »

« — Monsieur âgé de trente ans, à la tête d'une importante administration, fort joli garçon et de parfaite éducation, désire épouser une demoiselle ou veuve ayant à couvrir une faute. Ce Monsieur philanthrope jettera un voile sur le passé et accordera à sa dame l'affection qu'il lui aura promise. Il désire cependant que la personne lui plaise. »

N'oublions pas de dire que seuls les abonnés dudit journal peuvent « bénéficier des mises en rapport avec les familles ». Avis aux amateurs.

*Bêtes et Gens.* — Notre confrère Pierre Dorian, du *Parti national*, nous signale les personnages célèbres qui ont eu spécialement l'amour des bêtes.

« Toussenel, l'« ami des bêtes », vivait heureux au milieu de ses coqs et de ses poules et avait mille attentions délicates pour sa superbe basse-cour. Le professeur Tœpfer, l'auteur des *Nouvelles genevoises*, avait aussi un coq qui le suivait à la promenade et qui restait tranquillement perché sur le pupitre de son maître pendant le cours de ses leçons.

Sainte-Beuve, dans sa maisonnette de la rue Montparnasse, avait une volière aérienne et libre qui se composait de tous les pierrots d'alentour. Ces effrontés volatiles, qui avaient peut-être des goûts littéraires, venaient se percher sur l'écrivoire du critique. Thiers, lui aussi, était l'ami des gavroches ailés. Dans les jardins de l'Élysée, il se plaisait à les appeler et à leur distribuer des miettes de pain.

C'était un hérisson que Baudelaire avait chez lui. Edgar Poë avait toujours sur sa table un corbeau blanc d'espèce très rare. Une petite souris blanche se promenait dans les cheveux noirs d'Alexandre Dumas pendant qu'il écrivait *Monte-Cristo*. Son fils, lui, a, dans sa salle à manger, une tortue savante.

Gustave Doré, qui disait : « Comme dessinateur, je ne suis pas fort, mais comme athlète, je n'en crains guère », avait chez lui un superbe grand-duc. Se sen-

tant malade, il le légua au Jardin d'acclimatation, où l'on peut encore le voir.

Saintine, le fin lettré, avait, dans la maison qu'il habitait à Marly-le-Roi, un renard pris dans le bois de Louveciennes. Ce renard était apprivoisé et il suivait son maître. On le nourrissait de lait et il se bornait à jeter un regard platonique aux poules et aux canards de la basse-cour.

M<sup>lle</sup> Mars avait toujours avec elle une couleuvre apprivoisée qu'elle enroulait autour de ses bras. Elle imitait ainsi les dames romaines. Le contact de ce reptile donnait, paraît-il, une grande fraîcheur à la peau de la tragédienne.

Ne quittons pas le théâtre et parlons du perroquet de Jules Janin, Vert-Vert, qui déclinait : *rosa*, la rose, comme un futur lauréat du concours général. Ce malheureux Vert-Vert fut empoisonné par une actrice mécontente des reproches du prince de la critique.

On connaît également les malheurs du tigre d'Alphonse Karr. L'auteur des *Guêpes* habitait le cinquième étage d'une maison, rue Vivienne. Il avait comme compagnon un tigre avec lequel il jouait aux boules. Mais les voisins se plaignirent de la voix trop bruyante de l'ami de Karr, et le commissaire de police du quartier vint signifier au littérateur l'arrêté d'expulsion dont son ami était victime. Le pauvre tigre s'en alla mourir de froid dans une cage du Jardin des plantes. »

*Les Mariages manqués de Napoléon III.* — On vient de publier le troisième et dernier volume des *Mémoires de Charles Gréville*, dont nous avons déjà parlé dans notre *Gazette*. Voici un intéressant passage de ce volume qui a trait à une union manquée de Napoléon III avec une nièce de la reine d'Angleterre. Charles Gréville oublie de rappeler à ce propos que ce ne fut pas là le premier mariage projeté et manqué par l'empereur, qui avait déjà tenté vainement d'épouser une princesse de l'ancienne famille dépossédée du trône de Suède (Wasa).

« 16 février 1853. — Cowley est arrivé hier de Paris. Il m'a donné des détails sur les projets de mariage manqués qui ont précédé la proposition faite à M<sup>lle</sup> de Montijo. Cowley, paraît-il, avait depuis quelque temps des motifs de s'attendre à la chose, et il en parla un jour à Walewski. Celui-ci fut très surpris et même mortifié de la nouvelle, et révéla à Cowley qu'il était précisément en train de suivre une négociation dans le but de marier l'empereur avec la princesse Adélaïde de Hohenlohe, nièce de la reine d'Angleterre. Cette négociation avait été entamée par lord Malmesbury; une demande formelle avait été adressée au père de la princesse, lequel avait répondu très courtoisement qu'il ne comptait pas disposer de la main de sa fille sans la consulter, et qu'en conséquence il allait lui transmettre la proposition en la laissant libre de sa décision. La reine (d'Angle-

terre) s'était conduite en cette affaire avec une convenance parfaite, et en s'abstenant d'émettre aucun avis ou de donner aucun conseil. On attendait toujours la réponse de la jeune princesse. Dans ces conditions, Cowley engagea fortement Walewski à faire tous ses efforts pour arrêter ce qui se passait entre l'empereur et M<sup>lle</sup> de Montijo, car cela pouvait tout faire manquer. Mais, le lendemain, Walewski revint chez Cowley. Il avait vu l'empereur, qui lui avait pris les mains en disant : « Mon cher, je suis pris ! » et lui avait annoncé son intention bien arrêtée d'épouser M<sup>lle</sup> de Montijo. Walewski s'était récrié, en représentant que l'autre négociation n'avait pas encore abouti. Alors l'empereur était tombé d'accord d'attendre la réponse de la princesse Adélaïde, en ajoutant qu'il l'épouserait si elle disait oui, mais s'en tiendrait à son autre projet si la réponse était défavorable. La réponse arriva le lendemain. Elle était très courtoise, mais négative : la princesse s'excusait sur sa jeunesse, son inexpérience et le sentiment de son insuffisance pour le rôle qui lui était offert. Le jour même l'empereur conclut avec M<sup>lle</sup> de Montijo. »

Charles Gréville raconte aussi qu'il y eut un projet de mariage entre le prince Napoléon (Jérôme) et la princesse Mary, sœur du duc de Cambridge. Le roi des Belges avait été chargé de la négociation ; mais l'intermédiaire, dit Charles Gréville, ne la rendit pas plus sa-



voureuse (*palatable*), et elle tomba à plat : la princesse Mary ne voulut même pas en entendre parler.

*La Paternité de « la Marseillaise »*. — On n'en aura jamais fini avec les origines de *la Marseillaise*, dont on a souvent contesté la paternité musicale à Rouget de Lisle. Nous trouvons, dans une étude sur l'Opéra-Comique pendant la Révolution, le renseignement suivant qui vient s'ajouter à tant d'autres à ce sujet :

Le 16 janvier 1792, le théâtre Favart représenta *les Deux Couvents*, opéra-comique en trois actes, paroles de Desprez et Rouget de Lisle, musique de Grétry, six mois avant l'apparition de *la Marseillaise* à Strasbourg. Le 4 novembre de la même année, relativement aux *Deux Couvents*, Grétry adressait à Rouget de Lisle une lettre dans laquelle il n'était question que de cet ouvrage :

« ...La recette a été, le jour de la Toussaint, de près de 4,000 francs, disait-il à son collaborateur. Cet ouvrage restera et sera joué souvent, ce qui fera plaisir aux Marseillais du parterre qui le réclamaient toujours. Vos couplets des Marseillais : *Allons, enfants de la patrie!* sont chantés dans tous les spectacles et dans tous les coins de Paris; l'air est très bien saisi par tout le monde, parce qu'on l'entend tous les jours chanter par de bons chanteurs. »

Il est bon d'ajouter que, dans ses *Mémoires*, Grétry

attribue positivement à Rouget de Lisle les paroles et la musique de l'*Hymne des Marseillais*.

---

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

On s'étonnait l'autre jour qu'un député récemment muni d'un portefeuille eût abandonné un projet dont il avait été auparavant le plus ardent promoteur.

« Je lui en ai parlé, dit un de ses amis ; mais, depuis qu'il est ministre, il n'a plus le temps de s'en occuper. »

.....

Entre Parisiennes :

« On m'apprend que tu viens de divorcer ! »

— Oui ; j'ai trouvé qu'il était temps de régulariser ma situation ! »

(*Figaro.*)

.....

Dans un petit restaurant :

« Monsieur veut-il dîner à un franc cinquante ou à deux francs ? interroge le garçon. »

— Quelle est la différence ? »

— Cinquante centimes, Monsieur. »

(*Gil Blas.*)

.....

Dans le monde :

« Allons ! mon ami, un peu plus de réserve ! disait la

baronne au vieux marquis, dont les gestes devenaient audacieux.

— La réserve ? mais justement, Baronne, je la fais donner, ma réserve ! »

Des Parisiens veulent se débarrasser d'un parent de province qui prolonge outre mesure son séjour chez eux.

« Ah ! vraiment, lui disent-ils, vous devez bien manquer à votre femme et à vos enfants... »

— Certainement... vous me donnez une bonne idée ; je vais les faire venir ! »

Chez un prince de la science :

« Docteur, j'ai dans les reins des douleurs sourdes...  
Que faut-il faire ? »

— On pourrait y mettre un cornet acoustique... »

(*Gil Blas.*)

Dans une soirée :

« Comprenez-vous cette coquetterie et ce décolletage à cinquante ans sonnés ? »

— Sonnés ? Laissez donc : chez les femmes, à partir de vingt-neuf la sonnerie est arrêtée. » (*Événement.*)

Définition assez juste attribuée à M. de Freycinet :  
Une politesse est un échange de deux dérangements.

---

PETITE GAZETTE. — Le *Bulletin municipal officiel* publie le procès-verbal d'une apposition de plaques commémoratives :

Sur la façade d'une maison sise rue Mazarine, n<sup>o</sup> 42, et appartenant à M. Frémont, consentant, on a posé en effet une plaque portant une inscription commémorative conçue et disposée comme suit :

ICI S'ÉLEVAIT  
LE THÉÂTRE DE GUÉNÉGAUD  
OPÉRA 1671-1672

—  
TROUPES DE MOLIÈRE  
ET DU MARAIS RÉUNIES  
APRÈS LA MORT DE MOLIÈRE  
1673-1680

—  
COMÉDIE-FRANÇAISE  
1680

Le même journal publie encore le procès-verbal d'une autre apposition de plaque commémorative (ancien Jeu de paume des Mestayers).

Cette plaque est ainsi conçue :

ICI S'ÉLEVAIT  
LE JEU DE PAUME  
DES MESTAYERS  
OU LA TROUPE DE MOLIÈRE  
OUVRIT  
EN DÉCEMBRE 1643  
L'ILLUSTRE THÉÂTRE

NÉCROLOGIE. — 11 janvier. Le vice-amiral baron Méquet, ancien directeur de la défense du 8<sup>e</sup> secteur de Paris, pendant le siège, âgé de soixante-quinze ans.

— 12. Le célèbre ingénieur Alexandre Surell, ancien directeur général de la compagnie des chemins de fer du Midi, né le 19 avril 1813 à Bitche (Moselle).

— 13. M<sup>me</sup> Trélat, née Juliette-Malvina Labène, veuve du célèbre docteur Ulysse Trélat, ancien ministre, et belle-mère d'Ulysse Trélat, membre de l'Institut, et d'Emile Trélat, architecte du département de la Seine. C'était une femme des plus charitables, et qui a laissé, par testament, une partie de sa fortune aux pauvres de Paris. Elle avait quatre-vingt-quatre ans.

— 16. L'acteur Cosset, mort subitement, et qui jouait un rôle dans *le Crocodile*. Il avait appartenu à l'Odéon avant d'entrer à la Porte-Saint-Martin, et n'avait que quarante ans.

— 16. L'éminent architecte Lesoufâché qui a tant contribué à la restauration des châteaux de Dampierre, Chambord, Versailles, etc. ; il a été l'un des créateurs du type de la maison d'habitation moderne. En imaginant un nouveau mode d'évaluation des dépenses, il n'a pas rendu un médiocre service aux propriétaires aussi bien qu'aux architectes. On se plaisait à louer la sûreté de ses relations et l'élévation de son caractère, qui le faisaient rechercher de tous et lui ont valu les plus solides amitiés. Il avait quatre-vingt-deux ans.

— 17. Le peintre-verrier Maréchal, de Metz, éminent artiste, membre correspondant de l'Institut, auteur de nombreux vitraux qu'on admire dans un grand nombre d'églises de France.

Maréchal, né à Metz en 1801, avait été ouvrier sellier avant de s'adonner à la peinture. Après avoir étudié à Paris, sous Regnault, il rentra dans sa ville natale en 1825, et ne tarda pas à acquérir une certaine célébrité. Ses pastels lui valurent, en 1840 et 1841, une 3<sup>e</sup>, une 2<sup>e</sup>, puis une 1<sup>re</sup> médaille. Il obtint en 1851, à l'Exposition universelle de Londres, une médaille de premier ordre pour ses vitraux. Il est l'auteur des deux vastes hémicycles qu'on remarque au Palais

de l'Industrie, à Paris. Ce travail lui valut, en 1855, la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il avait quatre-vingt-six ans.

— 18. Le général de division Reille, l'un des fils du maréchal de ce nom, et frère du baron Reille, député du Tarn. Il avait été aide de camp de Napoléon III. Il avait soixante-douze ans.

— 19. Le célèbre graveur et en même temps peintre Claude-Ferdinand Gaillard. Les portraits de Pie IX, du comte de Chambord, de dom Guéranger, abbé de Solesmes, etc., ont été popularisés par ses admirables gravures. Il était né le 16 janvier 1834.

— 19. Le romancier Jacques Rosier, qui n'était autre que M<sup>me</sup> Jules Paton, née Émilie Pacini, et dont le mari a écrit des articles financiers sous le nom de Fleurichamp.

— 22. Le célèbre imprimeur Joseph-Rose Lemercier, dont la maison bien connue à Paris, datait de 1828. Il fut l'un des premiers lithographes de France. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

— 23. Mgr Caverot, cardinal-archevêque de Lyon, primat des Gaules, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Evêque de Saint-Dié en 1846, il avait été promu archevêque de Lyon et de Vienne le 20 avril 1876, et nommé cardinal le 12 mars suivant. Il était officier de la Légion d'honneur.

— 25. Mort de don Ignacio Escobar, marquis de Valdeiglesias, sénateur, et propriétaire du plus célèbre des journaux dynastiques espagnols. Il était entré dans le journalisme il y a quarante ans, et était toujours demeuré fidèle au parti monarchiste. La mort de ce grand ami du trône a causé une impression profonde à Madrid où don Escobar était estimé de tous ses collègues de toutes nuances, et était même populaire.

## VARIÉTÉS

---

### LE LAQUAIS DE MOLIÈRE

Notre ami Georges Monval, l'érudit archiviste de la Comédie-Française, vient de publier sous ce titre un volume qui contient d'intéressants documents et même de curieuses révélations. Nous les résumerons rapidement.

Ce laquais de Molière, qui, s'il faut en croire Grimaire, était l'homme du monde qui se faisait le plus servir, n'était autre qu'un comédien de sa troupe, François du Mouriez Du Périer, qui appartenait à une ancienne famille noble parlementaire de Provence, déjà illustrée et même immortalisée par un vers de Malherbe :

Ta douleur, Du Périer, sera donc éternelle ?

Monval le dépeint en quelques mots : « Comédien de province, dit-il, et, par surcroît, gargotier, tripotier, homme d'intrigues, croupier de basset et quelque peu chevalier d'industrie. » En 1686, il devient acteur de la Comédie-Française et il est reçu dans la compagnie à quart de part, pour jouer précisément les anciens rôles de son maître. En 1692, il est sociétaire à part entière. Il se retire définitivement le 19 octobre 1705, n'ayant

jamais été, en somme, qu'un comédien assez ordinaire.

Mais c'est à un autre point de vue que le nom de Du Périer mérite de lui survivre. C'était plus encore un homme d'affaires qu'un comédien, et il en menait de front un très grand nombre. Nous ne parlerons que d'une seule, la plus importante, celle qui lui a mérité vraiment la reconnaissance publique, son entreprise des pompes à incendie.

Pour bien apprécier l'étendue des services rendus par Du Périer, il faut rappeler qu'avant lui on ignorait en France l'usage de la pompe portative, et que les maîtres maçons, charpentiers ou couvreurs, assistés de quelques capucins, cordeliers et soldats, ne se servaient pour combattre les incendies que de pioches, de crocs, d'échelles, quelquefois de grosses seringues, le plus souvent de seaux remplis à la chaîne, outils rudimentaires, et presque toujours impuissants.

Non seulement Du Périer introduisit chez nous la pompe à incendie, mais il organisa le corps des gardes-pompes, et l'on peut dire que ce comédien obscur fut le premier pompier de France, plus d'un siècle avant la création du corps des sapeurs-pompiers, qui date du 18 septembre 1811.

Il obtint pour trente ans, par lettres patentes du 12 octobre 1699, l'exploitation privilégiée de son invention. Des ordonnances successives augmentèrent encore les droits qui lui étaient attribués et lui permi-



rent de perfectionner et d'étendre sa précieuse invention. Enfin, une ordonnance royale du 23 février 1716, lui assura à perpétuité l'entretien des pompes, et le nomma directeur général de l'entreprise. Leur utilité, qui fut tout de suite démontrée dans plusieurs incendies, éclata surtout lors de l'incendie considérable survenu au Petit-Pont, dans la nuit du 27 au 28 avril 1718, et dont le souvenir n'est pas encore oublié. A cette occasion, un brevet public de dévouement et de courage fut délivré à Du Périer, alors âgé de soixante-huit ans, par les quelques journaux de l'époque, surtout par le *Mercur*.

C'est à ce moment que Du Périer songea à assurer sa survivance dans son emploi, en faisant attribuer à l'un de ses fils le titre de directeur général des pompes pour empêcher (*sic*) les incendies (9 septembre 1719). Enfin en 1722, un an avant la mort de Du Périer, il y avait à Paris un total de trente pompes à incendie, servies par soixante gardiens.

Du Périer mourut le 21 juin 1723, un demi-siècle après son maître, à l'âge de soixante-treize ans. Il s'était marié deux fois, et avait eu, dit-on, trente-deux enfants (vingt-quatre garçons et huit filles), ce qui est douteux, ajoute Monval, mais non pas impossible. Nous ne parlerons que d'un seul de ses enfants, Antoine-François, né à Paris le 3 janvier 1708, qui épousa en 1733 Sophie Pâtissier de Châteauneuf, fille,

petite-fille et sœur de comédiens de campagne. Il était à la fois intendant des armées, peintre, musicien, poète, librettiste, etc. Il mourut en 1769, commissaire-ordonnateur au département de Paris, étant chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il eut plusieurs enfants : entre autres deux filles dont l'une mourut abbesse de Fervacques, à Saint-Quentin ; la seconde épousa le baron saxon de Schonberg, qui devint lieutenant général au service de France. Il eut, en outre, un fils, Charles-François, qui naquit le 26 janvier 1739 à Cambrai, et qui est devenu le célèbre général Dumouriez. Ce général se trouvait ainsi avoir eu pour grands-pères deux comédiens, Châteauneuf et Du Périer, origine dont il semble avoir rougi, car il s'est bien garde d'en parler dans ses *Mémoires*.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.



---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 3 — 15 FÉVRIER 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Inquiétude générale. — Adolphe Bertron. — *Otello* à Milan. — A propos de M. Sardou. — M. Édouard Hervé à l'Académie. — La Censure. — Les Anarchistes chez eux. — Les Petits Salons. — Théâtres : *Critique de Francillon* ; M. Lapommeraye ; *le Cercle ou la Soirée à la mode* ; Concert Colonne.

*Varia* : Un Portrait de M<sup>me</sup> de Staël. — Les Vivacités du langage. — La Salade japonaise. — Le Pigeon Coquelin. — Lettre inédite de Henri Regnault. — Les Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

---

3 février 1887.

LA QUINZAINE. — Nous devons parler un peu de tout dans cette petite et rapide chronique de la quinzaine, même des choses qui nous sont interdites et auxquelles nous ne touchons alors que par allusion. Ainsi, comment ne pas garder ici la trace et le souvenir des jours étranges et des incertitudes cruelles au milieu desquels nous vivons ? Comment ne pas parler de ces

bruits de guerre sans cesse répétés, bruits sans fondement sérieux et sans réalisation possible, comme nous le disions dans notre dernier numéro, et qui cependant persistent en aggravant de plus en plus notre situation à la fois politique et financière? Toutes les affaires sont arrêtées et compromises, et un nouveau krack de Bourse, plus terrible encore que celui de 1882, semble se préparer. En quelques jours la rente a baissé de six francs, ce qui est le chiffre extrême des époques de grandes catastrophes. Que les tripoteurs soient frappés, que bon nombre soient « exécutés », ruinés, chassés du temple, cela est pain bénit, comme on dit ; mais à côté de ceux-là se trouvent ceux qui ont des fonds engagés dans d'honorables entreprises, et qui les voient tout à coup menacées. Chacun prend peur, et pendant que les meilleures valeurs s'effondrent sous les efforts d'une spéculation aux abois, quelques-uns s'imaginent que la fortune publique tout entière va sombrer à son tour. Tel est le tableau, qui n'est pas chargé, de la situation actuelle contre les difficultés de laquelle chacun doit s'efforcer de réagir. Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ce sujet ; mais il était de notre devoir de chroniqueur de noter au passage ce « signe des temps » si plein de troubles et d'inquiétudes.

5 février 1887.

Nous avons beaucoup connu Adolphe Bertron, le

candidat humain, candidat permanent à toutes les places de sénateur et de député vacantes, et qui, en dehors de sa manie en somme inoffensive, était un brave et excellent homme. Pendant deux mois nous l'avons vu tous les jours. C'était à Aix-les-Bains, en pleine Commune. Bertron, qui était grand parleur, pérorait volontiers au milieu des groupes sur les promenades et les places publiques, avec cette emphase naïve qui caractérisait toute sa personne. Il était patriote, chauvin même, et il avait cru longtemps à l'infailibilité de nos armes. A ce moment, il parlait contre la Commune et les communards et rêvait d'aller se placer, comme intermédiaire et arbitre, entre les combattants. Il en voulait à Thiers de ne pas aller assez vite et aux communards de ce qu'ils allaient trop loin; il ménageait un peu ainsi « la chèvre et le chou ». Il avait sur toutes choses des opinions diverses qu'il développait à perte de vue; c'était un excentrique à la manière de Gagne, et qui voulait, lui aussi, réformer le monde et améliorer l'humanité d'après ses utopies et ses systèmes.

Sa manie des grandeurs politiques date de 1857. Il se présenta, à cette époque, dans dix arrondissements de Paris; mais, malgré ses professions de foi nombreuses, il ne parvint jamais qu'à se faire nommer conseiller municipal de la ville de Sceaux. Ses affiches électorales sont demeurées légendaires. A la suite de sa signature, il avait placé sur plusieurs les titres qu'il croyait avoir

aux faveurs populaires. Voici la copie intégrale de ce piquant document :

Agriculteur-horticulteur et ouvrier tourneur amateur, etc., etc. Conçu à Angers sous la République, le jour de la fête du Dieu des chrétiens, dans une des maisons de son père. Né le 15 ventôse an X, dans le château de son père, le vieux château de la Flèche, sur le Loir. Elève de l'École militaire de la Flèche, des collèges d'Angers, du Mans et du séminaire de Précigné, couronné au collège d'Angers en 1814 et 1815. Habitant et électeur du neuvième arrondissement de Paris depuis 1828. Récompensé dans divers concours nationaux et internationaux. Fondateur de la Société des agriculteurs de France et de beaucoup d'autres.

NOTA. — Ayant pendant dix ans, de 1836 à 1846, appartenu à un tribunal jugeant seul souverainement en France; ex-juge commissaire-expert du gouvernement (ces deux fonctions sont gratuites). Pour supprimer des abus, j'ai fait imprimer un mémoire; la croix de la Légion d'honneur me fut offerte par le Ministre de l'agriculture et du commerce pour ne pas répandre cet opuscule; j'ai repoussé cette décoration, préférant ma dignité, ma conscience à un hochet qui, malheureusement, corrompt trop de monde.

L'une des dernières excentricités de Bertron fut son fameux dîner du café Riche en 1885, auquel il avait convié la reine d'Angleterre par le télégramme suivant :

*Reine Victoria, impératrice d'Angleterre, Londres  
ou Windsor.*

Le genre humain (son gouvernement représenté momentanément par Adolphe Bertron Liberge des Bois, octogénaire,

seul candidat humain, ami et défenseur du genre humain) donne à Paris, boulevard des Italiens, café Riche, jeudi 10, six heures du soir, son banquet n° 1.

Trois couverts seront réservés pour Votre Majesté. Serez heureuse d'y assister. Il le faut, vous le devez. Venez, vous le présiderez, et le genre humain sera fier et satisfait de vous y savoir.

En cas d'empêchement, s. v. p., réponse télégraphique. Acceptant, réponse affirmative.

A l'heure dite, Bertron se trouvait au café Riche. Mais la reine ne vint pas, et ne daigna même pas répondre à l'invitation. Bertron désespéré abandonna le dîner aux pauvres.

Adolphe Bertron est mort le 26 janvier, âgé de quatre-vingt-trois ans. A la suite de l'affront que lui avait infligé la reine d'Angleterre, il avait cru devoir, — c'est lui qui l'a dit, — se retirer à jamais de l'arène politique.

6 février 1887.

Aujourd'hui nous sommes à la paix ; le temps s'est éclairci ; la Bourse, qui pour tant de gens est un thermomètre infallible, remonte le courant où elle avait si follement « dégringolé » ; il y a réaction, l'horizon est moins noir et les cœurs plus tranquilles. Espérons que ces heures nouvelles d'accalmie seront suivies de beaucoup d'autres, et surtout tâchons d'avoir du sang-froid.

7 février 1887.

Une grande solennité artistique a eu lieu à Milan, au théâtre de la Scala, le 5 février. On a représenté pour la première fois, sur cette vaste scène, le nouvel opéra de Verdi, *Otello*, dont le livret est du maestro Arrigho Boïto. On était venu de tous les coins de l'Italie pour entendre la nouvelle œuvre du maître, qui sera peut-être sa dernière. On remarquait aussi dans la salle beaucoup de Français, et au premier rang les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, MM. Gailhard et Carvalho. On dit, en effet, que le nouvel *Otello* sera sans doute joué dans le cours de cette année à Paris sur la scène que dirigent MM. Gailhard et Ritt.

Le livret d'*Otello* suit le drame de Shakespeare et rappelle forcément en bien des endroits le livret même illustré par Rossini, surtout dans la scène finale, qui ne pouvait être évitée, et qui est la principale de tout l'ouvrage. On cite dans l'œuvre de Verdi, comme ayant particulièrement réussi, un grand duo, un quatuor qui rappelle celui de *Rigoletto*, un chœur et un finale, qui a surtout produit son effet en raison de la grande masse des voix accompagnées par un orchestre des plus fournis. Enfin la romance du *Saule* et la scène du meurtre ont achevé d'assurer le succès de l'opéra de Verdi, qui était en outre admirablement interprété par MM. Maurel (*Otello*), Tamagno (*Iago*), le ténor si connu à l'étranger,



et dont le rôle est un peu court, et par M<sup>me</sup> Pantaleoni, très dramatique dans le personnage de Desdemona. Après la chute finale du rideau M. Verdi a été rappelé quinze fois de suite. « Excusez du peu ! » comme eût dit Rossini s'il eût assisté au triomphe de son rival, après lequel, nous semble-t-il, le vieil *Otello* du maître, l'*Otello* de Rubini, de Lablache, de Tamberlick et de la Grisi ne s'en porte pas plus mal!...

— Nous venons de recevoir la lettre suivante, qui soulève d'une manière assez piquante une question littéraire sur laquelle, d'ailleurs, nous n'insisterons pas autrement aujourd'hui :

Paris, le 2 février 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de signaler à vos lecteurs un fait assez singulier. J'ai une mère qui est toujours souffrante, et qui ne peut aller au spectacle. Je lui fais donc lire les nouveautés théâtrales qui en valent la peine et dont on parle le plus. Je lui ai ainsi acheté *Francillon*. J'ai voulu en même temps lui faire lire *le Crocodile*. « La pièce, m'a-t-on répondu chez Calmann Lévy, n'est pas imprimée, et ne le sera pas avant plusieurs années ! » J'ai protesté et demandé pourquoi, mais on n'a pas pu, ou pas voulu me répondre. Il en est de même pour les derniers grands succès de Sardou : on ne trouve en librairie ni *Dora*, ni *Georgette*, ni *Fedora*, ni *Theodora*, ni beaucoup d'autres œuvres à succès de cet ingénieux auteur. Ainsi, tout le monde peut voir ou a pu voir jouer les œuvres théâtrales de Sardou, mais personne, paraît-il, ne peut les lire ! Est-ce M. Sardou lui-même qui a prononcé cet arrêt sévère contre

ses propres œuvres? Mais alors pourquoi avoir appelé à l'Académie française un écrivain qui, de sa propre autorité, déroberait ainsi ses écrits au public?...

Recevez, etc.

Nous avons voulu vérifier nous-même le fait signalé par notre correspondant. Aucune des pièces citées par lui ne se trouve, en effet, en librairie. Pourquoi? Nous insérerons volontiers toute réponse concluante qui nous serait faite à ce sujet.

10 février.

— M. Édouard Hervé est venu prendre possession aujourd'hui du fauteuil du duc de Noailles à l'Académie française. Son discours et celui de Maxime du Camp, qui lui répondait, ont été particulièrement intéressants. C'est le grand siècle, c'est surtout M<sup>me</sup> de Maintenon, dont le duc de Noailles descendait et dont il a écrit l'histoire, qui ont fait les frais des deux harangues. M. Hervé s'est montré pour M<sup>me</sup> de Maintenon plus indulgent que n'a voulu l'être M. Maxime du Camp.

Dans son discours, M. Hervé a été amené à rappeler l'attitude du duc de Noailles à la Chambre des pairs sous Louis-Philippe à propos du projet des fortifications de Paris. Il a cité ce fait que le duc de Noailles s'était montré opposé au projet, non pas tant à cause des ennemis du dehors que de ceux du dedans. Il avait en quelque sorte prévu qu'une insurrection victorieuse pourrait

mettre Paris aux mains de la révolution et les maux terribles qui devaient s'ensuivre. M. Maxime du Camp, à son tour, a rappelé l'opinion de Thiers à ce sujet. Quand le vote qui décidait les fortifications de Paris fut proclamé, Thiers s'écria : « Désormais Paris est imprenable!... » Pouvait-il songer, en effet, à ce moment, qu'il aurait un jour à le reprendre aux révolutionnaires mêmes dont le duc de Noailles avait présagé le triomphe comme possible ?

M. Maxime du Camp a tracé un portrait très détaillé et très complet du nouvel académicien, portrait littéraire et moral à la fois. Nous ne lui emprunterons que le passage suivant qui caractérise en termes absolument judicieux et exacts le talent si distingué et si mesuré du journaliste éminent qui vient d'entrer à l'Académie :

« Dans le journalisme politique, où vous êtes passé maître, vous avez apporté des habitudes de modération et une élévation de langage qui témoignent des fortes études dont vous avez virilisé votre âme aux jours de votre jeunesse. Dans vos luttes les plus vives, vous ne vous êtes jamais départi de ce que les humanités vous avaient enseigné. Votre urbanité reste parfaite, et votre courtoisie est irréprochable. Quelque violent que soit le combat que vous livrez, vous ne faites que de l'escrime, et jamais du pugilat. Ceci n'est point un mince mérite, Monsieur, et j'aime à vous en louer, car il est rare. Nous savons tous où peuvent conduire les emporte-

ments de la polémique et à quels excès on se laisse parfois entraîner. Cette outrance de l'expression semble être inhérente à la fonction même ; mais il faut être indulgent et comprendre combien le travail fiévreux du journalisme est propice aux exagérations. »

LA CENSURE. — La question de la suppression de la censure, déjà votée par la commission du budget, est venue devant la Chambre des députés dans sa séance du 27 janvier. C'est M. Laguerre qui a combattu la censure et demandé sa suppression définitive. Son discours, émaillé d'anecdotes et de citations intéressantes, a eu un vif succès, mais seulement comme discours, puisqu'il n'a pas convaincu la majorité. Nous en citerons le passage suivant plus particulièrement anecdotique :

« On ferait un volume, — un ancien censeur en a fait la moitié d'un, — sur les absurdités que les censeurs de tous les âges ont accumulées à plaisir les unes après les autres. Vous avez lu comme moi ces histoires, Messieurs, vous les connaissez. Vous vous rappelez ce censeur de la fin du dernier siècle qui rayait du manuscrit d'une comédie ce détail d'un jardinier apportant à son maître sur la scène une salade, une barbe-de-capucin, et mettait cette mention : « Choisir une autre salade ; il ne faut pas plaisanter avec la religion. » (Hilarité.)

« M. Émile Augier a raconté lui-même avec infiniment d'esprit, dans la préface des *Lionnes pauvres*, toutes les vicissitudes et tous les malheurs de sa pièce. Il a fallu, — il l'a dit dans une dédicace restée célèbre, — que le Palais-Royal insistât auprès des Tuileries pour sa représentation.

« Les censeurs insistaient-ils sur telle ou telle situation scabreuse, sur tel ou tel mot un peu leste ? Non ; ce qu'ils demandaient à Augier, c'était de changer le dénouement de sa pièce, et de faire punir l'héroïne en la défigurant par la petite vérole, afin que le vice fût puni et la morale vengée. De sorte qu'Émile Augier avait raison de dire qu'au temps des sous-titres il eût fallu appeler sa pièce : *Les Lionnes pauvres, ou De l'utilité de la vaccine*. (On rit.)

« Elle est connue aussi, l'histoire de ce vieil auteur dramatique qui, vers 1840, avait mis dans la bouche d'un beau-père parlant à sa bru cette phrase bien innocente : « Sortez un moment, il faut que je vous entretienne. » Et le censeur avait écrit : « A retrancher. Il est immoral qu'un beau-père entretienne sa belle-fille. » (Rire général.)

« Messieurs, ne vous semble-t-il pas, quand on lit ces conseils des censeurs, qui ne se traduisent pas seulement par des suppressions, mais souvent par des collaborations, — je l'établirai tout à l'heure, — que Montesquieu avait raison quand il disait à un censeur :

« Eh! Monsieur, laissez-moi! C'est mon livre que je veux faire, et non le vôtre! »

« Et je crois bien que ce vaudevilliste était avisé, dont parle quelque part Alexandre Dumas, qui avait pris pour habitude de placer en évidence, dans son manuscrit, les plaisanteries les plus douteuses, les mots les plus lestes, proie facilement offerte aux censeurs, afin que, lorsqu'ils auraient rayé tous ces mots, la pièce restât tout entière avec son sujet et sa situation.

« Messieurs, je ne voudrais pas, par ces très courts extraits, que j'aurais pu rendre plus longs, dire trop de mal de la censure française; elle est à la hauteur de la censure des autres pays; toutes se valent, c'est-à-dire qu'aucune ne vaut rien. »

C'est M. Berthelot, le nouveau ministre de l'Instruction publique, qui a très spirituellement et victorieusement répondu à M. Laguerre. En somme, la censure a été maintenue par 329 voix contre 163, sur 492 votants.

LES ANARCHISTES CHEZ EUX. — Un procès récent, où figurait un anarchiste du nom de Duval, condamné pour vol et pillage à main armée de l'hôtel de Mme Lemaire, la célèbre artiste peintre, a appelé l'attention sur l'organisation à Paris de l'anarchie et des anarchistes. Car, tout anarchistes qu'ils soient, les anarchistes sont cependant organisés! *Le Temps* a publié à ce sujet un

fort curieux article, où il a donné la liste des groupes anarchistes avec évaluation du nombre de leurs adhérents.

« Paris compte une vingtaine de groupes anarchistes : la Panthère des Batignolles, à laquelle Duval était affilié, et qui tenait ses réunions rue Legendre, 100, salle Renaud ; la Vengeance, qui se réunit rue de la Montagne-Sainte-Genève, salle Gaucher ; les Insurgés, le Drapeau rouge, les Parias, lesquels fusionnent assez fréquemment dans des réunions tenues en commun, 131, rue Saint-Martin, et 58, rue Réaumur ; l'Avant-Garde, qui se réunit 11, place d'Italie ; le Drapeau noir, qui s'assemble à Charonne ; la Hache, qui se réunit 30, rue des Couronnes ; la Varlope, composée de menuisiers, se réunissant rue Réaumur ; l'Aiguille, composée de tailleurs se rassemblant 2, rue Vivienne, salle Gaussard ; la Jeunesse révolutionnaire, qui a des ramifications dans les 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris ; le groupe anarchiste allemand, dont le siège est rue Keller ; les Antipatriotes, qui se réunissent dans un débit de vin de la rue Pigalle ; le Tocsin, dont le siège est 16, rue Saint-Victor ; la Sentinelle de Montmartre, qui occupe une salle du débit de l'Echelle de Jacob, au coin de la rue Berthe, dans le voisinage de l'un des escaliers qui conduisent au Sacré-Cœur ; les Misérables, qui se réunissent à Grenelle, salle Tessier, rue des Entrepreneurs ; la Lutte, le Combat, la Révolte, les Mécontents,

et enfin le groupe curieux des Antipropriétaires. qui n'exerce sa propagande par le fait qu'à l'approche du terme.

« La banlieue est représentée dans le concert anarchiste par les groupes de Montreuil, Vincennes, Saint-Mandé, Puteaux, Saint-Denis et le Cercle des anarchistes de Levallois-Perret, qui est assez important relativement aux autres. Il est assez difficile de fixer exactement le nombre d'adhérents de ces différents groupes. L'anarchiste est un être un peu insaisissable; nombre de groupes de Paris n'ont jamais réuni plus d'une quinzaine de jeunes gens; il est des groupes qui n'en ont compté que trois ou quatre. En évaluant à un millier pour Paris et à deux cents pour la banlieue l'effectif des forces anarchistes, on a des chances d'être fort au-dessus de la vérité. C'est surtout du parti anarchiste qu'on peut dire qu'il n'existe que par le bruit qu'il fait ou qu'on fait autour de lui. »

Ces groupes sont nettement divisés en deux catégories bien distinctes : les pacifiques et les violents, à vrai dire pas beaucoup plus terribles les uns que les autres. Leur force apparente provient surtout de la crainte qu'ils inspirent. Une quinzaine d'anarchistes savent dominer une assemblée tout entière parce qu'ils crient plus fort que les autres, et qu'ils ne reculent devant aucun moyen pour réduire leurs adversaires : expulsion de la tribune, chaises brisées et jetées à la tête, tables renversées, gaz



éteint, cris, hurlements, et tout ce qui s'ensuit. Finalement on entonne *la Marseillaise* de l'anarchie, et il est rare que ce refrain, qui se chante d'une manière spéciale, avec accompagnements de vociférations terribles, ne mette pas immédiatement en fuite les adversaires de l'anarchie :

J'ai des poignards, des faux, des piques,  
Des revolvers et des flingots  
Pour balayer toute la clique  
Des députés et des sergots.  
J'ai du pétrole et de la poudre,  
De la dynamite à foison  
Qui rivalise avec la foudre  
Pour écrabouiller vos maisons.  
Il ne manque dans ma boutique  
Que le tonnerre et les éclairs  
Pour watriner toute la clique  
Des exploiters de l'univers !

REFRAIN

Dynamitons tous les gavés  
De la sueur des affamés ;  
C'est bien au tour de la canaille  
De porter culotte à sa taille !

Dynamitons !

Plutôt que le rouge étendard  
Soit repris par le clan soudard,  
Nous ferons sauter à la ronde  
Toute la terre et tout le monde !

Dynamitons !

Donc l'anarchie n'est redoutable qu'à la surface.

D'ailleurs, elle passe rarement de la parole aux actes, et jusqu'à ce jour son action malfaisante ne s'est heureusement manifestée qu'entre les quatre murs des quelques salles des quartiers excentriques où elle parvient encore à trouver asile.

LES PETITS SALONS. — Presque en même temps se sont ouvertes les trois petites expositions de peinture qui, à cette époque de l'année, mettent en mouvement le public artistique et élégant. L'Exposition des Aquarellistes avait été inaugurée jusqu'à présent par une soirée d'invitation qui était un véritable écrasement. On n'y regardait rien, on en sortait avec des vêtements déchirés ou des membres froissés, mais on paraissait content tout de même ; on en parlait beaucoup, et la chose était lancée. Cette fois on a remplacé les invitations par un prix d'entrée de cinq francs ; aussi le public s'est-il montré moins empressé, et la séance d'ouverture a été des plus froides.

L'exposition est pourtant cette année plus intéressante que jamais, à cause des nouvelles recrues de la Société des Aquarellistes, ce qui n'a pas empêché d'ailleurs les anciens de rester égaux à eux-mêmes. On retrouve avec plaisir les jolis chats de Lambert, les éclatants cardinaux de Vibert, les fleurs et les fruits si brillants de Madeleine Lemaire, les troupiers si bien français de Detaille, les paysages magistraux de Français et

d'Harpignies. Et parmi les nouveaux il convient de signaler M. Boutet de Monvel, avec ses jolis dessins enfantins ; M. Béthune, qui voit peut-être Venise un peu trop en gris ; M. Maurice Courant, dont les marines sont très finement touchées ; M. de Cuvillon, au faire un peu trop figolé ; M. Jeannot, dont les aquarelles, d'une exécution bien sincère, sont pourtant un peu crues ; M. Pujol, qui fait si bien les architectures qu'on regrette qu'il les gâte parfois par des personnages. Le nouveau qui attire le plus l'attention, et qu'on discute le plus, est M. Besnard, qui, à côté de véritables morceaux de maître, a envoyé des barbouillages qui semblent être des défis jetés au public.

Entrons maintenant aux deux cercles rivaux, celui de la rue Volney et celui de la place Vendôme. Ce dernier avait d'ordinaire sur son concurrent une prééminence qui n'est pas aussi accentuée cette année. Dans les deux, c'est le portrait qui règne en maître, comme il règne aussi maintenant dans nos grands Salons annuels. On comprend, d'ailleurs, que les artistes se portent volontiers vers cette peinture, dont le placement est toujours certain, et qui ne demande pas de frais de costumes et de modèles.

De grands maîtres du genre, tels que Bonnat, Carolus-Duran, Élie Delaunay, Jules Lefebvre, ont fait des envois aux deux cercles ; mais les portraits nous ont paru plus remarquables à celui de la place Vendôme,

où les autres tableaux sont peut-être moins intéressants que rue Volney. En somme, on peut aller de l'un à l'autre et de l'autre à l'un, avec la certitude de n'avoir pas à se repentir de sa visite.

THÉÂTRES. — Le grand succès de *Francillon* appelait nécessairement la parodie ; on en annonce même plusieurs. La première s'est produite le 1<sup>er</sup> février, sur la scène du Palais-Royal, sous le titre de *Franc-Chignon*. Elle a pour auteurs MM. Busnach et Vanloo, qui ne se sont pas mis en grands frais d'imagination et nous ont servi une grosse plaisanterie mal digérée et mal tournée, en un mot bâclée à la diable. On n'a ri que du bout des lèvres, malgré les excellents interprètes, MM. Daubray, Calvin, et M<sup>mes</sup> Lavigne, Berthou et Descorval.

Comme compensation à cette piètre parodie, nous sommes heureux de citer une petite pièce, non jouée, de notre confrère Henri de Lapommeraye, intitulée *la Critique de « Francillon »*<sup>1</sup>. C'est un panégyrique de la pièce de Dumas, très finement brodé sur le canevas de *la Critique de « l'École des femmes »*. On se rappelle que M. de Lapommeraye avait déjà donné dans le même genre, en 1871, une *Critique de la « Visite de noces »*<sup>2</sup>.

— Le 6 février la Comédie-Française a donné en matinée, avec convocation de la critique, en première

---

1-2. Librairie des Bibliophiles.

représentation de reprise, *le Cercle ou la Soirée à la mode*, comédie en un acte, de Poinsinet, qui date du 7 septembre 1764 et qui n'avait pas été reprise depuis 1840. C'est une comédie à tiroirs, où les personnages se succèdent sans que rien rattache leur entrée en scène ou leur sortie à un point de départ et d'intrigue quelconques. La pièce n'a pas d'action proprement dite : chacun y discourt un peu à loisir, et il résulte de cette réunion de personnages divers, et de leurs caquetages répétés, un tableau assez animé des salons légers et futiles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ajoutez que Poinsinet avait représenté, dans sa pièce, plusieurs personnes très en vue et sur lesquelles le spectateur pouvait alors mettre un nom au passage. Ce genre d'intérêt fait absolument défaut aujourd'hui. La pièce, très littéraire, méritait cependant d'être exhumée ; quelques épisodes en sont particulièrement intéressants, tels que la scène du médecin, celle du poète qui, comme dans *le Monde où l'on s'ennuie* de Pailleron, veut lire une tragédie que personne ne veut entendre ; celle où l'abbé galant chante une romance, et enfin celle où le colonel se met au tambour et fait de la tapisserie.

Pour amuser aujourd'hui, ces scènes demandent à être vivement enlevées ; or, à la Comédie-Française, on les a jouées beaucoup trop lentement, nous dirons même trop solennellement, et la pièce, par suite, n'a pas eu la portée que lui aurait donnée une interprétation plus vive

et surtout mieux fondue. A citer cependant de Féraudy dans le médecin, Georges Berr dans le rôle de l'abbé, Truffier dans le personnage du poète importun et éconduit, M<sup>lle</sup> Pierson dans le rôle brillant d'Araminte, où elle est costumée à ravir, et surtout M<sup>lle</sup> Kalb, qui est en train de devenir la meilleure soubrette de la Comédie-Française.

La pièce de Poinciset a une histoire. Nous l'avons racontée avec développements dans une notice qui précède la réimpression du *Cercle* qui vient de paraître dans la collection des *Petits Chefs-d'œuvre* à la Librairie des bibliophiles, et nous y renvoyons nos lecteurs.

Le même jour reprise de *l'Anglais ou le Fou raisonnable*, pièce en un acte du comédien et auteur dramatique Patrat, et qui remonte à 1781. C'est une pièce à la fois comique et sentimentale, qui roule sur deux ou trois quiproquos assez amusants, et où Coquelin cadet montre un flegme britannique qu'il soutient jusqu'au bout avec la même mesure et le même succès.

On avait d'abord joué *On ne badine pas avec l'amour*, pour la prise de possession, par Le Bargy et M<sup>lle</sup> Barretta, des rôles de Perdican et de Camille, où ils succédaient à Delaunay et à M<sup>mes</sup> Favart, Croizette et Bartet. Vif succès des deux nouveaux interprètes, surtout pour Le Bargy qui a plus de poésie dans la voix et dans la tenue que sa si charmante partenaire, plus faite, ce nous semble, pour les personnages moins âpres du répertoire.

— Le Château-d'Eau a donné, le 9 février, un drame nouveau en cinq actes, *l'Absente*, de MM. Villemer et Segonzac. La pièce, peu intéressante et surtout mal conduite, n'a pas réussi, malgré le talent des interprètes, MM. Meillet, Gatinais, Dulong, etc.

— A la Renaissance, le 10, très bonne soirée avec *Ma Gouvernante*, comédie nouvelle en trois actes de M. Alex. Bisson, jouée par Saint-Germain, Delannoy, Galipaux, Raimond, et M<sup>mes</sup> Debay, Marie-Gillet, etc. On a beaucoup ri ; Saint-Germain surtout, dans un rôle de savant que la science a toujours éloigné de l'amour, — bien que marié, — a été d'une finesse et d'une cocasserie extraordinaires.

CONCERTS. — Après avoir donné à ses habitués une troisième audition du violoniste Joachim, dont le besoin ne se faisait peut-être pas sentir, Colonne leur a offert, le dimanche 6, un programme des mieux composés et des plus intéressants. Tout y a réussi, aussi bien la *Symphonie en sol mineur* de Mozart que le *Concerto en ut mineur* de Beethoven, dans lequel M. Duvernoy a montré un talent sobre et correct qui a charmé les amateurs. Le morceau capital était la grande scène religieuse de *Parsifal*, de Wagner. Cette musique, d'un sentiment juste et pénétrant, avec ses chœurs si ingénieusement alternés, a profondément remué l'assistance. Grand succès aussi pour les fragments de

*Sigurd*, et pour le *Mouvement perpétuel* de Paganini, que les violons ont enlevé magistralement.

— Il faut citer aussi parmi les plus beaux concerts de la saison la soirée musicale et littéraire que M. Pierre Véron donne chaque année à ses amis, et dans laquelle il réunit les premiers artistes de Paris. Faure, les de Reszké, M<sup>lles</sup> Krauss et Richard, Francis Planté, Mounet-Sully, M<sup>lles</sup> Bartet et Reichemberg, M<sup>lle</sup> Rosita Mauri, etc., s'étaient rendus à son appel. On comprend ce qu'a dû produire cet ensemble exceptionnel, qui a fait merveille au milieu des applaudissements frénétiques du tout-Paris artistique et littéraire.

VARIA. — *Un Portrait de Mme de Staël.* — Dans une étude publiée par M. Scherer sur les *Mémoires du duc de Broglie* le sénateur-écrivain est amené à parler de Goethe, de Schiller et de Wieland. Il rappelle que ce dernier fut mis en rapport avec M<sup>me</sup> de Staël, en 1803, pendant un séjour assez long qu'elle fit alors à Weimar, et il cite la lettre suivante, qui, pense-t-il, n'a jamais été traduite, et dans laquelle Wieland raconte au duc de Weimar l'impression que M<sup>me</sup> de Staël produisit sur lui :

Votre Altesse me demande quelle espèce de femme est, selon moi, M<sup>me</sup> de Staël. Ainsi posée, trois mots suffiraient pour répondre à la question, mais je vais la prendre dans le double sens qu'elle comporte et y répondre aussi franchement



que votre propre franchise m'en fait un devoir. J'ai vu cette dame presque tous les jours pendant les treize semaines qu'elle a passées ici (à Weimar) il y a quelques années, et j'ai par conséquent assez bien appris à la connaître et sous plusieurs côtés. C'est, à mon avis, l'être le plus extraordinaire qu'on ait jamais vu sur cette terre sous forme féminine. Par sa personne et par ses deux romans, elle prouve, contre Rousseau et contre tous les contradicteurs, qu'une femme peut avoir du génie. Quel est, dans toute l'Europe, l'homme qui aurait pu écrire sa *Delphine*? Et comme elle écrit, elle parle; n'était l'inexprimable rapidité avec laquelle elle s'exprime, et qui fait qu'un pauvre Allemand, quelque attention qu'il prête, perd au moins un quart de sa conversation, on voudrait l'entendre toute la journée. Toutes les forces de son intelligence sont continuellement en action, et avec une incroyable vivacité, et elles ont reçu une haute culture. Elle n'est rien moins que belle; à l'exception de ses yeux, une femme qui aurait de pareils traits et une pareille tournure pourrait parfaitement passer pour une vachère suisse, et cependant il y a, répandue sur cette grosse créature, une certaine grâce française qui ne manque guère son effet. Comme elle a autant de feu et d'énergie passionnée que d'esprit et d'intelligence, et comme elle a en outre une voix très agréable, il est des moments dans la conversation où elle devient ravissante. Si l'heure de la poste ne me forçait pas d'abrégé, je pourrais ajouter beaucoup encore à cette esquisse du portrait de cette enchanteuse, de cette Circé, mais je me résumerai en disant que je suis persuadé qu'elle a voulu se peindre elle-même dans la personne de Corinne, et qu'elle n'a rien eu à ajouter, si ce n'est la beauté et le talent musical, deux choses qui lui manquent incontestablement.

Voilà pour l'un des côtés de la question qui m'a été posée. Mais Votre Altesse a-t-elle voulu savoir si cette femme est à mon goût? Eh bien, non, et, pour tout dire en deux

mots, elle forme l'antipode absolu de mon idéal de la femme avec laquelle on voudrait vivre éternellement. Dieu me garde d'une fille, d'une sœur, d'une petite-fille ou d'une arrière-petite-fille, qui ressemblerait à cette dame, en dépit de tout son esprit et de tout son énorme talent !

Quelque beauté et quelque charme qu'il puisse se rencontrer dans ses deux romans, il n'est pas une femme qui puisse ou doive les lire avant quarante ans, et pas une demoiselle avant quatre-vingts.

Ce jugement final, ajoute Scherer, prend quelque chose de comique chez l'auteur d'*Agathon* et d'*Oberon*.

*Les Vivacités du langage.* — Il vient de paraître, sous ce titre, un petit volume anonyme que son auteur appelle en même temps *la Langue verte politique*, et dans lequel il a réuni, sous forme de glossaire, la liste des aménités, gracieusetés, gentillesse, etc., qui sont échangées chaque jour dans la presse parisienne entre les divers journalistes de tous les camps. Ces « vivacités », qui passent inaperçues à la lecture quotidienne, apparaissent énormes et monstrueuses quand elles sont extraites, puis réunies en un seul recueil. Et ce petit livre est impartial ; il cite aussi bien les écarts et les exagérations de plume de Saint-Genest que ceux de Rochefort et de Cassagnac. C'est là son mérite et son intérêt. Car, remarquez que *la Gazette de France*, en matière de polémique politique, n'est ni mieux élevée, ni plus polie que *l'Intransigeant* ou *le Cri du Peuple*.

L'auteur relève également les gracieusetés échangées à la Chambre comme au Sénat entre nos honorables; et ce ne sont pas les moins piquantes ni les moins curieuses. Il y a surtout une séance du congrès tenu à Versailles en août 1884, où le rapporteur, M. Gerville-Réache, eut à subir une série redoublée d'épithètes qui remplissent une page du volume à elles seules. Pendant ce même congrès il y eut échange, entre la majorité et la minorité, d'adjectifs qui sembleraient invraisemblables, si l'auteur ne signalait ses sources authentiques de renseignements. Tout cela est classé dans le volume au mot *Parlementarisme*.

L'auteur de ce travail documentaire, qui a dû faire bien des recherches pour être aussi complet, ne nous en voudra pas si nous dévoilons son anonyme. Il se nomme Pierre Delcourt, et il a donné, soit sous son nom, soit sous les pseudonymes de *Paul Didier*, *James Bell*, *Pierre Koff* et *Hector Villette*, des nouvelles, des chroniques et des romans. Il est né en 1852.

*La Salade japonaise.* — Il faut conserver à la postérité la recette précise de cette merveilleuse salade que le grand succès de *Francillon* met en ce moment à la mode :

ANNETTE.

Vous faites cuire des pommes de terre dans du bouillon, vous les coupez en tranches comme pour une salade ordinaire,

et, pendant qu'elles sont encore tièdes, vous les assaisonnez de sel, poivre, très bonne huile d'olive à goût de fruit, vinaigre.

HENRI.

A l'estragon ?

ANNETTE.

L'Orléans vaut mieux, mais c'est sans grande importance ; l'important, c'est un demi-verre de vin blanc, château-yquem si c'est possible. Beaucoup de fines herbes hachées menu, menu. Faites cuire en même temps, au court-bouillon, de très grosses moules avec une branche de céleri ; faites-les bien égoutter et ajoutez-les aux pommes de terre déjà assaisonnées. Retournez le tout légèrement.

THÉRÈSE.

Moins de moules que de pommes de terre ?

ANNETTE.

Un tiers de moins. Il faut qu'on sente peu à peu la moule ; il ne faut ni qu'on la prévoie ni qu'elle s'impose... Quand la salade est terminée, remuée légèrement, vous la couvrez de rondelles de truffes, une vraie calotte de savant, et cuites au vin de Champagne. Tout cela, deux heures avant le dîner, pour que cette salade soit bien froide quand on la servira.

HENRI.

On pourrait entourer le saladier de glace.

ANNETTE.

Non, non, non. Il ne faut pas la brusquer ; elle est très délicate, et tous ses arômes ont besoin de se combiner tranquillement.

*Le Pigeon Coquelin.* — L'ex-grand comédien de la rue de Richelieu regretterait-il déjà d'avoir quitté le bercail où il était tant adulé et tant choyé par le public ? On

le croirait presque après avoir lu le petit discours prononcé par lui, il y a quelques jours, à Marseille, dans un banquet que lui offrait une société de jeunes amateurs. En voici le passage caractéristique :

Je vous remercie, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait et de l'illusion qu'il m'a jetée un moment, qu'appelé à présider cette réunion du Jeune Théâtre-Français j'étais revenu à la fois à la jeunesse... et au Théâtre-Français. On ne quitte pas l'un et l'autre sans bien des regrets, Messieurs, et c'est une minute heureuse, la minute qui les rappelle!... Mais il faut que je me réveille et que je prenne mon parti, au moins de la jeunesse, hélas! que même ce beau et joyeux pays du Midi ne peut me rendre! Je ne suis plus, comme l'a dit mon frère la veille de mon départ, qu'un pigeon d'âge mûr qui voyage en lointain pays, hors du cher colombier natal.

Qui empêche le pigeon voyageur, le pigeon Coque-  
lin, d'imiter celui de la fable, qui a eu, lui, au moins le bon esprit de ne pas persévérer jusqu'au bout dans son erreur?

*Lettre inédite de Henri Regnault.* — C'est en Afrique que ce célèbre peintre, qui devait mourir de la guerre de 1870, en apprit la première nouvelle. Il était encore à Tanger au mois d'août de l'année terrible, et c'est de cette ville qu'il écrivit à son père la lettre, à la fois si désolée et si patriotique, que nous reproduisons ici, et qui est l'une des dernières qu'il ait adressées à sa famille :

Tanger, 12 août 1870.

Quelle série de fausses nouvelles désolantes nous recevons ici par Londres, Lisbonne, Madrid ! Elles sont démenties le lendemain, confirmées le surlendemain. Que croire ? Quel ennui d'être si loin dans de pareils moments !

Nous n'avons guère le cœur à peindre ; on attend chaque bateau de Gibraltar, on se jette sur les journaux, sur les lettres, on court à la légation, croyant apprendre une nouvelle. On consulte les cartes, on discute les probabilités de marches stratégiques, on confronte les différentes sortes de dépêches. Bref, nous sommes bien agités.

Laisse donc Eugène aller à son poste. Je voudrais bien y être aussi, moi ! et si les choses vont mal, je n'y serai pas le dernier ! Un être inutile à son pays ne doit plus se rencontrer en France sous aucun toit. Il est du devoir de tous de marcher et de soutenir honorablement son titre de Français, qui ne doit pas devenir synonyme d'égoïsme, de lâcheté, de mollesse.

Je serai très heureux de savoir Eugène au camp... au feu, s'il le faut.

En somme, on en revient ! Toute tête en ligne n'est pas abattue. Il faut avoir foi dans son étoile ou dans tout ce que tu voudras.

J'attends par le prochain *Spahi* nos engins de peintre. Nous les laisserons peut-être reposer pendant que nous en emploierons d'autres tout nouveaux pour nous. La brosse et la palette nous sembleront plus légères au retour...

Adieu, cher père, à bientôt peut-être...

---

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Sur le boulevard, un aboyeur à la voix métallique :

« Demandez les derniers billets de la Loterie métropolitaine ! Tirage demain... Nos pronostics ! »

(*Gaulois.*)

~~~~~

Une jeune femme, qui a prié un monsieur de l'aider à traverser le boulevard, lui fait en chemin les propositions les plus hospitalières.

Quand ils sont arrivés sur le trottoir, le monsieur salue poliment, et se retire en disant : « Madame, vous êtes chez vous. »

(*Figaro.*)

~~~~~

Devant la vitrine d'un joaillier :

« Vois donc, ma chère, quels superbes pendants, là-bas, tout au fond ! »

— Des pendants, cher ami !... Je suis tout oreilles !... »

(*Gil Blas.*)

~~~~~

Conseil d'un banquier à son fils :

« Mon ami, méfie-toi toujours, et surtout des gens qui t'inspireront confiance. »

~~~~~

Jolie définition de la médecine homœopathique :

Le protestantisme en médecine.

~~~~~

Au restaurant :

« Comment ! vous me comptez ce pigeon onze francs ?  
— C'est, Monsieur, qu'il était apprivoisé. »

~~~~~  
Dans un salon :

« On dit que la petite comtesse de X... est une veuve inconsolable.

— Oui, comme le bois vert, qui pleure d'un côté et brûle de l'autre. »  
(*Gil Blas.*)

~~~~~  
Entre Don Juans :

« Ainsi tu es convaincu qu'il faut battre les femmes pour s'en faire aimer ?

— Sans doute ; mais il ne faut pas frapper trop fort, parce qu'alors on ne peut plus s'en débarrasser. »

~~~~~  
Chez M<sup>me</sup> Cardinal :

« Vous prétendez, chère Madame, qu'il vaut mieux avoir des filles que des garçons ?

— Absolument... Les filles se tirent toujours d'affaire ! »  
(*Voltaire.*)

~~~~~  
Note d'album de Paul Courty, du *Charivari* :

« Il faut fréquenter un peu les autres hommes, ne fût-ce que pour mieux s'estimer soi-même. »

---



PETITE GAZETTE. — On vient de publier le relevé officiel du recensement général et total des habitants actuels de la France. Il se décompose ainsi :

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Français . . . . .  | 37,103,689 |
| Étrangers . . . . . | 1,115,214  |
|                     | <hr/>      |
|                     | 38,218,903 |

Dans ce chiffre ne sont pas compris les étrangers ne résidant que temporairement en France.

NÉCROLOGIE. — 27 janvier. La princesse d'Essling, fille du général Belle qui mourut pendant l'expédition de Saint-Domingue. Elle avait été grande maîtresse de la maison de l'ex-impératrice Eugénie. Elle avait eu, de son mariage avec le fils aîné du maréchal Masséna, un fils, le duc de Rivoli, qui a été élu député des Alpes-Maritimes sous l'empire, et une fille, qui a épousé M. le vicomte Gustave Reille, ancien député, vice-président de la Compagnie de l'Est.

— 27. L'ancien directeur du théâtre des Nations, Hilarion Ballande. D'abord acteur, Ballande avait débuté à la Comédie-Française, le 2 juillet 1846, dans le rôle d'Hamlet de la tragédie de Shakespeare, traduction de Ducis. Il ne resta aux Français qu'une dizaine d'années. Il a dirigé depuis le théâtre Déjazet qu'il avait baptisé Troisième Théâtre-Français, et le théâtre des Nations.

C'est Ballande qui a été l'initiateur des matinées dramatiques dominicales. Il les avait conçues et réalisées dans un esprit exclusivement littéraire, faisant précéder d'une conférence par un professeur érudit chaque représentation des pièces classiques qui composaient surtout son répertoire. Depuis, les matinées ont eu lieu partout et ont perdu leur premier caractère d'enseignement pratique. Ballande avait environ soixante-six ans.

— 1<sup>er</sup> février. M. Duportal, député de la Haute-Garonne, né en 1814. Il avait d'abord été longtemps journaliste. Dé-

porté en 1852, il obtint sa grâce du Président de la République au moyen d'une lettre de soumission respectueuse dont ses adversaires devaient plus tard se faire une arme contre lui. Préfet de la Haute-Garonne en 1870, il ne fut élu député qu'en 1876.

— 3. M. Raige-Delorme, bibliothécaire honoraire de la Faculté de médecine de Paris, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Attaché pendant quarante ans, comme sous-bibliothécaire ou comme bibliothécaire en chef, à la Faculté de médecine de Paris, M. Raige-Delorme a collaboré aux *Archives générales de médecine*, dont il fut l'un des fondateurs, et au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, dont il partagea dès le début la direction avec Dechambre.

— 6. M. Feuillet de Conches, ancien directeur du protocole au Ministère des affaires étrangères et introducteur des ambassadeurs. Il avait soixante ans de services quand il prit sa retraite en 1874. Il était né en 1798. On lui doit de nombreux ouvrages d'érudition. Il laisse un cabinet d'autographes, de tableaux et de miniatures qui était depuis longtemps célèbre dans le monde de l'art et de la curiosité.

— 9. Jules Béclard, doyen et professeur de physiologie de la Faculté de médecine de Paris. C'était un savant de premier ordre. Il appartenait à l'Académie de médecine depuis 1862 et avait soixante-huit ans.

11. — M. Raoul Duval, député de l'Eure, est mort à Cannes, à l'âge de cinquante-quatre ans. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce regrettable événement.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 4 — 28 FÉVRIER 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — M. Raoul Duval. — La Tour Eiffel. — Lettre de M. Sardou. — *Le Cavalier Miserey* et ses suites. — L'Académie en épitaphes. — Les Poètes du *Chat noir*. — Théâtres : Menus-Plaisirs, Bouffes, Cluny, Odéon, Variétés, Théâtre de Paris, Palais-Royal, Gaité, Beaumarchais, Conservatoire.

*Varia* : La Pudeur de M. Guizot. — Spectacle à crédit. — Michelet historien. — La Rosette de Victor Hugo. — Dimanches et Fêtes. — Les Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

---

12 février.

LA QUINZAINE. — La mort imprévue de Raoul Duval a produit partout une grande sensation. Cet orateur si distingué, ce patriote si désintéressé et si sincère, avait forcé l'estime et le respect de tous les partis. Le président de la Chambre, M. Charles Floquet, a traduit, en quelques mots très heureusement inspirés, ce sentiment unanime dans la courte allocution qu'il a prononcée

pour annoncer la mort du regretté député de l'Eure. Il a lu d'abord à la Chambre le billet désespéré par lequel l'ancien premier président Raoul Duval lui annonçait la mort de son fils :

Mon fils est mort ! Je ne puis rien dire de plus, et je voudrais mourir aussi.

Avec respect,

RAOUL DUVAL.

Parlant ensuite du défunt, M. Floquet a tracé en trois mots le caractère de Raoul Duval comme homme politique : il était, a-t-il dit, un des membres de la Chambre « les plus vivants, les plus puissants, les plus utiles ».

La biographie de M. Raoul Duval, a-t-il continué, n'est pas à faire ici. Son action parlementaire a eu assez d'éclat, sa vie politique a été assez lumineuse pour qu'elle reste dans nos mémoires sans le secours des apologies funèbres. Il a honoré la tribune française par une éloquence toute moderne, pleine de faits, de science, de mouvement. Il parlait comme il agissait, avec clarté. Il était, avec une ardente bonne foi, de son opinion qu'il ne consentait pas à soumettre aux mots d'ordre ni au contrôle des groupes et des coteries. Il n'avait peut-être pas de parti, mais il était estimé à sa valeur par les hommes sincères de tous les partis. La mort de Raoul Duval est particulièrement douloureuse à l'heure que nous traversons. Son rôle ne pouvait que grandir dans ce moment où l'apaisement doit être la première loi de notre politique. Raoul Duval était un de ces penseurs principalement préoccupés de l'étude des grandes questions économiques dont la solution exige

la longue paix entre les nations. (Applaudissements.) Et Raoul Duval était un patriote qui avait tout sacrifié pour servir la France au moment du danger et qui ne lui aurait jamais donné que des conseils conformes à l'honneur et à la sécurité d'un grand peuple.

On ne fait pas l'éloge de pareils hommes, on se souvient d'eux. (Double salve d'applaudissements. — Longue sensation.)

14 février.

— Il n'est bruit que d'une protestation d'un certain nombre d'artistes et de littérateurs contre la construction et surtout contre le maintien définitif de la fameuse tour, dite Tour Eiffel, et déjà baptisée Tour de Babel, qui doit s'élever devant le Champ de Mars, à l'occasion de l'Exposition universelle. Voici les noms des protestataires : E. Meissonier, Ch. Gounod, Charles Garnier, Robert Fleury, Victorien Sardou, Édouard Pailleron, H. Gérôme, L. Bonnat, W. Bouguereau, Jean Gigoux, G. Boulanger, J.-E. Lenepveu, Eug. Guillaume, A. Wolff, Ch. Questel, A. Dumas, François Coppée, Lecomte de Lisle, Daumet, Français, Sully - Prudhomme, Élie Delaunay, E. Vaudremer, E. Bertrand, G.-J. Thomas, François, Henriquel, A. Lenoir, G. Jacquet, Goubie, E. Duez, de Saint-Marceaux, G. Courtois, P.-A.-J. Dagnan - Bouveret, J. Wencker, L. Doucet, Guy de Maupassant, Henri Amic, Ch. Grandmougin, François Bournaud, Ch. Baude, Jules Lefebvre, A.

Mercié, Cheviron, Albert Jullien, André Legrand, Limbo, etc., etc.

Comme on voit, ce ne sont pas les premiers venus, et l'Institut se trouve largement représenté dans cette liste nombreuse.

Cette protestation a donné lieu d'abord à une réponse de M. Eiffel lui-même, qui constate assez justement, en relevant les deux points visés, que les protestataires arrivent trop tard — ou trop tôt. En effet, dans le premier cas, — protestation contre l'élévation de la tour, — à quoi bon récriminer aujourd'hui, puisque, après longues discussions, l'élévation de la tour a été décidée, que les traités sont signés, et que même les travaux sont commencés. Il y a plus de six mois au moins qu'à ce point de vue la protestation aurait pu se produire utilement. Quand au second point, — son maintien définitif, — les protestataires sont en avance. A quoi bon discuter dès aujourd'hui si on laissera subsister, oui ou non, la tour dans trois années d'ici? La protestation est donc prématurée dans ce second cas.

A la rescousse de M. Eiffel, défendant naturellement sa tour, est venu le ministre du commerce lui-même, M. Edouard Lockroy, directeur général de l'Exposition. Il a adressé à M. Alphand, directeur général des travaux, à propos de la protestation, une lettre qui est un chef-d'œuvre d'ironie, et où perce à toutes les lignes l'esprit spécial de M. Lockroy, qui a été jadis, comme

chacun sait, un amusant et fécond chroniqueur. Le ministre relève d'abord dans sa lettre, qui n'a rien du style officiel ou ministériel, le fait contradictoire suivant : au nombre des protestataires figure M. Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, qui a accepté précisément de faire partie de la commission de la tour, et qui semblait ainsi d'abord l'avoir approuvée.

Et il continue sur le ton suivant sa réponse à la protestation dont il cite, pour les critiquer, les passages les plus saillants :

Cette protestation est bien dure pour vous, Monsieur le directeur des travaux. Elle ne l'est pas moins pour moi. Paris « *frémissant encore du génie de tant de siècles* », dit-elle, et qui « *est une floraison auguste de pierres parmi lesquelles resplendit l'âme de la France* », serait « *déshonoré* » si on élevait une tour dont « *la commerciale Amérique* » ne voudrait pas. « *Cette main barbare* », ajoute-t-elle dans le langage vivant et coloré qu'elle emploie, gâtera le « *Paris des gothiques sublimes* », le Paris des Goujon, des Pilon, des Barye et des Rude.

Ce dernier passage vous frappera sans doute autant qu'il m'a frappé, car « l'art et l'histoire français », comme dit la protestation, ne m'avaient point appris encore que les Pilon, les Barye ou même les Rude fussent des gothiques sublimes. Mais quand des artistes compétents affirment un fait de cette nature, nous n'avons qu'à nous incliner. Si d'ailleurs vous désiriez vous édifier sur ce point, vous pourriez vous renseigner auprès de M. Charles Garnier dont « *l'indignation* » a dû rafraîchir la mémoire. Je l'ai nommé, il y a trois semaines, architecte-conseil de l'Exposition.

Ne vous laissez donc pas impressionner par la forme, qui est belle, et voyez les faits. La protestation manque d'à-propos. Vous ferez remarquer aux signataires qui vous l'apporteront que la construction de la tour est décidée depuis un an et que le chantier est ouvert depuis un mois. On pouvait protester en temps utile : on ne l'a pas fait, et « l'indignation qui honore » a le tort d'éclater trop tard.

J'en suis profondément peiné. Ce n'est pas que je craigne pour Paris. Notre-Dame restera Notre-Dame et l'Arc-de-triomphe restera l'Arc-de-triomphe. Mais j'aurais pu sauver la seule partie de la grande ville qui fût sérieusement menacée : cet incomparable carré de sable qu'on appelle le Champ-de-Mars, si indigne d'inspirer les poètes et de séduire les paysagistes.

Vous pouvez exprimer ce regret à ces messieurs. Ne leur dites pas qu'il est pénible de ne voir à l'avance attaquer l'Exposition universelle que par ceux qui devraient la défendre ; qu'une protestation signée de noms si illustres aura du retentissement dans toute l'Europe et risquera de fournir un prétexte à certains étrangers pour ne point participer à nos fêtes ; qu'il est mauvais de chercher à ridiculiser une œuvre pacifique à laquelle la France s'attache avec d'autant plus d'ardeur à l'heure présente qu'elle se voit plus injustement suspectée au dehors. De si mesquines considérations touchent un ministre : elles n'auraient point de valeur pour des esprits élevés que préoccupent avant tout les intérêts de l'art et l'amour du beau.

Ce que je vous prie de faire, c'est de recevoir la protestation et de la garder. Elle devra figurer dans les vitrines de l'Exposition. Une si belle et si noble prose signée de noms connus dans le monde entier ne pourra manquer d'attirer la foule et, peut-être, de l'étonner.

*Signé* : ÉD. LOCKROY.

Le lendemain, lettre de Charles Garnier pour expli-



quer comment, étant membre de la commission de a tour, il a pu protester néanmoins contre son érection. Il semble dire, dans cette lettre, un peu embarrassée, que, s'il a approuvé la tour à un point de vue, celui de la curiosité, il la condamne à un autre point de vue, en sa qualité d'artiste. — Finalement, on construira la tour, et l'on est même déjà en train de la construire.

En somme, tout le monde semble avoir quelque peu raison en cette affaire : la tour sera un gros et haut monument d'où l'on aura une vue étendue et merveilleuse, quand il ne fera pas de brouillard ; mais, comme œuvre artistique, n'en parlons pas ! C'est seulement ce dernier côté de la question que les protestataires avaient voulu envisager. Leur seul tort, c'est de l'avoir fait trop tard.

— M. Sardou vient de nous adresser la lettre suivante, en réponse à celle que nous avons publiée, dans notre dernier numéro, au sujet des comédies de cet éminent écrivain qui ne se trouvent pas en librairie :

Paris, le 22 février 1887.

Mon cher d'Heylli,

On s'étonne « qu'étant académicien », je ne publie pas les pièces que j'ai fait jouer dans ces dernières années. C'est que je n'ai pas d'autres moyens que celui-là de les soustraire à la piraterie étrangère. Les conventions internationales qui protègent nos droits sont trop insuffisantes. Je publierai d'ailleurs ces brochures prochainement, et dès que les délais fixés par mes traités étrangers seront expirés.

Votre correspondant va m'objecter que ce souci mesquin des recettes extérieures ne devrait pas être mis en balance avec la préoccupation toute littéraire de faire imprimer mes œuvres. Il en parle bien à son aise, et je voudrais qu'il me fût permis d'être aussi prodigue que lui de mes droits d'auteur, dont je vis.

Je lui ferai remarquer, du reste, que Molière, — une autorité, — m'a donné l'exemple de ne publier certaines de ses comédies que longtemps après leur apparition. Et ce n'est pas cette raison-là qui lui a fermé les portes de l'Académie.

Que si l'on s'étonne de me voir le seul, à peu près, à agir de la sorte, mes plus illustres confrères n'imitant pas mon exemple, je me bornerai à répondre qu'ils agissent à leur guise, et qu'ils n'ont peut-être pas les mêmes raisons que moi pour faire comme je fais.

Si je pouvais croire que l'ardente envie de lire mes pièces a seule dicté la lettre que vous insérez, et dont la péroraison ne laisse pas d'être un peu acide, je n'aurais qu'à me féliciter du désir exprimé avec tant de véhémence et à remercier cet appréciateur inconnu qui veut bien m'accorder la qualité d'auteur *ingénieux*. Mais j'ai peur que sa démarche n'ait pour but de me décocher un trait malin, en donnant à entendre que je fais fi moi-même de mes propres œuvres. Il se trompe bien ! Personne ne les apprécie autant que moi ; et vous n'aurez pas de peine à le croire.

Mille amitiés,

V. SARDOU.

Nous n'avons publié la lettre de notre correspondant que parce qu'elle soulevait une question littéraire intéressante, et non pour le trait « acide » final qu'y relève l'auteur de tant d'œuvres tour à tour si fines, si spirituelles et souvent si puissantes. Notre ami Sardou sait

d'ailleurs, depuis longtemps, en quelle haute estime nous tenons son immense talent, et quelle affectueuse sympathie nous avons toujours éprouvée pour sa personne.

24 février.

— On fait grand bruit autour d'un roman nouveau, *le Cavalier Miserey*, œuvre de M. Abel Hermant, ancien élève de l'École normale, et qui a fait son volontariat au 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, à Rouen, en 1884. Or, dans ce roman, l'ancien volontaire raconte tout ce qu'il a observé pendant son passage au régiment; il y fait figurer ses officiers sous des noms d'emprunt, mais de manière à ce qu'ils soient parfaitement reconnaissables, et il entre même dans des détails de leur vie intime... trop intimes, dit-on. Là-dessus fureur des officiers du 12<sup>e</sup> chasseurs et du colonel qui commande ce régiment. Ce dernier met le livre à l'index; le déclare digne d'être brûlé « sur un fumier », dans un ordre du jour qui a déjà fait tout le tour de la presse, et où il va jusqu'à traiter l'auteur « d'infect drôle ».

Le propos est à coup sûr excessif. Aussi tous les journaux ont-ils pris fait et cause pour le romancier, outragé, contre le colonel qui se prétend également outragé, en même temps que son régiment.

Il nous semble que, pour être bon juge dans cette affaire, il faudrait savoir tout d'abord si l'auteur du

*Cavalier Miserey* a bien gardé, dans son livre, toute la mesure voulue à l'égard de ses anciens officiers, et si les portraits qu'il en a tracés, et les faits auxquels il les mêle, ne dépassent pas eux-mêmes la limite des indiscretions permises à un romancier. Le propos du colonel n'en serait pas moins regrettable, mais nous croyons qu'il s'en trouverait atténué. La question vient, d'ailleurs, d'être portée par une lettre de notre confrère Hermant devant le ministre de la guerre, et nous ferons connaître la solution qui interviendra.

L'ACADÉMIE EN ÉPITAPHES. — Des épitaphes à des immortels, c'est un peu bien osé. Et pourtant le spirituel rédacteur du *Voltaire* qui signe « Quiça » a eu l'audace d'en faire une en distique pour chacun des Quarante. A côté du nom de l'illustre se trouve la date de son élection, qui figure ainsi la date de sa mort.

Ces épitaphes sont plus ou moins bien réussies, mais nous croyons devoir les donner toutes, laissant au lecteur le soin de faire son choix.

DÉSIRÉ NISARD. — 1850.

Nisard au Ciel s'est retiré ;  
C'était le moment Désiré.

LEGOUVÉ. — 1855.

Ici dort Legouvé qui, jusqu'au bout prospère,  
Fit l'histoire du sexe auquel il dut son père.

ÉMILE AUGIER. — 1857.

C'est en vain qu'au théâtre Augier mit dans le mille;  
Assez loin de Molière on mit Augier Émile.

LE DUC DE BROGLIE. — 1857.

Ci-gît sans s'agiter le brouillon duc de Broglie,  
Et c'est dans les filets éternels qu'il s'embroglie.

OCTAVE FEUILLET. — 1862.

Femmes, ne pleurez point sur Octave Feuillet;  
L'écrivain ne meurt pas qui vous laisse un feuillet.

CAMILLE DOUCET. — 1865.

Doucet envers la mort, doucet, toujours doucet,  
Doucètement ici dort Camille Doucet.

CUVILLIER-FLEURY. — 1866.

Hélas ! c'est Cuvillier-Fleury  
Desséché sans avoir fleuri !

ÉMILE OLLIVIER. — 1870.

C'est ici qu'Ollivier a, perdant tout orgueil,  
Fermé sa bouche d'or et clos son mauvais œil !

X. MARMIER. — 1870.

Ah ! qu'il allait bien à Marmier  
L'habit à feuilles de palmier !

LE DUC D'AUMALE. — 1871.

C'est ici que le duc d'Aumale  
A pour toujours bouclé sa malle.

CAMILLE ROUSSET. — 1871.

Pourquoi l'Académie avait élu Rousset ?

On ne sait.

VIEL-CASTEL (Le baron de). — 1873.

Comme un pâle et très vieux pastel,  
Tu t'es effacé, Viel-Castel !

MÉZIÈRES. — 1874.

Étant natif de Metz, tout proche de Mézières,  
L'Académie — elle est française — prit Mézières !

ALEXANDRE DUMAS FILS. — 1874.

Il n'a pas fallu moins pour faire un immortel  
Que le Père prodigue et le Fils naturel.

CARO. — 1874.

*Et verbum factum est caro.*

Ainsi fut fait l'amant de nos âmes, Caro.

JOHN LEMOINNE. — 1875.

Dans le frac vert un jour est entré John Lemoinne;  
Ni frac ni froc ne font le moine.

JULES SIMON. — 1875.

Ci-gît Jules Simon, par le Ciel trop doué;  
Un peu moins comédien, quel rôle il eût joué !

BOISSIER. — 1876.

Boissier, professeur, beau diseur,  
Plus goûté comme confiseur.

VICTORIEN SARDOU. — 1877.

Sardou victorieux, Sardou Victorien,  
Égal à Scribe, auteur dont il ne reste rien !

ERNEST RENAN. — 1878.

Le docteur idéal, le célèbre Renan,  
Lequel prit le bon Dieu pour sujet de roman.

H. TAINE. — 1878.

La Révolution fut son Croquemitaine ;  
Sa terreur a dévoré Taine.

LE DUC D'AUDIFFRET-PASQUIER. — 1878.

A d'Audiffret-Pasquier un souvenir s'agrafe :  
Seul, de l'Académie, il accrut l'orthographe <sup>1</sup>.

E. LABICHE. — 1880.

Mort d'un pavé : Sarcey dans une même niche  
Avait mis Molière et Labiche !

MAXIME DU CAMP. — 1880.

Poète et voyageur, et de loin revenu,  
Il découvrit Paris, pour en être connu.

ROUSSE. — 1880.

Ici se trouve maître Rousse  
Qu'on ne trouve pas dans Larousse.

SULLY PRUDHOMME. — 1880.

Sur la tombe où Sully Prudhomme est remisé,  
On distingue... un vase brisé !

PASTEUR. — 1881.

Pasteur, l'étonnement des âges où nous sommes ;  
Il prit la rage aux chiens pour la donner aux hommes.

V. CHERBULIEZ. — 1881.

Ils étaient deux en un, beaucoup plus que liés ;  
Mais à la fin Valbert endormit Cherbuliez.

---

1. On sait, — au moins c'est la légende, — que l'honorable orateur, en posant sa candidature à l'Académie française, avait écrit : *accadémie* avec deux *c*.

PERRAUD, *évêque d'Autun*. — 1882.

On manquait d'un évêque, et, comme il en faut un,  
On nomma l'évêque d'Autun.

E. PAILLERON. — 1882.

Bienheureux Pailleron ! Toi, tu sors de la vie,  
Quand pour nous dure encor le Monde où l'on s'ennuie.

DE MAZADE. — 1882.

Mazade pour toujours échappe à notre vue ;  
Il avait commencé déjà dans la Revue.

FRANÇOIS COPPÉE. — 1884.

Coppée, un Parisien poète, — rien d'Homère,  
Naturel cependant et touchant... chez Lemerre.

FERDINAND DE LESSEPS. — 1884.

Honneur au grand Français que le monde acclama !  
Il nous a fait Suez avec son Panama.

VICTOR DURUY. — 1884.

Un jour il fut ministre et l'on vantait Duruy ;  
Il n'est plus rien : qui pense à lui ?

BERTRAND. — 1884.

L'X final désormais est connu de Bertrand.  
Quand il était petit, il était déjà grand.

LUDOVIC HALÉVY. — 1884.

O douleur ! Ludovic à Meilhac est ravi.  
Son ombre seule fait froufrou... Pauvre Halévy !

GRÉARD. — 1886.

Un jour, comme ils jouaient à leur Colin-Maillard,  
Les Immortels avaient nommé monsieur Gréard !

LÉON SAY. — 1886.

Voix d'argent, bouche ronde, en finances artiste,  
Léon pour précurseur avait eu Jean-Baptiste.



LECONTE DE LISLE. — 1886.

Zeus, Norne, Baghavat, panthère, crocodile,  
Tigres et dieux, pleurez sur Leconte de Lisle !

ÉDOUARD HERVÉ. — 1886.

Du roi mis en réserve appui très réservé,  
Un vrai conservateur de Bourbon fut Hervé.

LES POÈTES DU « CHAT NOIR ». — Notre confrère René Martin a publié récemment dans *le Figaro* une étude bien curieuse sur le fameux cabaret du *Chat noir* et sur l'intérieur et les habitudes de cet extraordinaire lieu de distractions et de plaisirs. On sait qu'il appartient au tavernier-poète Rodolphe Salis, qui fait marcher de pair, l'un aidant l'autre, le *Chat noir* cabaret et le *Chat noir* journal. Il se donne là des soirées où se réunissent les musiciens et les poètes les plus étranges et les plus abracadabrants.

L'un des héros du lieu est Jules Jouy, « un petit grassouillet, avec une tête abrupte et cahoteuse, le regard fixe, vague, pétillant, bizarre, un embroussaillement de cheveux, une moustache en virgule et un sourire qui persiste dans le sérieux. Rien en lui ne dénote une extravagante gaieté, et pourtant, dès qu'il ouvre la bouche, la salle éclate et se tord ». Un de ses chefs-d'œuvre est *le Rêve du paysan*, qui se chante sur un joli et mélancolique air de romance à la Pierre Dupont.

Il fait soleil, et c'est dimanche :  
Jean-Claude est allé voir son champ.

Son front vers la terre se penche,  
Car le rustre songe en marchant.  
Il pense à Jacques, son vieux père,  
Qui coûte cher et ne fait rien,  
Et tout bas, bien bas, il espère  
Hériter sous peu de son bien.

Rêve, paysan, rêve!  
Son existence sera brève.  
Quel bonheur, s'il allait mourir !  
Une bouche en moins à nourrir !  
C'est l'avenir ! (*bis.*)

Claude songe qu'il est sur terre  
Des vieillards qui durent cent ans.  
Avant d'être propriétaire  
Il peut attendre encor longtemps.  
Le vieux est un robuste drille ;  
A l'horloge de son trépas  
S'il avançait un peu l'aiguille,  
Peut-être on ne le saurait pas.

Rêve, paysan, rêve !  
Il serait temps que le vieux crève !  
On peut bien l'aider à mourir :  
Une bouche en moins à nourrir !  
C'est l'avenir ! (*bis.*)

Claude songe, plein de malice,  
Que chez les gens assassinés,  
Sans qu'on y songe, la police  
Vient quelquefois mettre son nez.  
Avant de tuer, il hésite,  
Car ce cadavre, où le cacher ?

Est-ce la corde, ou la marmite ?  
Le poignard, ou bien le bûcher ?

Rêve, paysan, rêve !  
De Jacques le destin s'achève.  
Comment le feras-tu mourir ?  
Faut-il le pendre, ou le bouillir ?  
C'est l'avenir ! (*bis.*)

Il y a aussi sa chanson des *Sergots*, une spirituelle et amusante critique de l'immobile police municipale. En voici le dernier couplet :

Quand les sergots s'en vont en tas,  
C'est qu'ça leur plaît, ça n'vous r'gard' pas.  
Dans la ru' n'mettez pas les pieds,  
Car, pour fair' peur aux émeutiers,  
Ils tap'nt sur la têt' des rentiers.  
Paix ! Paix ! Paix ! Paix !  
Voilà les gardiens de la paix !  
Troulalaïtou, la troulalaïtou.  
Circulez !

Après Jules Jouy, voici Mac-Nab. « On voit un binocle dans de la barbe, c'est le poète. Il est debout, il a l'air d'accompagner un enterrement, il fait un geste carré de pontife qui bénit, toujours le même, sans jamais sourire ; il débite d'une voix caverneuse, avec un zéaïement étrange, d'inénarrables fantaisies qui provoquent des quintes de fou rire. »

Son triomphe, c'est *l'Expulsion*, la plainte d'un fau-

bourien, que nous donnons ici, sauf de petites suppressions :

On n'en finira donc jamais  
Avec tous ces n... de D... d'princes ?  
Faudrait qu'on les expulserait,  
Et l'sang du peup' il crie vingince !  
Pourquoi qu'ils ont des trains royaux,  
Qu'ils éclabouss' avec leur lusque  
Les conseillers ménécipaux  
Qui peut pas s'payer des bell' frusques !

Bragance, on l'connait c't'oiseau-là !  
Faut-il qu'son orgueil soye profonde  
Pour s'ét' fichu un nom comm' ça ?  
Peut donc pas s'app'ler comm' tout l' monde !  
Pourquoi qu'il nag' dans les millions  
Quand nous aut' nous sons dans la dèche ?  
Faut qu'on l'expulse aussi !... mais non !  
Il est en Espagne, y a pas mèche !

Moi, j'vas vous dir' la vérité :  
Les princ' il est capitalisse,  
Et l'travailleuse est exploité...  
C'est ça la mort du socialisse ;  
Ah ! si l'on écoutait Basly,  
On confisquerait leur galette,  
Il pourrait s'flanquer des noc' chouettes.

Les princ' c'est pas tout : plus d'curés,  
Plus d'gendarmes ni d'mélétaires !  
Plus d'richards à lambris dorés  
Qui boit la sueur du prolétaire !  
Qu'on expulse aussi Léon Say,

Pour que l'mineur il s'affranchisse !  
Enfin qu'tout l'mond' soit expulsé :  
Il rest'ra plus qu'les anarchisses!...

Et avec cela Mac-Nab fait des poésies charmantes,  
témoin ce sonnet de *l'Ange et l'Enfant* :

L'ange dit à l'enfant d'une voix prophétique :  
« Oh ! ne sois pas poète ! Oh ! les rimeurs fougueux,  
Les ciseleurs de vers, vois-tu, ceux-là sont gueux,  
Beaucoup meurent de faim, d'après la statistique. »

L'enfant, ayant compris, fit de l'arithmétique.  
Il compta sur ses doigts pour apprendre que deux  
Et deux font quatre. L'ange était tout radieux,  
Et minuit sonnait à l'horloge pneumatique...

Le Séraphin reprit : « Tu seras l'arbrisseau,  
D'abord faible et petit, dont les branches altières  
Vont s'étendre plus tard sur les forêts entières,

« Si je puis te convaincre, enfant, dès le berceau,  
Que les petits ruisseaux font les grandes rivières. »  
Au même instant, l'enfant fit un petit ruisseau.

Ils sont comme cela une vingtaine à l'École du *Chat noir*, tous gais, gentils, aimables ou extravagants.

THEATRES. — Le 12 février, première représentation  
aux Menus-Plaisirs des *Vacances du mariage*, comédie  
d'Albin Valabrègue et de Maurice Hennequin, qui rap-

pelle un peu *le Mari à la campagne* et d'autres pièces du même genre. Le succès en a été toutefois très vif : la pièce est gaie, semée de mots d'esprit et très convenablement jouée par Montcavrel, Larcher, Chambéry, et M<sup>mes</sup> Blanche Ollivier et Toudouse.

— Le même soir, les Bouffes reprenaient *les Petits Mousquetaires*, l'amusante pièce de MM. Prével et Ferrer, musique de Varney, qui a déjà eu ses cent représentations aux Folies-Dramatiques. M<sup>lle</sup> Marguerite Ugalde a retrouvé son succès si brillant dans le rôle de d'Artagnan, et M<sup>lle</sup> Milly-Meyer a été fort drôle dans le personnage de M<sup>me</sup> de Tréville qu'avait créé M<sup>me</sup> Desclauzas. Maugé et Piccaluga complètent un excellent quatuor comme tête de troupe.

— A Cluny, le 14, *Rigobert*, comédie-bouffe nouvelle de MM. Burani et Grenet-Dancourt. C'est une pièce à quiproquos insensés et inénarrables, et qui pourrait bien avoir le gros succès de *Trois Femmes pour un mari*. On a ri à se tordre aux scènes à gros sel qui se succèdent nombreuses et pressées et grâce aussi à une excellente interprétation.

— L'Odéon a donné, le 15, la nouvelle grande comédie en cinq actes d'Alphonse Daudet, *Numa Roumestan*, tirée par l'auteur de son célèbre roman du même nom. C'est la première fois, croyons-nous, que M. Daudet transporte lui-même, et sans collaborateur, à la scène, le sujet d'un de ses romans. Le succès l'a vivement ré-

compensé de cette tentative personnelle. *Numa Roumestan* est une pièce originale, très vivante, passionnée et amusante à la fois, et qui a fortement impressionné le public. Paul Mounet, dans un rôle qui cependant s'adapte mal à ses grandes qualités, Albert Lambert, Rebel, Dumény, Cornaglia, Keraval; M<sup>mes</sup> Favart, Crosnier, Raphaële Sizos, de Cerny, Lainé, Lynnès, etc., jouent avec grand ensemble les rôles divers de l'œuvre nouvelle, qui est en outre mise en scène avec beaucoup de goût et même d'éclat.

— Le 17, les Variétés ont donné *le Coup de foudre*, comédie-vaudeville en trois actes et quatre tableaux, de MM. Blum et Toché, avec Christian, Baron, Lassouche, Montrouge, et M<sup>mes</sup> Lender, Maurel, etc. C'est une comédie qui tourne trop rapidement à la charge; mais les excellents artistes des Variétés ont vaincu la difficulté de passer aussi vite du genre comique modéré à l'extra-bouffonnerie, et ils ont obtenu, Baron surtout, leur succès habituel. En somme, on a beaucoup ri à cette pièce, et l'on y rira encore longtemps.

— Le théâtre de Paris a donné, le 18, *le Ventre de Paris*, drame en sept tableaux, tiré par M. Busnach du roman de Zola qui porte ce nom. Il paraît que Zola lui-même a refusé d'intervenir dans l'arrangement de la pièce. Il continue à se plaindre du peu d'accueil que font à la fois à ses pièces personnelles le public et la

presse. Voici d'ailleurs ce qu'il dit à ce propos dans une lettre adressée à un ami :

Je l'avoue sans crainte, quand je me suis décidé à faire du théâtre, on n'en a pas voulu. Exemple : *Renée*, que j'ai écrite pour la Comédie-Française sur la prière de Sarah Bernhardt et de M. Perrin.

La Comédie-Française l'a refusée, Koning a reculé d'horreur, et Porel, qui était venu demander cette même pièce, un soir, à dix heures, en emporta le manuscrit dans sa poche et ne reparut jamais ! Porel ! Je me souviens encore de sa visite. Il accourait au nom de La Rounat, son directeur ; il entra chez moi, certain soir, d'hiver, au lendemain des *Danicheff* ; il entra comme un ouragan. « Donnez-moi *Renée*, me dit-il, je vous en supplie, nous la prenons sans la lire ; on la répète dans trois jours.

— Ma pièce, la voici ! lisez-la.

— Inutile ! Bravo ! merci ! »

Poignées de mains, effusions de joie. Au revoir... Adieu plutôt, car il y eut défaite sur défaite, et le manuscrit me fut rendu... deux ans plus tard !

Même incident pour *Thérèse Raquin*, une pièce déjà jouée cependant. En novembre 1875, Castellano, tout couvert de fourrures et botté comme un boyard, vint me demander *Thérèse* pour le Châtelet : je refusai ; les quatre actes se passaient dans le même décor avec trois personnages seulement ; c'était insuffisant pour le Châtelet ; il me fallait une scène moins vaste, je ne l'eus pas. Et *Thérèse Raquin*, traduite dans toutes les langues, n'en a pas moins été jouée en Espagne, en Portugal, en Russie, en Allemagne, à travers l'Europe. Est-ce bien suffisant ?

Quoi qu'il en soit, avec ou sans Zola, *le Ventre de Paris* a considérablement réussi au théâtre de Paris.



C'est une pièce naturaliste, au point de vue de la mise en scène surtout : on y trouve entre autres un tableau des plus exacts des halles centrales, à quatre heures du matin, avec le grouillement extraordinairement reproduit de cette foule innombrable de marchands, de camelots, et de petits vendeurs et acheteurs de tous genres qui pullulent à cette heure matinale. On y trouve aussi une scène de reconnaissance d'enfant, genre Denner, des plus dramatiques, et qui a forcé le succès. M<sup>me</sup> Marie Laurent est admirable dans un rôle de femme de la halle à la fois populacière et sentimentale, et son succès a même pris les proportions d'un triomphe au sixième tableau, où on l'a rappelée trois fois de suite. Citons encore Lacressonnière, Chameroy, Taillade, et M<sup>mes</sup> Caristie Martel et Eugénie Saint-Marc.

— Le 19, première représentation au Palais-Royal de *la Vie commune*, comédie en trois actes de MM. Jules de Gastyne et Henri Feugère. Le sujet n'en est pas très neuf et les auteurs ne l'ont qu'imparfaitement rajeuni ; mais Milher, Daubray, Pellerin, Luguet et M<sup>lle</sup> Dezoder n'en ont pas moins vaillamment défendu la pièce, qui a obtenu un demi-succès.

— Le même soir, la Gaité reprenait le toujours triomphant *Orphée aux enfers*, d'Offenbach, avec la mise en scène augmentée de la précédente reprise en 1874, alors qu'Offenbach lui-même était directeur de la Gaité. La musique de cette opérette a semblé aussi jeune, aussi

vivante et aussi endiablee qu'il y a vingt-neuf ans, époque de sa première représentation; rien n'a vieilli dans cette jolie musiquette si bien appropriée au sujet qu'elle recouvre. M<sup>lle</sup> Granier chante Eurydice avec beaucoup de verve, d'entrain et de voix; Vauthier est fort amusant en Jupiter, mais moins fantasque cependant que Desire et Christian, qui avaient l'un crée et l'autre repris le rôle avant lui. Quatre ballets traversent la pièce et ralentissent peut-être un peu l'action, mais ils sont éblouissants de luxe et de splendeur.

— Toujours le même soir, au théâtre Beaumarchais, *Monsieur de Piqueville*, comédie en quatre actes, de M. Émile Le Roy. Elle met en scène le type d'un mari qui se croit trompé et qui ne l'est pas. La pièce, assez vivement jouée, a réussi.

CONCERTS. — Le 13 février, Colonne a fait exécuter, avec le même succès que le dimanche précédent, la grande scène religieuse de *Parisi*. Le concert était complet par la symphonie en si bémol de Beethoven et par des fragments du *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn, deux œuvres qui ont été, comme toujours, couvertes d'applaudissements.

— Grande attraction au Conservatoire. On y a exécuté pour la première fois des fragments de *Mors et Vita*, le grand oratorio de Gounod. Le public a beaucoup goûté cette œuvre remarquable, à laquelle M<sup>me</sup> Krauss a prêté l'éclat de sa belle voix.

VARIA. — *La Pudicité de M. Garrot.* — Dans un ouvrage qui vient de paraître sous le titre de *Le Temps passé, mélanges de critique littéraire et morale*, par M. et M<sup>me</sup> Garzot, nous trouvons cette curieuse boutade du grand homme d'État contre les robes de percale :

« Je vois partout les femmes vêtues en blanc avec des robes que j'entends appeler de *percale* (sic) et que j'ai grand-peine à distinguer du négligé le plus négligé dans lequel une femme puisse être même auprès de son mari. Je demande pardon de mon ignorance, mais ne serait-il pas possible de donner à ces robes une forme qui ressemblerait un peu plus à une robe et un peu moins à autre chose ? La première fois que ma femme en mit une de ce genre, je crus qu'elle commençait à s'habiller au moment où sa toilette était finie, je voudrais bien n'être plus exposé à une méprise aussi grossière ; si la percale était de couleur et non pas blanche, il me semble que je ne m'y méprendrais pas et que je n'en serais pas choqué ; si la forme était différente, il n'y aurait certainement plus lieu à en dire. Je n'ai pas d'imagination, je me borne à énoncer ce que j'ai senti ; si j'étais jeune, je me serais gardé de le dire, on m'aurait accusé de pruderie, c'est à dire de mauvaises pensées, mais à mon âge, ce qui peut m'arriver de pis, c'est de passer pour sévère, et j'avoue qu'en fait de décence je le suis un peu, si tout le monde l'était un peu plus, peut-être le serais-je un peu moins. »

*Spectacle à crédit.*—Notre confrère Charles Monselet, en relisant l'autre jour le Registre de Lagrange, y a vu que la Comédie-Française ne faisait pas autrefois de brillantes affaires, ayant beaucoup de peine à se faire payer de certains grands seigneurs, et même de simples bourgeois, qui s'avisait assez souvent de venir au spectacle à crédit. Voici, en effet, ce qu'on lit dans ce Registre :

« Dû par M. le prince de Furstemberg, une place.

« Dû par M. de Ventadour, une place.

« Dû par M. le marquis de Birac, une place. »

Quelquefois même les débiteurs de la Comédie-Française sont de plus haut rang : « Madame est venue aujourd'hui et doit son entrée. »

Et encore : « M. le prince de Monaco doit six livres. »

Les rentrées n'étaient pas toutes aussi faciles qu'on pourrait le croire.

Il y avait surtout un certain M. Berthelot dont le Registre de Lagrange fait de fréquentes mentions. M. Berthelot entre toujours, mais il paye rarement ; on établit souvent son compte, et inutilement.

*Michelet historien.* — Quand parut sa *Révolution française*, en 1851, Michelet l'envoya à Proudhon, qui était alors en prison à la Conciergerie. Celui-ci lui en accusa réception par la lettre suivante, que nous trouvons

dans une chronique du *Rappel*, et qui contient sur l'illustre historien un jugement qui mérite d'être consigné.

Conciergerie, 11 avril 1851.

Monsieur,

J'ai reçu en son temps l'envoi précieux dont vous avez bien voulu m'honorer des quatre premiers volumes de votre *Histoire de la Révolution française* ; je les ai lus aussitôt avec un empressement extrême et une satisfaction extraordinaire.

Je viens, en vous faisant mes remerciements, vous exprimer mon admiration non seulement pour l'écrivain, mais surtout pour le penseur et le juge.

Enfin ! enfin la Révolution française sort de la légende, du factum et du pamphlet, elle arrive à l'histoire ; il semble que ce soit de ce jour qu'elle se répand sur le monde. Je la rêvais telle à peu près que vous me la montrez ; j'avoue que je ne la comprenais guère. Accoutumé à ne céder jamais à l'entraînement de mon opinion et de mon parti, ne pensant pas que de grandes misères fussent une raison suffisante d'un si grand mouvement, j'étais comme oppressé de l'insuffisance juridique de nos narrateurs, je me disais que la Révolution avait encore plus à se plaindre de ses apologistes que de ses calomnieux. J'avais maudit cet esprit de secte qui allait de nouveau flétrir la grandeur d'âme de nos pères et remettre en doute la justice de leur cœur, en faisant pivoter toute la série du mouvement sur l'influence d'un club et la pensée d'un tribun.

Enfin vous avez, j'ose le dire, réhabilité la Révolution. Grâce au ciel, la voilà débarrassée, rendue insolidaire de ses meneurs : les Siéyès, les Mirabeau, les Barnave, les Girondins, et Danton, et la Montagne, ne sont plus que des hommes souvent fort petits. Marat et Robespierre sont jugés et les Jacobins estimés à leur valeur. Vous avez résolu ce pro-

blème difficile, celui que je me proposais à moi-même, quand je me demandais ce que devait être un historien de la Révolution : être révolutionnaire plus qu'aucun de ceux qui ont figuré dans le drame, et cependant être plus modéré que Danton et les Girondins, plus judicieux que les Constituants, plus avec le peuple que Fréron et Marat, plus puritain que Robespierre. Ce but, dans mon opinion, vous l'avez pleinement atteint.

*La Rosette de Victor Hugo.* — Nous trouvons dans les Échos de *l'Événement* cette curieuse lettre de M. Viennet adressée, il y a près de cinquante ans, au rédacteur en chef du *Constitutionnel*, à propos de la promotion de Victor Hugo au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Paris, 20 juillet 1837.

Monsieur,

Je n'ai pas dit que « je ne voulais plus porter la croix d'officier de la Légion d'honneur depuis qu'on l'avait donnée au chef de l'école romantique », en ôtant mon ruban de la boutonnière où l'empereur l'avait placé; seulement, j'ai suivi l'exemple de la plupart des généraux de la vieille armée, qui trouvent plus facile de se faire remarquer en paraissant dans les rues sans décoration. Il ne s'agissait ni de romantiques ni de classiques. Il est tout naturel qu'un ministre romantique décore ses amis. Il serait cependant plus juste de donner la croix de chevalier à ceux qui auraient eu le courage de lire jusqu'au bout la prose ou les vers de ces messieurs, et la croix d'officier à ceux qui les auraient compris. Je désire, en outre, qu'on n'en donne que douze par an aux écrivains qui

font des libelles contre les grands pouvoirs de l'État, les ministres et les députés. Il faut de la mesure dans les encouragements.

Agréez, etc.

Le ministre romantique ainsi dénoncé par M. Viennet était M. de Salvandy, qui venait d'entrer, trois mois auparavant, dans le cabinet Molé.

*Dimanches et Fêtes.* — C'est le titre d'un nouveau volume de vers que vient de publier Truffier, l'amusant artiste de la Comédie-Française. Nous empruntons à ce joli recueil, si jeune d'inspiration et d'allure, la pièce suivante qui semble appeler la musique :

PETITE PAROISSIENNE

Pimpante fillette  
Qui, l'air glorieux,  
Passe, au bras d'un vieux,  
Dans la nef quiète ;

Quand ton doigt feuillette  
Le missel pieux,  
Que cherchent tes yeux  
De fine caillette ?

Le regard flatteur  
D'un adulateur ?  
— O vierge coupable !

Tu viens au saint lieu  
Implorer le diable...  
Au nom du bon Dieu !

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un Marseillais raconte que, pendant l'incendie de la maison qu'il habitait, il était resté tranquillement dans sa chambre à lire son journal.

« La fumée devait bien vous gêner, lui dit-on.

— Non. Je suis fumeur. »

~~~~~

Cri du cœur d'un oncle dont la caisse est mise en coupe réglée par quelques neveux noceurs :

« Il n'y aura donc jamais de phylloxera sur la carotte ? » (*Gil Blas.*)

~~~~~

Nos cochers :

« Dites donc, cocher, plus vite : tapez votre rosse !

— Ma rosse ! elle l'est moins qu'vous : a s'fait pas traîner, elle ! »

~~~~~

Nos domestiques :

« Voyons, Annette, voilà une heure que je sonne, vous n'entendez donc pas ?

— Mais si... je disais même : pour sûr Madame va casser la sonnette ! »

~~~~~



En soirée. Une très jolie femme à son cavalier :

« Vicomte, vous m'en dites de raides, mais vous allez trop vite : vous ne me donnez pas le temps de les retenir ! »  
(*Journal amusant.*)

~~~~~

Cri du cœur d'un auteur qui se vend peu :

« Encore si j'avais la chance d'avoir un éditeur qui fût volé, mon édition arriverait peut-être à s'épuiser. »

~~~~~

Entendu à la Chambre des députés :

« Messieurs, je n'ai qu'un mot à vous dire, et je vous le dirai en deux mots. »

~~~~~

Pas nouvelle, mais bien jolie, cette réplique, rappelée l'autre jour par un de nos confrères, d'un célibataire à qui une dame demandait s'il n'allait pas songer à se marier :

« Mais, chère Madame, l'adultère me suffit. »

~~~~~

Dialogue conjugal, retour du bal :

« Antoinette, vous êtes allée trop loin avec ce grand blond à favoris!... Que diable! vous savez bien que vous êtes une femme mariée?...

— Sans doute, mon ami, mais ce jeune homme, lui, ne le savait pas. »  
(*Gil Blas.*)

—————

PETITE GAZETTE.—Le secrétaire de la Comédie-Française, Ch. Bodinier, vient de publier une brochure qui expose un projet spécial de réorganisation du Conservatoire de déclamation, lequel aurait une existence à part de celui de la musique. Il y aurait cinq classes d'enseignement, chacune avec un professeur titulaire, des répétiteurs. Un théâtre d'application pour les jeunes élèves serait affecté au Conservatoire et ouvert au public.

Quant à la direction de ce nouvel établissement, elle serait confiée à l'administration du Théâtre-Français, dont le théâtre d'application deviendrait une véritable succursale.

NÉCROLOGIE. — 12 février. Le baron Baude, ancien ambassadeur de France en Belgique, en Grèce et à Rome, à l'âge de cinquante-sept ans.

— 14. M. Corne, sénateur inamovible. Né à Arras, en 1802, et ancien magistrat, il laisse plusieurs ouvrages littéraires, historiques ou politiques, parmi lesquels on distingue : *le Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin, les Lettres à Adrien, les Souvenirs d'un proscrit*, etc.

Par suite du décès de M. Corne, il ne reste plus que 64 inamovibles au Luxembourg.

— 15. M. Julien Turgan, auteur de l'importante publication *les Grandes Usines de France*. Il avait d'abord été médecin, puis journaliste. Il était né en 1824.

— 21. L'éminent jurisconsulte Demolombe, professeur à la Faculté de droit de Caen, et qui avait plusieurs fois refusé une place de conseiller à la Cour de cassation. Né en 1804, il était commandeur de la Légion d'honneur.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 5 — 15 MARS 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Les Élections en Allemagne. — L'Affaire Abel Hermant. — M<sup>lle</sup> Jouassain. — Zola et Sarcey. — La Mort du père Beckx, général des jésuites. — L'Académie anglaise. — Autographes. — Paul Féval et Sardou. — Théâtres : la Monnaie (Bruxelles), Château-d'Eau, Concerts Colonne.

*Varia* : Le Tire-bouchon du Vésuve. — Les Marionnettes de George Sand. — Le Budget du pape. — Danger des citations. — L'Origine des Bonaparte. — Molière et Hugo devant Coquelin. — L'Infaillibilité de la critique. — Poésies gourmandes. — Les Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

2 mars.

LA QUINZAINE. — Les élections en Allemagne ont donné aux partisans du septennat la majorité dans le nouveau Reichstag. Mais cette victoire du gouvernement a été chaudement disputée. Le Pape lui-même est intervenu, contre les socialistes il est vrai, et son intervention n'a pas été sans influence sur le résultat final du vote. En Alsace-Lorraine, où l'on comptait dans l'ancien Reichstag quatorze députés hostiles sur les

quinze qui composent la députation totale des deux provinces, quinze députés antiseptennalistes ont été nommés. Ils sont en même temps protestataires contre le principe de l'annexion. En somme, le septennat sera voté, mais à une majorité trop minime pour que le gouvernement impérial allemand puisse en toute circonstance compter sur elle.

C'est le 22 mars que l'empereur Guillaume accomplira sa quatre-vingt-dixième année, et l'on annonce de grandes fêtes dans tout l'empire en l'honneur de cet anniversaire. D'autre part, on assure que l'empereur est dans un état de santé qui donne de vives inquiétudes, et l'on se demande s'il sera capable de prendre part aux fêtes et aux solennités que l'on prépare, et même s'il vivra jusque-là. Le bruit de sa mort a déjà plusieurs fois été répandu en ces derniers jours.

4 mars.

L'affaire Abel Hermant, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, vient d'avoir son dénouement. Un officier du 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs, qui se trouvait ou se jugeait plus particulièrement visé dans le roman *le Cavalier Miscrey*, M. Pousset, a provoqué l'auteur de ce roman, et un duel s'en est suivi. Les deux adversaires ne se sont heureusement fait qu'une seule et mutuelle blessure d'ailleurs très légère. Espérons que l'incident n'aura pas d'autres suites.

La leçon à tirer de tout ceci, c'est que les œuvres d'imagination, surtout lorsqu'elles reposent sur des personnalités ou sur la peinture volontairement trop exacte de certains milieux, sont toujours dangereuses et regrettables. Elles le sont d'autant plus quand elles s'adressent à l'armée, et qu'elles contiennent des critiques acerbes et quelquefois intéressées qui ne peuvent que nuire au prestige qu'il faut toujours lui laisser. M. Abel Hermant a beaucoup de talent, et d'autres sujets moins passionnants et moins brûlants l'inspireront certainement mieux dans ses prochains ouvrages.

9 mars.

Une des meilleures sociétaires de la Comédie-Française, M<sup>lle</sup> Jouassain, cesse aujourd'hui même d'appartenir au théâtre.

Née le 3 décembre 1829, Catherine-Julie-Clémentine Jouassain a été élève du Conservatoire de 1847 à 1850. Elle obtint un prix de comédie et un accessit de tragédie. C'est même comme tragédienne qu'elle débuta à la Comédie-Française, le 17 décembre 1851, par le rôle de Céphyse d'*Andromaque*. C'est d'ailleurs la seule incursion dans le genre tragique qu'elle y ait faite. Dès ses débuts, n'ayant même pas vingt-cinq ans, M<sup>lle</sup> Jouassain aborda avec succès les rôles marqués et même les personnages de duègne. Ainsi, jouant passagèrement à la Gaité, elle y créa, le 21 juin 1855, le rôle de la reine

Sophie dans *le Sergent Frédéric* aux côtés mêmes de Déjazet qui jouait, dans cette même pièce, le rôle du futur Frédéric le Grand, alors tout jeune homme. Or, dans cette pièce, M<sup>lle</sup> Jouassain faisait, à vingt-six ans, la mère même de Déjazet qui en avait alors cinquante-huit !

Rentrée à la Comédie-Française en 1856, M<sup>lle</sup> Jouassain ne l'a plus quittée. Elle y a créé vingt-cinq rôles nouveaux, dont le dernier est celui de la marquise dans *le Député de Bombignac* (28 mai 1884). Elle excellait dans les personnages des duègnes comiques; elle les jouait sans tomber jamais dans la charge, toujours avec la mesure voulue, et souvent avec une fantaisie extraordinaire. Sa création de Dame Pluche dans *On ne badine pas avec l'amour* a été, à ce dernier point de vue, universellement admirée (18 novembre 1861). Enfin sa création à la rue de Richelieu du rôle de Clémentine dans *le Testament de César Girodot* (26 juin 1873) a mis le sceau à la réputation qu'elle s'était faite comme première duègne de la Comédie-Française. Elle eut un égal succès dans les personnages marqués ou dans les duègnes du vieux répertoire. Personne n'a mieux joué qu'elle Bélise des *Femmes savantes*, M<sup>me</sup> de Sotenville de *George Dandin*, M<sup>me</sup> Pernelle de *Tartuffe*, etc. L'excellente comédienne aurait pu longtemps encore remplir tous ces rôles; mais son état de santé l'a obligée à prendre, bien avant le temps et avant l'âge, une retraite définitive.

Elle a laissé son nom à son emploi : on dit déjà, à la rue de Richelieu, et on le dira toujours sans doute, « jouer les Jouassain ».

Mariée le 1<sup>er</sup> juin 1876 à M. de Tournières, ancien officier de marine, M<sup>lle</sup> Jouassain se retire avec une pension de 7,200 francs et plus de 200,000 francs de fonds sociaux.

10 mars.

Voilà encore Zola bougrement en colère ! Notre romancier le plus naturaliste vient de s'empoigner avec Sarcey à propos du premier feuilleton (28 février) que ce dernier a cru devoir écrire sur *le Ventre de Paris*, ce drame tiré du roman du maître par son fidèle Busnach et que joue en ce moment avec un vif succès le théâtre des Nations. Au fond, c'est toujours la même querelle. Zola continue à prétendre qu'on ne veut pas de lui au théâtre et que la critique et les critiques l'en excluent par système et par parti pris. Sarcey répond très judicieusement que la critique et les critiques n'ont aucune raison pour chercher à évincer Zola des portes du temple dramatique, et que le jour où il voudra s'y présenter avec une bonne comédie ou avec un bon drame, elles lui seront ouvertes toutes grandes, — ce dont personne n'a jamais douté d'ailleurs, pas même Zola.

A cet argument Zola réplique par quelques gros mots, et il finit par traiter Sarcey de « bafouilleur ».

Il faut lire la réponse de Sarcey tout entière ; elle occupe les douze colonnes de son feuilleton du 7 mars au *Temps*. C'est ce qu'on appelle une volée de bois vert d'autant mieux administrée que l'article est rempli de documents contre lesquels Zola ne peut protester, puisqu'ils sont pris dans ses œuvres mêmes. Or, ces documents démontrent que la scène principale du *Ventre de Paris*, qui a tant de succès au théâtre des Nations, n'est pas originale et qu'elle a été plusieurs fois déjà exploitée ; ils démontrent surtout qu'en fait d'exactitude historique Zola n'a que des scrupules au-dessous de l'ordinaire et qu'il place beaucoup de ses épisodes dans des milieux qui n'existaient pas encore, ou qui avaient disparu, à l'époque où se passent ses récits.

Mais il faut lire les deux articles : celui de Zola dans le *Figaro* du 1<sup>er</sup> de ce mois, celui de Sarcey à la date indiquée plus haut. Des querelles de ce genre, purement littéraires, ont toujours un certain intérêt, surtout quand elles éclatent entre deux jouteurs de la notoriété et du talent qu'on ne saurait nier ni à Sarcey ni à Zola, et tout le monde en profite. D'ailleurs ces duels littéraires sont toujours, — à quelques mots près, — absolument courtois, bien que Zola se serve de termes parfois un peu trop naturalistes. Mais il est le grand pontife du naturalisme, et c'est son excuse !

— Un des plus célèbres romanciers de ce siècle, un des plus populaires à coup sûr, M. Paul Féval, est mort



le mardi 8 de ce mois, rue Oudinot, chez les frères Saint-Jean-de-Dieu. Il a succombé à la paralysie dont la première atteinte l'avait frappé en 1882. Sa vie, toute de labeur, a été des plus accidentées et en même temps des plus remplies. C'était un travailleur infatigable, et qui a eu deux phases bien différentes dans sa longue carrière littéraire. Devenu ultra-pieux dans les dernières années de sa vie, il les passa à renier et à maudire les œuvres qui avaient si glorieusement signalé les premières, et à supprimer, dans de nouvelles éditions, tout ce qu'il croyait ne pas être suffisamment orthodoxe dans ses œuvres passées. Ses derniers ouvrages sont empreints du caractère exalté et mystique qui était devenu le sien, et on n'y retrouvait plus guère la vive imagination qui avait tant brillé jadis dans son plus célèbre ouvrage, *les Mystères de Londres*. De grandes difficultés et de grandes pertes de fortune assombrirent douloureusement les derniers jours de Paul Féval. Il avait un ménage des plus lourds, ayant huit enfants. Il était veuf depuis deux ans et venait d'avoir soixante-dix ans.

— Nous annonçons plus loin la mort du P. Beckx, général de l'ordre des Jésuites. Son successeur est le P. Anderlédy, d'origine suisse, et qui est né le 3 juin 1819. C'est surtout en Allemagne, après avoir passé par l'Amérique, que le P. Anderlédy s'est signalé par son zèle et ses prédications. Il y a fondé et dirigé long-

temps le magnifique collège de Maria-Laach, qui est un des plus grands établissements des jésuites en Europe. Plus tard, en 1883, le P. Beckx sentant que son état de santé et l'affaiblissement de ses forces lui interdisaient de continuer à remplir suffisamment ses hautes et multiples fonctions, c'est le P. Anderlédy qui fut élu à l'unanimité comme son coadjuteur avec promesse de futur remplacement (24 septembre).

On sait que c'est à Rome même qu'est le siège du commandement général des jésuites. Le P. Anderlédy y résidera donc le plus souvent, tout en conservant sa demeure de Fiesole comme lieu de repos et de retraite.

L'ACADÉMIE ANGLAISE. — Un grand journal de Londres a récemment émis l'idée de créer en Angleterre une Académie qui serait le pendant de la nôtre, et voici les noms des illustres insulaires qu'on s'est amusé à mettre en regard de ceux de nos Quarante :

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| J.-M.-N.-D. Nisard.     | B. Jowett.            |
| E.-W.-G.-J. Legouvé.    | Herbert Spencer.      |
| Emile Augier.           | John Ruskin.          |
| Duc de Broglie.         | Duke of Argyll.       |
| Octave Feuillet.        | R.-L. Stevenson.      |
| Camille Doucet.         | Professor Tyndall.    |
| A.-A. Cuvillier-Fleury. | Archdeacon Farrar.    |
| Emile Ollivier.         | Marquis of Salisbury. |
| Xavier Marmier.         | Professor Max Müller. |
| Duc d'Aumale.           | W.-E. Gladstone.      |
| Camille Rousset.        | Sir John Lubbock.     |

|                                |                         |
|--------------------------------|-------------------------|
| Baron de Viel-Castel.          | W. Morris.              |
| A.-J.-F. Mézières.             | Cardinal Newman.        |
| Alexandre Dumas.               | W. Besant.              |
| E.-M. Caro.                    | W.-E.-H. Lecky.         |
| John Lemoine.                  | G.-A. Sala.             |
| Jules Simon.                   | J. Morley.              |
| M.-L.-A.-G. Boissier.          | A. Lang.                |
| Victorien Sardou.              | Wilkie Collins.         |
| Ernest Renan.                  | Matthew Arnold.         |
| H.-A. Taine.                   | J.-A. Froude.           |
| Duc d'Audiffret-Pasquier.      | J. Bright.              |
| E.-M. Labiche.                 | Frederic Harrison.      |
| Maxime Du Camp.                | Leslie Stephen.         |
| A.-J.-E. Rousse.               | W. Black.               |
| R.-F.-A.-Sully-Prudhomme.      | Lord Tennyson.          |
| Louis Pasteur.                 | Professor Huxley.       |
| Victor Cherbuliez.             | J.-Mac-Carthy.          |
| The Bishop of Autun (Perraud). | Cardinal Manning        |
| Edouard Pailleron.             | Sir Th. Martin.         |
| L.-C.-J.-R. de Mazade-Percin.  | H. Irving.              |
| François Coppée.               | Robert Browning.        |
| Ferdinand de Lesseps.          | George Meredith.        |
| Victor Duruy.                  | E.-A. Freeman.          |
| Joseph Bertrand.               | Canon Liddon.           |
| Ludovic Halévy.                | R.-D. Blackmore.        |
| Léon Say.                      | Sir F. Leighton.        |
| Charles Leconte de Lisle.      | A.-C. Swinburne.        |
| A.-M.-E. Hervé.                | Bishop Stubbs.          |
| V.-C.-O. Gréard.               | Professor J.-R. Seeley. |

Si ces noms, pour la plupart, ne vous disent pas plus qu'à nous, ils ne doivent pas vous dire grand'chose. Rapportons-nous-en donc un peu aux Anglais sur l'ap-

préciation de leurs grands hommes. Il paraît que, comme production littéraire, les quarante académiciens d'outre-Manche arriveraient à un chiffre bien plus élevé que les nôtres; ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, car il y en a plus d'un parmi les hôtes actuels de l'Institut qui n'emplit pas souvent nos oreilles du bruit de ses écrits.

Il peut sembler singulier que l'inventeur de l'Académie anglaise se soit avisé de mettre M. de Mazade en parallèle avec H. Irving, qui est un grand acteur tragique. Il paraît, d'ailleurs, que le côté des princes et du clergé y serait assez bien représenté. Il s'y trouverait aussi beaucoup de romanciers, mais peu de poètes de valeur, et aucun journaliste. C'est à revoir de plus près, si ledit projet paraît prendre corps.

AUTOGRAPHES. — Il vient de mourir, au château de l'Est, à Guines (Pas-de-Calais), un collectionneur, M. Achille V..., qui avait trouvé moyen de réunir une quantité de lettres autographes, à lui adressées, en appelant sur sa situation, diversement présentée, l'attention des hommes célèbres et illustres auxquels il faisait parvenir ses demandes. Beaucoup de personnages de tous genres se sont laissé prendre ainsi aux quémanderies répétées de cet enragé et peu scrupuleux collectionneur, et lui ont adressé des réponses, qui sont devenues des bonnes fortunes pour sa collection, la-

quelle vient d'être mise en vente. Voici quelques-unes de ces réponses :

*G. Flourens* (1869). — « Le cœur seul fait ma force, si j'ai quelque force, et je ne puis sur cette froide feuille de papier le mettre, Monsieur, et vous l'envoyer. Je n'ai jamais cherché aucune gloire littéraire. J'ai jeté aux quatre vents, j'ai jeté à tous les carrefours de la pauvre Europe tyrannisée mes impressions du moment, haine du despotisme, vivante, chaude sympathie pour les opprimés. Y a-t-il à cela quelque mérite, comme vous paraissez le croire? Non, assurément. Tout ce que j'ai tenté, je l'ai accompli pour obéir à ma conscience. Je n'ai rien fait encore, j'ai l'espoir de beaucoup faire, comme tous ceux qui ont une foi, une conviction, un fanatisme. J'ai fait de ma personnalité la plus complète abjuration; je travaille à une œuvre collective, immense, à l'humanité; j'espère, moi tout petit, y disparaître tout entier. »

*Jules Sandeau*. — « J'aimerais, Monsieur, répondit Jules Sandeau à un de ces billets lyriques, à partager les illusions que vous paraissez vous faire sur mon compte. Malheureusement, cela ne m'est point permis. Bien loin de m'être acquis une belle renommée de savant, je passe à juste titre pour le plus ignorant de tous les écrivains. Quant aux postes élevés que j'ai jusqu'ici occupés et si bien remplis, c'est la première fois que j'en entends parler. Ma condition est des plus

modestes, et, si humble qu'elle soit, je m'en contente : elle est encore fort au-dessus de mon mérite. »

*Mézières.* — « Je vous envoie quelques lignes de moi, comme si elles valaient la peine d'être conservées. Vous êtes à coup sûr plus indulgent pour moi que je ne le suis moi-même. »

*E. About.* — « On a vu les amants les mieux épris s'arrêter brusquement dans la plénitude de leur joie et saisir comme une aubaine la première occasion de rupture, sauf à se rallumer après un calme de quelques jours. C'est un effet bizarre de l'harmonie qui pousse les sexes l'un vers l'autre avec un égal appétit et des aptitudes inégales. L'équilibre des pouvoirs, cette utopie des hommes d'État, est plus impraticable encore en ménage. »

*Paul Baudry* (Pensées détachées). — « Les calomnies que j'entends tous les jours sur les grands, voire les petits, me font douter de l'histoire. Il n'y a peut-être que des cancanes dans Suétone et, les faits à part, pas un mot de vrai Montesquieu a bien défini l'histoire un racontage de choses fausses à propos des faits vrais.

« La grandeur de l'art, c'est d'être au-dessus de l'esprit, au-dessus des intérêts de ce monde, c'est le langage de l'âme à un Dieu.

« Voilà, Monsieur, puisque vous me condamnez par votre très obligeante insistance à ce que j'appelle le péché de puérole vanité : écrire pour les autres ce que l'on n'a noté que pour soi sans y songer. »

*Paul Meurice.* — Il envoie un poème épique en deux vers :

L'ÉPOPÉE HUMAINE

L'homme respire, aspire,  
Soupire, puis expire.

*Martinet*, graveur. — « Je m'engage, si je suis de ce monde, à vous payer, le 7 mai 1970, la somme de cent mille francs, que je tiendrai à votre disposition. »

*Mauri* (M<sup>lle</sup> Rosita), danseuse de l'Opéra. — « Vous me demandez, Monsieur, une ligne de mon écriture.

« Est-ce pour me faire pendre ?

« *Tengo el honor de saludar a Usted.* »

— Dans une autre vente d'autographes, on a adjugé à 30 fr. la lettre suivante du révolutionnaire Blanqui, laquelle valait à coup sûr plus cher que ça :

« En politique, disait-il, on n'a raison que par le succès ; vous me prêcheriez cent ans les plus magnifiques sermons sur la thèse contraire, les faits parlent trop haut. Les lâches qui gouvernent sont montés, silencieusement et petit à petit, des caves où ils étaient cachés jusque sur le toit, et de là ils nous jettent maintenant des tuiles ; le pouvoir actuel est l'ennemi forcé de la Révolution... Les potences de l'Italie, les massacres de Pologne, ne sont donc rien à notre compte... Le sang qui coule sur les champs de bataille coule sans douleur. Regretteriez-vous de mourir sous un boulet ?

Et mourir les mains liées derrière le dos, mourir à une potence, au milieu des regards stupides et méchants d'un peuple trompé; mourir égorgé dans un foyer, avec vos amis, vos parents, vos enfants, est-ce la même chose?... Nous sommes encore sous le règne des hautes convenances, sous le règne des salons, des causeries de canapé auprès d'un bon feu, à la lueur des lustres, sous le règne de la diplomatie. C'est une horreur que la politique des greniers ou des chaumières, n'est-ce pas? L'ouvrier, le paysan qui sans pain pleure en lisant un massacre de Polonais n'est qu'un imbécile, un prolétaire dangereux. »

Dans la même vente, billet de Courbet à propos d'un tableau de lui bien connu; vendu également 30 francs :

« J'avais voulu savoir le degré de liberté que nous accorde notre temps; j'avais envoyé un tableau de curés, bien senti (*le Retour d'une conférence*). Ça correspondait pas mal avec l'insulte que l'empereur m'a faite l'an passé. J'avais fait le tableau pour qu'il soit refusé; j'ai réussi; c'est comme cela qu'il me rapportera de l'argent; pourtant, considérant l'effroi qu'il produit, il serait comique de forcer la main à l'administration. »

— Enfin, dans une troisième vente, on a adjugé à 3,000 fr. un dossier de dix lettres inédites de J.-J. Rousseau à la baronne de Warens; — 660 fr. trente-deux lettres de Mme de Genlis; — 1,000 fr. une lettre du cardinal de Richelieu; — 700 fr. une lettre de Balzac à Made-



leine de Scudéry, datée du 25 juillet 1639; — 260 fr. seulement soixante-dix lettres d'affaires de Beaumarchais; — 200 fr. un manuscrit de Camille Desmoulins; — 60 fr. le manuscrit retouché et corrigé de *la Princesse de Bagdad*, comédie d'Alex. Dumas fils. — Le manuscrit de *la Camaraderie*, comédie de Scribe, avec nombreuses corrections, a atteint 160 fr. — Cette dernière vente, qui avait lieu le jeudi 17 février, à l'hôtel Drouot, a donné un total de 10,479 francs.

PAUL FÉVAL ET SARDOU. — La mort de Paul Féval a rappelé la bruyante polémique et la brouille survenues, en 1866, entre cet écrivain populaire et Victorien Sardou qui n'avait pas encore sa grande célébrité d'aujourd'hui. La querelle était motivée par le droit à la paternité du drame à si grand succès de la Porte-Saint-Martin, *le Bossu*, tour à tour attribuée aux deux écrivains et que venait de reprendre le Châtelet. A ce propos, les journalistes du temps, comme ceux d'aujourd'hui d'ailleurs, ont imprimé le contraire même de la vérité. Ainsi *le Voltaire* affirmait, l'autre jour, que Sardou avait travaillé au scénario du drame « d'après le roman ». C'est précisément le contraire qui est arrivé. Sardou a écrit la pièce en collaboration avec Féval, mais c'est le roman, au contraire, qui a été écrit après, et d'après la pièce!

Voici une vieille lettre, certainement oubliée, qui est

antérieure à la discussion, et qui précise bien les faits, que Féval n'avait, d'ailleurs, jamais contestés :

Paris, le 18 novembre 1862.

Mon cher ami,

Vous me demandez la vérité vraie sur l'affaire du *Bossu* ; la voici :

J'ai fait *le Bossu*, il y a quelques années, avec M. Féval.

Avec cette pièce, M. Féval, de mon consentement, a fait son *Bossu* pour *le Siècle*.

Avec ce roman, M. Féval, de mon consentement, a fait *le Bossu*, le drame actuel, en collaboration avec M. Anicet Bourgeois.

Total : Trois *Bossus* qui n'en font qu'un, comme dans *les Mille et une Nuits*.

Je n'ai rien touché pour le premier, rien pour le second, rien pour le troisième ! Et je ne demande rien et je ne réclame rien que la paix !

Il me semble que je ne suis pas suspect ! Et je n'ai pas besoin d'entrer avec vous, et avec le public, dans des détails de cuisine littéraire qui pourraient froisser l'amour-propre de M. Féval.

Conclusion : Moi aussi, je déplore que ma complète et sotte abnégation m'ait fait perdre cette amitié qui m'était chère. Mais ce que je déplore encore plus, c'est que M. Féval ait pu s'oublier au point de faire allusion à des événements qui n'appartiennent pas au domaine de la publicité, et cela, sachant bien que je ne puis lui répondre.

Mille amitiés,

V. SARDOU.

Conclusion, comme dit Sardou : Trois *Bossus*, l'un, le premier, drame, de Sardou avec Féval ; le second,

roman, de Féval tout seul ; le troisième, drame, de Féval et d'Anicet Bourgeois. Nous connaissons les deux dernières versions. Il serait bien curieux que M. Sardou, s'il en a le droit, pût nous faire connaître complètement la plus originale de toutes, à coup sûr, c'est-à-dire la première.

THÉÂTRES. — Les théâtres de Paris ont chômé durant cette quinzaine ; nous n'avons eu qu'une pièce nouvelle, *le Fiacre* n<sup>o</sup> 13, drame extrait par M. Jules Dornay d'un long et vaste roman de Xavier de Montépin (27 février). Il y a un peu de tout dans cet amalgame de scènes violentes et sentimentales, excepté du nouveau, et il est à douter que le fiacre en question conduise bien loin la fortune de l'intéressant théâtre du Château-d'Eau.

— C'est jusqu'à Bruxelles qu'il a fallu courir pour trouver une nouveauté théâtrale un peu éclatante (9 mars). Le théâtre de la Monnaie y a représenté, pour la première fois en français, sur des paroles de Victor Wilder, l'un des opéras qui composent la fameuse *Tétralogie* de Wagner, c'est-à-dire *la Walkyrie*, dont les concerts de Lamoureux et de Colonne nous avaient déjà fait entendre de considérables fragments.

On a représenté à la Monnaie l'opéra de Wagner d'après les traditions mêmes du théâtre de Bayreuth, avec des dispositions spéciales pour l'emplacement de l'orchestre et le lever du rideau qui ne monte plus de bas

en haut, mais se sépare en deux de gauche à droite. On a été jusqu'à faire la nuit complète dans la salle durant toute la représentation. En dépit de ces détails qu'on a respectés en mémoire de Wagner, son œuvre a eu, pour certaines parties, un très grand succès. Le livret, qui ne met en scène qu'une légende sans action suffisante, a paru bien souvent long, diffus et obscur. Mais on a applaudi au premier acte une scène d'amour d'un prodigieux effet; au second, l'introduction pleine de force et même de véhémence; au troisième, l'orage et la fameuse scène connue à Paris sous le nom de « la chevauchée », et qui est la page maîtresse de l'œuvre, et enfin la grande scène finale du sommeil magique.

Le ténor Engel et M<sup>mes</sup> Martini et Litwine chantent les principaux rôles avec beaucoup de talent, mais avec des moyens peut-être insuffisants. Il faut en effet des poumons de fer et d'acier pour donner les notes capables de dominer, pendant toute la durée du spectacle, un orchestre aussi fourni et aussi bruyant. A citer surtout M. Seguin dont la voix puissante a d'étonnantes vibrations et qui a fait admirablement valoir le personnage de Votan.

En somme, on ne pourrait trop louer nos voisins les Belges de la haute tentative artistique dont ils viennent d'avoir l'initiative. Nous ne saurions dire si le gros public sera capable d'apprécier les beautés souvent sauvages de l'âpre et grandiose partition de Wagner; mais

la première soirée semble avoir donné raison aux adeptes du maître : voilà sa tétralogie applaudie sur nos frontières, au moins dans l'un de ses principaux épisodes. Nous avouons que l'audition d'une pareille œuvre à Paris nous semble encore difficile à l'état complet. Mais si le *Lohengrin*, dont M. Lamoureux prépare en ce moment la représentation prochaine, réussit comme on doit l'espérer, pourquoi ne tenterait-il pas, lui aussi, l'audacieuse entreprise qui, au point de vue purement artistique, vient d'aboutir si heureusement à Bruxelles?

CONCERTS. — M. Colonne vient de donner au Châtelet, les 27 février et 6 mars, deux de ces beaux concerts qu'il sait si bien organiser avec le concours de nos grands artistes. Il s'est adressé cette fois à Faure qui, principalement dans le récit et le duo des *Pêcheurs de perles*, de Bizet, et l'*Hercule mourant*, d'Hérold, s'est, comme toujours, montré l'inimitable chanteur que l'on connaît. Les applaudissements et les *bis* ne lui ont pas manqué.

Le morceau de curiosité était cette scène d'Hérold, qui est de sa première manière. Elle a paru un peu vieillotte à certains auditeurs, mais elle a été, néanmoins, très chaleureusement accueillie. Ajouter que la *Symphonie en la* et la *Symphonie pastorale*, de Beethoven, ont été admirablement exécutées et ont charmé l'auditoire, c'est tomber dans ces redites auxquelles on

est exposé quand on parle de concerts où il ne s'exécute guère que des chefs-d'œuvre.

VARIA. — *Le Tire-bouchon du Vésuve.* — Des tremblements de terre ont, il y a environ trois semaines, jeté la terreur dans le midi de la France, et ont surtout dévasté l'Italie. Un ingénieur qui en a recherché la cause les attribue à ce que le cratère du Vésuve doit être actuellement bouché.

« Le Vésuve, dit-il, par ses éruptions pendant les trois premiers quartiers de ce siècle, a servi assez régulièrement de soupape pour protéger la partie de l'écorce terrestre qui intéresse le plus l'Italie, la France, l'Algérie. Mais, pour qu'une soupape fonctionne, il faut que le conduit qui la fait communiquer avec la chaudière ne soit pas obstrué, et les efforts infructueux que le Vésuve fait depuis huit ans et que le sismographe constate prouvent que le conduit qui va du feu central au cône du Vésuve est bouché par la formation d'une sorte d'énorme caillot de rochers incandescents d'une nature insuffisamment fusible. »

Voilà qui paraît fort possible ; mais où cet ingénieur prend-il la preuve de ce qu'il avance ? Et puis, en tenant son assertion pour vraie, quel remède apporter au mal ? « Déboucher le Vésuve », dit-il. Reste alors à trouver le tire-bouchon, et sur les moyens de se procurer cet

instrument sauveur, notre ingénieur est complètement muet.

*Les Marionnettes de George Sand.* — Notre confrère Armand Silvestre vient de publier, sous le titre *Au pays des souvenirs*, un volume consacré à diverses personnalités, surtout littéraires. Le premier chapitre du livre s'occupe exclusivement de George Sand; Silvestre y raconte qu'ayant été, en 1868, chez M<sup>me</sup> Sand, à Nohant, il y fit connaissance avec ce fameux théâtre des marionnettes qui était un des amusements favoris de cette femme célèbre et de ses enfants. C'est sur cette scène minuscule qu'elle fit représenter toutes ses pièces avant de les livrer au grand public, et elle attachait à cette première épreuve une importance considérable. Elle fit même souvent, à la suite de ces représentations, des changements importants dans ses pièces, si bien que l'on peut dire que les principales ont dû leur grand succès aux marionnettes elles-mêmes qui les avaient d'abord interprétées.

Le système de ces marionnettes était celui que Guignol a popularisé, c'est-à-dire des marionnettes que dirige intérieurement le doigt plongé dans la tête. C'est Maurice Sand qui confectionnait ces artistes d'un nouveau genre et qui les sculptait avec un soin tout spécial. Elles étaient en bois colorié, figures jeunes ou vieilles, et les yeux faits avec des têtes de clous d'un luisant

très doux. Quant aux costumes, c'est M<sup>me</sup> Sand qui s'en chargeait, et elle les exécutait avec une conscience et un scrupule absolu au point de vue de l'exactitude, du style et du caractère des époques où se passaient ses pièces. Chacun de ses acteurs avait un nom, depuis Balandard, régisseur général, jusqu'à M<sup>lle</sup> Elva, jeune première charmante qui avait une perruque blonde en vrais cheveux, un nez à la grecque et des sourcils merveilleux. Silvestre prétend qu'il en devint presque amoureux. « J'ai peut-être aimé, dit-il, quelque fille plus insensible encore que cette fille de bois de hêtre ! »

Depuis la mort de M<sup>me</sup> Sand, son théâtre de marionnettes a toujours été respecté ; il n'est plus à Nohant, il est vrai, mais Maurice Sand l'a transporté et réédifié dans sa demeure à Passy, et il fonctionne encore de temps à autre pour amuser les petits enfants de la grande morte, de l'auteur de la *Mare au diable* et du *Marquis de Villemer*, qui sont aussi les petits enfants de l'illustre graveur Calamatta.

*Le Budget du pape.* — M. Paul Vasili, qu'on dit être notre confrère Henri des Houx, ou peut-être M<sup>me</sup> Edmond Adam elle-même, continue dans *la Nouvelle Revue* ses révélations intimes sur les cours et les sociétés étrangères. Nous trouvons, dans l'un des derniers articles, les curieux détails qui suivent sur le budget du pape actuel, Léon XIII :



« Les ressources du budget papal ont une triple origine. D'abord Pie IX a laissé au Trésor pontifical un capital qui donne une rente d'environ trois millions. Ce capital est placé en fonds d'État. Le pape est un grand souscripteur aux emprunts italiens, et cela uniquement dans un but de spéculation. Au fur et à mesure de l'élévation des cours, il revend ses titres et place les bénéfices en consolidés anglais. Aux trois millions de rente provenant de la succession de Pie IX il faut ajouter une somme à peu près égale fournie par le denier de Saint-Pierre, — le rendement du denier de Saint-Pierre a été autrefois beaucoup plus considérable, mais il s'est fort amoindri en ces derniers temps. — Ainsi, le budget ordinaire du Saint-Siège se compose de six millions fournis par la réserve et par les contributions des catholiques. Le pape ne retient rien de ces fonds, qui sont distribués par le majordome de Sa Sainteté aux cardinaux résidant à Rome, — chacun d'eux touche annuellement 21,000 francs, — aux prélats de la cour, aux employés de la secrétairerie d'État et de la secrétairerie particulière, aux secrétaires des congrégations, aux gardes nobles, aux suisses et aux gendarmes de l'armée pontificale, aux nonces et à leurs auditeurs. En un mot, ces six millions constituent le budget régulier, immuable de l'État pontifical. Vient ensuite le budget extraordinaire, qui est alimenté par une troisième source de revenus, provenant des bénéfices de la chancellerie apostolique,

ou de la Daterie pontificale ou des Brefs. La collation des titres nobiliaires, des décorations, des bénédictions *in articulo mortis*, des privilèges d'autels, des chapelles privées, des titres ecclésiastiques de toute sorte, garnit cette cassette particulière du souverain pontife, et c'est là dedans qu'il puise à sa guise pour ses libéralités. Le produit de ces diverses branches de revenus est d'environ deux millions et demi par an. Le budget personnel du pape se trouve donc être fourni à peu près exclusivement par l'exploitation de la vanité humaine. Le fait mérite d'être remarqué. »

*Danger des citations.* — Alexandre Dumas ayant, paraît-il, attribué à La Fontaine un vers de Destouches, et à Boileau un vers de Delisle, M. Aimé Camp, inspecteur honoraire d'Académie, a pris la peine de redresser ces deux erreurs. L'auteur de *Francillon* l'en a remercié par la lettre suivante, qui a paru dans la *Revue Bleue* :

Monsieur,

Je vous suis tout à fait reconnaissant de votre très aimable lettre et des différents renseignements qu'elle contient. J'ai confondu, en effet, dans ma première version de *Francillon*, les deux derniers vers de *la Chatte métamorphosée en femme*, de La Fontaine, avec le vers de Destouches. C'est le châtiement des écrivains médiocres, quand par hasard ils ont trouvé une idée juste, qu'on attribue cette idée à un homme de génie, à qui, du reste, ils l'ont le plus souvent prise. Ainsi,

dans le cas présent, il est évident que Destouches s'est souvenu, peut-être à son insu, des deux derniers vers de *la Chatte*.

Quant au *regard de Louis*, mon erreur m'a été signalée trop tard par M. Livet, un des historiographes modernes de Molière. Mais il me semble bien, pour mon excuse et pour celle de mes confrères de l'Académie à qui j'ai dû communiquer mon discours, entre autres Nisard, l'auteur des quatre volumes sur la littérature française, il me semble bien qu'il y a dans Boileau, sur Mécène et Virgile, un vers qui pourrait aussi faire le jeu de celui-là. Vous le retrouveriez certainement. Mais j'ai trop à faire à cette heure avec mon discours de réception de M. Leconte de Lisle, où je suis sûr, cette fois, de ne faire que des citations exactes, ayant toujours les textes sous les yeux.

Veillez agréer, etc.

*L'Origine des Bonaparte*. — M. Marcellin Pellet, consul de France à Livourne, vient de publier dans *la République française* une lettre inédite de Joseph Bonaparte, l'aîné de la famille, écrite vers 1789 au grand-duc de Toscane, et dont nous détachons le passage suivant, qui établit l'origine des Bonaparte :

Joseph Buonaparte, de Corse, fils de Charles Buonaparte, très humble serviteur de Votre Altesse Royale, avec la plus profonde vénération, vous expose : que sa famille, actuellement domiciliée en Corse, a eu son ancienne origine en Toscane, notamment à Florence, où, depuis le temps de la république florentine, elle reçut les plus insignes honneurs, et était alliée des premières familles telles qu'Albizzi Alberti, Tornabuoni, Attavanti et autres; que, pour des combinaisons

politiques qui ont eu lieu ces derniers siècles dans les républiques de l'Italie, ladite famille Buonaparte, divisée alors en plusieurs branches et appartenant au parti gibelin, fut obligée de quitter Florence et de se réfugier en plusieurs États.

La branche dont fait partie l'exposant se transporta à Sarzana, qui était alors une petite république, et où elle reçut des honneurs, des emplois, et contracta des mariages très avantageux et des alliances avec la famille Malaspina et autres familles illustres. L'exposant fait, en outre, remarquer qu'à cause des événements et des révolutions qui ont eu lieu dans toute l'Italie, sa famille, obligée d'aller en Corse, fixa sa résidence à Ajaccio, où la famille Buonaparte était regardée comme noble et distinguée, ainsi qu'il résulte des lettres de la république de Gênes qui déclarent Jérôme Buonaparte chef des nobles anciens de ladite ville, où les Buonaparte de Corse se trouvent alliés avec les familles Colonna, de Bozi, d'Ornano, Durazzo et Lomellino de Gênes, et jouissent des droits seigneuriaux du fief de Bozi.

*Molière et Hugo devant Coquelin.* — L'acteur Coquelin poursuit son voyage triomphal en Amérique. Les journalistes sont à ses pieds et viennent recueillir ses moindres paroles. M. Brandes-Mathews, rédacteur du *Scribner's Magazine*, raconte une conversation qu'il a eue avec le grand comédien, et de laquelle il résulte que Coquelin met Molière au-dessus de Victor Hugo comme auteur dramatique et aime mieux jouer dans ses pièces.

« Ne trouvant pas, dit-il, dans les caractères de Hugo ce type profondément humain que représente chaque personnage de Molière, l'acteur est obligé de se fatiguer

à la recherche d'effets extérieurs. Quand nous commençâmes à répéter *Ruy Blas*, j'essayai de personnifier don César, mais dans ce rôle je ne pus rien découvrir qu'un mouvement incessant et fastidieux avec beaucoup de tirades exquises. Don César paraît seulement dans deux actes. Il fait une courte apparition dans le premier et porte tout entier sur ses épaules le poids du quatrième. Chaque fois que je joue ce dernier, il m'épuise.

« Au théâtre, personne ne me considère comme délicat et frêle ; je joue Mascarille de *l'Étourdi*, le plus fatigant de tous les rôles de Molière, et je tiens la scène pendant cinq actes sans fatigue. Mais je sors épuisé du seul quatrième acte de *Ruy Blas*. Si l'auteur n'a pas vraiment fait le rôle, c'est en vain que l'acteur s'épuise pour en faire quelque chose. »

Nous serions assez volontiers de l'avis de Coquelin dans sa préférence pour Molière ; mais n'y a-t-il pas, dans son appréciation du théâtre d'Hugo, un peu de rancune de ce qu'il n'en a jamais bien réussi les rôles, au point même d'avoir, à Bordeaux, recueilli récemment quelques sifflets quand il y a joué don César de Bazan ?

*L'Infaillibilité de la critique.* — Dans un article du *Gaulois*, intitulé *Carillon théâtral*, notre confrère Laforêt s'est plu à signaler, à propos de *Numa Roumestan*, les jugements divers et souvent contradictoires que portent sur

une même pièce les différents critiques de théâtre. Mais l'exemple le plus frappant qu'il en ait rencontré s'est produit au sujet de la *Critique de « Francillon »*, l'ingénieuse bluette imitée par M. de Lapommeraye de la *Critique de « l'École des femmes »*. Voici, en effet, mis en présence, deux maîtres du feuilleton dramatique :

... Nous n'aurions pas la surprise et la douleur d'entendre des contemporains de Molière parler quelquefois notre vilain langage.

JULES LEMAITRE  
(*Journal des Débats*).

... Je reste avec Dorante, que M. de la Pommeraye a si bien fait parler dans la jolie langue d'autrefois.

HENRI FOUQUIER.  
(*XIX<sup>e</sup> Siècle*).

Et là-dessus, ami lecteur,

Prononce si tu peux, et choisis si tu l'oses.

*Poésies gourmandes*. — Achille Ozanne, ancien cuisinier du roi de Grèce et rédacteur de *l'Art culinaire*, vient de publier sous le titre de *Poésies gourmandes* un recueil de menus et de recettes en vers. Voici un amusant échantillon de cette versification lyrico-culinaire :

### HOMARD A L'AMÉRICAINNE.

#### PROLOGUE.

Prenez un beau homard, puis, sur sa carapace  
Posez une main ferme, et, quelques sauts qu'il fasse,  
Sans plus vous attendrir à des regrets amers,  
Découpez tout vivant ce Cardinal des mers.

RECETTE.

Projetez tour à tour dans l'huile  
Chaque morceau tout frémissant,  
Sel, poivre, et puis, — chose facile, —  
Un soupçon d'ail en l'écrasant,  
Du bon vin blanc, de la tomate,  
Des aromates à foison.  
Se mêleront à l'écarlate  
De la tunique du poisson.  
Pour la cuisson, c'est, en moyenne,  
Trente minutes à peu près.  
Un peu de glace et de cayenne  
Pour la finir, et puis... c'est prêt.  
Que de cette sauce alléchante  
Des voluptés naisse l'essaim,  
Et que, si bonne et si tentante,  
Elle fasse damner un Saint!

ÉPILOGUE.

Car plus d'une beauté rigide  
Au tête-à-tête familier  
Succombe après ce plat perfide  
En cabinet particulier.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un mot venant d'Allemagne, mais français néanmoins, et se rapportant au séjour de notre grand percuteur d'isthmes à Berlin.

Ayant eu avec M. de Bismarck une conversation où

celui-ci s'était montré très boutonné, il aurait dit de lui, en racontant son entretien :

« C'est un homme qui ne laisse rien percer ! »

Entre duellistes :

« Si vous continuez à m'insulter de la sorte, nous irons sur le pré... »

— Vous avez donc faim?... »

(*Voltaire.*)

X..., qui va épouser une jeune fille fort laide, mais millionnaire, explique ainsi sa future union :

« Je fais un mariage de raison du côté de la figure, et d'inclination du côté de la dot. »

Madame surprend son mari en train de courtiser sa cuisinière.

« C'est indigne, s'écrie-t-elle, ce que vous faites là. Vous êtes cause que tous nos plats sont brûlés depuis quelques jours. »

Entre fiancés :

« Eh bien, Monsieur Charles, vous ne regrettez pas trop, je pense, votre vie de garçon ? »

— Oh, non ! Mademoiselle... La cuisine de restaurant est si mauvaise ! »

(*Gaulois.*)



PETITE GAZETTE. — Voici un curieux spécimen des mœurs d'outre-Rhin. La liberté n'y existe pas, même en matière théâtrale. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mars a eu lieu, à l'Opéra de Berlin, la première représentation de *Merlin*, du compositeur belge Philippe Ruefer. L'œuvre, conçue dans le style wagnérien, a obtenu du succès. Un incident a produit une certaine sensation. Par ordre du surintendant général, l'entrée de la salle a été refusée à M. Hans de Bulow, qui, on s'en souvient, s'est exprimé avec tant de mépris sur la direction artistique de l'Opéra berlinois. La photographie de M. Hans de Bulow avait été donnée à toutes les ouvreuses pour qu'elles pussent veiller à l'exécution de l'ordre de M. le surintendant général.

— Voici, pour compléter la liste des statues parisiennes que nous avons récemment donnée, le programme des érections imminentes de statues nouvelles dans la capitale : on y lit les noms de Victor Hugo, de Gambetta, d'Étienne Marcel, de Claude Lorrain, de Victor Massé, d'Alfred de Musset, du général Chevert, du sergent Blandan, de Millet, du sergent Bobillot, de l'amiral Courbet, du général Lasalle, de Delacroix, de Garibaldi, de Broca, d'Alphonse de Neuville, de Coligny, de Dupleix, de Jean-Jacques Rousseau, de Carayon-Latour, du lieutenant Palat, etc.

NÉCROLOGIE. — 19 février. Olivier Rayet, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, gendre de feu Ernest Desjardins, membre de l'Institut et beau-frère du professeur et conférencier Paul Desjardins.

— 20. Le professeur d'escrime Gâtechair, bien connu à Paris, président de l'Académie d'armes récemment fondée et qui avait un nom prédestiné.

— 28. Le cardinal Ludovico Jacobini, secrétaire d'Etat de la cour pontificale. Il était né à Albano le 6 janvier 1832. Il avait été créé cardinal en 1879, à l'âge de quarante-sept ans.

1<sup>er</sup> mars. Le célèbre auteur dramatique, Eugène Grangé, né Pierre-Eugène Basté, et d'abord connu sous son seul prénom d'Eugène. Il avait soixante-dix-sept ans.

— 2. Ernest Hillemacher, peintre distingué, ancien élève de Léon Cogniet, frère du graveur moliériste récemment décédé et père des musiciens du même nom. Il avait soixante-neuf ans.

— 4. Le célèbre général de l'ordre des Jésuites, le Père Beckx, vient de mourir à Rome à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était né à Sichem, en Brabant, le 8 février 1795. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut admis dans la Société de Jésus, à Hildesheim, en octobre 1819. En 1847, on le nomma provincial de l'ordre à Vienne, et lorsque, l'année suivante, les jésuites furent éloignés du territoire autrichien, le Père Beckx rentra en Belgique et fut nommé recteur du collège des jésuites à Louvain. C'est grâce à son concours que l'ordre put rentrer en Autriche et en Hongrie.

En 1853, le Père Beckx succéda au Père Rothaan comme général de l'ordre. Après la suppression des couvents de jésuites à Rome, il transporta son quartier général dans la petite ville de Fiesole.

Vers la fin de l'année 1883, le Père Beckx, à cause de son grand âge, demanda la réunion de la Congrégation générale, à l'effet de lui nommer un coadjuteur avec succession future. Le successeur désigné fut le Père Anderledy, entre les mains duquel le Père Beckx remit l'exercice de l'autorité, et il se retira à Rome, dans l'ancien noviciat de Saint-André-du-Quirinal, où il vécut depuis lors, ne s'occupant que d'œuvres de piété et de charité.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 6 — 31 MARS 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Plus de paris aux courses! — Le Surmenage intellectuel. — M. Taine et Napoléon. — Age de l'empereur Guillaume. — M. Duval et Sardou. — Le Secret des lettres. — Auto-graphes. — Théâtres : Opéra, Opéra-Comique, Vaudeville, Palais-Royal, Renaissance, Nouveautés, Concerts Colonne.

*Varia* : Retraite de M. Sardou. — L'Amie de l'Allemagne. — Offres réelles. — Académie de province. — Les Comédiens décorés. — Un Catéchisme laïque. — Menu diplomatique.

Petite Gazette. — Nécrologie.

---

LA QUINZAINE. — Plus de paris aux courses! c'est le cri et l'événement du jour. Par suite et en exécution d'une délibération du conseil municipal de Paris, en date du 2 mars courant, le préfet de la Seine a fait sommation, par huissier s'il vous plaît, aux membres des conseils d'administration des trois Sociétés de courses, à qui la ville de Paris a donné en location les hippodromes de Longchamps, Auteuil et Vincennes, d'avoir

à interdire désormais sur ces hippodromes la pose des piquets et toute installation à l'usage des bookmakers. En effet, le 10 mars, la prescription du préfet de la Seine a été rigoureusement mise en vigueur sur le champ de courses d'Auteuil, et également exécutée dans les courses qui ont suivi à Saint-Ouen et à Vincennes.

Nous ne savons pas si cette mesure, prise au conseil municipal sur la proposition de quelques-uns de ses membres les plus avancés, et qui ont cru faire une niche aux aristocrates, aura bien le résultat qu'on semble s'en promettre. On pariera comme avant, mais sous une autre forme, sans bookmakers, mais d'individu à individu. Les courses sans paris seraient bien vite désertées. La suppression des bookmakers est bonne en soi, mais elle va entraîner des pertes de recettes considérables pour la Société qui administre les courses. N'eût-il pas mieux valu, ainsi qu'on l'avait proposé d'abord, réglementer la question des paris et des bookmakers d'une façon en quelque sorte officielle? Cet avis n'a pas prévalu, et c'est celui de la rigueur exclusive qu'on a appliqué. L'émotion a d'abord été très vive, puis elle s'est calmée; mais il n'y a plus personne aux courses, et l'on n'y reverra la foule qu'après qu'une nouvelle réglementation, qui ne peut tarder, aura rendu de nouveau les paris possibles, sauf à les entourer d'une surveillance et d'un contrôle qui seront dans l'intérêt de

tout le monde. Il est à désirer que cette solution interviene assez tôt pour que le Grand Prix de juin prochain ait son affluence et son éclat habituels.

— Il y a quelque temps, l'éloquent évêque d'Angers, M<sup>gr</sup> Freppel, à propos de la discussion à la Chambre du budget de l'Instruction publique, avait fait un discours relatif au « surmenage » intellectuel. Le prélat s'élevait avec raison contre l'excès de travail infligé aux enfants, dont on bourre la tête et l'esprit de matières d'instruction évidemment trop nombreuses, trop diverses et trop considérables, aux dépens mêmes de leur développement physique et de leur hygiène.

Un savant membre de l'Académie de médecine, M. Gustave Lagneau, vient de reprendre cette grave question devant l'Académie même, et il est entré, à ce propos, dans des détails pleins d'intérêt. Il démontre, avec des chiffres que nous qualifierons de « lamentables », le résultat du surmenage intellectuel et de la sédentarité auxquels nos programmes trop surchargés soumettent les jeunes gens pendant dix années de lycée. Le mal est bien plus grave encore, dit-il, quand aux années de lycées viennent s'ajouter, pour certains de nos enfants, les travaux préparatoires aux grandes Écoles du gouvernement. Les observations des plus illustres médecins ont prouvé qu'un grand nombre de ces jeunes gens sont sujets, dès leur adolescence, à la myopie, à la dyspepsie, à la phtisie, à l'épuisement

nerveux trop souvent suivis de lenteur intellectuelle, sinon d'hébétude. Il résulte de cette exagération de travail que sur 1,000 conscrits l'inaptitude militaire s'élève annuellement au chiffre de 460 ; sur 1,000 conscrits bacheliers, elle est représentée par le chiffre de 575, soit plus de 50 p. 100.

Pour les lycées de filles, le mal n'est pas moins grand. Le docteur Dujardin-Beaumetz, qui est médecin d'une école normale de jeunes filles, s'est trouvé à même de constater l'énorme surcharge des programmes et les effets désastreux qu'elle exerce sur la santé des élèves. Il déplore l'engouement qui s'est produit pour les études excessives, qu'il qualifie de « meurtrières » et qui ont en outre l'inconvénient d'encombrer une carrière devenue aujourd'hui presque sans issue. Il y a en ce moment en France plus de 12,000 jeunes filles, pourvues de l'un des deux brevets, qui sollicitent des places d'institutrices. A Paris seulement, les postulantes sont au nombre de 4,171, et l'on donne environ 100 places par an. Voilà donc, ajoute M. Dujardin-Beaumetz, plus de 4,000 jeunes filles sollicitant vainement un emploi. L'école les a rendues incapables de s'adonner aux travaux modestes que comporte leur condition : n'est-il pas à craindre que le découragement et la misère ne les jettent dans une mauvaise voie ? n'y a-t-il pas là un vrai péril social ?

Il est certain que ces hautes questions demandent à

être étudiées très sérieusement et très promptement par le conseil supérieur de l'Instruction publique. Il y a eu, à coup sûr, excès et abus dans la diffusion trop rapide de l'Instruction obligatoire, et il semble, en effet, bien inutile, bien périlleux même, — ainsi que le constate M. Dujardin-Beaumetz, — de fabriquer annuellement autant de bacheliers et de doctresses auxquelles l'État n'a pas à offrir ensuite, après leurs études terminées, une position, si minime qu'elle soit, qui leur permette de vivre.

— Il n'est en ce moment question que de Napoléon — le Grand. M. Taine vient de publier dans *la Revue des Deux-Mondes* deux articles extraits de son prochain volume sur *les Origines de la France contemporaine*, et qui ont fait grand bruit (15 février et 1<sup>er</sup> mars). Pour ces articles composés, comme tous ceux que M. Taine a réunis dans le célèbre ouvrage précité, l'écrivain a simplement emprunté aux ouvrages publiés sur et surtout contre Napoléon tout ce qu'il a pu y trouver de plus sévère et de plus fâcheux pour la mémoire du grand homme. Il a mis surtout à contribution les mémorialistes tels que M<sup>me</sup> de Rémusat, Bourienne, Marmont, c'est-à-dire ceux qui sont particulièrement hostiles à Napoléon. Il est résulté de ce grand travail de vraie marqueterie littéraire un portrait de Napoléon intentionnellement poussé au noir, et sans aucune espèce d'atténuation. Mais il est alors arrivé ceci : c'est

que les écrivains auxquels M. Taine a emprunté ses arguments n'avaient pas fait comme lui. En blâmant Napoléon pour mainte de ses actions et même de ses folies grandioses, ils ont, d'autre part, quand il y avait lieu, prodigué l'admiration et l'éloge. Il en est résulté que, si l'on prenait les mêmes livres dont s'est servi M. Taine pour noircir Napoléon, on pourrait facilement, en y choisissant les passages favorables à sa mémoire qu'il y a volontairement négligés, tracer un portrait du héros tout à fait dissemblable et même élogieux. C'est là d'ailleurs la condamnation du système tout entier de M. Taine en matière historique, car il l'a également appliqué à ses précédents travaux sur la chute de la royauté et sur la Révolution.

Terminons par l'anecdote suivante, qui met en scène la princesse Mathilde, chez qui M. Taine avait ses grandes et ses petites entrées :

« Les journaux ont raconté, nous dit M. Hugues Le Roux, que la princesse, outrée de l'irrévérence avec laquelle M. Taine a traité son oncle, avait poité sa carte chez l'illustre académicien avec un *p. p. c.* crayonné au bas d'une main irritée.

L'histoire n'a pas dit jusqu'ici ce que M. Taine avait pensé de cette aventure.

Il en a été fort affligé, et, ces jours derniers, causant avec M. Renan de cette rupture, il s'est laissé aller à dire :



« Je ne me consoleraï jamais d'avoir perdu une si ancienne amitié pour un livre.

— Mon ami, a répondu M. Renan, afin d'avoir le droit de dire librement ma pensée, je me suis brouillé, moi, avec une bien plus grande dame que la princesse.

— Avec qui donc ?

— L'Église. »

— L'empereur Guillaume est entré, le 22 mars, dans sa 91<sup>e</sup> année. Voici en quels termes le *Journal officiel* du royaume de Prusse<sup>1</sup> annonçait, il y a près d'un siècle, la naissance du futur empereur et roi :

Berlin, le 23 mars 1797.

L'épouse de S. A. R. le prince héritier a donné hier, entre une et deux heures de l'après-midi, le jour à un prince. Cet heureux événement remplit de joie la famille royale et le pays tout entier. Quelques heures plus tard, cet heureux événement a été annoncé à la population et à la capitale par une triple salve tirée dans le *Lustgarten*. Chaque coup de canon éveillait les vœux unanimes pour l'auguste princesse et pour le jeune rejeton de la maison royale sous la domination de laquelle nous sommes tous heureux. On nous dit que l'état de l'auguste accouchée est aussi favorable que possible.

— Notre confrère Georges Duval nous prend à partie dans *l'Événement* (23 mars), et nous accuse d'avoir « tendu un piège » à Sardou en publiant, dans notre

---

1. *Journal privilégié Berlinoïse pour les choses de l'État et des sciences* (n<sup>o</sup> 35).

*Gazette* du 31 janvier, une lettre dont le signataire s'étonnait de ne pouvoir trouver en librairie les dernières œuvres représentées de l'auteur de *Théodora* et du *Crocodile*. Cette lettre soulevait une question littéraire intéressante, et nous ne l'avons accueillie qu'à cet unique point de vue.

A ce propos, M. Georges Duval fait une charge à fond de train, dans le susdit article, contre le théâtre de Sardou, où il ne trouve à louer que *Patrie* et *la Haine*. N'estimer que deux pièces dans le théâtre d'un écrivain qui a fait encore *Nos Intimes*, *les Ganaches*, *Séraphine*, *les Pattes de mouche*, et tant d'autres œuvres charmantes, plus de cent fois applaudies, cela est excessif comme critique. Nous croyons au contraire que le théâtre de Sardou vaut la peine d'être lu, même après la représentation, et c'est surtout pour cela que nous avons inséré la lettre réclamant la publication de celles de ses pièces jouées qui sont encore manuscrites.

LE SECRET DES LETTRES. — La conférence des avocats ayant eu à discuter cette question : « Le mari peut-il se prévaloir de l'autorité maritale pour ouvrir les lettres particulières adressées à sa femme ou envoyées par elle ? » vient de reconnaître au mari le droit légal d'agir à sa guise en cette circonstance. *Le Temps* a relevé l'incident avec quelque chaleur, et l'un de ses rédacteurs, notre confrère Hugues Le Roux, a

provoqué à ce sujet une sorte de consultation qui lui a valu des réponses à la fois fort curieuses et pleines d'intérêt.

Et d'abord, l'avocat lui-même qui avait posé la question devant la conférence des avocats, M. Ambroise Colin, est intervenu, en déclarant qu'il fallait considérer la chose à deux points de vue différents : le point de vue légal tout d'abord. Eh bien, à ce point de vue, il est clair que la loi arme le mari de tous les droits, mais que l'exercice de celui qui est ici en question comporte pour lui de graves périls, s'il l'exerce d'une manière injuste, injurieuse et tyrannique. Mais, ajoute M. Colin, hors du terrain juridique, il n'y a plus lieu à discussion : « Une lettre doit être sacrée pour un galant homme ; elle doit l'être doublement quand elle appartient à une femme. »

Voici maintenant l'opinion de M. Alexandre Dumas, très compétent, comme chacun sait, dans les questions d'intimités conjugales :

« La femme est et doit être toute sa vie la mineure de l'homme ; elle est sa fille, la chair de sa chair ; il est son maître, maître de son corps, maître de ses secrets, maître de sa pensée. La femme a assez de moyens à sa disposition pour cacher cette pensée-là, assez de ressources de tromperie dans son sac, — et ces tromperies ont trop d'inconvénients, — pour que tous les modes de surveillance soient bons. Un mari qui a des doutes sur

sa femme et qui hésite à ouvrir, pour s'éclairer, les lettres qu'elle reçoit, est un imbécile. »

M. le pasteur de Pressensé, sénateur, déclare qu'il est difficile de donner une solution absolue à une question aussi délicate. « A première vue, dit-il, je suis pour que le mari respecte les secrets de sa femme. »

Un prêtre éclairé, dont M. Hugues Le Roux a cru devoir ne pas nous donner le nom, exprime son avis en ces termes :

« La doctrine de l'Église est absolue sur la question que vous me soumettez. Le mari est le maître dans la maison. Le confesseur, qui est non l'ennemi, comme quelques-uns le croient ou feignent de le croire, mais le soutien de l'autorité maritale, répondrait à la pénitente qui se plaindrait de la violence faite à ses lettres : « Mon enfant, votre mari a le droit de tout décacheter chez vous. » Et il ajouterait : « Si votre orgueil est mortifié de cette nécessité, efforcez-vous de vous faire aux yeux de Dieu un mérite de votre sacrifice. »

M<sup>me</sup> Edmond Adam discute la question dans une lettre très étudiée, et naturellement elle conclut, en sa qualité de femme, et de femme indépendante et libérale, au droit absolu de la femme contre le mari, au sujet du secret de la correspondance. Elle termine ainsi :

« Chez nous, la femme traitée en inférieure avait jusqu'ici un recours dans cette éducation surveillée par elle, dont l'une des formes est ce qu'on appelle la ga-

lanterne française; si on lui enlève ce recours, si son mari peut, de par la loi, surprendre les réserves de sa pensée, — eh bien, messieurs les avocats auront donné le droit d'offense grossière à leurs clients, et tout mari sera libre d'ajouter à la qualité de maître celle de goujat. »

M<sup>me</sup> Georges de Peyrebrune, une romancière de talent, répond par un aimable et spirituel persiflage. Certainement les avocats ont eu raison d'armer le mari du droit de tout faire dans son ménage!... Mais « ce n'est pas la reconnaissance même légale de ce droit inquisitorial qui gênera beaucoup les femmes pour recevoir et envoyer une correspondance devant être soustraite à l'indiscrétion maritale. Chacun sait que ces missives spéciales ne circulent pas seulement par la grande poste. Laissez donc messieurs les maris se réjouir et triompher, s'ils sont assez maladroits et mal élevés pour décacheter les lettres qui ne leur sont pas adressées. Ce n'est pas encore cela qui les empêchera d'être... ce qu'ils méritent, ne fût-ce que par justes représailles... »

Un célèbre jurisconsulte, M<sup>e</sup> Allou, traite la question à son tour avec une compétence toute particulière :

« Dans le cours ordinaire de la vie, les lettres destinées à la femme lui sont remises directement; elle les ouvre. Si le ménage est un peu solennel et guindé, la femme rend tout simplement compte à son mari de ce

qu'elles contiennent. Si les relations sont délicates et affectueuses, la femme passe les lettres, tout ouvertes, à celui pour lequel elle n'a pas de secrets. Quant aux lettres expédiées par la femme, les choses se passent absolument de même.

« Mais aux heures de crise, lorsque naissent les noirs soupçons, même les simples inquiétudes, le mari peut-il s'emparer des lettres de sa femme? La question est singulière à poser en théorie. C'est le fait brutal qui la tranchera toujours : les tiroirs seront forcés, le buvard sera fouillé, les serrures voleront en l'air, la femme de chambre sera contrainte de livrer la lettre qu'elle emporte. Il n'y a pas de règle qui tienne! Mais enfin le mari, puisqu'on veut raisonner, a-t-il le droit de se comporter ainsi?

« Infailliblement oui.

« La question s'est plus d'une fois posée juridiquement dans les procès de séparation de corps. La femme a voulu souvent arguer du droit du destinataire d'une lettre à en rester seul propriétaire, en s'opposant à ce que lecture fût donnée, en justice, de lettres par elle reçues ou par elle écrites; les tribunaux ont toujours reconnu et affirmé, à titre d'exception des règles générales de la propriété en matière de correspondance, que le droit du mari était complet et qu'il n'y pouvait pas être apporté d'obstacle.

« Voilà, il me semble, à quels termes peut se ra-

mener ce grave problème, où l'on risque bien de rencontrer, à peu près unanimement, les femmes d'un côté et les maris de l'autre; mais je crois que c'est du côté du mari qu'est la vérité et le droit; avec les tempéraments, bien entendu, du tact, de la mesure, du bon goût, s'il y a encore un peu de place pour tout cela dans la vie conjugale d'aujourd'hui. »

Enfin voici un sonnet apologue de Joseph Reinach, destiné à clore le débat :

LE MARI, LA FEMME ET LA LETTRE

Une femme avait un amant ;  
La chose est assez ordinaire.  
Le mari, naturellement,  
Est jaloux, de son caractère.

Il ricane, et d'un air charmant :  
« Vous avez lu, dit-il, ma chère,  
Qu'un mari peut impunément....  
— Etre brutal et nous déplaire,

Non, Monsieur, ce n'est point écrit.  
— Paix! fait le mari, qui bougonne;  
C'est de vos poulets qu'il s'agit

Et que je puis, la cour l'ordonne,  
Tous décacheter.... » Il sortit.  
« Halô! » fit-elle au téléphone.

Notre humble avis, à nous, c'est que ces grosses questions de lettres surprises, décachetées, dont le mari peut se faire une arme contre sa femme, ne se présen-

tent et n'éclatent que dans les ménages désunis et troublés, et constituent par conséquent une exception que, dans ce cas, la loi a le droit et le devoir de régler. Mais, dans les ménages ordinaires, où tout se passe simplement et sans orages, ces difficultés ne sauraient surgir. En somme, la plus élémentaire convenance oblige et obligera toujours le mari à respecter le secret de la correspondance de sa femme. Agir autrement, comme l'a dit crûment M<sup>me</sup> Adam, c'est le fait d'un goujat. Et alors le mari n'a que ce qu'il mérite si, — ainsi qu'il est dit plus haut, — sa femme a recours au téléphone!...

AUTOGRAPHES. — Dans une vente récente à l'hôtel Drouot figuraient vingt-trois lettres de Benjamin Constant qui n'ont été adjugées qu'au chiffre modeste de 100 francs. Dans une de ces lettres, écrite le 2 mai 1815, à la suite de l'*acte additionnel*, œuvre de Benjamin Constant lui-même, on lit ce qui suit :

Nous avons été rudement jugés pour notre pauvre Constitution, que je crois malgré cela meilleure que toutes celles qui ont paru encore. A l'user, j'espère qu'elle ira bien et que son succès nous justifiera. Non, je n'ai ni regret ni repentir de ce que j'ai fait. Je trouve au contraire que j'ai suivi la ligne que je devais suivre; et lors même que je suis le plus péniblement ému, je préfère encore mon sort à celui que j'aurais eu au dehors, mendiant la guerre contre mon pays et le massacre de mes concitoyens pour le rétablissement d'une



famille... Une singularité de ma vie, c'est d'avoir toujours passé pour l'homme le plus insensible et le plus sec et d'avoir constamment été gouverné et tourmenté par des sentiments indépendants de tout calcul et même destructifs de tous mes intérêts de position, de gloire et de fortune.

— Dans la même vente on a adjugé à 26 francs les deux pensées originales qui suivent d'Arsène Houssaye :

« Les femmes se donnent plus de mal pour acheter l'enfer qu'elles n'en auraient pour gagner le ciel. »

« C'est dans le cœur de la femme que Dieu a écrit les trois vertus théologales, mais la femme est le huitième péché capital. »

— Dans une autre vente figurait un document authentique espagnol : *Fuero de Bizcaye*, avec sa traduction française en regard. On trouve dans ce document le passage suivant :

Art. 13 (Titre III. — *Organique*).

Ne pourront être élus membres des assemblées délibérantes, soit provinciales, soit municipales, en aucune occasion ni sous aucun prétexte, les avocats ; — ces gens-là n'ayant l'habitude de défendre que les malfaiteurs, et, quand ils sont en présence les uns des autres, n'ayant qu'un souci, égarer la justice, et qu'un but : — pervertir la vérité.

— Enfin, dans une troisième vente, on trouve un manuscrit inédit d'Alfred Delvau, intitulé *les Plaisirs de Paris* (autogr. signé, 1867, 37 pages in-folio). Ce manuscrit contient la dédicace suivante :

*A Cora Pearl.*

Vous êtes aujourd'hui, Madame, le bruit, la préoccupation, le scandale, la fête de Paris. On ne parle que de vous partout, en bas pour vous envier, en haut pour vous mépriser, au milieu pour vous adorer. Moi qui ne suis ni d'en bas, ni d'en haut, ni du milieu, ni d'ailleurs, puisque je suis indifférent, je me contente de mettre votre nom comme un drapeau de gaze rose au fronton de ce petit temple badin élevé en l'honneur des plaisirs parisiens dont vous êtes, à ce qu'il paraît, la personnification la plus exquise, la plus complète et la plus... chère!...

ALFRED DELVAU.

— On vient aussi de vendre, le 8 de ce mois, une très intéressante collection d'autographes relatifs à l'époque révolutionnaire. On y trouve, entre autres curiosités, cette lettre intime de Camille Desmoulins à sa femme :

Ma chère Lucile, mon âme, ma vie, ne sois point inquiète. J'ai été entraîné à Chaville, par Panis, avec Danton, Fréron, Brune, chez Santerre. Hier, j'ai lu mon discours à la Commune, où il a eu le plus grand succès. Applaudissements frénétiques des pieds et des mains. Quand je suis descendu de l'Hôtel de ville, j'ai trouvé en bas une multitude de nos frères, les Sans-culottes, qui m'attendoient, qui ont crié : Bravo, Camille, me pressoient les mains, vouloient tous m'embrasser.

C'est ensuite Georges Couthon qui, de Clermont-Ferrand, écrit à un de ses amis le lendemain de la prise de la Bastille :

Je vous écris à la hâte deux mots pour vous informer que les heureuses nouvelles d'hier nous ont tous si bien transportés, que tout le monde, indistinctement, a arboré la cocarde de notre milice bourgeoise, composée de 1,200 hommes. Les prêtres, les nobles, les grands, les petits, personne ne s'en est exempté, et, dans le moment où je vous écris, la joie est si complète qu'un philosophe nommerait folie tout ce qui se fait.

Signalons aussi cette apostrophe de Marat, en date de mai 1790 :

Daignés annoncer dans vos feuilles que depuis le 22 janvier jusqu'au 18 mai, Marat n'a pas publié un seul numéro de *l'Ami du peuple*; que tous les infâmes écrits publiés dans cet intervalle, sous ce titre et sous son nom, viennent d'écrivains fanatiques, prêts à se vendre à qui veut les payer, vils marchands d'injures.

THÉÂTRES. — Le Vaudeville a donné, le 14 mars, une pièce nouvelle en quatre actes, tirée par M. Edmond Tarbé d'un de ses romans, *Monsieur de Morat*. La première soirée a été très houleuse, et le public s'est même montré d'une sévérité excessive pour une œuvre en somme estimable à tous les points de vue, très littéraire, dramatique et intéressante. Bien que la pièce se soit relevée aux représentations suivantes, elle a dû quitter l'affiche après quelques soirées. M<sup>mes</sup> Brandès, Réjane, Caron, et MM. Dieudonné, Michel, Montigny, et un débutant, M. Jancey, ont défendu de leur mieux

la comédie de M. Tarbé, qui est d'ailleurs homme à prendre sa revanche.

— Le 16, l'Opéra-Comique a donné *Proserpine*, drame lyrique en quatre actes, tiré par M. Gallet d'un drame romantique publié sous le même titre par Auguste Vacquerie, dans son volume *Mes Premières Années de Paris* (1872), devenu aujourd'hui très rare en librairie. C'est la sombre histoire d'une courtisane amoureuse que M. Gallet a développée d'une manière très intéressante et qu'il a même augmentée d'un épisode qui constitue un acte tout entier en plus, c'est-à-dire le deuxième. Et, chose assez curieuse, c'est cet acte, lequel ne doit rien à M. Vacquerie, qui a obtenu le succès le plus vif et le plus indiscutable de la soirée. Il a inspiré admirablement le musicien et le finale très considérable qui le termine a même été bissé. En somme, *Proserpine* est une partition de haute valeur, d'une orchestration merveilleuse de science, de finesse et de variété dans l'emploi des diverses tonalités et des timbres, et elle placerait au premier rang son éminent auteur, s'il ne l'occupait déjà. M<sup>mes</sup> Salla et Simonet, MM. Lubert, Cobalet, Herbert, Taskin, Barnolt, etc., composent une interprétation digne, par l'excellence de son ensemble, du bel ouvrage de M. Saint-Saëns.

— Le même soir, l'Opéra a repris *Aïda* (108<sup>e</sup> représentation), avec Jean de Reszké chantant pour la première fois le rôle de Rhadamès, créé par Sellier. Le

charmant ténor a obtenu son succès habituel, notamment au 3<sup>e</sup> acte où, après le grand duo d'amour, toute la salle lui a fait une ovation. M<sup>mes</sup> Krauss, Richard, MM. Melchissédec, Gresse, Dubulle, qui chantaient les autres rôles, ont été également très applaudis.

— Le Palais-Royal a enfin trouvé, le 18, un succès avec une pièce nouvelle, *Durand et Durand*, vaudeville en 3 actes, de MM. Ordonneau et Valabrègue. Depuis *Divorçons*, ce théâtre, poursuivi par la mauvaise chance, n'avait donné que des pièces à demi-succès, sans compter celles qui aboutissaient à de véritables chutes. La comédie nouvelle, qui repose sur le plus invraisemblable quiproquo, est amusante d'un bout à l'autre, folle par endroits, extravagante même, mais elle est merveilleusement intriguée et conduite. Dailly, Milher, Calvin, Pellerin, M<sup>mes</sup> Mathilde, Lavigne, etc., jouent les principaux rôles de cette spirituelle bouffonnerie, qui tiendra certainement plus de deux cents fois l'affiche.

— Le 21, la Renaissance a joué *les Dossiers jaunes*, comédie en 3 actes, de M. Eugène Morand, laquelle roule aussi sur un long quiproquo, mais développé d'une manière moins habile et moins amusante que dans *Durand et Durand*. L'interprétation est également moins bonne, et nous ne voyons guère à y citer que Raymond, Delannoy et Galipaux.

— Aux Nouveautés, le 23, première représentation de *Ninon*, opérette en 3 actes, de MM. Blavet, Burani

et Émile André, musique de M. Léon Vasseur. C'est Ninon de Lenclos, et une des nombreuses aventures dont sa vie fut émaillée, légendairement ou non, que met en scène le nouveau livret, avec assez d'ingéniosité et de gaieté. La musique de M. Vasseur a du charme et surtout de la facture, à défaut d'une grande originalité. Elle est agréablement ou habilement chantée tour à tour par M<sup>mes</sup> Théo, Lantelme, et MM. Cooper, Berthelier, Brasseur fils, etc.

CONCERTS. — Colonne a terminé la série de ses vingt concerts d'abonnement par l'exécution de *Manfred*. C'est le poème de Byron, traduit en excellents vers par M. Em. Moreau, et dont plusieurs passages ont été mis en musique par Robert Schumann. Double grand succès, musical et littéraire. Nous ne ferons qu'un reproche à *Manfred*, c'est que la musique, qui est une des œuvres les mieux réussies du maître allemand, n'y occupe pas une assez grande place. Elle n'en a été que plus applaudie, et l'on aurait voulu faire bisser l'apparition de la fée des Alpes, qui est un morceau exquis, mais cette fois Colonne s'y est refusé, et il a eu grandement raison de résister à cette manie barbare qui déséquilibre l'exécution d'une œuvre musicale. On a fait grand accueil à la jolie voix de M<sup>me</sup> Durand-Ulrich, et, dans la partie du récit, Mounet-Sully, secondé par Sylvain et la gracieuse M<sup>lle</sup> du Minil, a obtenu une véritable ovation.

On annonce quatre concerts supplémentaires, pour les 3, 8, 17 et 24 avril. On y entendra la célèbre scène des *Folles Fleurs*, de *Parsifal*, et la *Damnation de Faust*, de Berlioz, avec le ténor Vergnet.

VARIA. — *La Retraite de M. Sardou.* — On sait que la dernière pièce de M. Sardou, *le Crocodile*, n'a pas eu le genre de succès sur lequel comptait l'auteur, bien qu'elle ait déjà dépassé ses cent représentations. Il en convient lui-même, et attribue cette déconvenue à une sorte de complot qu'on aurait formé contre lui pour le faire renoncer au théâtre. C'est du moins ce que nous trouvons dans un article de *l'Écho de Paris*, où M. Maxime Boucheron nous raconte une conversation que M. Sardou aurait eue à ce sujet avec quelqu'un qui avait été lui en parler.

« Mais ce n'est pas ainsi, a dit l'auteur de *Patrie*, qu'il faut s'y prendre pour se débarrasser de moi.

— Puis-je vous demander sans indiscretion...

— Comment on me fera renoncer au théâtre? s'est écrié Sardou. C'est bien simple : en me faisant gagner le plus d'argent possible avec chacune de mes pièces.

— Pourquoi?

— Pour que j'en fasse moins et pendant moins longtemps. J'ai des enfants à doter. Il me faut pour eux une forte somme dont le chiffre est fixé dans ma pensée. Ce

résultat atteint, je m'arrêterai net. Un succès peut me rapporter un demi-million, tandis qu'un *Crocodile* me donne tout au plus cent mille francs. Vous voyez la différence et l'obligation dans laquelle on peut me mettre de m'imposer indéfiniment. Donc, que mes ennemis le sachent bien, s'ils m'ont assez vu, qu'ils se hâtent de me préparer des triomphes fructueux et prolongés. »

Quant à nous, qui croyons représenter ici l'avis de la majorité du public, nous sommes tout disposés à collaborer aux triomphes futurs de M. Sardou, mais à la condition expresse qu'il n'en prendra pas prétexte pour nous planter là.

*L'Amie de l'Allemagne.* — Nous ne voulons pas faire de politique, mais poser simplement une question au lecteur et consigner un fait.

Si l'on vous demandait quelle est actuellement l'amie de l'Allemagne, vous seriez tenté de dire que c'est l'Autriche ou l'Italie, qui entrent toutes les deux dans le projet d'une triple alliance avec elle. Vous penseriez aussi à la Russie, qui est encore en assez bons termes avec sa voisine, et même, en dernier lieu, à l'Angleterre, qui se ferait peut-être volontiers l'amie de l'Allemagne pour ne pas être la nôtre. Mais jamais vous n'auriez songé à dire que c'est la France.

Ainsi pourtant l'a dit notre grand Français, au cours d'un voyage qu'il vient de faire à Berlin, on ne sait



trop pourquoi, et dans lequel il a été accueilli et traité comme un souverain. S'étant arrêté, en route, à Cologne, il a offert à M. Brandt, notre vice-consul en cette ville, sa photographie augmentée d'une dédicace, dans laquelle il le remercie des services qu'il rend à la France, *amie naturelle de l'Allemagne*.

Nous n'insisterons pas sur cette parole, qui ressemble un peu à un comble après la guerre de 1870 et les récentes menaces de l'Allemagne contre nous; mais nous constatons seulement que la démangeaison de parler fait parfois dire des choses bien singulières.

*Offres réelles.* — Un sieur P... avait contracté mariage le 12 août 1885. Trois mois après, il quittait le domicile conjugal, et introduisait une demande en divorce basée « sur le refus persistant de la dame P... d'accomplir ses devoirs d'épouse ». Le Tribunal civil de la Seine (4<sup>e</sup> chambre) vient de rendre sur cette affaire le jugement suivant :

Le Tribunal,

Attendu que la matérialité du fait sur lequel P... fonde sa demande n'est pas déniée par la défenderesse; qu'il s'agit uniquement de rechercher si le refus a, dans la cause, le caractère d'une injure suffisamment grave pour entraîner le divorce;

Attendu qu'il résulte des débats que les époux P... se connaissaient depuis de longues années avant leur mariage

et qu'ils avaient manifesté l'un pour l'autre une vive affection; que leur union, qui devait resserrer un lien de parenté, était également souhaitée par leurs familles;

Attendu que la dame P..., pendant le peu de temps qu'a duré la vie commune, n'a jamais témoigné de sentiments de mépris ni d'aversion pour la personne de son mari; que, s'il est vrai qu'après avoir fait des promesses à différentes reprises elle a eu le tort grave d'en différer ensuite l'exécution sans motif, ces alternatives de soumission et de résistance peuvent s'expliquer, d'une part, par le sentiment que la dame P... avait de ses devoirs, de l'autre, par une révolte des sens et la crainte irréflectie des fatigues et des dangers de la maternité; que rien dans la cause ne permet d'admettre que la dame P... ait été éloignée de son mari par des pensées ou une affection coupables;

Attendu, d'ailleurs, que ce refus de se prêter aux légitimes désirs de son mari n'a jamais été formel, et ne peut être considéré comme définitif et inexorable; que, mieux éclairée sur l'étendue de ses devoirs, la défenderesse a offert à son mari, lors de leur comparution devant le président, de le recevoir et de remplir sans réserve ses devoirs d'épouse; qu'elle a fait renouveler ses offres à la barre et qu'il n'y a pas lieu d'en suspecter la sincérité; que, dans de telles circonstances, les torts d'ailleurs incontestables de la dame P... n'ont cependant pas le caractère d'une injure grave; que le divorce ne doit pas être prononcé pour un simple malentendu entre deux jeunes époux;

Par ces motifs,

Déclare P... mal fondé dans sa demande en divorce.

*Une Académie de province.* — A Épernay, patrie des moutons, existe une Académie champenoise qui ouvre

tous les ans un concours poétique. Deux sujets sont proposés cette année : *l'Éloge de Dom Pérignon*, inventeur du vin de Champagne mousseux, et *l'Éloge de La Fontaine*. On ne voit pas bien, tout d'abord, l'analogie qui peut exister entre ces deux sujets, mais le programme du concours nous explique qu'on veut faire concorder l'éloge du fabuliste avec l'érection de sa statue qui aura lieu cette année à Passy, et ajoute que, d'ailleurs, « si La Fontaine appartient à la France en général, il appartient à la Champagne en particulier ». M. Prudhomme n'avait pas trouvé celle-là.

Peut-être aussi l'Académie champenoise a-t-elle pensé que, si la Vérité se complaît dans l'eau de son puits, la Fable, par opposition, doit aimer le voisinage du vin.

Quoi qu'il en soit, ladite Académie envoie à plusieurs personnes, et, entre autres, aux libraires, la lettre suivante, que nous reproduisons sans y changer un mot.

Monsieur,

L'importance de plus en plus grande que prend notre concours ouvert en l'honneur de dom Pérignon, inventeur du vin de Champagne mousseux, et de Jean de La Fontaine; l'acceptation d'être président de notre jury de M. Sully-Prudhomme, de l'Académie française; le splendide bronze (*la Fileuse*) offert par M. le comte Alfred Werlé, le célèbre négociant en vins de Champagne de Reims, sans compter d'autres notables récompenses auxquelles nous pouvons nous attendre, me font vous prier d'exhorter à concourir les poètes

avec lesquels vous êtes en relations. Il n'y a plus pour concourir que jusqu'au 20 mars, mais il ne manque pas de poètes de talent à qui ce délai est plus que grand. Les prix en valent d'ailleurs hautement la tentative. Ci-joint le programme à communiquer et que je vous prierai d'afficher bien ostensiblement à l'intérieur de vos magasins.

Veillez agréer, etc.

L'Académie champenoise devrait, en vérité, ouvrir aussi un concours de prose, dont ses membres profiteraient pour apprendre à écrire en français.

*Les Comédiens décorés.* — Voici, à propos de la nomination de Frédéric Febvre, sociétaire de la Comédie-Française, comme chevalier de la Légion d'honneur, que nous signalons plus loin, la liste des artistes appartenant ou ayant appartenu au théâtre, décorés depuis 1849.

10 décembre 1849. — *Marty* (Jean-Baptiste), maire de Charenton (artiste de la Gaité).

10 août 1861. — *Masset* (Nicolas-Jean-Jacques), professeur au Conservatoire (ancien chanteur de l'Opéra-Comique et de l'Opéra).

4 août 1864. — *Samson* (Joseph-Isidore), professeur au Conservatoire (ancien sociétaire de la Comédie-Française).

14 août 1865. — *Duprez* (Gilbert-Louis), professeur de chant (ancien ténor de l'Opéra).

4 août 1869. — *Levasseur* (Nicolas-Prosper), pro-

fesseur au Conservatoire (ancien chanteur de l'Opéra).

25 janvier 1871. — *Seveste* (Didier-Jules), carabinier aux carabiniers parisiens (alors pensionnaire de la Comédie-Française). — Mort le 31 janvier suivant des suites d'une blessure reçue à Buzenval.

5 août 1872. — *Regnier de la Brière* (François-Joseph-Philoclès), professeur au Conservatoire (sociétaire retiré de la Comédie-Française).

13 juillet 1880. — *Obin* (Louis-Henri), professeur au Conservatoire (ancien chanteur à l'Opéra).

4 août 1881. — *Got* (François-Jules-Edmond), professeur au Conservatoire (sociétaire de la Comédie-Française en exercice).

30 décembre 1881. — *Faure* (Jean-Baptiste), ancien professeur au Conservatoire; ancien artiste de l'Académie nationale de musique.

13 juillet 1882. — *Mocker* (Toussaint-Eugène-Ernest), professeur au Conservatoire (ancien chanteur de l'Opéra-Comique).

4 mai 1883. — *Delaunay* (Louis-Arsène), sociétaire de la Comédie-Française, professeur au Conservatoire.

9 juillet 1886. — *Gailhard* (Pierre), directeur de la scène à l'Opéra (ancien chanteur de l'Opéra-Comique et de l'Opéra).

9 juillet 1886. — *Parfouru* (Paul-Désiré), dit *Porel*, directeur du théâtre national de l'Odéon (ancien acteur du Gymnase et de l'Odéon).

29 mars 1887. — *Febrve* (Frédéric), vice-président d'une Société française de bienfaisance à Londres (sociétaire de la Comédie-Française en exercice).

A cette liste ajoutons :

29 janvier 1871. — *Coquelin* (Ernest-Alexandre-Honoré), dit *Coquelin cadet*, décoré de la médaille militaire comme sergent au 3<sup>e</sup> régiment de la garde nationale mobilisée de Paris (alors pensionnaire de la Comédie-Française).

On voit par cette liste que, dans ces seize artistes, un seul, M. Delaunay, a été décoré avec son titre de comédien libellé dans le décret de nomination. Le préjugé qui sépare depuis si longtemps les comédiens de la décoration tend évidemment à s'affaiblir ; mais il est évident que, comme on ne veut pas décorer tous les genres de comédiens, on prendra bien longtemps encore, sinon toujours, un biais quelconque pour ne pas donner la croix aux comédiens en exercice avec leur titre de comédien.

*Un Catéchisme laïque.* — A propos des fêtes de la Révolution, le chroniqueur de *la Liberté* nous parlait dernièrement d'un citoyen Rameau, grand organisateur de jeux et divertissements dans toutes les communes, et de plus inventeur de missels, rituels et catéchismes à l'usage de la nouvelle religion républicaine. Voici un curieux extrait d'un de ces catéchismes :

— Qu'est-ce que Dieu ? disaient ces catéchismes. — Dieu, c'est la matière. — Qu'est-ce que le peuple ? — Le peuple, ce sont les pauvres. — Qu'est-ce qu'un roi ? — Un roi, c'est un tigre, un éléphant, qui déchire, qui écrase le pauvre peuple. — Qu'est-ce qu'un bon sans-culotte ? — C'est un brave dont l'âme ne peut être corrompue par l'or des despotes. — Quelles sont les vertus d'un bon sans-culotte ? — Toutes.

On voit toujours que la modestie n'était pas précisément l'apanage du sans-culottisme.

*Menu diplomatique.* — Le 14 de ce mois le ministre de la guerre a donné un grand dîner en l'honneur du corps diplomatique. Voici le menu de ce dîner qui avait été combiné de façon à rappeler dans chaque énonciation de plats, la nationalité de tous les membres des ambassades, légations, etc., qui assistaient à ce repas officiel :

Consommé de volaille à la *hollandaise*  
Bisque d'écrevisses à la *parisienne*  
Croustade à la *viennoise*  
Truites de lac à l'*allemande*  
Quartier de venaison à l'*anglaise*  
Poulardes à l'ambassadrice, sauce *portugaise*  
Mousse de faisans à la *russe*  
*Aiguillettes* de cannetons à l'*espagnole*  
Chaud-froid de homard à l'*américaine*  
Punch à la *romaine*  
Gélinottes et pluviers rôtis à la *danoise*  
Foies gras à la *Périgord*  
Salade *athénienne*  
Asperges en branches sauce *Léopold*  
Fonds d'artichauts à l'*italienne*  
Glace *japonaise* — Gâteaux *suédois*  
Desserts

PETITE GAZETTE. — M. Frédéric Febvre, le sociétaire si distingué de la Comédie-Française, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous lui envoyons nos très sincères et affectueuses félicitations.

— La célèbre cantatrice M<sup>me</sup> Christine Nilsson, veuve de M. Auguste Rouzaud, a épousé, le 12 de ce mois, don Angel-Ramon-Maria Vallejo y Miranda, comte de Casa-Miranda, député aux Cortès, et qui a été longtemps connu à Paris comme publiciste sous le nom d'*Angel de Miranda*.

— L'Académie française, dans sa séance du 8 mars, a accordé à l'unanimité le prix de poésie, pour l'année écoulée, à notre confrère M. Émile Moreau, déjà auteur d'à-propos en vers applaudis à la Comédie-Française. Ce prix est de 4,000 francs.

NÉCROLOGIE. — 6 mars. J.-B. Boudet, président de la Société des protes d'imprimerie de Paris, à l'âge de soixante-trois ans.

— 8. Théotiste Lefèvre, le doyen des protes d'imprimerie de France, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il laisse un manuel de typographie qu'on a baptisé *le Théotiste* et qui passe pour le meilleur ouvrage en ce genre.

— 10. Albert Maurin, ancien rédacteur de *la Patrie*, du *Courrier de Paris*, etc., et qui a donné aussi quelques pièces de théâtre en collaboration avec Labiche et Marc-Michel.

— 12. M<sup>me</sup> Lachaud, veuve du célèbre avocat Charles Lachaud et mère de l'avocat actuel, M. Georges Lachaud. Elle était fille d'Ancelet, de l'Académie française.

— 12. Arthur Mangin, auteur de nombreux articles et ouvrages scientifiques, secrétaire de la rédaction de *l'Economiste français*.

— 13. Daniel Darc, auteur de romans, de pièces de théâtre, de livres de morale et de pensées diverses; née Marie Serrur et femme du docteur Regnier, elle avait toujours écrit sous le pseudonyme précité.



— 13. Le docteur Edouard Ordinaire, ancien député, ancien préfet de la Défense nationale, qu'il ne faut confondre ni avec Dionys Ordinaire, député actuel du Doubs, ni avec Francisque Ordinaire, ancien député du Rhône.

— 14. Gustave Ricouard, romancier et auteur dramatique qui avait donné presque tous ses ouvrages en collaboration avec son ami M. Vast, et sous la signature commune *Vast-Riouard*. Il n'avait que trente-quatre ans.

— 14. Le peintre orientaliste Guillaumet, artiste d'un haut talent et d'une grande réputation.

— 15. L'abbé Passaglia, de la Compagnie de Jésus, et qui s'est occupé autant de politique que de théologie. En querelle avec la cour de Rome, il tint tête au pape et fut soutenu dans sa lutte par le ministre Cavour. Il fut élu député de Montecchio en 1863. C'est lui qui fit signer, en 1862-63, par plusieurs milliers de prêtres patriotes, une pétition adressée au Saint-Père pour l'engager à renoncer à ce qui lui restait de son pouvoir temporel. Mais, dans les derniers temps de sa vie, il se rétracta et demanda pardon au pape de ses offenses.

— 16. Prosper Faugère, ancien directeur des archives au Ministère des affaires étrangères, auteur de nombreuses publications littéraires et historiques. Il était né le 10 février 1810.

— 17. Le romancier Léo Montancey, qui fut d'abord, sous son véritable nom de Léon Goudeau, élève de Saint-Cyr, puis en 1874 sous-lieutenant au 138<sup>e</sup> de ligne, et enfin démissionnaire l'année suivante. En ces derniers temps, il était directeur du journal *l'Algérien*, à Philippeville, où il est mort. Il laisse un frère, le poète Émile Goudeau.

— 21. Le coiffeur Raymond Lespez, plus connu sous le nom d'Edmond Lespès, et qui, en raison de ses relations avec un grand nombre de gens de lettres, ses clients, avait une réputation boulevardière. Il avait soixante et un ans. Nous avons raconté dans notre *Gazette*, en 1876, les difficultés que

cet artiste capillaire eut avec la légation de Portugal au sujet d'une décoration de l'ordre du Christ qui lui fut successivement accordée et retirée, sans motifs sérieux dans les deux cas.

— 24. L'acteur Stainville, ancien pensionnaire de l'Ambigu, puis directeur de théâtre au Havre, à Grenoble et, en ces derniers temps, des Bouffes-du-Nord. Il se nommait de son vrai nom Isidore Paroissien.

— 24. M<sup>lle</sup> Maxime, une des tragédiennes que l'on chercha à opposer jadis à M<sup>lle</sup> Rachel. Après son échec dans cette tentative, M<sup>lle</sup> Maxime épousa M. Charles Fauvety. Son vrai nom était Fortunée Gariot. Elle avait soixante-seize ans.

— 24. Depassio, ancienne basse chantante de l'Opéra. Il avait soixante-trois ans.

— 25. Le général Farre, sénateur inamovible, ancien ministre de la guerre, et que sa belle conduite à l'armée du Nord, en novembre 1870, avait fait maintenir, au delà de la limite d'âge, en activité de service. Il avait soixante-dix ans.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.



---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 7 — 15 AVRIL 1887

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — A la Chambre. — Réception de M. Leconte de Lisle. — Vente de la collection Stewart à New-York. — Mort du « vieux papa » Dupin. — Les Rivaux de Rachel. — Philologie moderne. — M<sup>me</sup> de Staël et Benjamin Constant. — Théâtres : Menus-Plaisirs, Bouffes-Parisiens, Comédie-Française, Châtelet, etc.

*Varia* : Hugo, Lamartine, Musset. — « Plaisirs de Paris. » — Un Lotophage à l'Académie. — Musée Carnavalet. — Paganisme pascal. — Proudhon conservateur. — Couleur locale. — Mort de la princesse de Lamballe. — Vers inédits de Victor Hugo. — Acte de naissance de Balzac. — La Mort d'un grand homme.

Mots de la Quinzaine.

31 mars.

LA QUINZAINE. — Il pleut des gifles à la Chambre ! Dans la séance de ce jour, deux députés discutant vivement une question politique, — trop vivement à coup sûr, — en sont venus aux voies de fait dans les couloirs pendant une interruption de séance. M. de Douville-Maillefeu, le bouillant député de la Seine, a souffleté son collègue, M. Sans-Leroy, qui a riposté de la même façon. L'agresseur, M. de Douville-Maillefeu, a

dû, conformément à la jurisprudence établie en pareil cas, quitter l'enceinte du Corps législatif jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le fait incriminé. Le procureur général a été saisi de l'affaire. En attendant M. Sans-Leroy a envoyé ses témoins à M. de Douville-Maillefeu qui a décliné l'invitation jusqu'au jugement à intervenir.

Depuis près de quarante années il ne s'était produit, dans notre histoire parlementaire, qu'un seul fait analogue à l'incident que nous venons de rapporter. Dans la séance du 10 août 1849, à l'Assemblée nationale, une altercation étant survenue entre MM. Gastier et le prince Pierre Bonaparte, ce dernier, — le même qui, en 1870, devait frapper Victor Noir, — se livra à des voies de fait sur son collègue. On suivit dès cette époque la procédure qui a été observée actuellement. M. Pierre Bonaparte fut invité par le président d'alors, M. Dupin, à quitter la salle des séances, et le procureur général fut avisé qu'un délit venait d'être commis au sein de l'Assemblée. Le lendemain le procureur général demanda à la Chambre et obtint d'elle l'autorisation de poursuivre le prince Pierre Bonaparte, qui fut condamné à 200 francs d'amende.

— C'est dans la même journée que l'Académie française a procédé à la réception de M. Leconte de Lisle, remplaçant Victor Hugo décédé. Cette solennité a donné lieu à un grand empressement du public : il s'agissait, en effet, d'entendre louer le plus grand

poète du siècle à la fois par Leconte de Lisle et par Alex. Dumas fils, qui répondait au discours du récipiendaire. Je crois même que c'est ce dernier qui a surtout fait recette, — c'est le mot, — puisqu'il s'agit d'un homme de théâtre.

Le discours de Leconte de Lisle est, comme tout ce que ce poète remarquable conçoit et écrit, substantiel, sagement pondéré, mais lourd et pesant. Il n'y a ni éclat ni coups d'aile dans cette harangue, absolument académique, bien qu'elle tendit à célébrer précisément le poète qui a eu le plus de « coups d'aile » et d'éclat. Leconte de Lisle a loué Victor Hugo à outrance, ne parlant même pas une seule fois, dans son discours, ni de Lamartine ni de Musset, semblant déclarer ainsi, par ce silence sans doute intentionnel sur ces deux grands poètes, que, pour lui, notre siècle n'en avait réellement enfanté qu'un seul, Victor Hugo.

Alex. Dumas a relevé très vivement cet oubli dans son discours qui est un des plus curieux, des plus lumineux et des plus intéressants qui se puissent lire. L'auteur de *Francillon* a passé pour cette fois à l'état de critique, mais de critique de premier ordre. Avec son audace et sa franchise habituelles il n'a pas hésité un seul instant à dire aux deux titulaires du fauteuil, — le remplaçant et le remplacé, — toutes les vérités que d'ailleurs on se répétait depuis longtemps tout bas. Il a remis chacun à sa vraie place : Leconte de Lisle, écri-

vain estimable, rarement inspiré, antispiritualiste, très personnel, ne lui a pas paru réunir des qualités et des mérites comparables à ceux qui mettent si haut, au premier rang, les trois grands poètes du siècle. La place, d'ailleurs, est encore belle à prendre à leur suite, et celle qu'occupe Leconte de Lisle dans la littérature actuelle n'est pas à dédaigner. Quant à Hugo, Dumas fils l'a ramené à des proportions plus humaines et moins éthérées. Il a déclaré que, d'ailleurs, il laissait au temps, à la postérité, le soin de faire un tri, un choix, dans les œuvres complètes de Victor Hugo de façon à classer, en quelques volumes seulement, tous les trésors poétiques égarés au milieu de tant de livres superflus et inutiles. Enfin il a expliqué d'une manière très vaillante, et qui n'a pas dû être du goût des adeptes de l'infailible poète, les changements divers survenus dans les opinions et dans les attitudes variées de Victor Hugo, selon les époques si mouvementées de sa glorieuse carrière. Il a osé toucher à l'idole, la dépouiller de tout ce fatras d'éloges outrés qui encombre le piédestal de son immortelle statue, et traiter en homme, sujet comme tous à manquements et à erreur, ce poète considérable qu'on a trop déifié de son vivant en le plaçant au-dessus d'une critique devenue impossible. Enfin Dumas a terminé en disant qu'il ne lui appartenait pas de préparer le travail de la postérité, « qui a le sens mystérieux des conclusions implacables et définitives ».

4 avril.

Le succès de Dumas a été énorme. Cet enchanteur a toutes les habiletés : il triomphe à la fois au théâtre et à l'Académie, et son discours si brillant, si plein de vérités vraies bien qu'elles aient des apparences paradoxales, constitue une des critiques les plus sérieuses et les plus justes qu'on ait jamais écrites sur Victor Hugo. C'est en quelque sorte, par la bouche autorisée de l'auteur du *Demi-Monde*, le jugement de la postérité qui commence.

Cette appréciation de Dumas, jugeant le plus illustre poète du siècle, n'a pas été du goût de tout le monde. Les thuriféraires quand même se sont levés et ont répondu par des articles, parfois violents, au discours de Dumas. M. Vacquerie, qui devait naturellement, tout le premier, prendre la défense du maître, a déclaré dans *le Rappel* « que le plus grand poète du monde venait d'être jugé par le plus grand écrivain du demi-monde ». Albert Delpit, dans *le Figaro*, avec sa fougue généreuse et prime-sautière, a tonné à son tour contre Alex. Dumas en faveur de Victor Hugo. Il est clair que le dieu est encore pour longtemps le dieu infallible et impeccable. Mais nous voudrions bien être là dans cinquante ans pour voir ce qu'un demi-siècle, passant sur l'œuvre considérable et touffue d'Hugo, aura voulu conserver de ses productions.

— Le général Farre, qui vient de mourir, était né à Valence, le 5 mai 1816. Il a eu, pendant la guerre, une page glorieuse dans l'histoire de la campagne du Nord. Succédant à Bourbaki dans le commandement de l'armée, il précéda le général Faidherbe et se signala par quelques hardis coups de main autour d'Amiens, alors qu'il n'était encore que colonel. Sa belle conduite lui valut les étoiles, et plus tard lui mérita d'être maintenu au delà de la limite d'âge dans le cadre d'activité. Ministre de la guerre dans le cabinet du 27 décembre 1879, il eut à organiser l'expédition de la Tunisie. Il était sénateur inamovible depuis le 25 novembre 1880; il avait été promu grand officier de la Légion d'honneur le 14 juillet précédent.

— On vient de vendre à New-York la célèbre collection de tableaux de M. Stewart. L'enchère la plus élevée a été obtenue par le fameux tableau de Meissonier, *Friedland*, 1807, toile de 2<sup>m</sup>50 de large sur 1<sup>m</sup>35 de haut, qui est la plus importante du maître, et qui date de 1875. Payée 300,000 francs par M. Stewart en 1876, elle vient d'être revendue 337,000 francs. *Le Marché aux chevaux*, de Rosa Bonheur, a monté à 268,500 francs, soit 65,000 francs de plus que le prix d'acquisition. Il est daté de 1853 et mesure 5 mètres de large sur 2<sup>m</sup>50 de haut. *A la caserne*, de Meissonier, vendu 80,000 francs; *le Charmeur de serpents*, de Fortuny, 65,500 francs; *le Morituri te salutant*, de Gérôme,



55,000 francs (il avait été payé 100,000 francs par M. Stewart); *le Baptême des chats*, de Knauss, 106,500 francs; *le Pâturage*, de Troyon, 55,000 francs; *le Retour de la moisson*, de Bouguereau, 40,500 francs; *Une Collaboration*, par Gérôme, 50,500 francs; *l'Agneau nouveau-né*, de Bouguereau, 25,000 francs; *Sur la plage*, de Fortuny, 50,500 francs; *l'Heure du dîner*, d'Ed. Frère, 13,600 francs; *le Retour des courses*, de Nittis, 7,200 francs; *la Visite à l'enfant*, de Munkacsy, 65,500 francs, etc. Cette vente, extraordinaire par la variété et la haute valeur des objets d'art qui la composaient, a produit plusieurs millions.

5 avril.

Le vieux « papa Dupin », — c'est ainsi qu'on appelait familièrement cet ancien vaudevilliste dans le monde des théâtres, — est mort aujourd'hui, tout proche de sa centième année. En effet, il était né le 1<sup>er</sup> septembre 1787. Il se nommait Jean-Henri baron Dupin, et il laisse un fils qui est né en 1843. On sait que Dupin a été l'un des fournisseurs les plus féconds des théâtres de second ordre; il a collaboré surtout avec Scribe; le terrain où il sera enterré au Père-Lachaise a été choisi tout près du monument qui recouvre les restes de l'auteur de *Bertrand et Raton*.

— L'affaire Sans-Leroy et Douville-Maillefeu vient d'avoir son dénouement. La Chambre s'est refusée à

autoriser les poursuites que le procureur général voulait faire contre les deux députés. Un duel est alors survenu, dans lequel M. de Douville-Maillefeu a été légèrement blessé. L'honneur a été ensuite déclaré satisfait par les témoins, et les deux adversaires se sont courtoisement serré la main. Tout est bien qui finit bien !

LES RIVALES DE RACHEL. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M<sup>lle</sup> Maxime, tragédienne qu'on chercha un moment à opposer à Rachel. Voici quelques intéressants détails biographiques sur cette artiste tout à fait inconnue pour la présente génération.

Elle a débuté à l'Odéon, bien avant que Rachel fût elle-même connue, le 8 décembre 1830, dans *Rodogune*. Elle joua aussi Poppée dans *Une Fête de Néron*, célèbre tragédie de Soumet et Belmontet. C'est seulement en 1841, le 27 juin, trois ans après les débuts de Rachel, qu'elle parut pour la première fois à la Comédie-Française dans le rôle de Phèdre, que Rachel n'avait pas encore joué. « Qualités extérieures fort négatives, dit l'archiviste Laugier en parlant de ses débuts<sup>1</sup>; peu de noblesse dans la physionomie, dans l'attitude, dans le geste, un organe grêle et une émission de voix difficile disposaient peu en sa faveur ; mais,

---

1. *De la Comédie-Française depuis 1830 (jusqu'en 1844)* par Eugène Laugier. Un vol. in-18, Paris, Tresse, éditeur, 1844.

à côté de ses défauts physiques, il y avait une grande puissance de volonté, beaucoup d'âme, de la sensibilité, de l'élan, une grande hardiesse, des études opiniâtres... »

Mlle Maxime joua *Phèdre* vingt-deux fois jusqu'à l'année de son départ (1843). Elle parut ensuite avec un certain succès dans *Cinna*, *Tancrède*, *Iphigénie*, *Adélaïde Duguesclin*, *le Cid*, *Œdipe*, *Mérope*, et enfin dans la *Marie Stuart* de Lebrun, où elle joua treize fois de suite le rôle d'Élisabeth, aux côtés mêmes de Rachel qui représentait la reine d'Écosse. Enfin, en 1843, le rôle de Guanhumara dans *les Burgraves*, tragédie de Victor Hugo, lui fut distribué, et elle le répéta même trente-deux fois. Puis, le grand poète, jugeant Mlle Maxime insuffisante, exigea l'engagement de Mlle Théodorine (M<sup>me</sup> Mélingue), qui fut même sociétarisée d'emblée pour la circonstance. Mlle Maxime, dépitée, fit un procès au théâtre et le perdit. Elle retourna alors à l'Odéon, où elle reprit *Lucrece*, de Ponsard (28 septembre 1843), créa *le Vieux Consul*, de Ponroy (10 février 1844) et plus tard Claire dans *l'Egmont*, d'A. Rolland (22 mai 1847). C'est après la révolution de 1848 que cette tragédienne, en somme estimable, quitta définitivement le théâtre, et elle se survécut à elle-même pendant près de quarante ans, puisque c'est seulement en mars de cette année qu'elle est morte, à l'âge de 76 ans.

L'année qui suivit le départ de M<sup>lle</sup> Maxime de la Comédie-Française vit apparaître encore une nouvelle tragédienne qu'on chercha également alors à opposer à Rachel, M<sup>lle</sup> Bettoni (Marie-Louise), née à Milan en 1826 et qui avait pris, au théâtre, le nom de M<sup>lle</sup> Araldi. Ses débuts eurent lieu en 1844. Mais le talent de M<sup>lle</sup> Araldi était très inférieur à celui de M<sup>lle</sup> Maxime, et elle ne put même se maintenir aussi longtemps qu'elle à la Comédie-Française, qu'elle quitta peu de temps après pour entrer à l'Odéon. Elle courut ensuite la province. Nous ne saurions dire ce qu'elle est aujourd'hui devenue.

PHILOLOGIE MODERNE. — On s'est évertué depuis quelque temps à trouver des noms pittoresques pour nos petites dames. Entre autres, celui d'*horizontales* a eu un succès qui dure encore ; mais tout lasse et tout passe, et M. Georges Vély, rédacteur du *Voltaire*, a proposé de le remplacer par celui de *mousseuses*, qui nous paraît moins heureux. A ce propos M. Aurélien Scholl a adressé à M. Alexandre Hepp, rédacteur en chef du *Voltaire*, une lettre où on lit ce qui suit :

Va pour les *mousseuses*, mon cher ami, mais permettez-moi de réclamer l'invention des *horizontales*, au moment où vous les enterrez si galamment. Voici comment les *horizontales* virent le jour :

Depuis longtemps *le Diable boiteux*, qui pourrait bien être le baron de Vaux, qualifiait du doux nom de *tendresses* les

marchandes de sourires. Il disait « une tendresse », comme on dit « un steamer », par abréviation.

Désireux de trouver une formule nouvelle pour la semaine anecdotique de Gérard de Fontenay, je cherchais un vocable qui put détrôner « la tendresse ».

Le *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, consacre un chapitre entier à la *position horizontale*. J'ai pris le mot de Xavier de Maistre pour l'appliquer à celles qui sont de son avis.

L'« horizontale » fit fortune. *Le Diable boiteux* lui servit de parrain, en indiquant le chou sous lequel il l'avait recueillie, puis le nom tomba dans le domaine public.

Je n'en ai pas moins le droit de le revendiquer dans l'intérêt des glossateurs, et, au besoin, j'en appellerais au baron de Vaux et à la collection du *Gil Blas*.

Là-dessus M. Pierre Véron a revendiqué pour lui la paternité des *momentanées*, auxquelles il dit avoir donné naissance, il y a deux ans, dans les colonnes du *Charivari*; mais M. Guillaume Livet, entrant dans le débat, a prétendu que cette dernière expression avait d'abord fait son apparition au *Figaro* en 1884. Les lettres alors se sont mises à pleuvoir au *Voltaire*.

C'est d'abord un abonné qui prétend que l'épithète d'*horizontale* doit être une réminiscence de ce passage des *Reisebilder* de Henri Heine : « A Rauschenwasser, je vis sortir à cheval des bosquets de myrtes deux jeunes gens pleins d'avenir. Une femme qui enseigne en ce lieu la *philosophie horizontale* leur fit la conduite jusque sur la route. »

Puis une seconde lettre de Pierre Véron qui affirme avoir employé le qualificatif de momentanée dans sa chronique du *Charivari* du 17 août 1885, sans l'avoir jamais vu nulle part auparavant.

Enfin, autre lettre de M. Guillaume Livet, qui clôt le débat en concluant que le mot a été inventé par lui en 1884 et par son confrère Pierre Véron en 1885.

Si les philologues de l'avenir ne sont pas éclairés sur a question, ce ne sera pas la faute de ces messieurs.

M<sup>me</sup> DE STAEL ET BENJAMIN CONSTANT. — Nous avons cité, il y a quelque temps, une lettre de Wieland sur M<sup>me</sup> de Staël. *La Revue internationale* de Rome vient de publier un journal intime de Benjamin Constant, qui fut, paraît-il, du dernier mieux avec l'auteur de *Corinne*. Voici deux curieux passages empruntés à ce journal, et desquels il résulte que l'intimité qui exista entre les deux illustres amants ne fut pas toujours sans difficultés ni sans nuages.

— Minette (c'était le petit nom d'amitié qu'il donnait à M<sup>me</sup> de Staël) est de mauvaise humeur parce que je ne veux pas veiller le soir. Il est clair que je serai forcé de me marier pour pouvoir me coucher de bonne heure.

— M<sup>me</sup> de Staël est aujourd'hui à Genève. Bonstetten, Schlegel, Sismondi et moi, nous avons dîné comme des écoliers dont le régent est absent. Singulière femme! Sa domination est inexplicable, mais très réelle sur tout ce qui l'entoure. Si

elle savait se gouverner elle-même, elle gouvernerait le monde !

— Ce soir, Schlegel s'est trouvé blessé par une taquinerie de M<sup>me</sup> de Staël, et, comme elle ne se lasse jamais de causer, elle voulait recommencer avec lui une explication à une heure du matin, en se réservant, pour après cette explication, une conversation sur des choses cent fois discutées. Je mourais de sommeil et j'avais mal aux yeux, mais il faut obéir. Je n'ai jamais vu une femme meilleure, ayant plus de grâce et de dévouement, mais je n'en ai jamais vu une qui ait des exigences plus continuelles sans s'en apercevoir, qui absorbe plus la vie de ce qui l'entoure et qui, avec toutes ses qualités, ait une personnalité plus *avouée*; toute l'existence, les minutes, les heures, les années, doivent être à sa disposition. Et quand elle se livre à sa fougue, c'est un fracas comme tous les orages et les tremblements de terre. C'est une enfant gâtée, cela résume tout.

— Souper gai avec le prince de Belmonte. Resté seul avec M<sup>me</sup> de Staël, l'orage s'élève peu à peu. Scène effroyable jusqu'à trois heures du matin sur ce que je n'ai pas de sensibilité, sur ce que je ne mérite pas la confiance, sur ce que mes sentiments ne répondent pas à mes actions. Hélas ! je voudrais éviter de monotones lamentations, non pas sur des malheurs réels, mais sur les lois générales de la nature, sur la vieillesse. Je voudrais, moi homme, ne pas avoir à supporter les dépits d'une femme que la jeunesse abandonne. Je voudrais qu'on ne me demande pas de l'amour, après dix ans de liaison, lorsque nous avons tout près de quarante ans, et que j'ai déclaré deux cents fois, depuis longtemps, que de l'amour je n'en avais plus. Déclaration que je n'ai jamais rétractée que pour calmer des convulsions de douleur et de rage qui me faisaient peur. Je voudrais enfin, si mes sentiments ne

répondent pas à mes actions, qu'on ne me demande plus ces actions dont on fait si peu de cas. Il faudra cependant détacher ma vie de la sienne, en restant son ami ou en disparaissant de la terre.

Tout cela se passait en 1804. Cependant ce n'est que vers 1808 que la rupture fut définitive. Nous empruntons encore au journal de 1807 le passage qui suit, et qui présage l'éternelle séparation :

Oui, certes, plus que jamais je veux en finir ! C'est la plus égoïste, la plus frénétique, la plus ingrate, la plus vaine et la plus vindicative des femmes ! Que n'ai-je rompu depuis longtemps ! Elle m'est odieuse, insupportable. Il faut que cela finisse ou mourir. Tous les volcans sont moins flamboyants que cette femme ! C'est un vieux procureur avec des cheveux entortillés de serpents qui demande l'exécution d'un contrat en vers alexandrins.

En effet, c'est à cette époque que Benjamin Constant se maria. Quant à M<sup>me</sup> de Staël, tout le monde sait qu'un peu plus tard elle épousa secrètement l'officier piémontais John Rocca, à une époque qui n'a pas été précisément déterminée, et qu'elle eut de lui un fils qui est devenu le gendre de M. de Rambuteau, l'ancien préfet de la Seine.

THÉÂTRES. — Aux Menus-Plaisirs, le 29 mars, une comédie nouvelle, *le Tigre de la rue Tronchet*, de MM. Pierre Decourcelle et Henri Keroul, a obtenu un



assez vif succès de gaieté, surtout à partir du deuxième acte. Le premier, en effet, contient une exposition longue et laborieuse. Saint-Germain joue le principal rôle de cette amusante comédie avec sa verve, son originalité et sa finesse ordinaires.

— Le 30, aux Bouffes-Parisiens, *la Gamine de Paris*, opérette de Leterrier et Vanloo, musique de Gaston Serpette, a obtenu surtout un succès de musique. La pièce manque un peu d'intérêt, mais on a bissé plusieurs morceaux de la partition que Marguerite Ugalde, Mily-Meyer, Piccaluga et Maugé font valoir avec beaucoup de chaleur et de fantaisie.

— La Comédie-Française a repris le 2 avril *Bajazet*, tragédie de Racine, qu'on n'avait pas jouée depuis nombre d'années. C'est une œuvre de second ordre, dans le répertoire même de Racine; elle offre cependant quelques scènes fort dramatiques que M<sup>mes</sup> Dudlay (Roxane) et Hadamard (Atalide) ont fait applaudir. Silvain et A. Lambert ont obtenu un égal succès dans les rôles d'Acomat et de Bajazet.

On a repris dans la même soirée *le Bonhomme Jadis*, le petit acte charmant de Murger, qui a déjà trente-cinq ans d'âge, et qui a conservé toute sa verve et toute sa jeunesse. Leloir (Jadis), Boucher (Octave) et M<sup>lle</sup> Reichemberg (Jacqueline) ont enlevé à ravir ce joli lever de rideau qu'on devrait toujours conserver au répertoire.

— C'est encore le même soir que le Châtelet repre-

nait *la Chatte blanche*, grande féerie en je ne sais combien de tableaux, des frères Cogniard, fort agréablement rajeunie par MM. Blavet et Piéval. Dans une pièce de ce genre c'est surtout le côté décoratif qui demande à être soigné, et MM. Floury et Clèves ont véritablement fait des merveilles en ce genre. Pour la première fois nous avons vu sur la scène un vrai lac avec de vraie eau, empruntée à la rivière voisine. Un grand orage survient, et une vraie pluie très abondante tombe sur les eaux de ce lac surchargé de bateaux, de périssoires, de cygnes, de canards, etc. Enfin, on tire un feu d'artifice final qui embrase tout le théâtre. C'est le *nec plus ultra* dans l'art de la mise en scène. Les artistes chargés des rôles principaux sont Simon-Girard et sa femme, et M<sup>mes</sup> Caylus, Miroir, Vernon, MM. Plet, Delausnay, etc. A citer aussi de merveilleux ballets avec musique nouvelle du compositeur Jonas. Beaucoup de couplets aussi, fort bien chantés, sur les airs à la mode, y compris celui du *Bi du bout du banc*.

— Les Folies-Dramatiques ont donné le 6 avril une opérette nouvelle, *le Bourgeois de Calais*, trois actes, de MM. Dubreuil et Burani, musique d'André Messager. C'est une pièce à la fois sentimentale et patriotique, peut-être un peu trop dans le genre de l'Opéra-Comique, mais qui a cependant réussi, grâce surtout aux aimables inspirations d'André Messager, et aux quelques scènes patriotiques qui ont excité le vieux chauvinisme du

public. Morlet et un autre baryton, M. Dechesne, jouent et chantent fort bien les deux principaux rôles. A citer encore Gobin et Guyon dans la partie comique.

CONCERTS. — Le 3 avril, au Châtelet, la scène des Filles-Fleurs, de *Parsifal*, très suffisamment chantée par les six choristes femmes et M. Cornubert, a obtenu un succès d'enthousiasme, même à côté de l'admirable *Symphonie* romaine de Mendelssohn, qui a été merveilleusement exécutée.

Il a plu des concerts plus ou moins spirituels pendant la semaine sainte : le mardi, festival de Bach à la salle Albert Legrand ; — le mercredi, concert d'orgue de Guilmant au Trocadéro ; — le vendredi, trois concerts : concert Padeloup, avec le concours de Faure ; concert Lamoureux ; concert Colonne, avec M<sup>me</sup> Krauss, qui a triomphé dans *l'Ave Maria* et *le Roi des Aulnes*, de Schubert, ainsi que dans *l>Inflammatus* de Rossini.

Les personnes trop scrupuleuses pour aller au spectacle en fin de carême ont donc eu largement de quoi se dédommager.

VARIA. — *Hugo, Lamartine, Musset.* — Il se produit, aujourd'hui, au détriment d'Hugo, un mouvement en faveur de Musset, qui avait gardé ses fidèles, et de Lamartine, qu'on avait quelque peu délaissé ; et le discours prononcé récemment à l'Académie par Alexandre Du-

mas en a été une éclatante manifestation. M. Legouvé ne paraît pas, lui, être entré dans le mouvement, à en juger par le passage suivant de ses *Soixante Ans de souvenirs*, dont il vient de faire paraître le deuxième et dernier volume.

« Dans ma pensée, dit Legouvé, Musset n'est l'égal ni de Hugo ni de Lamartine. Son génie habite une sphère moins élevée que la leur. Il n'appartient pas à la grande race des génies bienfaiteurs. Son idéal d'amour ne va pas au delà des Belcolor et des Namouna. Manon Lescaut est son Elvire. Il ne peint dans la passion que ce qu'elle a de maladif et de fatal. Il ne décrit dans le cœur humain que les fièvres du cœur humain. Bien des personnages de femmes traversent ses poèmes ; cherchez-y l'image vraie et pure d'une jeune fille, d'une sœur, d'une mère, d'une aïeule, d'une femme croyante, d'une femme dévouée, d'une femme honnête, vous ne l'y trouverez pas. Je vais plus loin : demandez-lui la peinture d'un des grands et éternels sentiments de l'âme, l'amour paternel, l'amour filial, le patriotisme, la charité, l'amour de la liberté, l'amour de l'humanité ; vous ne l'y trouverez pas ! Ce grand poète n'est ni citoyen, ni père, ni fils, ni homme même, dans le sens divin du mot ; son œuvre est un admirable paysage sans ciel.

« Mais ce poète tout terrestre tire de sa communication, je dirais presque de sa communion avec la terre,

des accents d'un pathétique incomparable. Personne, depuis Racine dans le second acte de *Phèdre*, n'a fait parler à la passion un langage à la fois aussi entraînant et aussi naturel. De vraies larmes coulent de ses yeux ! de vrais sanglots soulèvent sa poitrine ! Victor Hugo est plus grand, Lamartine plus divin, mais A. de Musset est plus humain. »

La meilleure solution de la question ne serait-elle pas dans ces vers tirés d'une pièce adressée à Lamartine par M. Clovis Hugues, et qui a paru il y a quelque temps dans un recueil périodique publié sous le titre de *la Lyre universelle, revue des échos poétiques lamartiniens de France?*

Nous les autres fils de la lyre,  
Nous te lisons avec amour,  
Tant qu'on verra les flammes luire  
Au sommet de la grande tour ;  
Tant que la brise de Sorrente  
Bercera la gondole errante  
Sur les vastes flots querelleurs ;  
Tant que tu charmeras les âmes,  
Tant que la terre aura des femmes,  
Tant que les champs auront des fleurs.

Et par-dessus l'horreur du gouffre,  
Dans le jour du soleil levant,  
Hugo qui voit, Musset qui souffre,  
Toi qui contemples en rêvant ;  
Nous vous bénirons dans vos œuvres ;  
Et trois fois malheur aux couleuvres,

Trois fois malheur aux envieux  
Qui baveraient sur votre gloire !  
Car vous êtes dans notre histoire  
La trinité des demi-dieux !

*Les « Plaisirs de Paris »*. — Nous recevons de M. Auguste Vitu la communication suivante :

Je lis dans le dernier numéro de la *Gazette anecdotique*, p. 175 : « Dans une troisième vente, on trouve un manuscrit inédit d'Alfred Delvau, intitulé *les Plaisirs de Paris* (autographe signé, 1867, 37 p. in-8). » C'est là une erreur de catalogue, facile à rectifier.

*Les Plaisirs de Paris* ont été publiés en 1867. J'en possède un exemplaire, dont je transcris ici le titre :

« *Les Plaisirs de Paris*, guide pratique et illustré par Alfred Delvau. Paris, Achille Faure, libraire-éditeur, 18, rue Dauphine, 1867. In-16 de 299 p., imprimerie de L. Poupart-Davyl (l'auteur de *la Maîtresse légitime*), 30, rue du Bac. »

Le livre n'est pas dédié à Cora Pearl, mais à M. de Conty, auteur des Guides pratiques, et fait en effet partie de la collection des Guides Conty, pour laquelle il a été commandé. Cette dédicace explicative, signée Alfred Delvau, finit par ces lignes : « C'est me demander l'impossible ; je vais le tenter. Tant pis pour vous et pour moi ! »

Ainsi le manuscrit offert en vente est autographe, mais non pas inédit.

*Un Lotophage à l'Académie*. — C'est de M. Leconte de Lisle qu'il s'agit ici. En parcourant ses œuvres, notre confrère Georges Duval a constaté qu'il y faisait

une consommation considérable de lotus. Voici pour exemple neuf vers relevés dans soixante pages :

Elle vient, elle accourt, ceinte de *lotus* blancs.  
Sur le large *lotus* où son corps divin siège.  
Les étangs de saphir où croissent les *lotus*.  
Respirait des *lotus* les calices d'azur.  
Où le *lotus* sacré s'épanouit en fleurs.  
Et le lac transparent de *lotus* étoilé.  
Et dont les blancs *lotus* sont souillés de limon.  
Dans l'onde où le *lotus* primitif a fleuri.  
Et parmi les *lotus* se bercèrent sur l'onde.

Il paraît qu'à ce compte, en établissant une moyenne raisonnable, on devrait trouver dans l'œuvre de Leconte de Lisle environ vingt mille lotus.

*Au Musée Carnavalet.* — On vient de beaucoup parler d'une importante pièce historique acquise par le Musée Carnavalet, et qui est le dernier ordre signé par Louis XVI, dans la journée du 10 août. Le roi se trouvait ce jour-là à l'Assemblée législative. On entendait la fusillade crépiter au dehors, et déjà quelques balles étaient venues atteindre les fenêtres du Manège où se tenait l'Assemblée. C'est alors que Louis XVI signa l'ordre suivant :

Le roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes.

LOUIS.

Cet ordre a été acheté par le Musée Carnavalet au petit-fils du capitaine de Durler, en même temps que la lettre suivante de Louis XVIII, alors comte de Provence, datée de Vérone, et dans laquelle il adresse ses remerciements aux Suisses.

J'ai reçu avec grand plaisir, Monsieur, l'expression de vos sentiments et de ceux des officiers du Royal-étranger. Je sçavois la conduite que vous avez tenue le 10 août 1792, journée aussi mémorable, quoique l'issue en ait été bien différente, dans les fastes de notre brave et loyale nation, que celle d'Ivry, et j'acquitte la dette que le roi mon frère n'a pu acquitter en vous disant, pour vous et vos compatriotes, que jamais les rois de France n'oublieront ce que les Suisses ont fait dans cette funeste occasion... Soyez auprès des officiers de votre régiment interprète de mes sentiments, et ne doutez jamais, Monsieur, de ceux que j'ay pour vous.

*Paganisme pascal.* — M. Léon de Milloué, le conservateur du musée Guimet, a envoyé au *Voltaire* une curieuse communication tendant à prouver que nos pratiques du Carême et de Pâques sont tout simplement renouvelées du paganisme, et, à l'appui de son dire, il raconte de la façon suivante ce qui se passe chez les Chinois à pareille époque :

Le mois de mars, chez les Chinois, est consacré aux fêtes préliminaires du printemps, ou de la résurrection du soleil, c'est-à-dire au carnaval avec ses déguisements, mascarades, foires et parades dans les rues, et même la procession solennelle du bœuf gras, avec la



seule différence que le bœuf est en papier colorié, qu'on va sacrifier dans les champs sur un autel dédié à la Terre.

« Les magistrats et fonctionnaires assistent à cette procession, revêtus de leurs ornements d'hiver, qu'ils doivent au retour échanger contre leurs insignes d'été. Le 2 avril, une *cloche de bois* donne le signal de l'extinction générale des feux et des lumières qu'il ne sera permis d'allumer de nouveau qu'au bout de trois jours.

« Pendant ces trois jours il est interdit de manger ni viande ni aucun aliment chaud, et la nourriture se compose exclusivement de pâtisseries préparées d'avance et d'*œufs durs*, coloriés de diverses couleurs brillantes. Ces œufs font l'objet de cadeaux entre amis et parents et de jeux divers absolument comme chez nous. Un des plaisirs préférés des enfants est d'ouvrir délicatement les œufs par un des bouts, de les vider et d'en faire de petites lanternes qu'ils promèneront au bout de bâtons, le jour du rallumement des feux.

« Le 5 avril, dès que le soleil est assez élevé dans le ciel, les prêtres viennent sur la porte des temples allumer le feu nouveau aux rayons du soleil, au moyen d'un miroir ardent. C'est le signal de la vie nouvelle.

« De tous côtés les foyers s'allument, les temples s'illuminent de cierges innombrables, l'encens brûle sur les autels publics et domestiques. La fête commence. Chacun se hâte de faire ses préparatifs. Les maisons et

les temples sont décorés de feuillages verts, saule, cyprès, pin, et, dans les provinces méridionales, de feuilles de figuier et de palmes. On emballe les mets préparés, et tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, s'empressent d'aller porter aux tombeaux des ancêtres l'offrande, prémices du festin que l'on va bientôt faire sous les ombrages environnants.

« Le soir venu, la foule joyeuse rentre en chantant gaiement, parée de fleurs et de verdure nouvelles, et alors commencent dans les rues les illuminations, les processions de lanternes et de torches dont l'aspect original et féerique a rempli d'admiration les Européens qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces réjouissances.

« Ces fêtes ne nous rappellent-elles pas, presque trait pour trait, notre carnaval, notre carême et nos fêtes de Pâques, et n'est-ce pas encore une fois l'occasion de répéter ce vieux dicton — renouvelé des Romains : « Rien de nouveau sous le soleil » ?

*Proudhon conservateur.* — Nous avons trouvé dans la *Revue des Autographes* une bien curieuse lettre de Proudhon à son frère Charles, écrite le 25 mars 1850, au moment où il attendait à la Conciergerie son jugement par la Cour d'assises. Nous en détachons le passage suivant :

« Ce n'est pas à toi à te faire révolutionnaire et

propagandiste, et il serait à souhaiter même que la plupart des ouvriers qui s'occupent tant de politique se conduisissent de même. Aux écrivains qui ont reçu de la nature et des circonstances le caractère de novateurs de publier les nouvelles idées, aux citoyens de prononcer sur elles. Si tout le monde comprenait ce rôle, les livres se liraient, les journaux circuleraient, et il n'y aurait pas le moindre bruit. Le suffrage universel ferait justice, et tout serait dit. Tâche donc de ne pas te faire inquiéter; c'est assez que je sois le martyr de la famille. »

Pour un novateur comme Proudhon, voilà un langage bien modéré, et qui, malheureusement, n'a pas été assez celui de ses confrères en art révolutionnaire.

*La Couleur locale.* — M. Sarcey vient de trouver, dans un feuilleton de théâtre d'Émile Augier, publié en 1848 par le *Spectateur républicain*, un bien curieux passage, relatif à la préoccupation excessive de la couleur locale qui avait déjà envahi à cette époque l'esprit des auteurs dramatiques. En voici quelques lignes.

« Cette décoration applaudie me rappelle un triste souvenir. J'ai vu à une représentation du théâtre de la République, *prohi pudor!* le public battre des mains devant un effet de neige et de lune : le rayon se dégageait tout à coup d'un nuage et tombait sur un couple d'amants, au moment où leur conversation avait besoin

d'un surcroît de poésie. L'art en est-il donc à ce point de racornissement ou de caducité qu'il faille de telles échasses ou de telles béquilles?

« Voilà où nous a conduits la couleur locale. Le jour où l'on a trouvé ridicules le péristyle de la tragédie classique et la place publique de la comédie on a donné le pas à l'accessoire sur le principal, aux circonstances de la vie sur la vie même, et l'on a posé le principe dont le succès d'une décoration est la conséquence extrême. Beaucoup de pièces, il est vrai, ne pourraient se soutenir un instant sans ce secours extérieur. Mais serait-ce un mal? »

« Donner le pas aux circonstances de la vie sur la vie « même », n'est-ce pas bien là, en effet, le procédé employé dans la plupart des pièces d'aujourd'hui?

*La Mort de la princesse de Lamballe.* — Henri Dupin, le regretté vaudevilliste dont nous annonçons plus haut le décès, avait vu dans son enfance, avec l'horreur qui se peut supposer, la tête de l'infortunée princesse de Lamballe portée dans la ville au haut d'une pique. Il a raconté cette sanglante impression dans une lettre que notre ami Gille vient de publier pour la première fois, et que nous reproduisons ci-après :

Mon cher Gille,

Vous me demandez sur la princesse de Lamballe des ren-

seignements ; je suis tout à fait disposé à vous les donner, à vous être agréable, à faire ce que vous me demandez, si cela est possible, et pour le bon vouloir rien d'impossible.

Ainsi je suis entièrement à vous.

Mais, pour vous donner ces explications, je suis bien forcé, malgré moi, de revenir à des faits déjà connus de vous, et j'ose espérer que vous me le pardonnerez.

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1787, vous voyez que je remonte d'un peu loin, j'avais, en 92, six ans, mais déjà ma petite tête comportait des dispositions aux souvenirs vivaces qui ne m'ont jamais fait défaut et que vous daignez apprécier, puisque vous les invoquez en ce moment.

En quatre-vingt-douze, ma mère occupait, boulevard du Temple, le rez-de-chaussée d'une maison avec terrasse donnant sur le boulevard. Cette maison est devenue, depuis, le café Turc.

Voici les événements :

Le jour venait de finir...

Tout à coup nous entendons des cris, des hurlements, et une foule féroce se ruant vers la Bastille approchait...

Ma mère se sauve dans son appartement.

Moi, on m'oublie.

Ne comprenant ni ne craignant le danger, j'étais resté et je regardais cette foule promenant la tête d'une femme. C'était celle de la princesse de Lamballe, à laquelle, pour bien établir sa notoriété, on avait rendu son élégance dans toute son intégrité.

Elle avait les yeux ouverts, elle était coiffée et poudrée comme de son vivant...

C'était une tête charmante...

mais c'était une tête !

au bout

d'une pique!!!

Et cette tête est encore présente à mes yeux, car celui qui

la portait l'approcha de moi, ce qui me fit un peu peur et fit beaucoup rire...

Je l'avoue, leur gaieté me laissa une émotion qui n'est jamais sortie de ma mémoire.

Voici donc les détails que vous m'avez demandés ; je désire qu'ils soient utiles et agréables à mon ami Philippe Gille,

Ainsi qu'à votre ami,

DUPIN.

*Vers inédits de Victor Hugo.* — Nous trouvons dans le supplément du *Figaro* la jolie pièce suivante qui nous est donnée, par ce journal, comme œuvre absolument inédite.

A ELLE.

Je pressais ton bras qui tremble ;  
Nous marchions tous deux ensemble,  
Tous deux heureux et vainqueurs.  
La nuit était calme et pure ;  
Dieu remplissait la nature :  
L'amour emplissait nos cœurs.

Tendre extase, saint mystère !  
Entre le ciel et la terre  
Nos deux esprits se parlaient ;  
A travers l'ombre et ses voiles  
Tu regardais les étoiles,  
Les astres te contemplaient.

Et, sentant jusqu'à ton âme  
Pénétrer la douce flamme  
De tous ces mondes vermeils,

Tu disais : « Dieu de l'abîme,  
Seigneur, vous êtes sublime ;  
Vous avez fait les soleils ! »

Et les astres à voix basse  
Disaient au Dieu de l'espace,  
Au Dieu de l'éternité :  
« Seigneur, c'est par vous qu'on aime,  
Vous êtes grand, Dieu suprême !  
Vous avez fait la beauté ! »

VICTOR HUGO.

*L'Acte de naissance de Balzac.* — On a beaucoup écrit et beaucoup parlé pour soutenir que Balzac était né à Paris. Or voici son acte de naissance, que nous donne *l'Événement*, et qui est tout simplement copié sur un registre de l'état civil de Tours :

Aujourd'hui 2 prairial an VII de la République française, a été présenté devant moi, Pierre-Jacques Duvivier, officier public soussigné, un enfant mâle, par le citoyen Bernard-François Balzac, propriétaire, demeurant en cette commune, rue de l'Armée-d'Italie, section du Chardonnet, n° 25 ;

Lequel m'a déclaré que ledit enfant s'appelle Honoré Balzac, né d'hier, à onze heures du matin, au domicile du déclarant ; qu'il est son fils et celui de citoyenne Anne-Charlotte-Laure Sallambier, son épouse, mariés en la commune de Paris, huitième arrondissement, le 11 pluviôse an V ;

Ce qui a été enregistré en présence des citoyennes Marg. Delarue Bodin, épouse de Marc Bodin, employé à l'administration départementale d'Indre-et-Loire, demeurant rue de la Caserne, n° 13, section de l'Arsenal, et Jeanne Vieillard, sage-femme, veuve de Jean Rouget, drapier, demeurant rue

de Locles, n<sup>o</sup> 8, section de la Belle-Fontaine, témoins majeurs.

Le déclarant et la femme Boivin ont signé avec nous. La femme Rouget a déclaré ne le savoir.

BALZAC, femme BODONE,  
DUVIVIER, off.

Remarquons en passant que celui qui voudrait connaître exactement le nom de femme du premier témoin, la citoyenne Marguerite Delarue, serait fort embarrassé, car, après avoir été appelée *Bodin*, puis *Boivin*, elle signe Bodone.

*La Mort d'un grand homme.* — Le duc d'Édimbourg vient d'enrichir d'une pièce précieuse la collection d'autographes du musée de Cobourg : c'est l'annonce officielle de la mort de Napoléon 1<sup>er</sup> faite au gouvernement anglais par le contre-amiral anglais Lambert. Cette annonce est ainsi conçue :

Vigo, Sainte-Hélène, 15 mai 1821.

Sire,

J'ai à vous annoncer que le général Napoléon Bonaparte est mort le 5 de ce mois, et qu'il a été enterré le 9.

*Sic transit gloria mundi!*



LES MOTS DE LA QUINZAINE

Entre Méridionaux, à une représentation de *Francillon* :

« De qui est-elle, cette pièce ? »

— D'un *nommé* Dumas.

— Crois-tu que ce soit un Dumas de Toulouse ?

— Je ne le crois pas, mais la pièce est passable quand même. »

LE MARI. — Je ne sais pas ce qu'il y a dans la poudre de riz de ma femme. Quand je l'embrasse, il me semble que je mange du sucre.

L'AMI, *étourdiment*. — C'est vrai : j'en ai fait aussi la remarque...

Un agent de pompes funèbres se présente au domicile d'un défunt pour faire ses offres de services.

« Nous en sommes bien fâchés, lui répond-on, mais nous nous sommes adressés à une autre agence.

— Tant pis!... J'espère bien être plus heureux une autre fois. »

Entre deux cocodès :

« Dis donc, mais la petite avec qui je t'ai rencontré hier est la maîtresse de ton père.

— Eh bien, oui!... Très chic... Je venge maman! »

(*Charivari.*)

Une dame sort sa tête d'un fiacre :

« Cocher ! quel est ce monsieur avec vous sur le siège ? »

— Un membre du Conseil municipal. Ils ont débaptisé toutes les rues. M'y reconnaîtrais pas sans lui. »

~~~~~  
Entre boulevardiers :

« Ce monsieur avec qui tu viens d'échanger un salut, c'est un Parisien ? »

— Oh ! un vrai ! il passe l'hiver à Monaco, le printemps à la campagne, l'été aux bains de mer et l'automne à la chasse. »

(Événement.)

~~~~~  
Une gasconnade du *Charivari* :

« J'ai tellement de réputation, dit un dentiste méridional, que les clients pensent : « Avec un pareil talent, il doit être surchargé de besogne !... » Et ils vont chez mon concurrent. »

~~~~~  
Entre vieillards.

« Comment vous, qui avez un caractère si doux, en êtes-vous venu à détester les femmes ? »

— On voit bien que vous ne les avez jamais aimées ! »

---

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 8 — 30 AVRIL 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — M. Paul Dalloz. — Correspondance de Flaubert. — Incident Schnœbelé, représentation de *Lohengrin*. — Comédiens décorés. — Théâtres : Odéon, Vaudeville, Variétés, Gymnase, Ambigu, Concerts Colonne.

*Varia* : Napoléon 1<sup>er</sup> fabuliste. — Sceptre de Charlemagne. — Voltaire au boulevard. — Lacroix et Ratisbonne. — Perruquiers et Merlans. — Truquage. — Ce que coûte la Patti. — Le Poète Fantin. — On demande un éditeur. — Waterloo. — L'Œil de Gambetta. — L'Atelier de Rubens. — L'Étude du piano. — D'une étoile à la terre. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

12 avril.

LA QUINZAINE. — Notre aimable et éminent confrère M. Paul Dalloz est décédé ce matin à Paris, où il était né le 8 novembre 1829. Il était directeur de la société de journaux qui s'exploite au n<sup>o</sup> 13 du quai Voltaire et au nombre desquels il faut compter, en première ligne, *le Moniteur universel* et *le Monde illustré*.

C'est le 5 mai 1789, jour de l'ouverture des États

généraux à Versailles que la *Gazette nationale ou Moniteur universel* fut fondée par Joseph Panckoucke. C'est seulement après le 18 brumaire que le *Moniteur* devint le journal officiel du gouvernement. Il garda ce titre et cette situation jusqu'en 1868, époque à laquelle, à la suite d'un procès, le titre de *Moniteur* fut laissé au journal que conserva Paul Dalloz, pendant que le gouvernement créait le *Journal officiel* dont les bureaux et l'imprimerie furent alors installés où ils sont encore aujourd'hui, au n° 31 du même quai Voltaire.

Panckoucke, qui avait fait fortune avec son journal, avait marié sa fille à un sieur Agasse, qui n'est pas autrement connu. La fille de M<sup>me</sup> Agasse-Panckoucke épousa un avocat du Jura, Désiré Dalloz, qui, avec son frère Armand Dalloz, créa le célèbre *Répertoire de jurisprudence générale*, lequel contient toutes les lois, tous les arrêts, tous les règlements depuis 1790, et qui est toujours tenu au courant par la société qui a l'exploitation de ce remarquable et utile ouvrage.

Désiré Dalloz eut deux fils : l'aîné, Édouard, fut député du Jura sous l'Empire et il est tout récemment décédé. Le cadet, Paul Dalloz, est le regretté journaliste qui nous occupe. C'est en 1851, à vingt-deux ans seulement, qu'il prit la direction du *Moniteur*.

Paul Dalloz était un administrateur actif et intelligent, passionné pour sa profession, à laquelle il a tout sacrifié, jusqu'à sa vie, puisqu'il n'a jamais consenti,

même gravement malade, à prendre à temps le repos nécessaire. Très estimé de tout le monde, aimé de tout son entourage : famille, employés, ouvriers, Dalloz laisse le souvenir le plus sympathique.

Il avait épousé M<sup>lle</sup> de Plunkett, sœur de M<sup>me</sup> Doche et de l'ancien directeur du Palais-Royal et de l'Eden.

18 avril.

L'éditeur Charpentier vient de commencer la publication de la correspondance générale de Gustave Flaubert, sous la direction de sa nièce, M<sup>me</sup> Caroline Commanville. Le premier volume, qui paraît aujourd'hui, s'arrête à l'année 1850 ; la plupart des lettres qui le composent sont adressées à une personne énigmatique, M<sup>me</sup> X... Cette précaution ne saurait cependant tromper personne. M<sup>me</sup> X... n'est autre que M<sup>me</sup> Colet, et ce sont les lettres d'amour que lui a écrites Flaubert, — alors qu'ils s'aimaient tous deux, — qu'on nous présente aujourd'hui.

Nous voulons, à ce propos, citer d'abord le passage suivant d'une lettre inédite de Flaubert, dont nous avons l'autographe sous les yeux, et qui date de 1877 :

« Du Camp et moi, écrit-il à un ami, nous venons de brûler toutes nos lettres, ne voulant pour rien au monde qu'on les publie après notre mort... »

Il paraît que Flaubert n'avait pas tout brûlé, puisque

nous allons avoir au moins trois volumes des lettres qui ont échappé au désastre !...

Nous désirons rappeler ensuite le souvenir personnel suivant : Il y a une douzaine d'années Flaubert fut avisé que M<sup>me</sup> Colet avait l'intention de publier toute la correspondance qu'il avait échangée avec cette dixième muse. Il en conçut un vif déplaisir, et même une sorte de terreur. Nous avons l'honneur de le rencontrer alors dans une maison amie, et il savait que nous étions en relations de très affectueuse intimité avec Dentu, qui devait, lui avait-on dit, publier cette correspondance. Il nous demanda d'aller trouver Dentu et de savoir ce que le bruit en question avait de fondé, avec prière de lui faire connaître qu'il s'opposerait, par toutes les voies légales, à la publication de la susdite correspondance. Dentu ne savait rien de la chose ; le bruit répandu était un faux bruit. Mais il nous certifia qu'il ne se prêterait pas à une publication de ce genre, et nous pûmes ainsi rassurer Flaubert, qui craignait, à juste titre, le scandale que ne pouvait manquer de faire naître la publicité donnée à ces lettres.

La publication actuelle se trouve donc en contradiction, nous semble-t-il, avec les intentions de Flaubert qui ne l'eût probablement pas autorisée, s'il avait vécu. Ajoutons que ces lettres d'amour présentent beaucoup d'uniformité et qu'elles ont un médiocre intérêt. Elles manquent d'ailleurs de la contre-partie. Des lettres

d'amour exigeant, en effet, les demandes et les réponses, et il eût été bien piquant sans doute de savoir ce que la prétendue M<sup>me</sup> X... répondait aux brûlantes déclarations de Flaubert.

25 avril.

Un incident nouveau, sur lequel nous n'épiloguerons pas, accapare et inquiète l'attention publique. Un commissaire de police français, sur la frontière allemande, M. Schnœbelé, vient d'être arrêté par des agents prussiens dans des circonstances toutes particulières. Appelé à un rendez-vous d'affaires par son collègue d'Alsace-Lorraine, M. Schnœbelé n'a rencontré au delà de la frontière, et à quelques mètres de notre territoire, que deux agents déguisés qui lui ont mis la main au collet. Cette façon sommaire d'agir, surtout dans une circonstance où la bonne foi et la loyauté de notre commissaire ont été si singulièrement surprises, a causé en France, on peut même dire dans toute l'Europe, un étonnement mêlé d'appréhensions redoutables.

A ce fait si grave se rattache l'interdiction de la représentation à Paris du plus célèbre opéra de Wagner, le *Lohengrin*, laquelle devait avoir lieu le 26 avril. M. Lamoureux avait, depuis longtemps, préparé et organisé cette représentation; des sommes considérables avaient été dépensées par lui en répétitions

nombreuses, en engagements d'artistes célèbres, en frais énormes de costumes et de décors : c'est alors qu'est survenu l'incident dont nous parlions plus haut, et, par mesure de prudence, le président du Conseil des ministres a cru devoir inviter M. Lamoureux à ajourner la représentation projetée. M. Lamoureux, dont on ne saurait trop louer la généreuse et patriotique conduite en cette affaire, a, sans récriminations, accepté la situation qui lui était faite, si dure et si coûteuse qu'elle fût pour ses intérêts. En effet, il avait risqué, de ses deniers, près de 300,000 francs dans cette artistique entreprise. Si bien qu'on peut dire, en présence de l'ajournement peut-être indéfini du *Lohengrin*, que dans la personne même de Wagner l'Allemagne a commencé par frapper un Allemand.

LES COMÉDIENS DÉCORÉS. — Notre article publié sous ce titre, dans la *Gazette* du 31 mars, nous a valu diverses rectifications. On nous a signalé, entre autres, les omissions suivantes dans notre liste :

*Lenfant*, sous-lieutenant de la garde nationale de Paris, chevalier le 25 février 1836 (danseur à l'Opéra) ;

*Dupuis* (René-Auguste), capitaine dans la garde nationale de Paris, chevalier le 25 juin 1849 (artiste du Cirque olympique) ;

*Nicolaïe*, dit *Clairville*, auteur dramatique, chevalier le 14 août 1857 (d'abord comédien) ;



*Lambert-Thiboust*, auteur dramatique, chevalier le 12 août 1864 (d'abord comédien);

*Simon*, dit *Lockroy*, auteur dramatique, chevalier le 14 août 1865 (d'abord artiste dramatique);

*Halanzier*, chevalier le 9 août 1870, comme directeur de théâtre; promu officier le 7 février 1878, comme directeur de l'Opéra (d'abord comédien);

*Ritt* (Jean-Eugène), directeur de l'Opéra, chevalier le 29 décembre 1885 (d'abord comédien).

Nous citons tous ces noms à titre de simple curiosité. Nous ne les avons pas donnés dans notre liste du 31 mars pour une seule raison : c'est que nous n'avons entendu faire figurer dans notre nomenclature que les comédiens dont le talent d'artiste avait réellement motivé la nomination, bien que le décret les nommant n'eût pas visé leur titre de comédiens. Il est bien évident, en effet, qu'on n'eût jamais songé à décorer Lenfant pour ses entrechats, ni Clairville, Ritt, Lambert-Thiboust ou Halanzier pour leur seul talent de comédiens.

THÉÂTRES. — L'Odéon vient de donner quelques intéressantes représentations de la *Psyché* de Corneille, Molière et Quinault, avec un orchestre de cinquante violons jouant la musique originale de Lulli. Albert Lambert, Amaury, Rebel, M<sup>mes</sup> A. Laurent, Panot, Cerny, etc., ont représenté avec beaucoup d'ensemble

cette sorte de tragédie lyrique que l'Odéon a d'abord jouée en matinée (11 avril), puis en représentations populaires. M<sup>lle</sup> Panot, charmante en Psyché, et M<sup>lle</sup> Cerny, très séduisante dans le rôle de l'Amour, ont été particulièrement applaudies.

— Le 16 avril, le Vaudeville a donné la première représentation de *Renée*, comédie en 5 actes de M. Émile Zola, qu'il a tirée de son roman *la Curée*, et où il a mis au théâtre avec son talent vigoureux, mais inexpérimenté au point de vue scénique. l'histoire d'une sorte de Phèdre bourgeoise, à la fois naïve et violente, et dont les ardeurs incestueuses manquent surtout d'intérêt.

La pièce de M. Zola, avant d'arriver au Vaudeville, avait été successivement, depuis six ans qu'elle est écrite, refusée à la Comédie-Française, à l'Odéon et au Gymnase. Les directeurs de ces trois théâtres en avaient redouté les audaces naturalistes. Le Vaudeville a été plus courageux, et, quels que soient le sort de *Renée* et la durée de son succès, la représentation de cette pièce est une tentative littéraire qui fait le plus grand honneur aux deux directeurs du théâtre de la Chaussée-d'Antin. Zola n'est point un écrivain à dédaigner, même quand il se trompe. Il a certes un talent dramatique très inférieur à son grand talent de romancier; mais *Renée* contient toutefois quelques scènes remarquablement traitées, et méritait un meilleur accueil que celui qu'elle a reçu

dans la houleuse soirée du 16 avril. La pièce a été défendue avec vaillance par ses interprètes, surtout par M<sup>lle</sup> Brandès (Renée) et par Raphaël Duflos, qui, malheureusement pour la Comédie-Française, qui n'a pas voulu l'utiliser suffisamment, débutait ce soir-là au Vaudeville.

— Aux Variétés on a repris, le 17 avril, une vieille comédie-parodie de Clairville, intitulée *les Folies-Dramatiques*, qui avait obtenu jadis un vif succès au Palais-Royal d'abord, puis, plus tard, aux Folies-Dramatiques. La pièce, remaniée et actualisée, a beaucoup fait rire encore, malgré ses trente années d'âge. On y parle des bookmakers, de l'*Otello* de Verdi, du drame naturaliste, des tournées de Coquelin, de Sarah Bernhardt. Tour à tour nous assistons à une tragédie, à un opéra italien, à un mélodrame, à une pantomime, le tout très spirituellement parodié et mis en scène. Depuis, Christian, Baron, Germain et M<sup>me</sup> Judic interprètent avec beaucoup de fantaisie et de gaieté leurs rôles dans cette amusante parade.

— On a repris, le 18, au Gymnase *le Gentilhomme pauvre*, comédie en deux actes de Dumanoir et Lafargue, d'après le joli roman de Conscience. C'est un chef-d'œuvre de grâce et d'esprit touchant, spirituel sans effort, et qui a produit grand effet en raison surtout de sa simplicité. Lafontaine joue de nouveau le rôle qu'il a créé il y a plus de vingt ans, avec son grand

succès d'émotion d'autrefois. M<sup>me</sup> Desclauzas est fort amusante dans un personnage de bourgeoise enrichie, et M<sup>lle</sup> Darlaud est une charmante ingénue. Landrol, Lagrange et Achard complètent un excellent ensemble.

Le même soir on a repris encore à ce théâtre *le Meurtrier de Théodore*, comédie en trois actes de Clairville et Bernard, avec MM. Noblet, Montbars et M<sup>lle</sup> Magnier. La pièce a un peu vieilli, mais les acteurs ont fait rire. C'est donc surtout un succès d'interprétation.

— Le 19, à l'Ambigu, première représentation de *Mademoiselle de Bressier*, drame tiré par Albert Delpit de son roman du même nom, et d'abord reçu au Gymnase. Mais M<sup>me</sup> Hading, qui devait jouer le rôle principal, s'étant ensuite récusée, Delpit porta sa pièce à M. Rochard qui s'empressa de l'accueillir. Les premiers actes, qui sont pleins d'allusions à la Commune et à ses tragiques souvenirs, ont fortement impressionné le public, mais en sens très divers. Ce sont là des faits encore trop près de nous pour qu'il soit facile d'y toucher, même d'une main légère. Le reste du drame, très émouvant, très habilement mis en scène, a assuré le succès de la pièce que jouent avec beaucoup de chaleur et de talent Chelles, Gravier, Pericaud et M<sup>mes</sup> Tessandier et Deschamps.

M. Delpit s'est tiré là avec beaucoup de tact et d'adresse d'une tâche bien épineuse. Il n'y a pas dans sa pièce un mot qui puisse blesser personne. Mais c'est

dans ces qualités mêmes que se trouve le défaut de son œuvre, qui, ne prenant parti ni pour les uns ni pour les autres, ne passionne pas suffisamment les auditeurs. Ce soin de ne pas se prononcer influe même sur les côtés de la pièce qui n'ont pas de caractère politique; les personnages y flottent dans une indécision perpétuelle, et bien souvent l'on voudrait avoir l'auteur auprès de soi pour lui demander ce qu'il en pense. C'est néanmoins une œuvre remarquable qui ne fait vibrer que des sentiments élevés et qui intéresse sans recourir à ces violences par lesquelles on cherche trop souvent aujourd'hui à exciter la curiosité du public.

CONCERTS. — Colonne avait annoncé deux auditions de la *Damnation de Faust*, de Berlioz, pour les dimanches 17 et 24 avril. C'est seulement le 24 qu'elle a pu être exécutée. Le dimanche précédent on avait dû changer le programme par suite d'indisposition, et le public, tout désappointé qu'il fût, n'en a pas fait moins bon accueil au programme improvisé, qui contenait, il est vrai, entre autres œuvres toujours applaudies, la *Symphonie fantastique* de Berlioz et la *Sérénade* de Beethoven. Ces deux concerts ont terminé la saison, qui a été des plus brillantes, et qui ne peut que faire bien augurer de celle qui la suivra.

VARIA. — *Napoléon 1<sup>er</sup> fabuliste*. — Les vers de Napoléon 1<sup>er</sup> que nous avons donnés dans notre numéro

du 15 janvier nous ont valu la communication d'une fable attribuée aussi à notre premier empereur, et qui a paru dans *la Revue française*, organe poétique paraissant à Agen. Voici cette fable :

LE CHIEN, LE LAPIN, LE CHASSEUR.

César, chien d'arrêt renommé,  
Mais trop enflé de son mérite,  
Tenait arrêté dans son gîte  
Un malheureux lapin de peur inanimé.  
« Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre  
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois.  
Je suis César, connu par ses exploits  
Et dont le nom remplit toute la terre. »  
A ce grand nom, Jeannot lapin,  
Recommandant à Dieu son âme pénitente,  
Demande d'une voix tremblante :  
« Très sérénissime mâtin,  
Si je me rends, quel sera mon destin ?  
— Tu mourras. — Je mourrai ! dit la bête innocente,  
Et si je fuis ? — Ton trépas est certain.  
— Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,  
Des deux côtés je dois perdre la vie !  
Que Votre illustre Seigneurie  
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,  
Si j'ose tenter de m'enfuir. »  
Il dit, et fuit en héros de garenne.  
Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort,  
Car le chasseur le voit à peine,  
L'ajuste... tire... et c'est le chien qui tombe mort.

Que dirait de ceci notre bon La Fontaine ?

« Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

J'approuve fort cette morale-là.

NAPOLÉON BONAPARTE.

Voulant savoir jusqu'à quel point cette fable pouvait être authentique, nous avons écrit à ce sujet au directeur de *la Revue française*. Il nous répond qu'il l'a trouvée sur un fragment de journal jauni par le temps, sans titre, sans date, et rencontré par hasard. Voilà qui ne nous apprend pas grand'chose ; mais le nom de César donné à ce chien « connu par ses exploits, et dont le nom remplit toute la terre », et la morale contenue dans le dernier vers, ne rendent-ils pas assez probable l'attribution de cette pièce faite à notre moderne Alexandre ?

*Le Sceptre de Charlemagne.* — Encore une légende à laquelle il va falloir renoncer. Il paraît que le sceptre de Charlemagne qui est exposé dans la galerie d'Apollon et qui servait aux souverains pour la cérémonie du sacre, ne serait qu'un simple bâton de chantre. Voici, d'ailleurs, les renseignements que nous donne à ce sujet M. Pelca dans *le Gaulois* :

L'objet en question, exposé sous la désignation de *Sceptre royal à l'effigie de Charlemagne*, figurait autrefois dans une vitrine du musée des souverains.

Exécuté par les orfèvres de Charles V, il servait au sacre et au couronnement des rois de la troisième race et a été en usage jusqu'à nos jours. Ce sceptre est composé de deux parties distinctes : 1<sup>o</sup> la partie supérieure, qui est le sceptre même, et 2<sup>o</sup> la hampe ajoutée pour l'agrandir. En examinant attentivement la partie supérieure, on peut distinguer l'inscription suivante : *Sanctus Karolus Magnus Italia, Roma, Germania.*

Ce sceptre était conservé dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

Jusqu'au règne de Louis XIII inclusivement, il n'était pas plus long que la *main de justice*, et un portrait de Louis XIII, par Philippe de Champaigne, qu'on peut voir au Louvre, le représente ainsi. Dans les dessins contemporains de Louis XIV, le sceptre est, au contraire, représenté muni d'une hampe de six pieds et porté par le roi, comme les évêques portent leur crosse. Sous Louis XVI, la hampe était d'or uni et sans ornement. Quand on voulut s'en servir pour le sacre de Napoléon I<sup>er</sup>, où devaient figurer les *honneurs de Charlemagne*, on ne retrouva pas l'ancienne hampe ; elle était détruite ou hors de service. Les orfèvres employés par le garde-meuble choisirent, parmi les objets provenant de Saint-Denis, un bâton d'argent doré pour la remplacer.

Ce bâton date d'un temps très rapproché du règne de Charles V, et l'histoire de l'abbaye royale de Saint-



Denis en fait mention en ces termes : « Ce fut Guillaume de Roquemont, chantre de Saint-Denys, qui le fit faire en 1394. »

La dernière fois qu'il servit, ce fut pour le sacre de Charles X. A cette époque, il fut garni de velours violet brodé de fleurs de lis d'or.

*Voltaire au boulevard.* — Le sculpteur Émile Lambert, élève de Franceschi, vient d'offrir à la ville de Paris la statue du *Voltaire jeune* qu'il avait exposée en 1885, et qui avait même obtenu du jury une mention honorable. L'artiste a exigé, dans l'acte de donation, que cette statue fût érigée à deux pas du boulevard, dans la cour de la rue Drouot, où siège la mairie de son arrondissement. Elle vient en conséquence d'y être placée.

Émile Lambert est le propriétaire actuel du château de Ferney, où Voltaire, comme on sait, passa la plus grande partie de ses dernières années. Dans ce château se trouve un pastel de Latour qui représente Voltaire à vingt-cinq ans. Émile Lambert, qui est un jeune, ayant trouvé avec raison qu'on ne représentait jamais Voltaire, en statue ou en peinture, que vieux, voûté et ridé, eut la pensée de donner de lui une image plus agréable à la vue, tout en demeurant conforme à la vérité. C'est alors que, d'après le pastel de Latour, il a composé et exécuté la statue d'un Voltaire jeune et

élégant qui est, en effet, une œuvre fort originale. Le philosophe est représenté à l'âge de vingt-cinq ans, debout, le visage riant, la tête haute, en habit de cour somptueux, l'épée au côté, le jarret tendu, le poing droit sur la hanche, et, pour bien marquer l'âge du poète à ce moment, il tient un exemplaire de *la Henriade* à la main. Deux bas-reliefs sont incrustés dans le piédestal : l'un représente Voltaire faisant une lecture chez Ninon de Lenclos ; dans l'autre on voit Voltaire distribuant des secours aux pauvres de Ferney. Enfin, sur la face postérieure sont placés deux masques personnifiant la Satire et la Poésie, et au-dessous cette épigraphe : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

Le généreux auteur du *Voltaire jeune* a-t-il ainsi prétendu affirmer personnellement, par ce dernier trait, ses opinions spiritualistes ?

*Octave Lacroix chanté par Ratisbonne.* — Le poète Ratisbonne, bibliothécaire au Sénat, dédie de temps à autre des vers à ses collègues, petits vers qui circulent sous le manteau et qui ne figureront jamais, sans doute, dans les œuvres complètes de l'aimable auteur de *la Comédie enfantine*. Les derniers qu'il ait « commis » ont été adressés à notre ami Octave Lacroix, lui aussi poète, et qui est en même temps secrétaire-rédacteur au Sénat.

Lacroix est né « accidentellement » dans la Corrèze, mais il a la prétention d'être d'origine basque, et il s'en vante à tout propos et à tout venant. C'est à ce sujet que Ratisbonne a décoché à ce pseudo-Basque les jolis vers suivants qui sont absolument inédits :

A OCTAVE LACROIX

Je m'appelle Octave Lacroix,  
Toujours jeune, léger, fantasque,  
Toujours poète ! J'ai la croix,  
Et je suis Basque.

Sur ma naissance on s'est trompé :  
Je ne sais pas dans quelle vasque  
Pour mon baptême on m'a trempé,  
Mais je suis Basque.

Si l'indigène, à Monaco,  
Se fait appeler Monégasque,  
Un Limousin peut *tout de go*  
Se dire Basque.

J'ai de l'œil, du nez et des dents ;  
Les ans n'ont pas atteint mon masque  
Ni détendu mes nerfs ardents,  
Des nerfs de Basque.

L'amour est mon mignon péché...  
S'il m'a fait faire quelque frasque,  
Je ne suis pas un débauché,  
Mais un bon Basque.

Les dames qui m'ont distingué  
Ne m'auront jamais trouvé flasque ;

Aussi comme un coq je suis gai,  
Comme un coq basque.

Dans la vie où je vais rêvant,  
Je ne crains aucune bourrasque :  
Jamais ne souffle un mauvais vent  
Au pays basque.

Lorsque la mort, faisant son miel,  
Viendra me tirer par la basque,  
Gâiment je la suivrai...; — le Ciel  
Doit être basque.

Et je n'aurai rien qu'une peur,  
C'est que saint Pierre me démasque  
Et ne dise : « C'est un farceur !  
Il n'est pas Basque. »

LOUIS RATISBONNE.

*Perruquiers et Merlans.* — Dans un ouvrage, *la Vie privée d'autrefois*, que vient de publier M. Alfred Franklin, nous trouvons d'intéressants détails sur les divers modes de coiffure en usage chez nous depuis Henri IV jusqu'à la Révolution :

« C'est sous Louis XIII que commença le règne de la perruque. Ce prince, ayant perdu sa chevelure naturelle vers l'âge de trente ans, inaugura la mode de la perruque, laquelle, après avoir eu ses détracteurs et ses enthousiastes, finit par triompher complètement sous Louis XIV. Le grand roi avait trente-cinq ans lorsqu'il adopta définitivement la perruque, bien qu'il eût encore une chevelure très abondante. On composa pour lui des

perruques avec des jours par où passaient les mèches de cheveux, dont il ne voulait pas faire le sacrifice. Une fois la mode adoptée par le maître, personne ne songea plus à s'y soustraire, et le commerce des faux cheveux prit une extension considérable.

« L'usage de se poudrer les cheveux date du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut propagé par Henri III et ses mignons. Louis XIV s'y montra toujours hostile ; mais sous Louis XV et sous Louis XVI tout le monde, hommes, femmes, enfants, portait de la poudre. Elle faisait même partie de la tenue militaire. Les femmes, afin de n'être pas obligées de se poudrer tous les jours, couchaient avec une coiffe de taffetas blanc qui emprisonnait leur chevelure. C'est de cette époque que vient le sobriquet de « merlans » donné aux coiffeurs. Ces industriels, en poudrant leurs pratiques, se saupoudraient eux-mêmes des pieds à la tête, de sorte qu'ils ressemblaient à des merlans qu'on va mettre dans la poêle à frire. La Révolution eut grand'peine à avoir raison de cette sale et inepte mode. Robespierre était toujours fraîchement poudré, et Bonaparte ne renonça tout à fait à la poudre qu'après la campagne d'Italie. »

*Le Truquage.* — On a vendu à l'hôtel Drouot, les 18 et 19 avril, une collection de tableaux, surtout modernes, *tous signés* et qui, au nombre de cent, composaient la collection de feu M. H... D... L'affiche an-

nonçait des toiles de Antigna, Boilly, Bonington, Cabat, Decamps, Delacroix, Delaroche, Diaz, G. Doré, Van Eyck, Géricault, Greuze, Ary Scheffer, Ribot, Marilhat, Th. Rousseau, Troyon, Vollon, etc., c'est-à-dire une collection de premier ordre.

Or, voici les prix atteints par plusieurs de ces tableaux, *tous signés*, nous le répétons :

Antigna, *Tête de jeune Italienne*, 8 fr.; Cabat, *Course d'Atalante*, 25 fr.; Decamps, *Pirates*, signé du monogramme, 35 fr.; Delacroix, *la Bohémienne et le Soldat*, 12 fr.; Paul Delaroche, *Tête de femme*, étude signée à droite, 21 fr.; Diaz (attribué à), *Baigneuse*, 10 fr.; Jean van Eyck, *Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux*, signé à droite : *Opus Joannis van Eyck*, 210 fr.; Géricault, *Chevaux de relais*, effet de neige, signé à droite, 42 fr.; J. Jordaens, *Tête d'homme*, signé et daté 1640, 9 fr.; C. van Loo, *Paysage*, effet de neige, signé à gauche, 75 fr.; Marilhat, *Troupeau de vaches traversant un gué*, effet de soleil couchant, signé à droite, 34 fr.; Léopold Robert, *Jeune Femme*, signé, 45 fr.; Th. Rousseau, *l'Ouragan*, 170 fr.; Ary Scheffer, *Portrait de Walter Scott*, signé à gauche, 50 fr.; Troyon, *Paysage aux figures*, étude sur carton, signé à gauche, 26 fr.; Vollon, *Nature morte, pêches, raisins*, etc., 175 fr.

Ainsi l'annonce de cette vente ne contenait que des faits mensongers : on a exposé et adjugé, à des prix

ridicules, des toiles toutes fausses et qu'on nous donnait cependant comme authentiques puisqu'elles étaient signées. Nous citons le fait surtout pour nous étonner qu'une pareille supercherie puisse être ainsi légalement et publiquement autorisée.

*Ce que coûte la Patti.* — C'est son impresario et beau-frère, Maurice Strakosch, qui nous donne, dans un volume de *Souvenirs* qu'il vient de publier, le tableau des prix successivement demandés et obtenus par la Patti dans les concerts et au théâtre.

Enfant de la balle, née littéralement sur les planches, à Madrid, et pendant une représentation de sa mère qui chantait *Norma*, Adèle, dite Adelina Patti, fut comme musicienne un vrai petit prodige. Dès l'âge de huit ans, en 1850, elle chanta à New-York dans un concert de charité, le rondo de *la Sonnambula* et la chanson de *l'Écho* de Jenny Lind. C'est en 1859 qu'elle parut pour la première fois sur un théâtre, l'Opéra italien de New-York, avec un engagement de cinq ans : 2,000 francs par mois la première année, 3,000 la seconde, 4,000 la troisième et 6,000 les deux dernières.

De New-York Adelina Patti vint à Londres et chanta d'abord à Covent-Garden moyennant 3,750 francs par mois. Après son mariage avec le marquis de Caux elle fut engagée en Russie à raison de 7,000 francs par soirée. Peu après, retournant à New-York, elle chanta

au Metropolitan-Opera moyennant un cachet de 20,000 francs par représentation. Enfin, il y a trois ans, dans une tournée à San-Francisco, elle fut engagée moyennant 25,000 francs par soirée.

Au Metropolitan-Opera M<sup>lle</sup> Christine Nilsson recevait 10,000 francs par soirée, M<sup>lle</sup> Sembrich 7,500 francs, Stagno 4,000 francs, M<sup>me</sup> Scalchi 25,000 francs par mois, Campanini 5,000 francs par soirée, et les autres artistes dans les mêmes proportions. Aussi qu'est-il résulté de cette hausse effrayante du prix des étoiles lyriques du répertoire italien? C'est que partout, aussi bien en Amérique qu'en Europe, le théâtre italien est dans une situation précaire, sinon impossible. Chez nous il semble bien mort à jamais. C'est en somme la poule aux œufs d'or tuée par ceux-là mêmes qu'elle a le plus enrichis.

*Le Poète Fantin.* — Il a été de mode, dans ces derniers temps, de faire des visites à un infect bouge qui est le cabaret du Père Lunette. Notre confrère Hugues Le Roux a eu aussi la curiosité de s'y rendre, et il a demandé à voir le héros du lieu, un malheureux déclassé du nom de Fantin, presque toujours en état d'ivresse, et n'en faisant pas moins des vers que, debout sur une table, il débite d'une voix éraillée. Voici quelques vers d'une assez longue pièce dans laquelle il décrit l'établissement :



A gauche, en entrant, est un banc  
Où le beau sexe en titubant  
Souvent s'allonge :  
Car le beau sexe, en cet endroit,  
Adore la chopine et boit  
Comme une éponge.

A droite, un comptoir en étain  
Qu'on astique chaque matin.  
C'est là qu'on verse  
Les rhums, les cognacs et les marcs  
A qui veut mettre trois p'tards  
Dans le commerce.

Puis Fantin passe en revue les fresques grotesques  
qui décorent les murs :

En costume de chiffonnier  
Diogène, vieux lanternier,  
Observe et raille,  
Semblant tout prêt à ramasser  
Les hontes qu'il voit s'amasser  
Sur la muraille.

Ce n'est vraiment pas mal pour des vers d'ivrogne.

*On demande un éditeur.* — C'est du moins ce que demande M. Alphonse Ponroy, de Chantôme, par Eguzon (Indre), dans une circulaire où il commence par déclarer que ses poésies sont « très originales, pleines de bonne humeur et de bonne santé, avec un goût de terroir très prononcé ». Laissons-lui, d'ailleurs, la parole.

A côté de Richepin, ce producteur de scories, Coppée, ce

fabricant de vin plat, Leconte de Lisle, ce poète grandiose et froid, Sully-Prudhomme, cette âme pensive, et Rollinat, ce contemplateur de la mort, — je pense qu'il peut y avoir place pour un poète franchement campagnard et quelque peu rabelaisien. C'est ce que je crois être.

D'autre part, convaincu depuis longtemps que notre orthographe est pour les trois quarts des mots stupide, j'ai pris le parti de rompre définitivement avec elle, et dans mes poésies, je n'écris les mots que comme ils se prononcent. Vous me direz peut-être qu'il faut se conformer à l'étymologie. Je vous répondrai que l'orthographe étymologique n'est bonne que pour des membres de l'Académie des inscriptions; pour la masse du peuple, elle ne signifie rien. Du reste, notre orthographe n'est pas toujours étymologique, car si elle l'était je devrait s'écrire *ge*, venant de *ego*; *frère*, *fraire*, venant de *frater*; *fantôme*, *phantôme*, venant de *phantasma*, etc., etc. — Au premier abord, ma manière d'écrire peut paraître bizarre; mais qu'on veuille bien par la pensée s'avancer de mille ans en avant et jeter dessus un coup d'œil rétrospectif, et l'on verra que je suis dans le vrai.

J'oubliais de vous dire, Monsieur l'Editeur, que trois choses principales m'ont inspiré dans la composition de mes poésies : Les *paysages*, les *femmes* et les *bons mets*, et cette dernière partie est peut-être la plus originale de mon œuvre.

Mais assez parlé; voici un spécimen de mon ouvrage et de mon orthographe :

### *La Velue*

Son non je croaz étét Clémanse ;  
Èle avét de groz cheveux blonz  
Mèz pâlez, de durz mamelonz  
Grôseur moiène et la chër danse.

Èle ne crégnét paz le hâle,  
Ni le groz travay, ni lèz paz ;  
Trèz souvant, èle allèt sanz baz  
É nu-piéz come un petit mâle.

Brèf, troublante étèt sa bôté  
Rustice insi ce sa santé ;  
Mèz Dieu ! c'èle étèt absolue !

Sepandant je l'emèz bôcoup,  
Parse c'oz doas, o front, o cou  
É partout èle été velue.

Quelle délicieuse orthographe !

Gare à l'éditeur qui se laissera séduire ! M. Ponroy le menace, dans un perfide *post-scriptum*, de trois autres manuscrits... et ce ne sera pas tout.

*Waterloo*. — Notre confrère de Cherville cite l'anecdote suivante dans une curieuse étude qu'il vient de donner au *Temps* sur le séjour d'Alexandre Dumas à Bruxelles après le coup d'État de 1851 :

« Victor Hugo, qui venait fréquemment, mais seul, à Waterloo, nous servait volontiers de cicerone. Comme il l'a prouvé dans *les Misérables*, il possédait admirablement sa bataille et la décrivait sans altération de la voix, mais avec un plissement de lèvres indiquant que ce n'était jamais sans émotion qu'il en revoyait le théâtre. Il nous conduisit à la ferme de la *Belle-Alliance* où Wellington et Blücher se rejoignirent le soir de la terrible journée du 18 juin. On nous apporta du lait, et,

out en se rafraîchissant avec nous, il improvisa ce sixain, que Parfait transcrivit pieusement :

Ici, dans ce champ de poireaux,  
S'embrassèrent les deux z'héros.  
Blücher cria : « Quelle surprise !  
Fus triomvez grâce à la Prisse. »  
Wellington répondit : « Plucher,  
Vo m'être maintenant blus cher ! »

« Ces vers, vous les chercheriez vainement dans les œuvres complètes du grand poète. »

*L'Œil de Gambetta.* — M. Aurélien Scholl, qui a un sac d'anecdotes inépuisable, nous a raconté, dans *le Matin*, la suivante, relative à l'œil de verre de Gambetta.

Il était attendu à dîner chez Laurier. C'était la première fois qu'il sortait avec son œil de verre, et, pour ne pas l'attrister, on était convenu de ne lui en pas parler. Mais de lui-même il demanda si on le trouvait réussi, et chacun s'extasia, protestant qu'il était impossible de distinguer le faux œil du vrai.

Vers dix heures, on descendit pour gagner le boulevard. Gambetta, toujours impétueux, dévala brusquement sur le trottoir et heurta une grosse femme qui portait un panier au bras.

« Vous ne pouvez donc pas faire attention ? s'écria-t-elle d'une voix de rogomme.

— Ma foi, répondit Gambetta, il y a de notre faute à tous deux. »

La mégère le toisa des pieds à la tête; puis, le regardant sous le nez, elle ajouta :

« Je ne sais qui me retient de *te crever l'autre*. »

La déception était dure; mais Gambetta prenait facilement son parti de toute chose.

*L'Atelier de Rubens.* — Otto Sperling, médecin du roi de Danemark Christian IV et contemporain de Rubens, à qui il avait été rendre visite à Anvers, a publié des mémoires dans lesquels se trouve un passage bien curieux sur la façon de travailler du grand peintre flamand. Nous publions ici son récit d'après la traduction que vient d'en donner *la Gazette des Beaux-Arts* :

« Nous rendîmes visite au très célèbre et éminent peintre Rubens, que nous trouvâmes à l'œuvre et qui, tout en poursuivant son travail, se faisait lire Tacite et dictait une lettre.

« Nous nous taisions par crainte de le déranger; mais lui, nous adressant la parole, sans interrompre son travail, et tout en faisant poursuivre la lecture et en continuant de dicter sa lettre, répondait à nos questions, comme pour nous donner l'épreuve de ses hautes facultés (*ingenium*).

« Il chargea ensuite un serviteur de nous conduire par son magnifique palais et de nous faire voir ses anti-

quités et les statues grecques et romaines qu'il possédait en nombre considérable.

« Nous vîmes encore une vaste pièce sans fenêtres, mais qui prenait le jour par une ouverture pratiquée au milieu du plafond.

« Là se trouvaient réunis un bon nombre de jeunes peintres occupés chacun d'une œuvre différente dont M. Rubens leur avait fourni un dessin à la craie, rehaussé de couleurs par endroits. Ces modèles, les jeunes gens devaient les exécuter complètement en peinture, jusqu'à ce que, finalement, M. Rubens y mît la dernière main par des retouches. Tout cela passait ensuite pour une œuvre de Rubens, et cet homme, non content d'accumuler de la sorte une immense fortune, s'est vu combler par les rois et les princes de riches présents.

« On venait d'ériger à Anvers une nouvelle église des Jésuites, à la décoration de laquelle il a contribué par un nombre incalculable de peintures, placées aussi bien dans les voûtes que sur les nombreux autels et le long des parois, et de la sorte encore il a gagné des milliers « de florins ».

« Ayant tout vu, nous retournâmes vers lui, lui adressâmes nos humbles remerciements et primes congé. »

*L'Étude du piano.* — Consulté par M. Camille Sée, à un point de vue à la fois hygiénique et scolastique, sur le temps qu'une jeune fille doit consacrer par jour à

L'étude du piano, M. Ch. Gounod a répondu par la lettre suivante qui va décourager, ce nous semble, bien des pianistes amateurs :

Dimanche 27 mars.

Cher monsieur,

Vous me demandez mon avis sur la part qu'il convient de faire à l'étude du piano dans l'éducation des jeunes filles.

La réponse me paraît des plus simples : le moins de temps possible pour celles qui ne doivent pas en faire leur profession.

Voilà mon sentiment tout cru ; je vous le livre.

Bien à vous,

CH. GOUNOD.

*D'une étoile à la terre.* — Nous trouvons dans un petit journal de province le renseignement suivant, qui n'est peut-être pas d'une utilité immédiate, mais dont nos petits-enfants pourront sans doute profiter, à moins que le progrès ne soit un vain mot.

La distance de la terre au Centaure, l'étoile la plus rapprochée de nous, est de 222,000 fois la distance de la terre au soleil. Pour les personnes peu habituées à interpréter les unités astronomiques, nous ajouterons que si une voie ferrée pouvait relier notre globe à cette étoile, il faudrait à un train marchant à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure quelque chose comme 48 millions d'années pour franchir cette distance.

Le voyageur qui voudrait s'offrir ce voyage payerait 79 milliards de francs, d'après le tarif habituel des chemins de fer.

---

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

Entre belles petites :

« Ainsi, tu l'as follement aimé ! Et combien cela a-t-il duré ? »

— Je ne sais pas : il n'y avait pas de pendule. »

(Événement.)

---

En contrebande matrimoniale :

« Émile, si mon mari nous surprenait, qu'est-ce que je lui dirais ? »

— Eh bien, tu lui dirais que c'est moi qui ai commencé. »

(Événement.)

---

En police correctionnelle :

« Prévenu, votre domicile ? »

— Poste restante, mon président. »

(Gil Blas.)

---

Entre boulevardiers :

« Et ta tante ? »

— Elle est... claquée.



— J'espère que tu hérites...

— Allons donc ! Si j'héritais, je dirais qu'elle est morte. »  
(*Gil Blas.*)

~~~~~  
M<sup>me</sup> X... se plaignait à son marchand de parapluies de ce qu'une ombrelle qu'elle a achetée il y a quinze jours, soit absolument fanée...

« Je vois ce que c'est, fait gravement le marchand, vous l'aurez exposée au soleil ! »

---

PETITE GAZETTE. — M. Jules Claretie a été réélu, à l'unanimité, président de la Société des gens de lettres, dans l'assemblée générale qui a eu lieu le 17 avril.

— Le 20 avril, a été célébré, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, le mariage de M<sup>lle</sup> Desvallières, petite-fille d'Ernest Legouvé, avec M. Paladilhe, l'auteur de *Patrie*. Les témoins du marié étaient M. Émile Augier et le sculpteur Paul Dubois ; ceux de la mariée, M. Delaunay, de l'Institut, et M. Desvallières, son oncle. Faure, Lassalle et Duc, de l'Opéra, ont chanté divers morceaux pendant la cérémonie nuptiale.

NÉCROLOGIE. — 7 avril. M. Kablé, député protestataire d'Alsace-Lorraine, ancien avocat, né en 1830.

— 8. Le peintre de paysages, Eugène Devé, d'abord trésorier-payeur aux finances, et qui n'avait abordé que tardivement la peinture. Il était élève de Flers, et avait aussi beaucoup travaillé avec Corot. Il était né en 1826.

— 8. L'acteur Sameïlof, l'un des plus célèbres représentants de l'art dramatique russe. Né en 1813.

— 9. M. Parfouru, père du directeur de l'Odéon, bien connu au théâtre sous le nom de Porel. Il avait quatre-vingt-

dix-sept ans, et il laisse une veuve qui en a quatre-vingt-dix-neuf.

— 9. Le dessinateur-graveur Aimé de Lemud, à qui l'on doit une célèbre illustration des œuvres de Béranger. Il avait débuté, comme peintre, au Salon de 1844, avec un tableau, *le Prisonnier*, qui lui valut une médaille. Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1863.

— 10. Le sculpteur Louis-Eugène Godin, élève de Tous-saint, plusieurs fois mentionné au Salon de chaque année.

— 12. Eugène-André Oudiné, le célèbre sculpteur et graveur en médailles, qui était attaché à la Monnaie de Paris. Les sujets de médailles gravés par cet éminent artiste sont considérables. Il avait soixante-dix-sept ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

— 18. M<sup>me</sup> veuve Porcher, la fondatrice de l'agence si connue des billets d'auteur, et qui laisse les meilleurs souvenirs en raison de sa générosité et de son dévouement au monde des théâtres.

— 19. Le général d'infanterie de marine Bouët, qui s'était récemment signalé au Tonkin qu'il avait dû quitter par suite de désaccords avec l'autorité civile.

— 19. Notre confrère et ami Florian Pharaon, ancien interprète de l'armée d'Afrique, et en dernier lieu collaborateur fécond du *Figaro*, surtout pour la question cynégétique.

— 19. M<sup>me</sup> Offenbach, veuve de l'auteur d'*Orphée aux enfers*. Elle était la sœur de Robert et de Gaston Mitchell.

— 20. Pierre-Alexis Hébert, célèbre avocat, qui fut le dernier ministre de la justice du roi Louis-Philippe (1847). Il était né à Pont-Audemer, en 1799.

---

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 9 — 15 MAI 1887

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — M. Lamoureux et *Lohengrin*. — Exhumation de Rossini. — MM. Levraud et Hovelacque au Conseil municipal. — M. Déroulède. — Statue de Blandan. — Salon de peinture : MM. Cormon, Roll, Besnard, Flameng, Lhermitte, Dagnan, Falguière. — Le *Lohengrin* à l'Eden-Théâtre. — Théâtres : Odéon, Ambigu, Cluny, Opéra (M<sup>lle</sup> Adiny).

*Varia* : Dictons du mois de mai. — Millet et la Commune. — Trois Veuves. — Un Mot d'Alfred de Musset. — Moreau et Moreaux. — Un Vote de Mac-Mahon. — La Petite Parisienne. — Victor Cousin et J. Simon. — Autographe disputé. — A propos du *Lohengrin*. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

LA QUINZAINE. — Nous sommes décidément le peuple le plus spirituel de la terre, à Paris surtout, où les Parisiens se piquent tout naturellement d'avoir encore beaucoup plus d'esprit que partout ailleurs, et ont la prétention de diriger le mouvement artistique et intellectuel, non seulement en France, mais dans l'Europe tout entière.

Cette manifestation de l'esprit français a éclaté surtout le jour où le *Lohengrin* a enfin été représenté à

Paris (3 mai) au lendemain de l'heureux dénouement du grave incident Schænebelé. Nous racontons plus loin les incidents de la soirée qui a vu naître et mourir à la fois le *Lohengrin* sur une scène française. Et vraiment nous sommes confus, honteux même, pour l'esprit et l'urbanité qui semblaient être le privilège renommé de notre nation, des scènes ridicules à la suite desquelles le *Lohengrin* a dû disparaître à jamais après une unique représentation.

On ne saurait trop louer la conduite de M. Lamoureux en cette circonstance. Il avait renoncé au *Lohengrin* au moment le plus aigu de la crise provoquée par l'affaire Schænebelé ; il y a renoncé de nouveau dès que les représentations de l'opéra de Wagner ont menacé de devenir l'origine possible d'un nouveau conflit <sup>1</sup>. En

---

1. Voici la lettre par laquelle M. Lamoureux a annoncé au public la suppression des représentations de *Lohengrin* :

« Paris, le 5 mai 1887.

« J'ai l'honneur de vous informer que je renonce définitivement à donner des représentations de *Lohengrin*.

« Je n'ai pas à qualifier les manifestations qui se produisent, après l'accueil fait par la presse et le public à l'œuvre que, dans l'intérêt de l'art, j'ai fait représenter à mes risques et périls sur une scène française.

« C'est pour des raisons d'un ordre supérieur que je m'abstiens, avec la conscience d'avoir agi exclusivement en artiste et avec la certitude d'être approuvé par tous les honnêtes gens.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

LAMOUREUX. »

somme, dans toute cette regrettable aventure, M. Lamoureux est le seul Parisien qui ait vraiment — avec un désintéressement rare — fait preuve de courage, d'indépendance et d'esprit.

— Au moment même où l'on se préparait à conspuer Wagner, avait lieu, à l'autre bout de Paris, au Père-Lachaise, une solennité toute différente en l'honneur d'un autre illustre musicien étranger, Rossini. Le maître avait été inhumé, le 13 novembre 1868, dans le plus grand de nos cimetières, mais à titre provisoire seulement. En effet, la patrie de Rossini, par l'intermédiaire d'une commission nationale, réclamait, pour le panthéon de Florence, où reposent déjà les restes de quelques-uns de ses grands hommes, les cendres de l'immortel auteur d'*Otello* et d'*il Barbieri*.

C'est le 30 avril qu'ont eu lieu l'exhumation de la dépouille de Rossini et l'ouverture de son cercueil, en présence du préfet de la Seine, du directeur des Beaux-Arts, de l'ambassadeur d'Italie, et de MM. Ambroise Thomas, Massenet, Delibes, Saint-Saëns, Delaborde, Ritt, etc. La bière en chêne où reposait le corps depuis bientôt vingt ans ayant été ouverte, Rossini, admirablement conservé et parfaitement reconnaissable, est apparu au milieu de l'émotion profonde de tous les assistants, comme s'il eût été simplement endormi. Une photographie a été aussitôt tirée, puis le corps placé dans un autre cercueil plus solide, et définitif. La garde

républicaine a joué ensuite des airs du *Stabat* de Rossini, et enfin, après des discours prononcés par MM. Poubelle, Kaempfen, Ambroise Thomas, Massenet, Ritt et le marquis de Torrefiano, ami particulier du défunt, remise du cercueil a été faite au nom de la Ville de Paris, par le préfet de la Seine, aux délégués de la nation italienne.

Quelques jours plus tard, de grandes fêtes avaient lieu simultanément à Pesaro, patrie de Rossini, et à Florence pour célébrer le dépôt des restes du grand compositeur au Panthéon de Santa-Croce où reposent déjà Machiavel, Michel-Ange, Galilée, Alfieri, etc.

— Feu le Conseil municipal de Paris, — car nous venons d'en avoir un nouveau qui est la reproduction de l'ancien, — n'a pas voulu partir sans faire une dernière manifestation de sa rage théologique et anticatholique. MM. Levraud et Hovelacque, deux conseillers célèbres par leur intransigeance en matière scolaire, ont présenté dans l'une des dernières séances du Conseil défunt un rapport sur les livres classiques en usage dans les écoles primaires supérieures. Ils ont cité dans ce rapport une longue liste de livres de littérature, d'histoire, de grammaire, de morale philosophique et même d'histoire naturelle, où l'idée de Dieu figure à l'état sommaire ou comme sujet de discussion et d'où ils veulent la proscrire. Plus de Dieu dans les livres scolaires! Le nom même de Dieu doit en être à jamais effacé. Aussi

le rapport, et le Conseil l'approuvant ensuite, ont-ils mis à l'index, et comme ne devant plus être donnés dans les écoles de la Ville, des ouvrages de Paul Janet, de M. Pontsevrez qui, lui, parle avec irrévérence « des théories socialistes et de l'utopie humanitaire », et qui ose soutenir que « le progrès des sciences épure l'idée de Dieu », et que l'homme « a une nature spirituelle et une nature animale ». A l'index aussi l'*Histoire de la littérature* de Gerusez, l'*Esquisse d'histoire et de littérature française* de Vapereau, les *Éléments d'histoire naturelle* de Montmahou, le *Livre de lecture* de Jost et Braening, et même les *Exercices de langue allemande* d'Adler-Mesnard, et enfin plusieurs grammaires françaises où se trouvent des citations empreintes des idées de religion et de morale dont la croyance à l'existence de Dieu est l'essence.

En vain le directeur de l'enseignement a-t-il fait remarquer à nos intelligents édiles que supprimer les livres où l'idée de Dieu existait, c'était du coup proscrire toute la littérature classique depuis Corneille jusqu'à Victor Hugo ; rien n'a pu ébranler les convictions de la partie autonomiste du Conseil qui avait pour elle la majorité. Ordre a été donné en conséquence par un vote bien motivé de faire disparaître au plus tôt des livres en usage dans nos écoles tout ce qui n'était pas absolument l'expression pure du matérialisme et de la libre pensée !...

— Les courses ont repris une grande partie de leur animation d'autrefois. Le pari mutuel a été en effet autorisé, et il a été inauguré le 1<sup>er</sup> mai par la Société d'encouragement sur l'hippodrome de Longchamps. Ainsi finit la crise qui a pesé pendant plusieurs mois, grâce encore au défunt Conseil municipal, sur la plus grande distraction dominicale affectionnée par les Parisiens. Aussi l'affluence a-t-elle été considérable le premier jour, et les recettes de la Société s'en sont immédiatement ressenties. Cela est d'un heureux présage pour le Grand Prix, qui eût singulièrement perdu de son intérêt et de son prestige habituels si la malencontreuse mesure qui avait supprimé les paris n'avait été rapportée.

— M. Paul Déroulède, qui présidait, comme chacun sait, la *Ligue des patriotes*, a donné sa démission à peu près au moment où éclatait l'affaire Schænebelé. On a voulu établir un rapprochement entre ces deux incidents, bien que la démission de Déroulède ait précédé de quelques jours la malheureuse aventure de notre commissaire de Pagny-sur-Moselle. Cependant ces deux événements sont tout à fait indépendants l'un de l'autre : Déroulède ne pouvait prévoir en effet l'arrestation de M. Schænebelé et l'émotion qu'elle devait produire une semaine avant qu'elle eût eu lieu. Un deuil de famille, des affaires privées, etc., ont motivé la retraite de Déroulède, mais on ne lui a pas « imposé » sa dé-



mission, comme plusieurs journaux l'ont annoncé à leurs lecteurs.

Le successeur de Déroulède comme président de la fameuse Ligue est M. J. Sansbœuf, né à Guebwiller (Haut-Rhin), le 6 novembre 1848. C'est un architecte des plus distingués et qui exerce à Paris, où il a pris, en 1880, le cabinet de M. Ziegler. Pendant la guerre de 1870 il était sergent-major dans la garde mobile, et il a même été fait prisonnier à Neuf-Brisach et interné à Rastadt, où, à la suite de plusieurs tentatives infructueuses d'évasion, il subit la plus dure des captivités en mars 1871. Par son origine, par ses souvenirs et même par ses rancunes, M. Sansbœuf était donc le meilleur président que ceux qui approuvent la Société connue sous le nom de *Ligue des patriotes* pouvaient lui souhaiter.

— Le 2 mai on a élevé à Boufarick (Algérie) une statue en l'honneur et à la mémoire du sergent Blandan, statue qui a figuré pendant plusieurs semaines devant la grande porte du Palais de l'Industrie.

Ce sergent Blandan appartenait au 26<sup>e</sup> de ligne, et le 11 avril 1842 il avait soutenu, avec une faible poignée d'hommes, un combat héroïque contre plusieurs centaines d'Arabes sur la route de Boufarick à Beni-Mered. Refusant de se rendre, Blandan électrise ses hommes, les mène au combat avec une furie admirable et repousse les Arabes. En somme, ils étaient, lui compris,

21 Français, et 16 furent tués ou blessés grièvement. Blandan était dans ces derniers, et il mourut le lendemain. Bien que l'honneur rendu à Blandan (quarante-cinq ans après l'événement) soit un peu tardif, on ne saurait trop insister sur l'acte héroïque qui a motivé l'érection de cette statue, laquelle rappellera à nos soldats d'Afrique et à toutes nos troupes, soit d'Europe, soit des colonies, le dévouement absolu au drapeau et le sacrifice de la vie pour la sauvegarde de l'honneur et du devoir. Cette manifestation est d'ailleurs venue dans un bon moment, et il faut la signaler tout particulièrement et y applaudir.

LE SALON DE PEINTURE. — Bien triste et bien terne a été le 30 avril pour un jour de vernissage. Mais le public n'en est pas moins venu, comme d'habitude, se faire voir au milieu des tableaux. Quant à voir les tableaux eux-mêmes, c'est une occupation qu'on remet toujours à une visite suivante.

Sans offrir des morceaux bien empoignants, l'Exposition de cette année présente une bonne moyenne, meilleure même que celle de l'année dernière. Mais il faut reconnaître que la peinture ne se fait pas modeste; plus on va, plus les toiles envoyées au Salon ont de grandes dimensions. A tout prix on veut attirer l'attention, et ce désir forcené d'occuper une grande surface fait dévier plus d'un artiste. Ainsi, *le Soir*, de M. Duez,

qui est un des tableaux les plus regardés, produirait un bien meilleur effet si, réduit des quatre cinquièmes, il se trouvait renfermé dans le cadre qui convient au sujet. Parmi les grandes toiles on remarque encore celle de M. Cormon, *les Vainqueurs de Salamine*, où la trop grande propreté des personnages nuit certainement au mouvement, et *la Guerre*, de M. Roll, œuvre d'un bel élan, mais d'une exécution un peu indécise et d'une couleur trop grise. On ne doit pas oublier non plus la poétique composition décorative de M. Besnard, *le Soir à la vie*, destinée à la salle des mariages du premier arrondissement, ni celle que M. François Flameng a faite pour l'escalier de la Sorbonne et qui a pour titre : *Histoire des lettres*; le panneau qui représente la première imprimerie établie en France mérite surtout de fixer l'attention.

Pour se reposer l'œil de ces vastes peintures, nous conseillerons aux visiteurs d'aller surtout à *la Fenaison*, de M. Lhermitte; au *Pardon*, de M. Dagnan; à la poétique *Cène* de M. Uhde. Voilà de la bonne et saine peinture, qui se tient parfaitement auprès des tableaux dus aux charmeurs ordinaires du Salon, comme Jules Breton, Henner, Harpignies, et quelques autres qui veulent bien rester fidèles aux exhibitions annuelles.

A la sculpture, tout le monde va vers la *Diane* de Falguière, bien qu'elle soit d'une allure un peu vulgaire. Mais quelle merveilleuse exécution !

LE « LOHENGRIN ». — Nous l'avons eu enfin, ce *Lohengrin* tant redouté et tant désiré, tant annoncé et tant retardé. C'est le mardi 3 mai qu'il a fait son apparition sur la scène de l'Éden-Théâtre, et cette date restera mémorable dans les annales artistiques de la ville de Paris.

A son entrée dans l'orchestre, Lamoureux, le dévoué et courageux impresario, a été accueilli par plusieurs salves d'applaudissements. Puis toute la partition a été écoutée d'un bout à l'autre avec un véritable recueillement par un public qui représentait l'élite de la société parisienne. Le silence religieux qui régnait dans la salle n'a été interrompu que par des bravos qui n'avaient rien de fanatique et qui étaient motivés par une véritable émotion.

Le *Lohengrin* méritait un semblable accueil. C'est une grande œuvre, d'un sentiment pénétrant, et qu'on ne peut avoir entendue sans en garder une impression profonde et durable. Les chœurs sont tous merveilleux, et parmi les morceaux qui ont le plus ému les auditeurs nous citerons : au premier acte, la délicieuse romance du Cygne, et l'arrivée de Lohengrin, un morceau incomparable comme idée musicale et comme mouvement de chant et d'orchestre ; — au troisième acte, le grand duo d'amour. Que ne citerait-on pas d'ailleurs ?

Et puis quelle merveilleuse exécution orchestrale ! Moins satisfaisante a été la partie vocale. Elle a pourtant marché sans sérieux encombre, grâce à la douceur

de la partition, qui n'exige de coup de force d'aucun des chanteurs. Nous doutons que M<sup>mes</sup> Fidès-Devriès et Duvivier et MM. Van Dyck et Blauwaert se fussent aussi bien tirés d'un opéra de Meyerbeer.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre a complètement réussi ; mais, hélas ! le calme et le recueillement qui régnaient dans la salle n'ont pas eu leur pendant au dehors. Une bande de *patriotes* (!) s'est ameutée autour du théâtre et poursuivait de ses sifflets les personnes qui venaient pour assister à la représentation. De tous côtés partaient les cris de « A bas Wagner ! » et « Vive la France ! », accompagnés, à un certain moment, de pierres lancées sur la façade du théâtre. Le vacarme a duré jusqu'à la sortie du théâtre, c'est-à-dire jusqu'à une heure du matin, sans aucun incident grave.

Le lendemain soir, bien qu'il n'y eût pas représentation, les émeutiers, devenus de plus en plus patriotes, sont venus recommencer leur tapage autour du théâtre, et cette fois la police a arrêté plusieurs individus, parmi lesquels on remarque surtout des garçons bouchers et des Polonais naturalisés Anglais (nous n'inventons rien). En présence de tout ce tumulte, d'où il a craint de voir résulter des complications fâcheuses pour notre pays, M. Lamoureux, affolé aussi par d'ignobles lettres anonymes pleines de menaces épouvantables pour lui et pour les siens, a de lui-même renoncé à continuer les représentations du *Lohengrin*.

THÉÂTRES. — C'est George Sand qui a eu les honneurs de la quinzaine dramatique : elle a triomphé à la fois, à quelques jours de distance, à la Porte-Saint-Martin, le 29 avril, avec la reprise des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, et à l'Odéon, le 7 mai, avec la reprise de *Claudie*.

C'est à l'Ambigu, le 26 avril 1862, que *les Beaux Messieurs de Bois-Doré* furent joués pour la première fois avec Bocage, Paul Bondois, Castellano, et M<sup>mes</sup> Adèle Page et Jeanne Essler. La pièce alla aux nues. Ce fut un succès considérable de pièce et d'interprètes : Bocage surtout, dans le personnage du vieux comte de Bois-Doré, et Jane Essler dans celui de Mario, produisirent une impression qui n'est pas encore effacée. Reprise à l'Odéon, en 1867, avec Lafont dans le rôle créé par Bocage, le drame de M<sup>me</sup> Sand y retrouva encore un succès d'une longue et fructueuse durée. Berton père y joua alors le rôle de Jovelin, créé par Bondois, et M<sup>lle</sup> Antonine celui de Lauriane. Les acteurs de la reprise actuelle, Dumaine, Marais, Volny, et M<sup>mes</sup> Lemercier et Second-Weber ont également concouru au nouveau succès que viennent de remporter *les Beaux Messieurs de Bois-Doré* mis en scène à la Porte-Saint-Martin avec un goût exquis et une élégance fastueuse. M. Duquesnel nous a restitué un tableau charmant et tout à fait exact de l'époque galante de *Astrée*. Je n'aime cependant pas beaucoup M. Berton

dans le rôle du traître d'Alvimar : ce personnage ne convient pas à la nature franche et ouverte de l'aimable acteur jusqu'à ce jour si brillant et si applaudi dans les jeunes premiers. A cette réserve près, tout est parfait dans cette reprise, qui donne déjà de grosses recettes et avec laquelle la Porte-Saint-Martin compte passer tout son été.

Le drame est signé George Sand et Paul Meurice. La vérité est, ainsi que le constate une lettre de M<sup>me</sup> Sand insérée en tête de la pièce imprimée, que c'est Paul Meurice qui l'a écrite tout entière, en y conservant cependant d'une manière intégrale tous les passages du roman qu'il a pu y faire entrer.

Le drame de *Claudie*, en revanche, n'est tiré d'aucun roman de M<sup>me</sup> Sand et a été écrit par elle seule. C'est à coup sûr l'une de ses meilleures pièces, du bon temps de *la Petite Fadette* et de *François le Champi* ; c'est un drame campagnard, moral et touchant, que rappellent par endroits la *Denise* de Dumas fils et *l'Arlésienne* de Daudet.

*Claudie* a été jouée pour la première fois à la Porte-Saint-Martin le 11 janvier 1851 et créée par Bocage et M<sup>me</sup> Lia-Félix. Barré y tenait alors le rôle de Denis Ronciat et Laray faisait Sylvain. Le succès en fut assez vif. Reprise en 1856 à l'Odéon avec Fleuret, Fechter, Barré et Jane Essler, la pièce de M<sup>me</sup> Sand ne put être jouée que quinze fois. On trouvera dans notre

*Gazette* du 15 avril 1882 deux lettres alors inédites de M<sup>me</sup> Sand au sujet de l'insuccès de cette reprise dont elle s'excuse auprès du directeur de l'Odéon, M. de la Rounat. Beaucoup plus tard, en 1879, le théâtre Cluny reprit encore *Claudie* avec Talien dans le rôle du vieux Remy, si admirablement créé par Bocage. L'impression fut également médiocre, et la pièce n'eut que quelques représentations.

La reprise actuelle, à l'Odéon, a au contraire remplacé *Claudie* en vive lumière et en plein succès. On n'est plus habitué à ces pièces purement sentimentales et littéraires sans grands effets extraordinaires, et *Claudie* a triomphé surtout par la simplicité de l'intrigue, le naturel et le style. En outre, l'interprétation est excellente avec Paul Mounet, Colombey, Rebel et M<sup>mes</sup> Crosnier et Panot. On a souvent ri, et surtout beaucoup pleuré.

Le même soir, un lever de rideau nouveau en vers, *le Privilège de Gargantua*, précédait la grande pièce. Les auteurs, MM. Grandvallet et Truffier, de la Comédie-Française, ne se sont mis qu'en demi-frais d'imagination. M<sup>lle</sup> Rachel Boyer, Karaval et Duard ont fait ce qu'ils ont pu pour ne pas tirer grand'chose de ce petit acte par trop inoffensif.

— Le 28 avril le théâtre Cluny avait renouvelé son affiche. A *Rigobert* a succédé *Clo-clo*, farce également inénarrable, et qui est bien dans les habitudes de ce petit théâtre. Auteurs, MM. Valabrègue et Decourcelle



filis, c'est-à-dire deux habiles, le premier surtout, en ce genre de plaisanteries au gros sel. MM. Mesmacker, Alard et la jolie M<sup>lle</sup> Aciana en enlèvent très vivement les principaux rôles.

— A l'Ambigu, le 4 mai, une reprise de *Marie-Jeanne* a succédé à *Mademoiselle de Bressier* qui n'a pas fourni la carrière, au moins honorable, qu'on espérait pour ce drame de Delpit, peut-être trop littéraire pour l'endroit. *Marie-Jeanne* est une des meilleures pièces de Dennery. Créée en 1843 par M<sup>me</sup> Dorval, dont elle a été l'un des plus grands triomphes, elle a trouvé plus tard dans M<sup>me</sup> Marie-Laurent une interprète également remarquable. C'est M<sup>me</sup> Tessandier qui reprend aujourd'hui le rôle qu'elle a déjà joué d'ailleurs à ce même Ambigu il y a quelques années. Son talent, qui doit plus à la nature qu'à l'étude, l'a beaucoup servie dans le personnage populacier de Marie-Jeanne, et elle y a obtenu un succès personnel tout à fait hors ligne. A citer encore après elle Péricaud, Montal et Fugère.

On a constaté, à propos de cette reprise du drame de Dennery, combien de points de ressemblance avaient avec lui le roman, puis le drame de Zola, *l'Assommoir*. Ce sont les mêmes personnages, placés dans le même milieu, et la leçon morale qui résulte de ces tableaux si réalistes et si humains est la même. Le dénouement seul est différent. Zola, quoi qu'il en dise, n'est pas aussi chef d'école que cela ! Il a eu des précurseurs.

— Une jeune Américaine, M<sup>lle</sup> Ada Adiny, a débuté avec un vif succès, surtout de beauté, le 6 de ce mois, à l'Opéra, dans le rôle de Chimène du *Cid*. La nouvelle Chimène a également une fort belle voix, mais qu'elle ne ménage pas suffisamment. Elle se donne tout entière ce qui, dans ce cas, est trop. Avec un peu de travail, M<sup>lle</sup> Adiny apprendra rapidement l'art des nuances, et elle nous semble appelée, si elle veut s'en donner la peine, à un bel avenir artistique.

VARIA. — *Les Dictons du mois de mai*. — Voici la réunion des principaux dictons populaires auxquels a donné lieu le joli mois de mai :

Au mois de mai, la chaleur  
De tout l'an fait la valeur.

Mai frais et chaud juin  
Nous assurent pain et vin.

Mars aride,  
Avril humide ;

Mai le gai, tenant des deux,  
Présage un an plantureux.

Si rosée et fraîcheur en mai,  
Vin à la vigne et foin au pré.

Mai pluvieux  
Marie le laboureur.

Ayez la fièvre au mois de mai,  
Vous serez, tout l'an, sain et gai.

Frais avril et chaud mai  
Amènent le grain au balai.

Celui ne sçait qu'est vendre vin  
Qui de mai n'attend pas la fin.

Quand il pleut trop au mois de mai,  
C'est pour le vin signe mauvais.

S'il pleut au premier mai  
Les coings ne seront guère aux haies.

Lorsqu'il pleut le trois mai,  
Point de noix au noyer.

Temps serein au cinq mai  
Assure des bienfaits ;  
Mais, si c'est jour pluvieux ,  
L'an reste infructueux.

Lorsqu'il pleut le treize mai,  
Pour les blés signe mauvais.

Si de mai le vingt-cinq  
Est sec, beaucoup de bon vin.

Au mois de mai,  
Vin, blé, tout naît.

Rosée en avril et mai  
Promet un automne gai.

*Le Peintre Millet et la Commune.* — On a ouvert le 9 de ce mois une exposition publique des œuvres de J.-F. Millet, le puissant artiste auquel on doit, entre autre toiles devenues populaires, *l'Angélu*, *la Femme à la lampe* et *le Troupeau d'oies*. On a exhumé, à ce pro-

pos, quelques lettres de Millet, dont les trois suivantes nous ont paru intéressantes à conserver.

Pendant la Commune Millet fut porté sur la fameuse liste de la *Fédération des Artistes de Paris* organisée et présidée par Courbet. Voici trois lettres qu'il écrivit à ce sujet et qui font connaître en même temps les sentiments de répulsion et d'horreur que lui inspirèrent les bêtes atrocités de la Commune :

I

*Au Directeur du journal LA FRANCE.*

Cherbourg, 25 avril 1871.

Monsieur le rédacteur, le numéro du journal *la France* du dimanche 23 de ce mois me tombant sous les yeux, je m'y trouve nommé membre d'une commission d'artistes dite : *Fédération des Artistes de Paris*.

Je refuse l'honneur qu'on m'a voulu faire.

Veillez, Monsieur le rédacteur, insérer ce simple mot dans votre journal, et agréer d'avance tous mes remerciements et mes salutations très distinguées.

II

*A Alfred Sensier.*

Cherbourg, 2 mai 1871.

Mon cher Sensier... Est-ce triste ce qui se fait à Paris ! Avez-vous vu que la *Fédération des Artistes* m'avait nommé ? Pour qui me prennent-ils donc ? J'ai répondu : *Je n'accepte point l'honneur qu'on m'a voulu faire*. Quels misérables que tous ces gens-là ! Courbet est président, bien entendu.

On pourra appeler notre époque l'époque de la grande tuerie. Ce serait le cas de s'écrier avec le prophète : « O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu jamais ? » Je n'ai pas le courage de vous parler du printemps qui se fait tout de même par ces temps d'horreur.

III

*A Alfred Sensier.*

Cherbourg, 27 mai 1871.

Mon cher Sensier... Est-ce assez horrible ce que ces misérables ont fait de Paris ! Ce sont des monstruosités sans précédent. Après de ceux-ci, les Vandales étaient des conservateurs...

Ce pauvre Delacroix qui tenait tant à faire des peintures dans les monuments publics ! que dirait-il ?

*Trois Veuves.* — Ce n'est pas une histoire que nous venons vous raconter, mais trois annonces recueillies dans les *Petites-Affiches*, et dont nous voulons vous faire part.

Première veuve :

Jeune dame veuve, 28 ans, sans enfants, désire travail en écritures, quelques heures par jour, chez un riche négociant seul. — Suit l'adresse.

Il paraît qu'il faut que le monsieur soit seul.

Deuxième veuve :

Jeune dame veuve, sans enfants, distinguée, ayant un intérieur confortable, accepterait un monsieur seul comme *pensionnaire*. — Suit l'adresse.

Décidément, le monsieur seul fait prime parmi les veuves. Quelle occasion, si l'on n'était pas pourvu !

Troisième veuve :

Dame veuve, 39 ans, sans enfants, connaissant le commerce, épiceries, liqueurs, la couture et le ménage, demande une occupation quelconque, *couchée ou non*. — Suit l'adresse.

Celle-là paraît moins difficile que les autres. L'occupation lui est indifférente, elle ne réclame pas le monsieur seul et ne tient pas à être couchée. Excellent caractère, sans doute.

*Un Mot d'Alfred de Musset.* — M<sup>me</sup> Ernst, la conférencière bien connue, dans une lecture qu'elle vient de faire à la Sorbonne de poésies d'Alfred de Musset, a raconté comment ce fut le poète qui décida lui-même de sa vocation.

« Dans ce temps-là, dit-elle (comme la Lisette de Béranger, je parle de longtemps), je demandai au poète s'il voulait bien m'entendre lui réciter une de ses poésies.

« Mademoiselle, me dit-il, permettez-moi de m'asseoir, je n'ai pas l'habitude de dormir debout ! »

« Cette boutade corrigée par un gracieux sourire ne m'empêcha pas de lire.

« Le charmant poète ne s'ennuya pas, et M. Ernst, mon futur mari, non plus. Cela décida de ma vocation. »

*Moreau et Moreaux.* — Tout le monde connaît le général Moreau, le glorieux vainqueur de Hohenlinden, mais qui, hélas ! fut tué dans les rangs ennemis à Dresde, en 1813. Mais personne ne connaît sans doute aujourd'hui son homonyme, le général René Moreaux, qui se signala à la même époque. Son nom vient d'être remis en lumière par son petit-fils qui a fait don, il y a quelques jours, au 12<sup>e</sup> d'infanterie, en mémoire de son grand-père, d'une somme de 4,000 francs dont le revenu sera annuellement attribué au plus digne parmi les sous-officiers, caporaux ou soldats de ce régiment.

Ce général Moreaux avait eu un avancement très rapide. Chef de bataillon en 1791, il était général en chef de l'armée de la Moselle en 1795. Ce prodigieux avancement provoqua même des protestations. Moreaux fit venir, raconte *le Temps*, un de ses capitaines qui avait le plus manifesté son mécontentement. « Je sais, lui dit-il, une occasion où, d'un seul coup, vous deviendrez colonel. Il s'agit de passer le torrent, de vous avancer dans le défilé de la montagne où plongent cinquante pièces d'artillerie, d'y grimper deux à deux et d'emporter une redoute à la tête de votre compagnie. » Le capitaine change de visage à l'énoncé de ce programme et se fâche. « On ne me propose, répond-il, que des expéditions d'où l'on ne revient jamais. — J'en suis bien revenu, reprend vivement Moreaux; il y a six mois que la redoute est enlevée, et c'est pourquoi je

suis général. » La phraséologie révolutionnaire nous choque, je le veux bien, mais ils sont excusables d'avoir parlé comme les guerriers de Tite-Live, ces hommes qui se battaient comme les héros d'Eschyle !

Le général Moreaux mourut le 10 février 1795 à Thionville des suites d'une fièvre maligne contractée l'année précédente dans les tranchées devant Luxembourg, précédant de dix-huit ans dans la tombe le célèbre Moreau, sans x, qui pour sa renommée aurait bien dû, lui aussi, mourir le soir même de Hohenlinden.

*Un Vote de Mac-Mahon.* — Il s'agit du vote plébiscitaire de 1852. Mac-Mahon se trouvait alors à Oran, et voici ce que plus tard, en 1867, il raconta, à ce propos, à Napoléon III, dans un voyage qu'il faisait en Algérie :

« Voici, Majesté, un endroit qui me rappelle un singulier souvenir. C'était au mois de novembre, au moment du vote présidentiel, du plébiscite de 1852, lorsqu'il s'agissait de donner un maître à la France, ou de la laisser libre, fit en rougissant le maréchal (le maréchal, on le sait, rougit aisément). Je commandais la province d'Oran. Or c'est sur cette place que les troupes devaient voter et jeter dans l'urne le *oui* ou le *non* fatal.

« Votre Majesté me permettra un aveu : j'étais sincèrement décidé à dire *non*. Mon passé, mes convictions



monarchiques, celles de ma famille et surtout celles de madame la duchesse...

— Je comprends, je comprends, cher maréchal, interrompit l'Empereur; mais continuez, que s'est-il passé ?

— Eh bien ! ainsi que je le disais à Votre Majesté, ma résolution était formelle. Toutefois, je pensais que mon devoir et ma conscience m'interdisaient d'influencer le vote, et je prévins mon état-major que je voterais le dernier.

« Tout se passa avec calme, et non sans une certaine solennité. Nous étions sur une estrade, près du bureau où se tenaient les scrutateurs, devant les urnes.

« Les soldats, bien qu'ils n'y fussent point forcés, votèrent à bulletin ouvert. La cavalerie commença le feu : autant de cavaliers défilant devant nous, autant de *oui* dans l'urne ! Vint ensuite l'infanterie : sauf trois ou quatre exceptions, tous jetèrent un bulletin affirmatif. Le génie et les pontonniers s'avancent ; les *non* apparaissent, mais en minorité. L'artillerie, officiers en tête, laisse tomber ses bulletins ; les *non*, je dois le dire, étaient un peu plus nombreux sans être en majorité. On se regardait ; chacun était attentif. Défilent les soldats et ouvriers d'administration : même proportion. Enfin, arrive en dernier le bataillon de discipline : à l'unanimité, tous *non* ! Ma foi, Sire, j'étais vaincu ! Voilà comment, malgré mes intentions, je déposai dans l'urne un *oui*

éclatant ! En vérité, et en dépit de mes opinions et de celles de madame la maréchale, je ne pouvais imiter le bataillon de soldats punis ! »

Cette anecdote est empruntée aux *Petits Côtés de l'histoire*, un volume que vient de publier M. Henri d'Ideville.

*La Petite Parisienne.* — M. Paul Hugonnet, dans ses *Notes et Souvenirs de la Revue générale*, nous a fait part d'une jolie pièce de vers écrite sous ce titre par Tony Révillon, et qu'il croit inédite. La voici :

Elle n'est ni brune ni blonde ;  
Ses yeux ne sont ni noirs ni bleus,  
Et cependant le pauvre monde  
A la ronde en est amoureux.  
Elle est si fine et si gentille,  
Que tout sur elle est élégant,  
Cette petite qui s'habille,  
Eût dit Musset, avec un gant !  
Elle sait marcher dans la crotte  
Sans même salir son talon,  
Et répand de la bergamote  
Dans ses cheveux pour sentir bon.  
Assise à table, elle chipote,  
Effleurant la viande et le pain ;  
Une sauce à la ravigote  
Seulement peut lui donner faim.  
Elle a des pommes dans sa poche,  
Et des citrons à son chevet ;

Elle s'étouffe de brioche,  
Et, par-dessus, prend un sorbet.

Elle pense, à la dérobée,  
Et dans sa cervelle qui bout,  
Éclosent des rêves de fée ;  
Elle est innocente, et sait tout.

Elle aime à parler politique ;  
Elle est républicaine, ah ! mais !  
Mais entend que sa république  
Reste pure de tout excès.

Et l'on voudrait être à la place  
De son mari, cet opprimé,  
Qu'elle gouverne, et qu'elle embrasse  
En l'appelant « son gros mémé ».

A rapprocher des ces vers si pimpants un charmant croquis de la Française que nous trouvons dans *l'Allemagne intime* que vient de publier M. Henri Conti :

« Bien souvent nous l'avons admirée, la petite bourgeoise française, si vive, si preste, si alerte. Elle est ici et elle est là, allons, vite, un coup d'œil, un coup de main ! Elle commence, elle a fini ! Il est onze heures ou midi, le ménage est depuis longtemps fait ; et, proprette, accorte, elle s'assied au déjeuner sans un brin de poussière sur sa robe... nous allions dire sur ses ailes. A la Française il suffit de sourire, d'ôter son tablier, et la voilà au salon. Elle reste toujours femme, notre frétil-lante ménagère, femme jusqu'au bout de ses doigts que vous pouvez baiser sans y sentir le rance de la graisse

de cuisine, sans y voir les hachures de la laveuse de vaisselle. A l'Allemande il faut une métamorphose de la tête aux pieds pour être présentable, et encore... elle doit mettre des mitaines et se serrer le pied. »

*Victor Cousin et Jules Simon.* — L'anecdote qui suit est extraite d'une étude récemment publiée sur Jules Simon par M. Léon Séché dans *la Revue de Bretagne et d'Anjou*. C'était en 1837, et Jules Simon était alors suppléant de Cousin à la Sorbonne avec un traitement de 83 francs par mois.

« Un jour qu'ils se promenaient ensemble aux Champs-Élysées, Cousin s'arrêta tout à coup devant l'hôtel du duc de Choiseul et dit à son suppléant :

« Vous voyez ce beau jardin, cette belle maison ; eh bien, j'en aurai autant demain !

— Comment cela ? lui demanda Jules Simon avec étonnement.

— Je crois que je vais faire partie du cabinet de M. Thiers ; seulement n'en parlez à personne.

— Je n'en ai guère le temps, si vous êtes ministre demain. »

Effectivement, Cousin le mandait le lendemain au ministère de l'instruction publique pour lui exprimer le regret de ne pouvoir le nommer chef de son cabinet.

« Figurez-vous, lui dit-il, qu'en rentrant chez moi, hier soir, j'ai trouvé dans mon escalier R... qui m'a

sauté aux jambes. Il avait eu vent de ma nomination et s'était posté là en m'attendant. Je n'ai pu faire autrement que de le prendre. Mais, si vous le désirez, je puis vous confier le poste de chef du secrétariat. »

Jules Simon le remercia, disant qu'il ne voulait pas quitter l'enseignement. Cousin lui donna raison; et comme il allait quitter le cabinet du ministre :

« A propos, je vous préviens que j'ai touché ce matin le traitement entier de mon cours. Je ne pourrai donc rien vous remettre ce mois-ci. »

Comme *don* de joyeux avènement, c'était réussi, n'est-ce pas? Et Jules Simon, pour vivre ce mois-là, fut obligé de vendre sa montre. »

*Un Autographe disputé.* — A propos d'une vente d'autographes, M. André Vervoort raconte dans *le National* la touchante histoire qui suit :

« Dans une vente d'atuo-graphes, un vieillard et un jeune homme se disputaient une lettre signée d'un nom presque inconnu.

« Vingt francs.

— Vingt-cinq!

— Trente! »

De chiffre en chiffre les combattants arrivèrent jusqu'à 300 francs. Le vieillard s'arrêta; la lettre fut adjudgée au jeune homme.

« Vous l'avez emporté, Monsieur, dit le premier,

parce que votre fortune est plus grande que la mienne. Le papier que vous avez entre les mains est compromettant pour la mémoire de celui qui l'a signé. Je regrette de voir cette lettre entre des mains étrangères. J'étais son ami. »

L'autre lui tendit les mains, et des larmes dans les yeux :

« Je suis son fils ! »

*A propos du « Lohengrin ».* — Voici un bien curieux passage, extrait d'une lettre particulière venue de Berlin, et que nous trouvons dans le *Gil Blas*.

« Savez-vous de quoi on était préoccupé au palais impérial de Berlin durant toute la semaine où l'incident de Pagny nous tenait en émoi, nous autres Français ? De *Lohengrin* et de la représentation tour à tour annoncée et retardée à l'Éden. A chaque dépêche signalant un nouvel ajournement de la première, le vieil empereur devenait plus maussade, tant et si bien que son petit-fils, le prince Guillaume, qui est président honoraire de la société de patronage du théâtre de Bayreuth, lui dit un jour : « Voyons, grand-père, on dirait vraiment que tu as pris une loge à l'Éden et que tu crains, en cas de contretemps, de ne savoir que faire de ta soirée. »

« Lorsque le grand jour de la première fut enfin fixé, l'empereur demanda à l'ambassade de Paris de le tenir au courant par dépêche de l'effet produit par chaque acte.

« Le premier de ces télégrammes lui fut apporté vers onze heures, au moment où il allait se coucher. Apprenant le grand succès qu'il y avait dans la salle, Guillaume dit à son entourage : « Voilà ce qui me fait plaisir. Maintenant, je m'endormirai rassuré, car il n'est pas possible que les Parisiens assistent à la scène de la chambre nuptiale sans en être ravis. »

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

Au Salon :

« Comment avez-vous la manie, demande Guibolard, de peindre autant de femmes nues ?

— Voilà, fait froidement Taupin, c'est la seule mode qui ne change pas ! » *(Figaro.)*

~~~~~  
Dans un salon, une dame demandait à Cham ce qu'il pensait de la bigamie.

« Je la repousse, dit-il..., comme insuffisante. »

~~~~~  
Dans le monde de la palette :

« J'ai d'excellentes nouvelles du jury.

— Ton tableau est reçu ?

— Je ne sais pas encore ; mais la croûte de l'ami Lépinard est refusée. »

Emprunté aux souvenirs d'Hector Pessard :

Émile de Girardin disait un jour à Delescluze :

« Quand vous prenez la plume, vous, ce n'est pas pour écrire, mais pour proscrire. »

Entre jeunes amies :

« On dit que tu vas te marier. C'est sans doute avec ton cousin Gontran.

— Oh ! non ; nous nous aimons trop pour cela. »

Un avare endurci, qui n'a jamais donné un sou à un pauvre, tombe à l'eau en pêchant à la ligne. Un paysan qui passait par là lui tend la main pour le secourir.

« Veux-tu bien te sauver, mendiant que tu es ! » s'écrie-t-il... Et il se noie.

En wagon dans le midi de l'Italie :

« Province splendide ! Quelles vignes ! Quels oliviers ! Le pays est-il sûr ?

— Non. On ne peut guère s'y hasarder seul. Trop de gendarmes ! »

---

PETITE GAZETTE. — On a inauguré le 1<sup>er</sup> mai, à Arles, une fontaine monumentale en l'honneur d'Amédée



Pichot, fondateur de *la Revue britannique* et traducteur de lord Byron et de Shakespeare. Le monument est l'œuvre de deux architectes, MM. Véran et Flandrin. Cette inauguration a donné lieu à deux jours de fête successifs, et avait attiré une foule considérable dans la ville natale d'Amédée Pichot.

NÉCROLOGIE. — 25 avril. Edmond Dehodencq, peintre, fils et élève d'Alfred Dehodencq. Il avait exposé pour la première fois à onze ans, et on l'avait surnommé le Mozart de la peinture. Au Salon de cette année il avait envoyé un tableau de genre, *Guignol*, et un portrait. Il n'avait que vingt-quatre ans.

— 26. M. Jousserandot, professeur de droit à l'université de Genève et ancien préfet de la Marne et des Pyrénées-Orientales sous le gouvernement de M. Thiers. Il a aussi donné des romans et des drames en vers. Il avait soixante-huit ans.

1<sup>er</sup> mai. Le célèbre chirurgien Léon Gosselin, membre et président de l'Académie de médecine. Il appartenait également à l'Académie des sciences. Il était reçu docteur à vingt-huit ans, et devenait en 1846, à trente et un ans, chef des travaux anatomiques de la Faculté. C'était à la fois un savant et un opérateur de premier ordre. Il avait soixante-douze ans.

— 8. Le célèbre comédien Hyacinthe, du Palais-Royal, est mort aujourd'hui à Asnières où il résidait. Né Duflost (Louis-Hyacinthe), le 15 avril 1814, à Amiens, cet amusant artiste avait appartenu successivement au théâtre Comte, à l'Ambigu, au Vaudeville et aux Variétés avant d'entrer au Palais-Royal où il débuta en 1847, et qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Hyacinthe était un comique assez fin, bien que les grimaces de son visage, et surtout son nez, dont la longueur était devenue proverbiale, constituassent pour le moins la moitié de son succès. C'était en outre un brave et excellent homme, estimé de tout le monde. Sa sœur, Adèle-Victoire Duflost, avait

épousé, en 1821, le célèbre comédien Arnal, qui est mort en 1876.

— 8. M. Ruprich-Robert, architecte, inspecteur général des monuments historiques. Il a dessiné les plans de beaucoup de monuments religieux et il dirigeait, en ces dernières années, les travaux de restauration de la cathédrale de Reims. Il avait soixante-sept ans.

— 8. Hippolyte Leroy, à l'âge de soixante-douze ans. C'était une des physionomies les plus intéressantes du monde parisien. Il avait touché au théâtre par bien des côtés : comme acteur, comme metteur en scène et comme auteur.

Dans sa jeunesse, il avait débuté au Théâtre-Français dans le rôle de Séide de la tragédie de *Mahomet*. Cet essai ne fut pas heureux ; le jeune comédien renonça alors au théâtre. Après la révolution de 1848, il fut nommé directeur de la scène, à l'Opéra. Il remplit ces fonctions avec goût et talent. Comme auteur, il a collaboré à *l'Esclave*, opéra de Membree, qui fut représenté à la salle Ventadour après l'incendie de la rue Le Peletier, et à quelques autres ouvrages que le succès n'a point toujours couronnés.

— 11. Le savant M. Boussingault, membre de l'Institut, professeur au Conservatoire des arts et métiers, et l'un de nos plus grands chimistes, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— 13. Notre confrère et ami Adolphe Racot, rédacteur du *Figaro*, qui signait *Dancourt* des chroniques à *la Gazette de France* et qui avait été frappé, le 1<sup>er</sup> mai, par une attaque violente d'aliénation mentale et interné à l'asile Sainte-Anne. Racot a encore collaboré au dictionnaire Larousse et à *la Patrie*. C'était un journaliste habile et fécond doublé d'un érudit.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 10 — 31 MAI 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Sans ministère. — Banquet Lamoureux. — Représentation d'adieux de M. Delaunay. — Désastre de l'Opéra-Comique. — Médailles du Salon. — Diamants de la Couronne. — Un Poète rustique. — Théâtres : Salle Duprez, Opéra-Comique, Opéra, Vaudeville.

*Varia* : M. Thiers bonapartiste. — A propos d'un triptyque. — Les Comédiens hors la loi — Napoléon historien. — Le Bout du banc. — Vers inédits de Musset. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie.

17 mai.

LA QUINZAINE. — Nous voici encore une fois sans ministère. Le cabinet présidé par M. René Goblet a succombé, le 17 mai, sur la question budgétaire. En lutte avec la commission du budget, il a été battu par elle à dix-huit voix de majorité, dans le nombre desquelles figuraient toutes les voix réunies de la droite.

Nous sommes donc en pleine crise ministérielle. M. de Freycinet, qui, à la suite de chaque crise nouvelle, se trouve être, comme à point nommé, le dieu sauveur, est encore chargé, une fois de plus, de créer un cabinet, mais dans lequel aucun membre du précédent ne devrait, dit-on, entrer, pas même le général Boulanger, le plus populaire des ministres défunts. Et l'on réédite, à ce propos, cette vieille et sage opinion que les deux ministres de la guerre et de la marine devraient toujours être tenus en dehors des crises ministérielles et en quelque sorte déclarés inamovibles et renouvelables seulement dans des cas exceptionnels.

— La veille, 16 mai, a eu lieu au Grand-Hôtel un banquet de cent cinquante couverts en l'honneur de M. Lamoureux, le courageux directeur de l'Eden-Théâtre comme scène musicale. Reyer, Massenet, Delibes, Lenepveu, Wilder, Nutter, Schuré, etc., figuraient en tête des listes de souscription de ce repas doublement réparateur. Une adresse de protestation contre l'inqualifiable échauffourée dont Lamoureux et sa vaillante entreprise ont été les victimes, et qui comptait plus de mille signatures, lui a été remise par M. Schuré. Enfin, au dessert, M. Reyer a prononcé une allocution dont voici le passage principal :

Vous nous avez donné une fête musicale superbe que l'on a improprement appelée « une fête sans lendemain ». Peut-être cette fête mémorable n'aura-t-elle son lendemain que

dans un avenir plus ou moins éloigné; mais elle l'aura, nous en sommes fermement convaincus.

Et voilà pourquoi il ne faut pas que la détermination que vous avez prise soit irrévocable; voilà pourquoi, au nom de tous ceux qui sont ici et de tous ceux qui regretteront de ne pas y être venus, je vous adjure de ne pas laisser tomber ce bâton de commandement que vous savez tenir d'une main si vaillante et si hardie. Les vrais artistes, les vrais amis de l'art, ceux qui ne nient ni le progrès ni la lumière, sont avec vous.

M. Lamoureux a répondu par un petit discours qui contient une promesse importante : ce n'est que momentanément qu'il abandonne la lutte :

Je puiserai dans le souvenir de cette soirée, que je garderai au fond du cœur, une force consolatrice contre l'injustice et les événements qui m'accablent en ce moment, et qui me forcent, momentanément je l'espère, à renoncer à la lutte que je soutiens depuis plus de vingt ans pour le progrès de l'art.

Ai-je besoin de vous dire que j'aime ardemment ma patrie, et que je la veux, comme vous, forte, intelligente et victorieuse? Mais si Wagner, à une époque douloureuse, a blessé cruellement notre patriotisme, devons-nous fermer les yeux devant la flamme de son génie de poète et de musicien, et pouvons-nous nier que ce génie ne soit une gloire pour l'humanité? Je ne le crois pas, car je suis de ceux qui veulent le libre échange du progrès et de la lumière, sans oublier pour cela les intérêts sacrés de la patrie.

Après un toast de M. Henry Bauër, on a remis à M. Lamoureux, au milieu de l'émotion générale, la maquette d'un groupe représentant Elsa et Lohengrin,

du sculpteur Godebski, que ses amis lui offrent en souvenir de la soirée du 3 mai.

— C'est également lundi 16 mai que M. Delaunay a donné à la Comédie-Française sa représentation de retraite définitive. Le bénéficiaire a reparu dans trois pièces : le 1<sup>er</sup> acte du *Menteur*, le 1<sup>er</sup> acte du *Misanthrope* et le 3<sup>e</sup> acte du *Chandelier*. Il a semblé n'avoir encore perdu aucun de ses brillants avantages de verve et de jeunesse, ce charmant comédien, bien qu'il ait soixante et un ans accomplis depuis le 21 mars dernier. Faure, Talazac et M<sup>me</sup> Lureau-Escalais ont concouru à l'éclatant succès de cette belle et suprême soirée, dont la recette a été de 42,277 francs, sur lesquels 40,000 francs environ resteront à Delaunay.

La représentation s'est terminée par la cérémonie du *Mariage de Figaro*. Tous les camarades de Delaunay, hommes et femmes, sociétaires et pensionnaires, ont défilé devant lui, les hommes lui serrant la main, les femmes lui offrant leur front ou leurs joues. Un compliment lui a été adressé par M<sup>lle</sup> Muller, la plus jeune et la plus récemment nommée des dames sociétaires; puis Delaunay s'est avancé vers le public et a prononcé les quelques paroles qui suivent :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de reprendre un ancien usage; autrefois il y avait un porte-parole de la compagnie. Ce porte-parole a été Molière. Quand il s'est senti fatigué, il a passé la parole

à Lagrange, auquel on m'a fait quelquefois le très grand honneur de me comparer. Permettez que je sois aujourd'hui Lagrange pour avoir le droit de vous parler. Je voudrais pouvoir vous dire tout ce que j'éprouve de reconnaissance pour les bontés dont j'ai été comblé pendant trois ans à l'Odéon, pendant trente-huit ans ici. Mais quels mots pourraient l'exprimer ? Je ne dirai qu'une phrase où je mets tout mon cœur : à vous toutes, à vous tous, merci !...

A la suite de cette allocution si finement tournée et que le comédien a dite avec une émotion que tout le monde a partagée, le public a fait à Delaunay une ovation considérable, qui s'est prolongée jusque dans la rue quand l'éminent artiste a quitté pour la dernière fois, comme acteur, le théâtre qu'il a si longtemps illustré.

A ce propos, citons un petit billet inédit de Delaunay. Le 21 mars 1886, jour où il entrait dans sa soixante et unième année, Delaunay reçut du fils d'un des plus fidèles habitués de la Comédie-Française une lettre des plus flatteuses et qui lui fut d'autant plus agréable que son signataire, Marc Pasteur, élève au collège Rollin, n'avait que treize ans. Delaunay lui envoya la réponse suivante :

1<sup>er</sup> avril 1886.

Mon jeune ami,

Votre gentille petite lettre est datée du 21 mars, jour de mes soixante ans, et je vous réponds le 1<sup>er</sup> avril, le jour où je fais mes adieux à ce public dont la bienveillance m'a suivi

pendant ces quarante années<sup>1</sup>. C'est une des plus belles carrières dont je me souviens. A soixante ans on a le droit de n'être plus modeste.

Souvenez-vous.

L. DELAUNAY.

25 mai.

— Un épouvantable sinistre s'est produit dans la soirée de ce jour : le théâtre de l'Opéra-Comique a complètement brûlé, en pleine représentation.

Le spectacle avait commencé à sept heures et demie par *le Chalet* d'Ad. Adam, où jouaient MM. Bertin, Cobalet et M<sup>me</sup> Molé-Truffier. A huit heures vingt minutes environ, le rideau se levait sur *Mignon*, le célèbre opéra-comique d'Ambroise Thomas, avec MM. Mouliérat, Soulacroix, Taskin, Bernard, Barnolt, Davoust, et M<sup>mes</sup> Simonnet et Merguillier pour interprètes. C'est au milieu de la scène dite du *Pas des œufs*, au premier acte, à neuf heures moins dix minutes, que le feu a éclaté dans les frises du théâtre par la chute d'un décor contre l'une des herbes à quarante becs de gaz dont le grillage préservateur avait été détruit. Bientôt la scène, puis la salle tout entière, ont été envahies par la fumée et par les flammes, et la sortie du public a eu lieu dans les conditions, que l'on peut supposer, de précipitation

---

1. C'est le 1<sup>er</sup> avril 1886 que M. Delaunay avait joué pour la dernière fois à la Comédie-Française.



et d'affolement, et non sans les plus grands périls. Mais, en somme, les accidents graves et morts de personnes ont été à peu près évités pour les spectateurs. C'est surtout dans les loges du petit personnel des artistes, situées aux cinquième et sixième étages du théâtre, et où l'on n'accède que par des escaliers étroits, tortueux et mal éclairés que la catastrophe a fait le plus de ravages. Le chiffre des morts, immédiatement constaté, s'élève à ce moment à une vingtaine de personnes; celui des blessés est quatre fois plus considérable.

On a rappelé, à ce propos, qu'une interpellation avait eu lieu, à la Chambre des députés, le 12 mai dernier, précisément sur la situation de l'immeuble même de l'Opéra-Comique, dont les défauts comme salle de théâtre étaient une menace perpétuelle de danger. C'est M. Steenackers qui, dans un discours très applaudi, avait fait le tableau suivant des graves et périlleuses insuffisances de sécurité que présentait la construction intérieure de l'Opéra-Comique dans la partie affectée au personnel de la scène :

Aujourd'hui, le théâtre de l'Opéra-Comique, disait-il, compte un personnel de 450 artistes ou employés, lequel travaille, se meut et s'agite dans un espace de 266 mètres carrés, le même qu'en 1783, espace dont il faut encore retrancher la place nécessaire aux châssis, aux décors, aux praticables, de telle sorte que les couloirs de dégagement sur

la scène sont tellement encombrés que la plupart du temps ils n'ont guère plus de 50 à 60 centimètres de largeur.

C'est dans cet espace restreint que se fait le service.

En cas de sinistre, le danger se présenterait sous deux faces aussi terribles à envisager l'une que l'autre.

Dans le premier cas, le feu peut se déclarer pendant que tout le monde ou presque tout le monde est en scène ; or, si le personnel voulait fuir, il ne trouverait comme issue qu'une porte donnant sur un escalier tortueux aboutissant à un couloir, à une sorte de boyau par lequel se précipiteraient de leur côté les musiciens de l'orchestre avant de déboucher sur la rue.

Dans le second cas, c'est-à-dire si le feu se manifestait pendant un entr'acte, alors que les artistes, les choristes, les danseuses, les figurants, les habilleuses, sont dans les loges, le désastre serait effroyable.

Et, comme par une sorte de prescience divinatrice, M. Steenackers a accentué ce tableau désolé par les détails suivants que le sinistre événement d'hier a traduits de point en point en terrible réalité :

Le bâtiment de la scène comporte sept étages, entre lesquels est réparti non seulement le personnel artiste, mais encore les employés de la direction, de l'administration, des magasins de costumes d'accessoires, de copie et de couture ; et, plus on monte, plus on s'élève, et plus ce personnel est entassé dans des soupentes absolument inhabitables.

Eh bien, ces sept étages ne sont reliés entre eux, au-dessus des cintres, que par deux ponts de bois suspendus, larges de 60 centimètres. Si le feu prenait sur la scène, je n'ai pas besoin de dire que ces ponts de bois seraient les premiers la proie des flammes, et ne serviraient absolument à rien. De

plus, les bâtiments sont desservis, de chaque côté du théâtre, par un escalier de 170 marches, qui n'a pas toujours un mètre de large, et dont la pente, aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages, est vertigineuse.

Ces escaliers, dont l'un est en bas, feraient, en cas d'incendie, l'office de cheminée d'appel, et comme dans les théâtres le feu se propage avec une rapidité effrayante, il est facile de se rendre compte du sort réservé à des malheureux affolés par la panique qui chercheraient à fuir par ces escaliers, s'y entasseraient, s'y écraseraient, et seraient à coup sûr asphyxiés par la fumée avant d'être carbonisés par les flammes.

M. Berthelot, ministre de l'instruction publique, répondant à M. Steenackers, exprimait les mêmes craintes. Il finissait même son discours en annonçant comme « probable » l'incendie, dans un temps donné, du théâtre de l'Opéra-Comique :

Je me suis préoccupé de cette question ; elle m'a déjà été soumise cet hiver. J'ai visité les locaux ; j'ai constaté, en effet, que, s'il est facile d'ouvrir des dégagements aux spectateurs en cas d'accident ou d'incendie, la difficulté est incomparablement plus grande au point de vue du personnel qui, dans certains cas, peut s'élever à près de 400 personnes, comme le disait M. Steenackers.

En effet, le dégagement de plus de la moitié de ce personnel ne peut s'effectuer que par une planche de 60 à 80 centimètres de large et qui est située au-dessus du cintre.

Je répète que cette situation est tout à fait dangereuse, et il est positif que, si le feu se déclarait dans l'Opéra-Comique — et cette éventualité est malheureusement presque certaine dans un temps donné... (Exclamations en sens divers.)

Permettez, il n'est aucun théâtre qui n'ait brûlé, et même

plusieurs fois, dans l'espace d'un siècle. C'est un fait de statistique; par conséquent, nous pouvons considérer comme probable que l'Opéra-Comique brûlera... (On rit.) J'espère toutefois que ce sera le plus tard possible.

Dans la situation actuelle, si l'incendie se produisait pendant le cours d'une représentation, ce serait une catastrophe.

Il est certain, comme on le faisait observer tout à l'heure, qu'on serait exposé à voir périr plusieurs centaines de personnes.

31 mai.

Le chiffre, hélas! imprévu des victimes, est aujourd'hui de 77, et tout n'est pas découvert.

Le théâtre aujourd'hui disparu avait été construit en 1781, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul. Terminé en 1783, il fut inauguré le 28 avril de cette même année par les représentations de la Comédie italienne, sous les auspices de Favart, dont la salle prit d'abord le nom. C'est seulement sous la Restauration, et après de nombreuses péripéties et vicissitudes dans son existence, que l'Opéra-Comique s'établit définitivement dans la salle Favart, où il n'avait été jusqu'alors que par intermittences, et toujours à l'état précaire.

Un premier incendie détruisit la salle en 1838. Reconstituée aussitôt, telle qu'elle était hier encore, elle fut rouverte le 16 mai 1840 avec *le Pré aux Clercs*. Elle contenait environ deux mille places.

LES MÉDAILLES DU SALON. — On avait, les années précédentes, reproché aux artistes, non sans quelque raison, de trop se laisser aller aux considérations de coteries et de chercher beaucoup plus à qui ne pas donner les médailles d'honneur que de juger à qui les attribuer. Ils se sont montrés, cette année, sensibles à ce reproche, et toutes les sections viennent d'avoir leur médaille d'honneur. Seulement nous n'oserions jurer que les attributions qu'ils en ont faites répondent à ce qu'attendait le public.

Ainsi, en accordant la médaille d'honneur de la sculpture à M. Frémiet pour son *Gorille*, on a certainement récompensé une œuvre fort remarquable et donné un couronnement mérité à la carrière d'un de nos plus grands sculpteurs. Mais son groupe, quelque talent qu'il y ait déployé, est tourmenté, embrouillé, fatigant à voir, et l'on ne sait par quel côté l'aborder pour s'en faire une idée claire et complète.

Dans la peinture, c'est M. Cormon qui a décroché la timbale, avec son immense toile à *pompiers* des *Vainqueurs de Salamine*, et ce au grand étonnement de bon nombre de personnes. Non pas qu'il n'y eût à encourager, dans cette colossale composition, un effort immense et une incontestable dose de talent; mais on comprend difficilement que ce soit à M. Cormon qu'ait été la médaille d'honneur quand, à côté de lui, se trouvaient en ligne Henner, Harpignies, Vollon, qui sont

aujourd'hui, sans conteste, les grands maîtres du nu, du paysage et de la nature morte. Or, quel que soit le talent de M. Cormon, il n'est guère placé qu'au second rang dans la peinture historique, un genre trop honorable et qui exige trop de désintéressement de ses praticiens pour qu'on le prive d'encouragement, mais auquel il faudrait moins souvent donner le pas sur les autres.

Dans la gravure, on a décerné la médaille d'honneur à l'aqua-fortiste Courtry, talent pourtant assez inégal, mais qui a peut-être fait bien assez de fois pour qu'on puisse oublier, à un moment donné, les cas où il s'est trompé. Nous croyons cependant qu'on aurait pu trouver d'autres noms plus sympathiques aux amateurs de la belle gravure.

Hélas! malgré ce que nous disions en commençant, nous craignons bien que la camaraderie n'ait encore joué un trop grand rôle dans les choix des artistes.

Le jury n'a pas cru devoir donner cette année de première médaille. En tête des deuxièmes médailles on trouve MM. H. Saintin, Buland, Doucet, Beyle, Fourié, Carrière, M. Courant; en tête des troisièmes, MM. Muenier, Thurner, Tanzi, Loustaunau, Chigot.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE. — Aux termes de la loi qui a ordonné la vente d'une partie des diamants de la Couronne, on a vendu au Louvre, du 12 au

24 mai, et en neuf vacations, pour 6,864,050 francs de diamants. Voici le détail des vacations :

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| 1 <sup>re</sup> vacation . . . . | 505,700 francs.   |
| 2 <sup>e</sup> — . . . .         | 446,500 —         |
| 3 <sup>e</sup> — . . . .         | 652,000 —         |
| 4 <sup>e</sup> — . . . .         | 636,700 —         |
| 5 <sup>e</sup> — . . . .         | 560,000 —         |
| 6 <sup>e</sup> — . . . .         | 839,100 —         |
| 7 <sup>e</sup> — . . . .         | 1,564,900 —       |
| 8 <sup>e</sup> — . . . .         | 991,100 —         |
| 9 <sup>e</sup> — . . . .         | 668,050 —         |
|                                  | 6,864,050 francs. |

Les experts chargés de la vente étaient MM. Vanderheyem et Bloche. Leur estimation des objets en vente, faite à l'avance, s'est trouvée confirmée presque exactement par le chiffre qu'elle a atteint. En effet, ils en avaient préjugé le produit à 7 millions. Or, en ajoutant aux 6,864,050 francs précités le 5 p. 100 prélevé réglementairement sur chaque enchère, soit 343,202 fr. 50, on obtient un total général de 7,207,252 fr. 50.

Outre les bijoux qui viennent d'être vendus, l'écrin « de la couronne » en contenait qui ont été conservés, soit en raison de leur prix, trop considérable pour trouver acquéreur, soit à cause de leur valeur historique.

Les principaux sont :

1<sup>o</sup> Le Régent, ce diamant incomparable, qui vaut de 12 à 15 millions ;

2<sup>o</sup> Une broche reliquaïre, cotée 250,000 francs. Cette broche, de l'époque Louis XV, est enrichie de diamants de forme triangulaire, dont la taille, toute spéciale, remonte à 1476 ;

3<sup>o</sup> La montre offerte à Louis XIV par le dey d'Alger ;

4<sup>o</sup> Le diamant rose, enchâssé au milieu de la galerie du peigne vendu à la dernière vacation : c'est la plus rare peut-être des pierres de l'écrin. Sa couleur a été désignée, dans tous les inventaires, « fleur de pêcher ». On estime ce diamant 150,000 francs ;

5<sup>o</sup> Une plaque de l'ordre de l'Éléphant de Danemark, sertie merveilleusement ;

6<sup>o</sup> Enfin l'épée militaire, qui est, au dire des experts, le plus beau spécimen de joaillerie que l'on connaisse. Pour en enrichir la garde, Napoléon I<sup>er</sup> avait fait démonter presque tous les autres joyaux, afin d'en choisir les plus belles pierres. Cette épée, depuis Charles X, a été portée par tous les souverains dans les grandes circonstances. Elle est évaluée à 2 millions.

Ces pièces historiques seront exposées au Muséum, à l'Ecole des Mines et au Louvre, où elles occuperont une vitrine dans la galerie d'Apollon.

UN POÈTE RUSTIQUE. — L'Académie française vient



de décerner un prix de 1,000 francs à un poète nouveau, ou du moins bien inconnu, et qui n'est autre qu'un sieur Harel, aubergiste à Echauffour (Orne), et dont l'auberge a pour enseigne : *A la Croix de Saint-André*. Ce poète, qui rappelle par ses origines soit Reboul, soit Magu, également poètes ouvriers et rustiques, a reçu un prix pour son volume intitulé *A travers champs* que ses éminents confrères en poésie Sully-Prudhomme et Coppée avaient signalé à l'attention de l'Académie.

Voici quelques strophes empruntées à l'une des principales pièces de ce volume :

#### LES MERLES.

Deux merles que l'amour unit  
Et que la confiance égare  
Achèvent de bâtir leur nid  
Entre le village et la gare.

Pour s'abriter de l'aquilon  
Et se garder de la famine,  
Ils ont choisi l'étroit vallon  
Qu'un remblai protecteur domine.

Au bas de la rampe un ruisseau  
Goutte à goutte verse des perles.  
Mais il suffit d'un filet d'eau  
Pour désaltérer bien des merles.

Les nids des merles d'autrefois,  
Dont les nôtres doivent descendre,  
Étaient faits de mousse des bois  
Et matelassés d'herbe tendre.

A peine si l'on y trouvait,  
Après le départ du ménage,  
Deux ou trois flocons de duvet  
Pris aux chardons du voisinage.

Plus bourgeois et plus raffinés,  
Ceux d'aujourd'hui sont moins rustiques ;  
Ils ont des nids capitonnés  
Comme des fauteuils élastiques.

Et plus souvent que les chardons,  
Tant à la ville on s'accoutume,  
La peluche des édredons  
Aux petits sert de lit de plume.

Pas trop mal tournés, n'est-ce pas ? ces jolis vers, délicats et fins, pour un simple aubergiste du département de l'Orne !...

THÉÂTRES. — Peu de nouveautés théâtrales dans cette quinzaine. Les salles qui ferment pendant l'été préparent leur clôture pour la fin du mois, bien que la saison froide et pluvieuse dont nous jouissons actuellement leur soit tout à fait favorable.

Le 14 mai a eu lieu, à la salle Duprez, la représentation, unique et privée, d'un drame en vers de M. Ch. Grandmougin, *Orphée*, avec musique de scène de Benjamin Godard. Le succès en a été assez vif, bien que le drame soit peu mouvementé. M. Davrigny, qui vient de la Comédie-Française, a bien joué le rôle principal. Quant à la musique de Godard, elle a été très applau-

die, et nous entendrons certainement les principaux morceaux dans les concerts du dimanche de l'hiver prochain.

— A l'Opéra-Comique, le 18 mai, nous avons eu la première représentation du *Roi malgré lui*, livret de MM. de Najac, Burani et Richepin (ce dernier non nommé), musique de M. Emmanuel Chabrier. La pièce est tirée d'un vaudeville de M. Ancelot que les auteurs ont peut-être trop délayé et dont le sujet ne comportait pas un développement en trois actes.

Quant à la partition, malgré des détails parfois obscurs et fatigants et une recherche trop accentuée de formules originales ou simplement étranges, elle est presque l'œuvre d'un maître, au moins au point de vue de l'expérience scénique, de la richesse orchestrale et de l'art de manier les voix, surtout dans les chœurs. Plusieurs morceaux en ont été acclamés et bissés. M<sup>lle</sup> Isaac y a obtenu un véritable triomphe. On ne saurait trop louer le merveilleux talent de cette remarquable artiste, qui est la perfection même. Beau succès aussi pour Bouvet, qui a fait grandement valoir l'ampleur de son bel organe. Quant à Fugère, c'est un chanteur délicieux et un artiste hors ligne par sa bonne humeur, sa verve et son habileté consommée de chanteur. Signalons encore, mais à bonne distance, Delaquerrière et M<sup>lle</sup> Mézeray, bien qu'elle ne chante pas toujours avec une justesse irréprochable.

— L'Opéra a repris *le Prophète* (23 mai) avec le ténor Jean de Reszké dans le rôle écrasant de Jean de Leyde. Son succès a été complet à la fois comme chanteur et comme tragédien. Très dramatique dans les scènes de bravoure, très touchant dans celles où dominant la tendresse et la mélancolie, Jean de Reszké s'est fait rappeler et acclamer après l'invocation du troisième acte. Le charmant ténor n'a pas moins réussi dans la grande scène du sacre et dans le tableau final. M<sup>lles</sup> Richard et Dufrane, qui jouaient Fidès et Bertha, ont été également très applaudies.

— Le 25, le Vaudeville a donné la première représentation de *Cléopâtre*, comédie en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Paul Solié, qui a obtenu un vif succès de gaieté. C'est une farce genre Labiche et Hennequin, avec des scènes de véritable comédie traversées par des personnages réellement pris sur le vif. Le héros de la pièce, le compositeur Paginet, l'auteur de l'opéra de *Cléopâtre*, est un portrait fort original, qui n'est pas trop chargé et que l'acteur Jolly a mis en scène avec beaucoup de tact et d'art, et sans jamais en exagérer les côtés plus particulièrement comiques. A citer encore Dieudonné, Corbin, Boisselot, Courtès, et M<sup>mes</sup> Dinelli et Cléry, etc. En somme, pour une pièce de fin de saison, les directeurs du Vaudeville ont eu la main heureuse. Ils rouvriront certainement leur salle en septembre avec *Cléopâtre*.

VARIA. — *M. Thiers bonapartiste.* — M. de Falloux, dans ses *Mémoires*, que publie actuellement *le Correspondant*, cite l'anecdote suivante qui prouve qu'au moment de l'élection du prince Louis Bonaparte à la présidence, M. Thiers était le plus fervent des bonapartistes :

« ... Thiers se fit le promoteur le plus ardent de la candidature du prince Louis. L'apparente inertie de celui-ci, son habituel mutisme, son incapacité présumée, trompèrent Thiers, qui se crut certain « de passer ses bras dans les manches d'un Bonaparte, de lui prêter des gestes et de lui souffler un langage ». M. de Falloux raconte à ce propos l'anecdote suivante : « Un jour Thiers, me voyant écrire une lettre pendant la séance, me dit : « Je parie que vous écrivez contre la candidature du prince Louis? — C'est effectivement ce que je fais. — Ah! vous avez grand tort. Pourquoi vous obstinez-vous ainsi contre le sentiment des hommes qui vous ont devancé dans la vie politique et qui ont forcément plus d'expérience que vous? — Parce que j'ai la conviction que vous serez déçu. Vous me demandez ma pensée, eh bien, la voici résumée en deux mots. » Je lui tendis ma lettre, et il lut : « Le premier jour sera meilleur avec le prince Louis qu'avec Cavaignac, mais le lendemain sera détestable. » — « A qui écrivez-vous cela? — Au vicomte de Gontaut, à Pau. — Ah! un Gontaut doit être une puissance dans le Béarn; croyez-moi, déchirez votre lettre, je répons de tout. — Non,

je ne puis rétracter ma lettre, mais voici ce que j'ajoute :  
« Voilà M. Thiers qui m'interrompt et qui me déclare qu'il répond de tout ! »

Cependant Thiers ne fut pas ministre du prince Louis devenu président; mais, fait bien plus curieux, M. de Falloux, qui fut l'un des plus chauds opposants de la veille, fit le lendemain partie, comme ministre de l'Instruction publique, du premier cabinet du nouveau président.

*A propos d'un triptyque.* — Notre collaborateur M. Émile Maison nous communique la note suivante :

« Tout un côté de la salle XXI du Salon est tenu par la fresque que M. François Flameng a peinte pour la décoration de l'escalier de la Sorbonne, et qu'il intitule modestement : *Histoire des Lettres* : 1. Saint Louis remet à Robert de Sorbon la charte de fondation de la Sorbonne. — 2. Abélard et son école sur la montagne Sainte-Geneviève. — 3. Le prieur Jean Heynlin installe dans les caves de la Sorbonne la première imprimerie qui ait fonctionné en France.

Avant de commencer sa peinture, M. Flameng eût pu, ce nous semble, consulter le dernier ouvrage publié sur la matière, à savoir : *Origine de l'imprimerie à Paris*, d'après des documents inédits, par M. Jules Philippe, député de la Haute-Savoie (Charavay, 1885). Jean Heynlin, en effet, n'était pas seul dans les caves

de la Sorbonne ; il n'était pas seul sur le métier. Pourquoi donc effacer le nom de Guillaume Fichet, à qui revient la même part de gloire ? Serait-ce, d'aventure, parce que la France peut revendiquer celui-ci, tandis que celui-là était du diocèse de Spire en Germanie ?

Bientôt, du reste, doit paraître, à Chambéry, chez André Perrin, avec de précieux fac-similés, la biographie du glorieux Savoyard, natif du Petit-Bornand ; biographie à laquelle M. Jules Philippe met la dernière main en ce moment avec un soin filial. Mais n'est-il pas vraiment singulier que les gens de Sorbonne, qui sont qualifiés doctes et érudits, n'aient pas songé à compléter ou du moins à rectifier les connaissances historiques et littéraires du peintre Flameng ? Le patriotisme n'est pas non plus hors de cause ici. »

*Les Comédiens hors la loi.* — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et dans lequel l'auteur, M. G. Maugras, a eu l'ingénieuse idée de rechercher les causes multiples de l'indignité sociale et religieuse qui a jadis frappé les gens de théâtre. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il consacre la plus grande partie de son intéressant travail.

A propos de la célèbre comédienne Clairon, qui fut jetée en prison en 1766 à la suite de curieux incidents que détaille le livre précité, elle déclara que, ne voulant pas rester infâme, elle allait quitter la scène. En vain

ses camarades, la cour et la ville la supplièrent-ils de revenir sur sa décision. Elle fut inébranlable. C'est alors que parut une épître charmante, où, sous une forme badine, l'auteur raillait la comédienne, tout en la couvrant de fleurs et d'éloges. En voici le passage principal :

Rentres-tu ? ne rentres-tu pas ?  
Prononce. Eclaircis ce mystère.  
Quand la gloire te tend les bras,  
Pourquoi ferais-tu la sévère ?  
On se demande tour à tour :  
« Eh bien ! sait-on quelque nouvelle ?  
L'aurons-nous ? Reparaîtra-t-elle ?  
Jouera-t-elle au moins pour la cour ? »  
C'est une alarme universelle,  
Un deuil qui croît de jour en jour.  
L'Europe entière te rappelle ;  
Sourde à sa voix, veux-tu, cruelle,  
Bouder et l'Europe et l'Amour ?  
.....  
Souveraine toujours chérie,  
Tes États sont dans l'anarchie.  
Pour rendre encor le mal complet  
D'un quart la recette est baissée,  
Et Melpomène est éclipsée  
Par le singe de Nicolet.  
Toi seule, à nos vœux indocile,  
Causes les maux dont je gémis.  
Tel jadis le courroux d'Achille  
Fit les malheurs de son pays.

Est-ce que ces jolis vers ne pourraient pas aussi bien



s'appliquer, à quelques mots près, à une Clairon contemporaine, M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, et aux longues hésitations qui précédèrent son départ de la Comédie-Française ?

*Napoléon historien.* — Le 16 mai, on a vendu 5,500 fr. à l'hôtel Drouot un manuscrit autographe d'une excessive rareté ; c'est une *Histoire de Corse* écrite par Napoléon I<sup>er</sup> en 1790, dans un de ses congés qu'il venait passer à Ajaccio. Ce document se compose de huit pages pleines in-folio à deux colonnes, d'une écriture fine et serrée, et représente beaucoup de matière. Contentons-nous de donner le passage suivant, qui fait comprendre que Bonaparte ait pu être un instant l'homme de Robespierre et du jacobinisme théorique. Il parle en adepte fervent du *Contrat social* :

« Ils virent que les débris d'un régime féodal combiné à des lois *instituée* par les préjugés, sans unité, ne faisoit pas un tout, au contraire que ce n'étoit qu'une bigarrure propre à perpétuer l'anarchie ; ils comprirent qu'un palliatif n'étoit plus de saison, qu'il *falloit* jouer le tout pour le tout et employer les moyens les plus forts. Ils commencèrent à prêcher les grands principes de la communauté des biens, de l'égalité, de la souveraineté du peuple, de l'illégalité de toute autorité qui *naimanoie* de lui... En peu d'*instens*, ils avoient *changee* la face de l'île. S'ils avoient eu le tems de fortifier leur ouvrage

sans les pretres de Rome, *quelle* spectacle alors ils auraient *ofert* à l'Europe... Un gouvernement fondé sur la raison aux portes de Rome, un gouvernement d'hommes à la rue de Provence, un gouvernement libre au milieu de l'aristocratie, de la feudalité, de la *tirranie* ! Comment des nations corrompues, *abrutis* sous le *septre* des rois et des évêques, auroient-elles pu resister dans le choc des hommes sains, robustes, et libres ? Comment l'auroit-il fait quand Athenes seul resista et *morfondie* l'Asie conjurée... »

Nous avons respecté dans cet extrait l'orthographe de Napoléon. Ajoutons que ce curieux manuscrit contient beaucoup de ratures, corrections, changements de toutes sortes qui permettent de suivre le mode de rédaction de l'auteur.

*Le Bout du banc.* — Cette inepte chansonnette, qui aura eu, comme tant d'autres de même valeur, son temps de popularité, a un ancêtre que vient de nous révéler la *Revue d'art dramatique* :

Au XVII<sup>e</sup> siècle, M<sup>lle</sup> Quinault, l'actrice qui créa *la Femme juge et partie* de Montfleury en 1669, fut célèbre par ses dîners littéraires, dits *Dîners du Bout-du-banc*, dont les convives ordinaires étaient Vadé, Voisenon, Caylus, le chevalier d'Orléans, le grand prieur, Moncrif, Crébillon le fils, le marquis d'Argenson, Pont de Veyle.

Voltaire, Marivaux et Destouches ne se privèrent pas

de fréquenter assez souvent ces dîners, dont l'écot se payait par une histoire destinée à être insérée dans des recueils qui prenaient différents titres : *Étrennes de la Saint-Jean*, *Recueils de ces Messieurs*, etc.

*Vers inédits de Musset.* — M<sup>me</sup> Amélie Ernst, dans une conférence qu'elle vient de publier sur Alfred de Musset, et dont nous parlions dans notre dernier numéro, cite les jolis vers suivants du poète, qu'on peut considérer comme à peu près inédits, M. Paul de Musset n'en ayant donné qu'une version tout à fait incomplète et même différente dans la *Biographie* qu'il a publiée sur son illustre frère. La sœur Marceline, à laquelle ces vers sont adressés, était une religieuse de Notre-Dame de Bon-Secours qui avait soigné le poète dans une grave maladie :

A LA SŒUR MARCELINE.

J'étais couché, pâle et sans vie,  
Dans un linceul de sang glacé  
Où la douleur et l'insomnie  
Pendant trois jours m'avaient bercé.

Pauvre fille, tu n'es pas belle :  
A force de veiller sur elle,  
La mort t'a laissé sa pâleur ;  
En soignant la misère humaine,  
Ta main s'est durcie à la peine  
Comme celle du laboureur.

Mais la fatigue et le courage  
Font briller ce pâle visage  
Au chevet de l'agonisant ;  
Elle est douce, ta main grossière,  
Au pauvre blessé qui la serre  
Pleine de larmes et de sang.

Mais de la route solitaire  
Nul ne sait le but et le lieu ;  
Dès que tu marches sur la terre,  
C'est vers ton œuvre et vers ton Dieu.

Nous disons que le mal existe,  
Et nous y croyons plus qu'à Dieu ;  
Toi, dont la prudence consiste  
A le fuir sans cesse en tout lieu,

Tu n'y crois pas, toi dont la vie  
Avec lui n'est qu'un long combat,  
Et ta conscience le nie  
Quand ta main le touche et l'abat.

Que pourrait être la souffrance,  
Du moment que la mort n'est rien !  
De plus, si la mort est un bien,  
La douleur est une espérance.

*Bouquet de grammairien.* — Nous offrons à nos lecteurs ce bouquet inédit qui vient de nous être adressé par M<sup>me</sup> Amélie Ernst.

#### BOUQUET DU GRAMMAIRIEN.

Quoi ! ce n'est pas assez d'un bouquet substantif ?  
Il y faut joindre encore un bouquet adjectif !

Comment chanter en vers votre nominatif?  
Ma muse n'eut jamais de pouvoir génitif,  
Et, pour elle, Apollon ne fut jamais datif...  
N'en faites pas, Madame, un cas accusatif.  
J'ai voulu! mais Phébus, sourd à mon vocatif,  
Malgré moi m'a réduit au plus triste ablatif,  
Et mon zèle n'a pu, quoique très positif,  
Trouver pour vous louer aucun comparatif  
Qui possède avec vous tout au superlatif...  
Que ne suis-je doué d'un verbe assez actif  
Pour vous peindre à quel point tout mon cœur est passif!  
Eprouvez-le, Madame, au mode impératif,  
Vous verrez son ardeur surpasser l'optatif.  
Mon seul respect pour vous garde le subjonctif,  
Mes autres sentiments sont à l'infinifif!

ANONYME.

### LES MOTS DE LA QUINZAINE

A la vente des diamants de la couronne, une petite dame à son monsieur :

« Ce peigne en brillants, si quelqu'un qui m'aimerait bien avait l'idée de me le payer...

— Peuh! un peigne qui a servi!... »

(Événement.)

Sur le boulevard :

« Vous connaissez cette dame?

— Oui : c'est la femme de deux de mes amis. »

En wagon. Un monsieur entre et dépose un énorme sac dans le filet. Une dame, assise au-dessous, le regarde avec effroi.

« Oh ! Madame, dit-il, je vois bien que le filet n'est pas solide, mais mon sac ne contient rien de fragile. »

(*Gil Blas.*)

Dans un salon, quelqu'un contemple une femme d'une hauteur démesurée au bras d'un petit homme :

« Décidément, dit-il, elle est mieux comme homme que lui comme femme. »

Entre amis.

« Mon cher, ma femme est insupportable. Notre intérieur est un enfer.

— Eh bien, demande le divorce.

— Mais nous ne sommes pas mariés ! »

A table d'hôte, on vient de servir une fricassée de grenouilles.

« Vous aimez ça ? demande un gros monsieur à son voisin de table.

— Les grenouilles ! mais j'en mange des quantités !...

— Monsieur est peut-être caissier de son état ? »

(*Gaulois.*)

Une ingénue d'un théâtre de genre a la prétention d'appartenir à une noble famille.

« J'aurais pu faire un riche mariage, dit-elle : j'étais recherchée par plusieurs prétendants.

— Et c'est pour n'en décourager aucun, interrompit une bonne petite camarade, que tu t'es proclamée en République!... »  
(*Gil Blas.*)

.....

Consultation médicale :

« Docteur, je ne ferme pas l'œil de la nuit.

— Ah! ah! si vous preniez de la camomille?

— Mais j'en prends...

— Si vous n'en preniez pas? »

(*Journal amusant.*)

.....

Entre aveugles :

« Connais-tu ce monsieur qui vient de te donner dix sous?

— Oui, de vue. »

.....

Deux époux légitimes sont en partie fine. Le mari dit à sa jeune femme :

« Eh bien, es-tu heureuse ce soir, Eugénie?

— Oh! je m'amuse... je m'amuse... il me semble que je te trompe avec un autre! »

(*Voltaire.*)

---

PETITE GAZETTE. — Les Belges sont plus tolérants que nous. La *Walkyrie* de Wagner, donnée au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, y a été jouée vingt-trois fois. Ces vingt-trois soirées ont produit une recette totale de 87,000 francs, soit une moyenne de 3,782 francs par représentation.

— M. Altès cessera ses fonctions de chef d'orchestre de l'Opéra à dater du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Il sera remplacé par M. Vianesi, ancien chef d'orchestre de la Scala à Milan et des Opéras de Saint-Petersbourg, Lisbonne, et Covent-Garden à Londres. M. Vianesi, qui est un artiste d'un grand talent, a obtenu ses lettres de grande naturalisation comme Français le 4 août 1885.

M. Vianesi sera le vingt-sixième chef d'orchestre de l'Opéra depuis 1671, date de la création de notre Académie de musique.

Le premier, en 1671, fut l'auteur d'*Ariane*, Cambert ; après lui vinrent les élèves de Lulli, puis des compositeurs, des artistes dont le nom n'est pas resté et qui se sont succédé au nombre de seize jusqu'au commencement de ce siècle.

Il faut arriver à 1830 pour trouver des noms populaires.

De 1824 à 1830, Habeneck et Valentino, qui donnèrent aux bals de l'Opéra un grand éclat, avaient été chefs d'orchestre ensemble. Voici depuis lors la liste complète :

1831. — Habeneck seul.

1847. — Girard, qui mourut à son pupitre pendant une représentation des *Huguenots*, le 16 janvier 1860.

1860. — Dietsch, organiste de la Madeleine.

1863. — Georges Hainl, ex-chef d'orchestre à Lyon.

1873. — Deldevez, auteur du ballet de *Paquita*.

1877. — Lamoureux.

1879. — Altès.

NÉCROLOGIE. — 12 mai. Alexandre-Louis Schanne, qui sous le nom de *Schaunard* a été placé par Mürger dans sa fameuse *Vie de bohème*. A la fois écrivain, peintre et musi-



rien, Schanne a publié l'an dernier un volume de *Souvenirs* sur Mürger. Ce dernier s'était aussi parfois servi du nom de Schaubard comme pseudonyme.

— 13. Jean-Baptiste-Eloi Dubuisson, si connu comme imprimeur d'un grand nombre de journaux politiques. Il avait soixante-huit ans.

— 13. M<sup>me</sup> Ingres, veuve de l'illustre peintre de ce nom. C'était sa seconde femme. La première se nommait Marie-Madeleine Chapelle, et était sa parente. Ingres l'avait épousée en 1813. Il l'a peinte plusieurs fois, et souvent elle lui a servi de modèle. David d'Angers a sculpté son image en 1836. Elle est morte le 27 juillet 1849. Sa seconde femme, née Delphine Ramel, appartenait à la famille Marcotte, si connue par son goût éclairé pour les choses d'art et par ses relations d'amitié avec Ingres. Quand Ingres l'épousa, il avait soixante-dix ans; elle en avait plus de cinquante. C'était une excellente musicienne.

— 16. Le comédien Raynard, de son vrai nom Louis-Hippolyte-Henri Von Latum. Il avait longtemps appartenu aux Variétés et au Gymnase, puis au théâtre Déjazet où il joua avec tant de succès le type de Chabannais dans *les Chevaliers du Pincc-nez* qui, d'abord représentés aux Variétés, n'y avaient pas réussi. Raynard avait ensuite joué pendant dix ans en Russie. A son retour il était rentré au Gymnase. Il avait cinquante-neuf ans.

— 16. Hippolyte Bayard, ancien sous-chef aux Finances, et qui a été, avec Daguerre, un des inventeurs de la photographie.

— 17. Le célèbre docteur Vulpian, membre de l'Académie des sciences (1876) et secrétaire perpétuel de la même Académie (1886). Il appartenait depuis 1860 à l'Académie de médecine. On se souvient qu'il fut appelé auprès du comte de Chambord dans sa dernière maladie.

— 18. M. Francisque Michel, érudit archéologue, cor-

respondant de l'Institut, auquel on doit de nombreux travaux sur la littérature du moyen âge. Il était né en 1809.

— 21. Le ténor Poultier est mort à l'âge de soixante-douze ans à Villequier (Seine-Inférieure). Ancien ouvrier tonnelier à Rouen, il avait été remarqué pour le charme de sa voix par le directeur de l'Opéra qui le confia aux soins de Ponchard père. Après quinze mois d'études, Poultier débuta en 1841 à l'Opéra dans Arnold de *Guillaume Tell* et y obtint un grand succès, qu'il retrouva plus grand encore dans *la Muette* et dans *Charles VI*. Après douze ans environ de séjour à la rue Le Peletier, Poultier entra à l'Opéra national du boulevard du Temple où il créa (1852) le rôle du ténor dans *Joanita*, opéra de Duprez dont la fille jouait le principal rôle de femme. Il quitta peu après Paris pour la province et reparut de temps à autre sur le grand théâtre de Rouen.

— 24. Auguste Garnier, l'aîné des frères Garnier, les éditeurs bien connus. Il avait soixante-quatorze ans. Son frère Hippolyte lui survit. C'est en 1833 qu'ils avaient fondé ensemble leur importante librairie dont l'exploitation fut ensuite établie par eux rue des Saints-Pères, dans l'ancien hôtel du gouverneur militaire de Paris, où elle est encore aujourd'hui.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.



Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 11 — 15 JUIN 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Nouveau Ministère. — Catastrophe de l'Opéra-Comique. — Grand Prix de Longchamps. — Comédie et Religion. — Fête de Rabelais. — Théâtres : Opéra populaire, Comédie-Française, *Théâtre libre*, Théâtre de Paris.

*Varia* : A propos de l'Opéra-Comique. — « *Vive la Pologne, Monsieur!* » — Vers inédits de Baudelaire. — Encore le truquage. — Un Nouveau Rythme. — Jules Simon et la Politique. — Vélocipèdes et Vélocifères. — Émile Augier et Zola. — La Maison du Roi de Rome. — Origine du « poulet ». — Mots de la Quinzaine. Petite Gazette. — Bibliographie.

---

1<sup>er</sup> juin.

LA QUINZAINE. — Nous avons un nouveau ministère constitué, le 30 mai, par les soins et sous la présidence de M. Maurice Rouvier, qui devient en outre ministre des finances. Un seul ministre du précédent cabinet est conservé, M. Flourens aux Affaires étrangères. Les autres collaborateurs de M. Rouvier sont MM. Fallières (Intérieur), Spuller (Instruction publique, beaux-arts et cultes), Mazeau (Justice), général Ferron

(Guerre), Barbey (Marine), de Hérédia (Travaux publics), Dautresme (Commerce) et Barbe (Agriculture). Quant au ministère des Postes et télégraphes, il est économiquement supprimé, et ses services sont désormais rattachés au ministère des finances. On voit par la liste précédente que le général Boulanger ne fait pas partie de la nouvelle combinaison ministérielle.

Aussi, hier 31 mai, avons-nous eu sur la place de l'Opéra, et à l'occasion d'un bal donné par l'armée au bénéfice de diverses œuvres de bienfaisance, une manifestation boulangiste à laquelle d'ailleurs tout le monde s'attendait. Elle n'a pas fait long feu, grâce d'abord aux mesures de précaution prises par la police, et aussi au bon sens de la population parisienne qui a laissé les braillards brailler en pure perte. Le tout s'est borné à d'inoffensives chansons, ou plutôt à de simples refrains hurlés par des bandes d'individus qui ont trouvé spirituel de se rendre jusqu'à l'Élysée pour faire entendre cette sérénade d'un nouveau genre à M. le président de la République :

Grévy, tu dors,  
Boulanger va trop vite;  
Grévy, tu dors,  
Boulanger va trop fort!

Puis le refrain nouveau :

C'est Boulang', Boulang', Boulang'!  
C'est Boulanger qu'il nous faut  
Oh! oh! oh!

Et enfin, sur l'avenue de l'Opéra, devant le Cercle militaire, d'autres groupes chantaient :

Rendez-nous Boulanger,  
S'il vous plaît,  
Rendez-nous Boul... Boul... Boulanger,  
S'il vous plaît,  
Sur l'air du tralala,  
Sur l'air du traderidera,  
Tra la la!...

En somme, cette rapide échauffourée n'a pas eu d'importance, et encore moins de suites. A onze heures, tout était fini, et la belle fête militaire de l'Opéra commençait. Elle a produit une recette de 90,000 francs, dont une grosse part ira augmenter la souscription ouverte en faveur des familles des victimes de l'Opéra-Comique.

4 juin.

C'est seulement aujourd'hui qu'on peut calculer d'une manière à peu près certaine le chiffre des personnes qui ont été brûlées ou qui ont disparu dans l'horrible catastrophe de l'Opéra-Comique. Dès la première heure on n'avait parlé que de quelques morts, une quinzaine au plus, ce qui était déjà terrible ; mais depuis et à mesure que le déblaiement des ruines du théâtre se poursuivait, ce chiffre a monté au total épouvantable de 86 morts constatées, auquel il faut encore ajouter en-

viron 60 personnes disparues, et dont les noms ont été déclarés par les familles à la préfecture de police.

L'émotion qui a suivi la catastrophe a été considérable et a donné lieu à un grand élan de générosité non seulement à Paris et en France, mais encore à l'étranger. Partout des souscriptions ont été ouvertes ; l'État a donné 200,000 francs. Des représentations théâtrales, des concerts, des matinées, des bals ont été organisés aussi bien à Londres et à Vienne qu'à Paris, et des sommes énormes ont été recueillies.

Maintenant, à la suite d'un si terrible malheur, deux mesures s'imposent absolument : la première, c'est de rechercher et d'établir nettement et à fond les responsabilités à la suite d'une enquête minutieuse qui permettra aussi de trouver les moyens de prévenir le retour de semblables catastrophes ; la seconde, c'est de rendre plus efficaces et plus sévères les prescriptions de sécurité existantes, en tenant la main à ce qu'elles soient aussi rigoureusement exécutées.

5 juin.

LONGCHAMPS. — Le Grand Prix a été couru aujourd'hui à Longchamps. Le temps était magnifique et l'affluence a été considérable. De notre côté deux chevaux français, *Monarque* et *Ténébreuse*, appartenant à M. Aumont, étaient en tête, comme probabilités de succès ; du côté des Anglais, on pariait surtout pour *Merry Hampton* et *The*

*Baron*. C'est *Ténébreuse* qui a remporté le prix ; *The Baron* est arrivé second, mais à une incontestable distance.

C'est la vingt-quatrième fois qu'était couru le Grand Prix de Paris. Nous avons déjà raconté, ici même, l'histoire des courses précédentes, en donnant le nom des vainqueurs. Le montant du prix gagné aujourd'hui par le cheval de M. Aumont est de 148,275 francs. Quant à la recette des entrées, elle s'est élevée à la somme de 280,000 francs. Enfin, le total des paris mutuels engagés dans la journée est monté au chiffre de 1,271,845 fr.

Le retour des courses a été très brillant, et surtout très long, ce qui est la meilleure démonstration du succès obtenu. Il y a eu quelques bousculades, en raison de la foule considérable des voitures, et aussi quelques cris de « Vive Boulanger ! » C'est décidément le cri du jour, et, jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux, on s'en sert à tout propos, et dans n'importe quelle manifestation.

COMÉDIE ET RELIGION. — M<sup>lle</sup> Rousseil, comédienne et tragédienne, et même poète à ses heures, va, dit-on, entrer en religion. Mais elle veut auparavant payer ses dettes et elle organise, avant de prendre le voile, une représentation solennelle, où elle paraîtra pour la dernière fois, et dont le produit servira à désintéresser ses créanciers. Le confesseur de M<sup>lle</sup> Rousseil approuve lui-même cette manière de faire. « Jouer la comédie

n'est plus aujourd'hui, dit-il, comme jadis, un cas de péché mortel, et les comédiens ont, comme tout le monde, droit de cité à l'Eglise. »

A ce propos, *l'Événement* a cité quelques lettres inédites de M<sup>lle</sup> Rousseil. Nous reproduirons la suivante, qui contient une sorte d'autobiographie intéressante :

Depuis cinq ans j'habitais, place Royale, un appartement que mes amis appelaient mon palais égyptien et dont le salon était un vrai musée, lorsqu'en 1880 je créai, à l'Odéon, *les Noces d'Attila*. Mon rôle de vierge gauloise m'avait transfigurée... Les crucifix furent, à cette époque, brisés dans les écoles, et mon indignation m'inspira un poème : *la Nuit de Noël*, où l'on voit les images sanglantes du Sauveur arrachées de leur croix. Je déclamai cette poésie, au mois de janvier 1881, sur le théâtre du Château-d'Eau. Dès le lendemain, ma rentrée à la Comédie-Française, qui avait été décidée après *les Noces d'Attila*, fut remise... à jamais!

Peu de temps après j'écrivis d'autres poésies religieuses. Mon appartement de la place Royale fut vendu dans la semaine où je fis entendre ces œuvres.

En 1883, à Aix-les-Bains, on vint solliciter mon concours pour les victimes d'Ischia. Je déclamai une pièce de vers de ma composition sur *la Première Communion*. Le lendemain, un commissaire de police vint me menacer de la prison parce que j'avais insulté le gouvernement.

Je rentre à Paris et je continue d'écrire.

J'allais terminer un « poème sur les souverains », quand je fus expulsée par mon nouveau propriétaire.

Cette fois, il y avait profit pour moi : car, comme mon Maître bien-aimé, Jésus-Christ, je n'ai pas une pierre pour reposer ma tête.

On me garda mes manuscrits... Mais à force de volonté et



avec l'aide de Dieu je finis mon poème. Je le fais entendre à plusieurs amis qui ont la bonté de m'encourager, et je n'ai plus qu'un désir : le faire connaître au public. Je le déclame dans un banquet au prince Jérôme... Et l'on m'accuse d'être bonapartiste, moi la fille d'un proscrit de Décembre ! Cela, c'est le comble.

Écoutez... L'homme que j'ai le plus haï est Napoléon III. J'étais enfant lorsqu'il vint dans mon pays, à Niort. Je fus chargée de lui remettre une lettre et un bouquet. J'allai l'attendre sur la route par laquelle il devait passer. Quand je le vis arriver, je ne sais quel sentiment de révolte me monta au cœur : je jetai le bouquet dans un fossé, et je rapportai la lettre à ma mère en l'adjurant de ne pas demander l'aumône à celui qui avait tué mon père. J'ai encore cette lettre ; je l'ai retrouvée dans les papiers de ma chère adorée le jour de sa mort ; ce jour-là je jouais *Madame Caverlet*.

Lors de mes débuts à l'Odéon l'on donnait *les Vacances du docteur*. Nous reçûmes l'ORDRE d'aller jouer cette pièce à Compiègne. La veille de ce jour j'avalai le contenu d'un flacon de teinture de quinquina ; je gardai le lit pendant trois semaines, et ma vie fut en danger ; mais j'eus la joie de ne point jouer chez l'empereur.

Eh bien, aujourd'hui, pour châtier les persécuteurs du Christ, des prêtres, des religieuses, pour revoir ma France aimée qu'ils ont mise si bas que, depuis des années, le ciel semble s'être voilé d'un crêpe noir pour ne point voir la rougeur de son front, j'irais, si je pouvais, moi républicaine, arracher à sa tombe Napoléon III et le remettre sur son trône, dût-il proscrire mon père une seconde fois.

O mon Dieu ! ô ma patrie !

ROSELIA ROUSSEIL.

Quant au talent poétique de M<sup>lle</sup> Rousseil, il n'est pas inférieur, à coup sûr, à celui de beaucoup de poètes

qu'on encense de nos jours. Voici comme exemple une pièce intitulée *le Doute* :

Je doute... Comprends-tu?... Le ciel me semble vide...  
Je crois à Jésus-Christ, je ne crois pas à Dieu...  
Je tremble en te parlant, et mon front est livide.  
Si je savais prier, j'entrerais au saint lieu !

Ah ! dis-moi que tu crois en Dieu. Dis-moi, mon père,  
Qu'après tant de douleurs et de pleurs répandus  
Le ciel s'ouvre pour nous... Dis-le... pour que j'espère .  
Que nos morts adorés là-haut nous sont rendus...

J'ai tant besoin de croire !... Oh ! mon père, je jure,  
Si tu me rends la foi, d'aller, jusqu'au trépas,  
Enfermer ma beauté dans la retraite obscure...  
Oh ! mon père, pitié !... Non, non, je ne crois pas !

Bientôt, touchée par la grâce, la comédienne convaincue s'écrie :

O mon divin Sauveur, à cette heure suprême,  
Par ton sang répandu, par mon âme qui t'aime,  
Que tu viens de sauver pour la seconde fois,  
Par ta plaie, ô mon Christ, je le jure, je crois !

Enfin l'amour divin la remplit tout à fait : elle n'a plus qu'une idée en tête, se faire carmélite, et elle s'écrie dans un bel élan poétique :

... Je prendrai le voile.  
— De la farouche et sombre étoile,  
De l'orgueilleuse je ferai  
L'humble carmélite... J'irai

Mourir dans la retraite sombre...  
Leïla ne sera qu'une ombre...

. . . . .  
Je vivrai, prosternée au fond d'une cellule,  
N'ayant qu'un horizon : la mort ! ce vestibule  
D'où l'on sort pour entrer dans ton éternité  
Quand l'âme a reconquis sa chaste nudité.  
J'userai mes genoux sur les dalles de pierre.  
Goutte à goutte mon sang coulera dans la bière  
Où, la nuit, gémira mon cœur crucifié...

Après sa dernière représentation, qui ne sera en somme qu'une liquidation, à la fois artistique et financière, M<sup>lle</sup> Rousseil se rendra à Rome où elle demandera au Pape de lui fixer lui-même le couvent cloîtré où l'ancienne Hermione ira calmer ses nerfs dans l'éternelle paix du Seigneur... Ainsi soit-il !

LA FÊTE DE RABELAIS. — C'est à un cigalier, M. Maurice Faure, qu'est due la première idée de fêter Rabelais à Meudon. A son instigation, la société *la Cigale* décida, en 1885, qu'un buste de Rabelais serait érigé sur une place de la localité ; le buste fut commandé au sculpteur Truphème, et l'année dernière, au mois de juillet, on l'inaugurait à l'état de simple plâtre.

Depuis, le plâtre est devenu bronze, à côté de la *Cigale* s'est fondée la société des *Rabelaisiens*, et le dimanche 29 mai dernier, Rabelaisiens et Cigaliers,

accompagnés de leurs présidents, Armand Silvestre et Henry Fouquier, ont inauguré le véritable buste de Rabelais. Très cordialement reçus par M. Lecorbeiller, maire de Meudon, ils se sont rendus, à la suite d'une cavalcade en costumes historiques, à la place où avait été érigé le buste. Là, après une charmante allocution de M. Lecorbeiller et deux discours fort remarquables de MM. Henry Fouquier et Armand Silvestre, Mounet-Sully a récité, de sa belle voix tonnante, trois sonnets couronnés à un concours poétique institué par les deux sociétés réunies.

La cérémonie d'inauguration a été suivie d'une représentation donnée par la Société des étudiants et le Cercle des Estourneaulx, et qui se composait de trois farces : *Pernet qui va à l'école*, *le Testament de Pathelin* et *le Badin qui se loue*. La fête s'est terminée par un banquet pantagruélique servi par Chevet, et suivi d'un bal.

Nous donnons ci-après le sonnet de M. Ponvosin qui a obtenu le premier prix :

Si nous broyons du noir, si du chaume au palais  
L'ennui, régnant en maître, a rasé les tonnelles,  
Rapporte-nous ton rire, ô joyeux Rabelais,  
Ton piment, tes chansons et tes fêtes charnelles.

Aux crus les plus fameux assure nos relais,  
Au ventre rond des muids plante assez de cannelles  
Pour éteindre du coup le feu de nos palais :  
Car nous aurons par toi des soifs sempiternelles ;

Car, grâce à toi, comme une ivresse à notre front,  
L'esprit des vins, l'esprit des mots, nous griseront,  
Car nous irons loger dans ton hôtellerie,

Gourmets de ta cuisine, amis de ton cellier,  
Et sûrs d'avoir en toi le puissant tonnelier  
Qui, pour l'âme et le corps, tiendra sa *Beuverie!*

Un autre sonnet aurait sans doute partagé le premier prix, mais il manquait à l'une des conditions du concours, qui était d'être signé de son auteur. Il mérite aussi d'être cité.

Ce front que n'a jamais assombri la tristesse,  
Grâce à frater Truphème icy le voylà donc!  
Salut! Messer François, grand curé de Meudon!  
Ung curé! voyre, mais ung sans scélératresse;

Ung que l'on eust deu faire évesque de Lutèce,  
Ung qui toujours octroye à franc péché pardon,  
Ung qui n'absout cafards ne mangeurs de chardon,  
Ung de Pantagruel sachant servir la messe.

Encor qu'entrelardé de force graz propos  
Et mots cruds, et fleurant de pintes et de pots,  
Il est exquis au fond, son gaulois Évangile.

Vrays dévots, croyez-m'en, ne dites chapelets,  
N'observez sottement Quatre-Temps ne Vigile :  
Lisez les beaux sermons du curé Rabelais.

Terminons par une indiscretion en disant qu'il se

prépare pour l'année 1889 une édition monumentale de Rabelais qui contiendra près de trois cents compositions du peintre Jules Garnier, vice-président des Rabelaisiens. C'est une entreprise considérable, et qui n'est pas encore assez avancée pour que nous puissions donner sur elle des renseignements plus détaillés.

THÉÂTRES. — Beaucoup de théâtres viennent de fermer leurs portes; ceux qui restent ouverts ont à lutter à la fois contre la chaleur et contre l'impression encore vivante et, pour ainsi dire, toujours saignante causée par l'incendie de l'Opéra-Comique.

L'un des plus courageux, l'Opéra populaire joue précisément quand les autres ferment. Ainsi, le 25 mai, le soir même où brûlait l'Opéra-Comique, le directeur de ce théâtre nous donnait un ouvrage nouveau, *Nadia*, pièce lyrique en un acte, paroles de Paul Milliet, musique de M. Jules Bordier, dont la partition a été assez bien accueillie. Le même soir on reprenait *l'Ombre*, de Flotow, un des grands succès de l'ex-salle Favart, ouvrage facile à monter et d'un développement musical qui n'est pas trop envahissant.

A coup sûr, l'Opéra populaire mérite d'être encouragé, mais conseillons-lui, avant tout, de réunir une troupe d'ensemble de quelque valeur, même médiocre, et avec le répertoire dont il lui est permis de disposer, il peut compter attirer la foule.

— Le 28 la Comédie-Française a donné la première représentation de *Raymonde*, comédie en 3 actes tirée par M. Morand du joli roman d'André Theuriet qui porte le même titre. C'est une pièce sentimentale et en quelque sorte anecdotique, en ce sens qu'elle renferme plusieurs épisodes charmants qui composent à eux seuls des scènes entières, lesquelles ont surtout assuré le succès de l'ouvrage. Tout le monde connaît l'intrigue du roman, qui a été conservée au théâtre, mais à laquelle sa translation à la scène a fait perdre toutefois un peu de son intérêt et de sa clarté. Jouée par les premiers artistes de la rue de Richelieu, Febvre, Le Bargy, de Féraudy, M<sup>mes</sup> Barretta, Lloyd et Céline Montaland, *Raymonde* a gagné, grâce à eux, complètement sa cause devant le public.

Le même soir un petit acte en vers de M. Pierre Barbier, le fils du librettiste bien connu Jules Barbier, a obtenu un vif succès, surtout succès d'émotion et de larmes. *Vincenette*, c'est le titre de l'ouvrage, rappelle bien un peu *Claudie*, *Mireille* et d'autres pièces, mais les vers en sont charmants et la pièce est jouée en perfection par Got, Albert Lambert, Laugier, et M<sup>mes</sup> Reichemberg et Pauline Granger. M<sup>lle</sup> Reichemberg y chante, avec la voix la plus jeune et la plus juste du monde, une poétique chanson dite de la *Cigale* et dont Ch. Gounod a écrit la musique.

— Nous avons un nouveau théâtre, — théâtre qui

sera très intermittent, il est vrai, — qui prend le titre de *Théâtre libre* et qui siège à Montmartre, au fond du passage de l'Élysée des Beaux-Arts... quand il siège. Il est exploité par une troupe d'amateurs qui avaient convoqué l'autre soir, 30 mai, toute la critique, et beaucoup d'autres invités à l'audition de deux pièces inédites, la première *la Nuit bergamesque*, tragi-comédie en vers d'Émile Bergerat, successivement rejetée par la Comédie-Française et par la Renaissance comme trop audacieuse et trop fantasque, et *En famille*, comédie en un acte, en prose, d'un écrivain-amateur, M. Oscar Métenier. Ces deux pièces, tout à fait dissemblables de ton et d'allures, ont été fort applaudies : la première a fait rire ; la seconde, dont la scène est placée dans les milieux sociaux les plus repoussants, a parfois terrifié. En somme, il y en a eu pour tous les goûts, et le Théâtre libre peut se considérer comme fondé.

— Au Théâtre de Paris, le 4 juin, reprise du *Man-geur de fer*, drame en 5 actes et 7 tableaux d'Édouard Plouvier. C'est un drame « vieux jeu » comme on dit en argot de coulisses, et dont le succès à l'Ambigu a été considérable dans la nouveauté (1866). Il a produit encore, en certaines de ses parties les plus noires et les plus mouvementées, une très sérieuse impression l'autre soir, et on y a beaucoup applaudi l'excellente troupe des artistes associés, et entre autres : Taillade, Alexandre, Barbe, H. Luguet, et M<sup>lle</sup> Rose Lion.



VARIA. — *A propos de l'Opéra-Comique.* — L'incendie de ce malheureux théâtre a beaucoup fait écrire et parler, et, dans la somme de ce qu'on a dit, il s'est trouvé, comme de raison, un certain nombre de sottises.

Il y a eu d'abord la lettre, — trop longue pour que nous la citions, — du monsieur qui veut qu'on élève un monument funéraire sur les ruines de l'Opéra-Comique, parce que ce serait braver la colère de Dieu que de reconstruire un théâtre sur l'emplacement où il en a laissé brûler un.

Voici maintenant un monsieur de La Tour qui donne aussi son avis dans un article d'où nous tirons les lignes suivantes :

« Ce qui ressort de ce que nous venons de dire, c'est que le danger était prévu depuis longtemps et que la responsabilité de l'État aussi bien que celle de M. Carvalho ne sont pas douteuses.

« Un détail à noter, dont nous affirmons l'exactitude : M<sup>me</sup> Flameng, la fille de M. Turquet, n'allait jamais à l'Opéra-Comique sans avoir dans sa robe, accrochée à la taille, une ceinture de sauvetage; et elle avait soin d'occuper la loge numéro 8, placée derrière une fenêtre qu'elle devait ouvrir en cas d'accident pour se sauver. »

Il nous paraît fort douteux que M<sup>me</sup> Flameng ait mis M. de La Tour dans le secret de ce qu'elle porte sous sa robe. Ou bien alors elle aurait dû divulguer son invention à l'usage des dames qui fréquentaient la salle Favart.

« *Vive la Pologne, Monsieur !* » — Encore une légende qui s'en va. On se souvient qu'en 1867, pendant l'Exposition universelle, l'empereur Alexandre II, de Russie, visitant le Palais de justice, y fut accueilli par un cri de : « *Vive la Pologne, Monsieur !* » parti d'un groupe de jeunes avocats qui assistaient à la visite. M. Charles Floquet, le président actuel de la Chambre, fut alors désigné comme étant celui qui avait poussé ce cri. Jusqu'à ce jour M. Floquet avait même bénéficié du succès populaire que sa hardiesse avait mérité à l'auteur du propos si malsonnant pour les oreilles impériales, et il n'avait jamais protesté contre l'opinion généralement répandue à ce sujet.

Voici qu'aujourd'hui cette légende se trouve tout à fait modifiée : dans un article qu'il vient de donner au *Petit Marseillais*, M. Andrieux, ancien préfet de police, prétend que le cri en question a été proféré par Gambetta, et il ajoute :

« J'ai à l'appui de mon récit un témoignage qui ne permet aucun doute.

« Certes, M. Floquet a poussé beaucoup trop loin l'indifférence, ou peut-être la fierté dédaigneuse ; il put s'en convaincre en une occasion que je ne saurais passer sous silence, car elle complète et confirme mon récit.

« Il s'agissait d'appeler M. Floquet à une haute situation. Gambetta donnait son opinion en présence de son ami Floquet. S'adressant directement à lui, il lui dit :

« Tu sais combien je suis désireux de te voir arriver aux affaires. Mais il y a ton malheureux cri de : « Vive la Pologne ! »

— C'est trop fort ! s'écria Floquet ; mais c'est toi qui as crié : « Vive la Pologne, Monsieur ! »

— C'est possible ! Mais tu ne détruiras pas la légende ! »

Gambetta avait peut-être raison : les légendes ont la vie dure, et je ne me dissimule pas que le sort de mon récit est d'arriver vingt ans trop tard. »

A cette déclaration M. Joseph Reinach oppose, dans *la République française*, la dénégation suivante :

« M. Andrieux prétend que le fameux cri de : « Vive la Pologne, Monsieur ! » n'a pas été poussé par M. Charles Floquet, mais bien par Gambetta, sur le passage de l'empereur de Russie, le 4 juin 1867, au Palais de justice.

« Le récit de M. Andrieux est de pure invention ; *ce n'est pas* Gambetta qui a poussé le cri de « Vive la Pologne, Monsieur ! » Je crois même savoir que Gambetta n'assistait pas à la manifestation.

« M. Andrieux écrit qu'il possède, « à l'appui de son récit, un témoignage qui ne permet aucun doute ».

« On serait obligé à l'honorable auteur des *Mémoires d'un préfet de police* de produire ce témoignage. Ce ne sera pas celui de M. Floquet, à qui cette erreur de jeunesse a coûté très cher, mais dont la parole a toujours

été loyale et véridique. Ce ne sera pas davantage celui de M<sup>e</sup> Allou, qui était, en 1867, bâtonnier de l'ordre des avocats. »

Donc il y a doute, et M. Floquet seul pourrait établir clairement la vérité sur ce petit fait historique. Détruirait-il pour cela la légende ? C'est au moins douteux.

A la suite de M. Reinach, M. Ranc a pris aussi, dans *le Matin*, la défense de Gambetta, et le *Paris*, brochant sur le tout, apporte dans le débat le document le plus curieux et peut-être le plus sûr : c'est le compte rendu de l'incident donné par la *Gazette des Tribunaux* le lendemain du jour où il s'est produit.

« Nous avons cru devoir taire l'incident si regrettable que *le Siècle* a trouvé bon de faire connaître à ses lecteurs ; nous ne voulons pas, en le livrant à la publicité, lui donner une importance qu'il ne mérite pas ; mais, puisqu'il a été rendu public, il faut le dire tel qu'il est et lui restituer son véritable caractère.

« Il est vrai qu'au moment où l'empereur de Russie, accompagné de ses fils et sans escorte, franchissait les derniers degrés du grand escalier pour entrer dans la galerie, le cri de « Vive la Pologne ! » s'est fait entendre. Mais *le Siècle* aurait pu ajouter que ce cri, poussé par quatre avocats seulement, avait été immédiatement couvert par les énergiques protestations de ceux qui les entouraient. »

De tout quoi il résulte que le cri a été proféré. Mais par qui? *That is the question*. Il est probable qu'on ne le saura jamais au juste, et l'histoire de *Vive la Pologne!* est sans doute destinée à faire le pendant de celle du *Fiacre jaune* ou de la *Diligence de Lyon*.

*Vers inédits de Baudelaire.* — A propos d'un volume d'œuvres inédites de Baudelaire qui vient de paraître, M. Gustave Rivet a communiqué au *Voltaire* la pièce suivante du même auteur, qui est également inédite.

Je n'ai pas pour maîtresse une lionne illustre,  
La gueuse de mon âme emprunte tout son lustre.  
Invisible aux regards de l'univers moqueur,  
Sa beauté ne fleurit que dans mon triste cœur.

Pour avoir des souliers elle a vendu son âme;  
Mais le bon Dieu rirait si, près de cette infâme,  
Je tranchais du Tartuffe et singeais la hauteur,  
Moi qui vends ma pensée et qui veux être auteur.

Vice beaucoup plus grave, elle porte perruque.  
Tous ses beaux cheveux noirs ont fui sa blanche nuque;  
Ce qui n'empêche pas les baisers amoureux  
De pleuvoir sur son front plus pelé qu'un lépreux.

Elle louche, et l'effet de ce regard étrange,  
Qu'ombragent des cils noirs plus longs que ceux d'un ange,  
Est tel que tous les yeux pour qui l'on s'est damné  
Ne valent pas pour moi son œil juif et cerné.

Elle n'a que vingt ans; sa gorge déjà basse  
Pend de chaque côté comme une calebasse,

Et pourtant, me traînant chaque nuit sur son corps,  
Ainsi qu'un nouveau-né je la tette et la mords.

Et, bien qu'elle n'ait pas souvent même une obole  
Pour se frotter la chair et pour s'oindre l'épaule,  
Je la lèche en silence avec plus de ferveur  
Que Madeleine en feu les deux pieds du Sauveur.

La pauvre créature au plaisir essoufflée  
A de rauques hoquets la poitrine gonflée,  
Et je devine, au bruit de son souffle brutal,  
Qu'elle a souvent mordu le pain de l'hôpital.

Ses grands yeux inquiets durant la nuit cruelle  
Croient voir deux autres yeux au fond de la ruelle,  
Car, ayant trop ouvert son cœur à tous venants,  
Elle a peur sans lumière et croit aux revenants.

Ce qui fait que de suif elle use plus de livres  
Qu'un vieux savant courbé jour et nuit sur ses livres  
Et redoute bien moins la faim et ses tourments  
Que l'apparition de ses défunts amants.

Si vous la rencontrez, bizarrement parée,  
Se faufilant au coin d'une rue égarée  
Et la tête et l'œil bas, comme un pigeon blessé,  
Traînant dans les ruisseaux un talon déchaussé,

Messieurs, ne crachez pas de jurons ni d'ordure  
Au visage fardé de cette pauvre impure  
Que déesse Famine a, par un soir d'hiver,  
Contrainte à relever ses jupons en plein air.

Cette bohème-là, c'est mon tout, ma richesse,  
Ma perle, mon bijou, ma reine, ma duchesse,

Celle qui m'a bercé sur son giron vainqueur  
Et qui dans ses deux mains a réchauffé mon cœur.

Ces vers ont été copiés par M. Rivet sur un album romantique contenant aussi des dessins de Deveria et de Louis Boulanger, et ayant appartenu à M. A. Buchon.

*Encore le truquage.* — Un sieur P... avait réuni une collection de tableaux et d'études du maître peintre Corot, et, ces jours derniers, il les a mis en vente, à l'Hôtel Drouot, à la suite d'une réclame considérable, d'affiches immenses, et avec un catalogue qui contenait 37 numéros. Ce catalogue mirifique était même orné de gravures représentant les tableaux mis en vente.

Or, ces tableaux ont obtenu des enchères dérisoires, et dont voici les principales :

1° *Chapelle aux environs de Rouen*, 405 fr.; 2° *Étang de Millemont*, 430 fr.; 3° *Souvenirs des bords du lac de Nemi*, 1,300 fr.; 4° *le Mont Valérien pris du bois de Meudon*, 360 fr.; 5° *Entrée du bois de Ville-d'Arroy*, 780 fr.; 6° *Chemin près Quimper*, 1,020 fr.; 7° *Étang de Ville-d'Arroy*, 500 fr., etc., etc. Les trente-sept tableaux ont produit 20,740 fr., soit une moyenne de 560 fr.

Pendant en tête du catalogue on lisait la lettre suivante du propriétaire de la collection adressée à MM. Haro frères qui étaient chargés de la diriger :

*A Messieurs Haro frères, peintres experts.*

Messieurs,

Je vous confie la vente de mes chers tableaux ; c'est avec regret que je m'en sépare. Je les tiens de mon cher maître et ami Corot. Vous savez combien sont précieuses ses études faites d'après nature ; j'espère que le public saura les apprécier.

P...

A la suite de l'insuccès de cette vente, qui semblait incompréhensible, plusieurs personnes, s'étant adressées à quelqu'un dont les décisions font autorité en matière de ce genre, ont reçu de lui la réponse suivante :

Paris, 24 mai.

Monsieur,

En réponse à la demande que vous nous avez faite, nous vous déclarons que la plupart des tableaux vendus hier comme étant de Corot étaient primitivement des études ou esquisses qui ont été altérées et repeintes par des mains étrangères. Telles sont, Monsieur, les raisons qui ont déterminé la plupart des amateurs et des marchands à s'abstenir de toute enchère.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération.

BAGUE ET C<sup>e</sup>.

Ce qui revient à dire que le propriétaire des soi-disant Corot avait été exploité, comme tant d'autres.

*Un Nouveau Rythme.* — Ne cherchez pas de quoi il



s'agit ; lisez plutôt ce qui suit : vous serez plus vite renseigné.

M. Zola a commencé au *Gil Blas* un roman intitulé *la Terre*, et dans lequel, sous prétexte de paysanneries, il sème à plaisir des mots grossiers et des détails orduriers. Ce roman débute par le gracieux tableau d'une jeune paysanne de quatorze ans qui met la main à la pâte pour aider un taureau à saillir la vache qui vient de lui être amenée. Plus loin l'auteur nous fait assister à une réunion de paysans qui sont rassemblés un soir d'hiver dans une étable pour y avoir moins froid, et voici le nouveau tableau qu'il nous met sous les yeux :

« Il faisait très chaud : une chaleur humide et vivante, accentuée par la forte odeur de la litière. Une des deux vaches, qui s'était mise debout, fientait ; et l'on entendait le *bruit doux et rythmique des bouses étalées.* »

Voilà un rythme auquel, sans doute, vous n'aviez jamais songé. Il y en a autant pour le nez que pour l'oreille, et, si vous ne vous y délectez pas, c'est que vous êtes bien bégueule.

*Jules Simon et la Politique.* — Dans un banquet donné par l'Association Bretonne-Angevaine, à Paris, chez Corazza, le 27 mai, sous la présidence de Jules Simon, l'éminent orateur a été amené à faire l'importante déclaration suivante sur son rôle actuel dans la politique :

« C'est un lieu commun de quelques-uns de mes amis

de dire que la politique a été injuste à mon égard. Ils se trompent ; elle ne l'a pas été, et je n'ai pas à m'en plaindre. Si je me plains de la politique actuelle, ce n'est pas à cause des injustices dont j'aurais été l'objet de sa part, mais uniquement parce que je la trouve mauvaise. Il n'est que trop vrai, en effet, que sur un point capital qui tient au cœur de beaucoup de républicains, je me suis trouvé en complet désaccord avec eux. Je leur ai dit qu'à mon avis ils compromettaient les intérêts du pays. J'avais le droit de le penser, j'avais assez travaillé pour cela, j'avais été assez souvent en avant quand les autres restaient en arrière. Oui, je pouvais croire que ma place était au premier rang. Mes amis eux-mêmes en conviennent. Mais je ne me plains pas d'avoir payé trop cher la partie que j'ai jouée contre eux. Ce à quoi je tiens le plus, pour l'honneur de ma carrière, c'est que ceux qui ont pour moi quelque bienveillance sachent bien qu'en me séparant de mon parti je n'ignorais pas le prix que je payerais ma franchise, et j'ajouterai mon courage.

« Oui, Messieurs, je le savais, je l'ai fait sans restriction, sans réserves, en public, Dieu merci. On me l'a fait payer dans le temps par beaucoup d'injures. Cela c'était trop, tant pis pour ceux qui m'ont injurié. Pas un de ceux-là ne s'entendait lui-même. Il reconnaissait dans le fond de sa conscience qu'il injuriait un homme qui valait mieux que lui : car j'avais eu le courage de

dire ce qui était la vérité, et beaucoup de ceux qui pensaient comme moi avaient la honte de le cacher. A présent, je vis en dehors de ce monde avec lequel j'ai rompu. Je m'en glorifie, et je n'admets pas qu'on puisse dire que j'ai à m'en plaindre. Je me lave les mains de la politique actuelle, que j'ai déconseillée, que je ne comprends pas. Ne me parlez donc pas de ses injustices à mon égard. Je porte tout simplement la peine de ma franchise, de mes convictions et de mes désaveux. »

*Vélocipèdes et Vélocifères.* — Rien de nouveau sous le soleil ! Ainsi le vélocipède, qu'on croyait d'invention moderne, a déjà plus de quatre-vingts ans d'origine. D'après *l'Intermédiaire*, ce bizarre instrument de locomotion faisait déjà, au début du siècle, les délices des incroyables de l'époque. « Remarquons seulement qu'il ne portait pas le même nom, puisqu'on le désignait sous celui de *vélocifère*, tandis que la personne qui le dirigeait était appelée *vélocipède*. C'est une distinction qu'on avait eu soin d'établir avant que l'anglomanie eût encore envahi l'habitude de nos *sportsmen*. Le jardin de Hanovre était le rendez-vous des amateurs, et c'est de la terrasse donnant sur le boulevard des Italiens que partaient les vélocifères nombreux engagés dans les paris de course et qui se dirigeaient soit sur les boulevards, soit vers les Champs-Élysées et le Cours-la-Reine.

« Le 29 floréal an XII (19 mai 1804), on représenta

au théâtre du Vaudeville une comédie intitulée : *les Vélodifères* ; elle avait pour auteurs Dupaty, Chazet et Moreau. Le Vaudeville occupait alors la salle du Vauxhall, rue du Cloître-Saint-Honoré, qui faisait partie du dédale de voies étroites sur lesquelles on a créé la galerie nord du Louvre et la rue de Rivoli. Désaugiers était directeur de ce théâtre, où se jouaient de préférence les pièces d'actualité, et celle-ci obtint un succès colossal. On applaudissait surtout le couplet suivant, qui n'est pas sans à-propos même de nos jours :

Vous partisans du petit trot,  
Cochers qui ne vous pressez guère,  
Voulez-vous arriver plus tôt  
Que le plus prompt vélocifère ?  
Sachez remplacer aujourd'hui  
La rapidité par l'adresse ;  
En partant deux jours avant lui,  
Vous le gagnerez de vitesse ! »

*Émile Augier et Zola.* — Nous n'aurions pas songé à accoupler ces deux noms de valeurs si différentes, sans un article que M. Laforêt vient de publier dans *l'Événement* sur les pièces de théâtre qui n'ont pas réussi. Parmi celles-ci figure *le Mariage d'Olympe*, d'Émile Augier, qui fut un véritable insuccès, car il ne fut pas mieux accueilli à sa reprise que lors de sa première apparition. M. Laforêt eut la curiosité de savoir ce qu'en

pensait Émile Augier, et celui-ci lui écrivit à ce propos la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Je n'ai pas conservé un seul article de journal relatif à cette malheureuse pièce.

Quant aux explications ou éclaircissements apologétiques que vous me demandez, je n'en ai pas à donner; je me range complètement à l'avis de la presse et du public, parce que cette dernière reprise, où il n'y a pas eu l'apparence d'une lutte, m'a laissé tout mon sang-froid; et j'ai senti, comme la salle, que la pièce laisse une impression pénible. C'est la pire des condamnations, après l'ennui toutefois. La première condition de notre art est de s'emparer de l'auditoire, c'est la seule à laquelle on ne manque pas impunément. J'y ai manqué, je ne réclame rien. *Habemus confitentem reum.*

Voilà, mon cher confrère, dans quel sens je ferais une préface si j'en faisais une. Vous voyez que ce n'est pas la peine et que je fais mieux de me taire.

Je vous serre cordialement la main en vous remerciant de votre affectueuse bienveillance.

Qu'il y a loin de cette digne et sage résignation à l'attitude inutilement bruyante qu'a prise récemment Zola à propos de la chute de *Renée* ! Il fera bien de méditer cette lettre d'Augier et d'en faire son profit.

*La Maison du Roi de Rome.* — Dans un nouveau volume intitulé, *le Cabinet noir* et consacré tout entier à Louis XVII, à Napoléon et à Marie-Louise, le comte

d'Hérisson vient de publier une série de documents historiques la plupart inédits et d'un assez vif intérêt. Le chapitre consacré à la cour de Marie-Louise, impératrice, contient des chiffres assez curieux relatifs aux dépenses de la maison impériale.

Ainsi le total des personnes attachées à un titre quelconque à la cour était de 2,800; leur traitement annuel s'élevait à 6 millions. La toilette de l'impératrice et sa cassette particulière représentaient 680,000 fr.; la maison des pages coûtait 258,000 francs. Mais le plus fort encore, et le plus inexplicable comme dépense, était le montant du budget de la maison du roi de Rome pour 1812, et alors que l'enfant-roi n'avait qu'un an à peine. Nous donnons ci-après quelques chiffres empruntés à ce budget particulier où l'on voit avec étonnement figurer, pour un enfant si jeune, un secrétaire des commandements à 6,000 francs, avec frais de bureau ne s'élevant pas à moins de 12,000 francs.

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Traitement de la gouvernante. . . . . | 40,000 |
| — de deux sous-gouvernantes . . . . . | 24,000 |
| Secrétaire des commandements. . . . . | 6,000  |
| Secrétaire de la gouvernante. . . . . | 3,000  |
| Médecin. . . . .                      | 15,000 |
| Chirurgien. . . . .                   | 12,000 |
| Trois femmes de chambre. . . . .      | 9,000  |
| Nourrice du roi. . . . .              | 2,400  |
| Son entretien . . . . .               | 5,000  |
| Surveillante . . . . .                | 1,500  |

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Berceuses. . . . .                      | 7,200  |
| Femmes de garde-robe. . . . .           | 6,000  |
| Huissiers et valets de chambre. . . . . | 21,200 |
| Maître d'hôtel. . . . .                 | 3,000  |
| Cassette du roi. . . . .                | 33,990 |
| Frais de bureau. . . . .                | 12,000 |
| Dépenses imprévues. . . . .             | 30,000 |

*Origine du « poulet ».* — Notre confrère Parthenay, de *l'Estafette*, nous explique ainsi comment l'on est arrivé à prendre le mot *poulet* dans le sens de billet doux.

Autrefois, en Italie, c'étaient les vendeurs de poulets qui se chargeaient des messages d'amour. Ils cachaient le billet sous l'aile d'une des volailles que la ménagère achetait de confiance.

Ces dames, quand elles échangeaient leurs confidences, disaient :

« J'ai reçu ce matin un bien joli poulet... »

« Y a-t-il longtemps que vous n'avez eu de poulet, chère amie ? »

Et l'on disait aussi en parlant de deux amoureux en pleine lune de miel :

« Ils échangent un poulet tous les matins... »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

A l'église, un jour de première communion, entre mères de famille d'une ferveur très modérée :

« Quelle chaleur insupportable dans ces églises!

— Oh, oui! Madame, surtout quand on n'en a pas l'habitude. »

Place de l'Odéon, le 6 juin.

« Comment! l'Odéon ferme le jour de l'anniversaire de Corneille! Corneille n'existe donc plus pour l'Odéon?

— A moins que ce ne soit l'Odéon qui n'existe plus pour Corneille! »

« De toutes les langues européennes, dit quelqu'un, la plus difficile à retenir est la langue russe.

— Non, fait un autre, je crois plutôt que c'est le turc.

— Allons donc, insinue un troisième, la langue la plus difficile à retenir, c'est celle des femmes. »

(Réveille-Matin.)

Note d'album :

« Le bonheur et le malheur sont égoïstes, chacun à sa façon : le premier en se gardant, le second en se communiquant. »

---



PETITE GAZETTE. — NÉCROLOGIE. — 24 mai. Le lithographe et peintre Émile Vernier, d'abord ouvrier lithographe à Besançon, et qui a longtemps collaboré au *Charivari*. Il a reproduit beaucoup d'œuvres célèbres, surtout de Courbet et de Corot. C'était également un peintre estimé, et qui avait exposé deux marines et des lithographies au Salon de cette année.

— 24. Théodore Fabas, le doyen des membres du conseil d'Etat, et qui avait jadis collaboré au *National* avec Carrel, ainsi qu'aux diverses publications de Jean Reynaud et de Pierre Leroux.

— 25. M. Saint-Charles, savant, membre de l'Académie des sciences de Toulouse et qui avait donné de nombreux articles dans le journal de la localité sous le pseudonyme de *La Crémade* qui veut dire « brûlé » dans le patois du pays. Par une singulière coïncidence le regretté M. Saint-Charles a péri brûlé dans l'incendie de l'Opéra-Comique.

— 26. Le célèbre ténor Gaetano Fraschini qui débuta avec tant de succès aux Italiens, à Paris, vers 1860. Il avait soixante-dix ans et une fortune relativement considérable (1 million environ) que son testament a répartie en œuvres de bienfaisance.

— 31. Le publiciste Maurice Cristal, dont le vrai nom était Maurice Germa, et qui a surtout écrit sur la musique.

— 2 juin. Le célèbre chroniqueur, romancier, et même auteur dramatique Albéric Second. C'était un écrivain de race, d'une grande distinction personnelle et qui, pendant de longues années, a écrit dans la plupart des journaux de Paris, surtout dans ceux de M. de Villemessant, avec beaucoup d'indépendance, de convenance et d'esprit. Il avait soixante-dix ans.

— 3. Albert-Ernest Carrier-Belleuse, sculpteur éminent, et qui était en dernier lieu directeur des travaux d'art à la manufacture de Sèvres. Il était élève de David d'Angers, et

il avait débuté au Salon de 1851. Né le 12 juin 1824, il laisse deux fils, Louis et Pierre Carrier-Belleuse, qui sont eux-mêmes deux peintres distingués, et une fille qui a épousé le sculpteur Chéret.

— 4. Le sculpteur Le Quesne, élève de Pradier, non moins connu que Carrier-Belleuse, et de neuf ans plus âgé que lui. Il avait remporté le grand prix de Rome en 1844. En 1850, à son retour de Rome, il exposa au Salon la maquette en plâtre de son *Faune dansant* qui est aujourd'hui au jardin du Luxembourg. On lui doit les *Victoires* du tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>, que la mort n'avait pas permis à Pradier d'achever, et une quantité de bustes, de bas-reliefs, etc. Il avait soixante-douze ans. Sa fille avait épousé M. René d'Hubert, directeur du journal *le Gil Blas*.

BIBLIOGRAPHIE. — Nous avons publié à deux reprises dans notre Gazette (1881, II, 318, et 1882, I, 92) des pensées inédites dont l'auteur, alors anonyme, vient en partie de se dévoiler. En effet, cet auteur a réuni, en un ravissant petit volume intitulé *Heures grises* (Ollendorff, éditeur), un recueil de pensées tour à tour gaies et tristes, souvent mordantes, jamais banales, lequel constitue véritablement, dans le fond comme dans la forme, ce qu'on est convenu d'appeler un livre de chevet. Ce livre est signé Marie Valyère; mais nous savons que ce n'est là qu'un pseudonyme qui cache, imparfaitement pour ses amis, une dame de la haute société de Reims. M<sup>me</sup> Jules Neveux.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.



# GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 12 — 30 JUIN 1887

---

## SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Nouveau volume de V. Hugo. — M<sup>lle</sup> Martine de Campos. — Mort de M. d'Ideville, de M. Batbie, ministre de résistance. — Jubilé de la reine d'Angleterre; sa liste civile. — Théâtres : Château-d'Eau, Vaudeville, Cluny, Renaissance.

*Varia* : Vive la Pologne, Monsieur! — Recettes théâtrales avant et après l'incendie. — Petits Vers inédits. — Le Fouet de Louis XIV. — Quelques Étymologies. — Mots de la Quinzaine.

Petite Gazette. — Nécrologie

Variétés. — Guillaume Fichet, 1<sup>er</sup> imprimeur français. — Un Enlèvement au temps passé.

---

10 juin.

LA QUINZAINE. — On vient de mettre en vente un nouveau volume de Victor Hugo, tout à fait inédit, et qui se compose, sous le titre général de *Choses vues*, d'une série de notes, articles, réflexions, appréciations élogieuses ou critiques, empruntés, pourrait-on dire, à un carnet sur lequel le maître écrivait en quelque sorte

ses impressions quotidiennes. Ces *Choses vues*, en effet, sont presque un livre de reportage ; mais ici le « reporter » a donné aux notes un peu décousues qui remplissent son nouveau livre un caractère tout personnel.

Nos reporters d'aujourd'hui, pressés par le temps et l'actualité, ne peuvent donner à leurs récits publiés le soir même, oubliés le lendemain, ni cette précision, ni cette couleur, ni surtout cette intensité dans la description.

On a déjà cité, un peu partout, deux chapitres particulièrement curieux, à ce point de vue, du volume qui nous occupe. La mort du duc d'Orléans, racontée par Hugo, abonde en descriptions d'une minutie extraordinaire, et que nous raillons aujourd'hui quand un reporter contemporain s'y abandonne par hasard :

Aujourd'hui mercredi j'ai visité le lieu où le prince est tombé, il y a précisément à cette heure une semaine. C'est à l'endroit de la chaussée qui est compris entre le vingt-sixième et le vingt-septième arbre, à gauche, en comptant les arbres à partir de l'angle que fait le chemin avec le rond-point de la Porte-Maillot. Le dos d'âne de la chaussée a vingt et un pavés de largeur. Le prince s'est brisé le front sur le troisième et le quatrième pavé à gauche, près du bord. S'il eût été lancé dix-huit pouces plus loin, il serait tombé sur la terre.

Le roi a fait enlever les deux pavés tachés de sang, et l'on distinguait encore aujourd'hui, malgré la boue d'une journée pluvieuse, les deux pavés nouveaux fraîchement posés.

Et cependant ces détails, parce qu'ils nous sont

donnés par Victor Hugo, ont un vif intérêt et ne nous paraissent ni vains ni inutiles; ils ajoutent au contraire à la vérité et à l'exactitude du tableau.

L'autre chapitre, consacré aux funérailles de Napoléon, en décembre 1840, est une page achevée et tout à fait digne de l'histoire. Et cependant que de détails, qui décèlent d'ailleurs une observation extraordinaire et qui donnent pour ainsi dire une reproduction photographique du trajet triomphal de l'impéria! catafalque!

L'ensemble a de la grandeur. C'est une énorme masse, dorée entièrement, dont les étages vont pyramidant au-dessus des quatre grosses roues dorées qui la portent. Sous le crêpe violet semé d'abeilles qui le recouvre du haut en bas, on distingue d'assez beaux détails : les aigles effarés du soubassement, les quatorze Victoires du couronnement portant sur une table d'or un simulacre de cercueil. Le vrai cercueil est invisible... Sur le faux sarcophage on a déposé les insignes de l'empereur, la couronne, l'épée, le sceptre et le manteau. Dans la gorge dorée qui sépare les Victoires du faite des aigles du soubassement, on voit distinctement, malgré la dorure déjà à demi écaillée, les lignes de suture des planches de sapin. Cet or n'est qu'en apparence. Sapin et carton-pierre, voilà la réalité. J'aurais voulu pour le char de l'empereur une magnificence qui fût sincère.

Et ce reporter, ce roi des reporters, pousse la conscience de la description qu'il nous a laissée de cette journée grandiose, jusqu'à suivre, après la cérémonie, le char funèbre qui retourne à l'écurie :

Vers cinq heures, le char-catafalque, vide maintenant,

remonte l'avenue des Champs-Élysées, afin d'aller *se remiser* sous l'arc de l'Etoile. C'est une belle idée. Mais les magnifiques chevaux spectres sont fatigués. Ils ne marchent qu'avec peine et lentement, au grand effort des cochers. Rien de plus étrange que les *hu-ho!* et les *dia-hu!* tombant sur cet attelage à la fois impérial et fantastique.

Il faut lire tout ce volume, bien plus intéressant que beaucoup des dernières œuvres publiées de Victor Hugo, tout en regrettant que l'époque qu'il embrasse n'ait pas plus d'étendue. Espérons donc que la publication de ce premier « carnet » n'est que le commencement d'une série qui serait d'un intérêt considérable si elle pouvait offrir des développements plus complets.

14 juin.

Nous pourrions nous croire revenus au moins pour un jour, — le jour d'aujourd'hui, — à l'époque où Alexandre Dumas a placé la scène de ses plus illustres romans de cape et d'épée. En effet, en plein bois de Boulogne, en plein jour et au moment même où la foule est le plus nombreuse, un enlèvement a eu lieu. Cela tient tout à fait des *Trois Mousquetaires* ou de *Vingt Ans après!*

Donc M<sup>lle</sup> Mercédès Martinez de Campos, ci-devant comtesse de San Antonio et belle-fille actuellement divorcée de la duchesse della Torre, se promenait dans l'après-midi au bois de Boulogne, sous la surveillance de sa gouvernante, lorsque plusieurs personnages mas-

qués se jetèrent sur les deux femmes et éloignèrent la gouvernante pendant qu'un autre personnage, également masqué, enlevait de son côté M<sup>lle</sup> de Campos elle-même, la faisait entrer dans une voiture spécialement apostée aux environs, et l'enlevait bel et bien, tout comme dans *les Trois Mousquetaires* d'Artagnan enlève M<sup>me</sup> Bonnacieux. Or M<sup>lle</sup> de Campos possède environ sept millions de fortune. Depuis son divorce vingt partis s'étaient, comme bien on pense, présentés pour l'enlever légalement : la fière jeune fille les avait évincés tous. Le ravisseur nouveau, M. Mielvaque de Lacour, n'a pas de fortune ; mais, en revanche, il a, paraît-il, un amour inextinguible, et l'ex-comtesse de San Antonio aurait été d'accord pour se faire enlever par lui, sauf à se faire épouser ensuite. C'est ainsi que cette affaire se présente en ce moment, mais après avoir soulevé beaucoup de scandales et avoir donné lieu aux suppositions les plus invraisemblables et les plus extravagantes. Selon toute probabilité elle se terminera par un mariage ; la morale et l'amour se trouveront ainsi à la fois satisfaits.

15 juin.

Notre excellent confrère et ami le comte Lelorgne d'Ideville (Henry) est mort aujourd'hui à l'âge de cinquante-sept ans seulement. C'était un écrivain de race, très fin, très distingué, érudit au premier chef et

qui laisse un certain nombre d'ouvrages de curiosité historique qui lui survivront longtemps. Son *Journal d'un diplomate*, publié en trois volumes il y a plus de vingt ans (1859-66), a été plusieurs fois réimprimé. C'est un recueil de récits personnels où l'auteur a toujours joué un rôle, et qui offrent un véritable et précieux intérêt d'authenticité.

Le père du comte d'Ideville était baron de l'Empire. Comme il savait le russe, il avait été, pendant la campagne de Russie, attaché à la personne de Napoléon et avait vécu avec lui, durant toute cette guerre lamentable et tragique, dans l'intimité la plus absolue et la plus constante. Il a même laissé d'intéressants manuscrits à ce sujet.

Le comte d'Ideville a longtemps publié dans le *Figaro* des articles spéciaux qu'il signait *Saint-Simon*. Il a aussi écrit sous le nom de *E. de Saulnat*, qui était celui de sa ville natale dans le Puy-de-Dôme. Cet écrivain distingué laisse un fils, actuellement maréchal des logis chef au 12<sup>e</sup> chasseurs, à Rouen, et deux filles.

M. BATBIE, MINISTRE « DE RÉSISTANCE ». — L'éminent jurisconsulte et sénateur Batbie est mort le 14 de ce mois, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il avait d'abord été ministre de l'instruction publique du maréchal de Mac-Mahon, dans le cabinet constitué à la suite du 24 mai 1873. En 1877, après les élections d'octobre,



qui tournèrent contre le maréchal, ce dernier, avant d'en venir à un ministère de gauche présidé par M. Dufaure, songea à recourir à un cabinet de résistance et de dissolution dont il confia la formation à M. Batbie. Mais ce ministère, constitué *in petto*, ne parvint jamais à son établissement définitif, et bien peu de personnes en ont connu jusqu'à ce jour l'existence, même à l'état de projet. Le *Figaro* a publié à ce sujet un article signé X..., et que nous croyons être de M. Ernest Daudet. Nous le résumerons pour nos lecteurs.

Le cabinet Rochebouët, constitué après les élections d'octobre 1877, ne pouvait s'associer à une motion de dissolution nouvelle de la Chambre; il n'avait ni l'autorité ni la force nécessaires à cet effet. Aussi, le samedi 8 décembre, le maréchal fit-il appeler M. Batbie pour le charger de former un cabinet nouveau à la fois de résistance, et de dissolution s'il était besoin. Batbie accepta sans hésitation et parvint à trouver comme premiers collaborateurs MM. Depeyre, Daru, Dupuy de Lôme, de Montgolfier, de Rochebouët, de Banneville et l'amiral Roussin. Mais, à la première réunion de ce conseil, qui eut lieu le 10 décembre, l'amiral Roussin, qui était neveu de M. Dufaure, entendant parler dès le début de la probabilité d'une dissolution, déclara loyalement qu'il préférerait se retirer. Peu après le comte Daru et M. Dupuy de Lôme se retirèrent à leur tour.

Après de longs pourparlers avec d'autres membres

des Chambres disposés, eux aussi, à la résistance, M. Batbie chercha à attirer à lui, pour compléter un ministère, MM. Pouyer-Quertier, Ancel, le baron Leguay et le baron de Lareinty. Ces messieurs paraissaient devoir accepter; mais M. Pouyer-Quertier, qui, dans la combinaison, aurait eu les finances, refusa péremptoirement son concours au dernier moment. Ses autres collègues l'imitèrent aussitôt, et le ministère Batbie se trouva par terre avant même d'avoir pu se constituer.

Avant de quitter le maréchal, ces messieurs lui conseillèrent d'en revenir à M. Dufaure. C'était là faire un grand sacrifice d'amour-propre, et il faut savoir gré au maréchal d'avoir su s'y résigner sans autre résistance. Le lendemain, en effet, le cabinet Dufaure était constitué, et le pouvoir passait définitivement à gauche.

LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE.— Le 21 juin, présent mois, la reine Victoria est entrée dans la cinquante et unième année de son règne, étant montée sur le trône le 20 juin 1837. Le jubilé de ce long règne a été célébré à Londres ce même jour, au milieu d'une affluence de peuple et d'un enthousiasme extraordinaires. Plusieurs souverains de l'Europe sont venus assister en personne à la cérémonie officielle, qui a eu lieu à l'abbaye de Westminster; les autres souverains se sont fait représenter par les membres les plus proches de leurs familles, et la fête a emprunté à cette

réunion de monarques, de princes et de princesses, au nombre de près de quatre-vingts, un éclat incomparable.

Ce jubilé est le quatrième de ce genre qui ait été célébré en Angleterre : le premier a eu lieu en 1266, sous Henri III; le second en 1377, sous Edouard III; le troisième, en 1810, sous Georges III, et le quatrième est celui de la reine Victoria.

La reine Victoria, née le 24 mai 1819, est veuve depuis 1861 du prince Albert. Elle a eu neuf enfants, dont deux seulement sont décédés : la princesse Alice en 1878 et le duc d'Albany en 1884. Tous ses enfants ont été mariés et ont eux-mêmes une nombreuse descendance. La princesse de Prusse, fille aînée de la reine, est grand'mère, et le prince de Galles a des enfants bientôt en âge d'être établis à leur tour.

Cette nombreuse famille royale ne coûte cependant pas très cher à l'Angleterre, si l'on veut bien comparer la liste civile de la reine avec celle des autres royaumes de l'Europe, où elle dépasse, pour quelques-uns, 25 millions. En voici le détail :

|                                  |     |            |
|----------------------------------|-----|------------|
| La Reine reçoit par an . . .     | Fr. | 9,625,000  |
| Le prince de Galles . . . . .    |     | 1,000,000  |
| La princesse de Galles. . . . .  |     | 250,000    |
| La princesse de Prusse . . . . . |     | 200,000    |
| Le duc d'Edimbourg . . . . .     |     | 625,000    |
| La princesse Christian . . . . . |     | 150,000    |
| La marquise de Lorne . . . . .   |     | 150,000    |
|                                  |     | <hr/>      |
| A reporter. . .                  |     | 12,000,000 |

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| Report. . . . .                | 12,000,000 |
| Le duc de Connaught . . . . .  | 625,000    |
| La princesse Béatrice. . . . . | 150,000    |
| La duchesse d'Albany. . . . .  | 150,000    |
|                                | <hr/>      |
| Soit. . . . . Fr.              | 12,925,000 |

Sans compter, pour la reine, les revenus du duché de Lancastre qui dépassent 1,500,000, et pour le prince de Galles ceux du duché de Cornouailles qui sont d'environ 2,000,000.

En France, la première liste civile royale, celle du roi Louis XVI, avait été fixée à 25 millions. Elle n'était que de 12 millions sous Louis-Philippe, et elle revint à 25 millions sous Napoléon III. Les princes de la famille impériale touchaient, en outre, environ 2 millions de dotation. En somme, la reine d'Angleterre ne touche même pas, pour elle et pour neuf autres membres de sa famille, la moitié de ce que recevaient Napoléon III, le prince Napoléon et la princesse Mathilde.

THÉÂTRES. — Le 9 juin, au théâtre lyrique du Château-d'Eau, première représentation d'un opéra nouveau en trois actes, *Kérim*, paroles de MM. Paul Milliet et Henri Lavedan, musique d'un ancien prix de Rome (1881), M. Alfred Bruneau, qui n'a pas réussi.

— Le samedi 11, le théâtre du Vaudeville a représenté un drame posthume en cinq actes et en vers de M. Jules Amigues, qui fut à la fois, comme chacun

sait, homme politique, journaliste et auteur dramatique. Ce drame, qui est intitulé *la Comtesse Frédégonde*, a éprouvé de longues et nombreuses vicissitudes avant d'arriver enfin à la scène ; et encore n'est-ce qu'après la mort de son auteur qu'il a pu être joué. Reçu d'abord à la Comédie-Française, où Sarah Bernhardt en devait créer le principal rôle, il fut ensuite ajourné après que la célèbre artiste eut quitté la rue de Richelieu. Amigues le porta alors à l'Odéon, puis à la Porte-Saint-Martin où on lui fit un accueil poli, mais sans résultat, et le malheureux écrivain mourut avant d'avoir même vu se terminer l'odyssée complète de son drame. Mais il laissait deux fils, Georges et Jacques Amigues, qui la continuèrent courageusement et qui, en présence des refus nouveaux qu'ils eurent à essayer, se décidèrent à louer un théâtre pour y faire représenter l'œuvre paternelle. Ils choisirent les Variétés, qui devaient fermer le 1<sup>er</sup> juin, et recrutèrent une troupe en somme assez passable.

Mais, hélas ! au moment où, les répétitions terminées, les deux jeunes gens allaient voir leur pieuse initiative aboutir enfin, survint l'incendie de l'Opéra-Comique. Et le 1<sup>er</sup> juin, quelques heures avant que le rideau se levât sur *la Comtesse Frédégonde*, le préfet de police interdisait par une mesure de précaution, bien tardivement notifiée ce nous semble, la réouverture des Variétés pour le soir même. C'est alors que MM. Amigues

allèrent trouver le directeur du Vaudeville, qui consentit à leur prêter son théâtre.

La pièce de Jules Amigues, qui s'appelait d'abord *les Kœnigsmark*, titre qui était plus clair que celui qu'il lui a substitué, est un drame à moitié historique, dont le point de départ se trouve dans un livre de Blaze de Bury, *Un Episode de l'histoire du Hanovre*. Le sujet est un peu sombre, mais développé d'une manière intéressante. Quelques scènes de grande envergure ont même « emballé » le public, et le nom de M. Amigues a été finalement acclamé. En somme, ce drame posthume était très digne de l'accueil que lui avait d'abord fait la Comédie-Française qui en a joué, à coup sûr, de beaucoup plus mauvais. A citer dans l'interprétation Brémont, Dutertre, Mayer, un nouveau venu, M. Krauss, et M<sup>mes</sup> Lefebvre (de l'Odéon), Richmond, autrefois M<sup>lle</sup> Brandus, et Petit (de la Gaîté).

Après cinq représentations, le Vaudeville a dû obligatoirement fermer ses portes ; mais les fils de M. Amigues espèrent bien que la reprise de la pièce paternelle n'est qu'ajournée jusqu'à l'automne.

— Deux théâtres ont encore bravé l'inclémence de la saison torride si défavorable aux spectacles, le théâtre de Cluny avec la reprise de *Bébé*, et le théâtre de la Renaissance avec celle des *Noces de Bouchencœur*. Ces deux pièces à grande vogue du répertoire du Gymnase et du Palais-Royal ont retrouvé leur succès d'autrefois,

mais devant des salles à moitié vides, ce qui est peu étonnant par le temps qu'il fait.

— De source certaine, nous pouvons annoncer la réouverture de l'Opéra-Comique pour le mois de septembre dans une salle provisoire.

VARIA. — *Vive la Pologne, Monsieur!* — Nous avons, dans notre dernier numéro, exposé les origines de ce mot, désormais historique, et les incertitudes qui se sont produites récemment au sujet du véritable auteur de cette exclamation qu'on avait toujours attribuée à M. Floquet. Voici maintenant la version du maréchal Le Bœuf, qui assistait à la visite d'Alexandre II au Palais de Justice, et que nous avons trouvée dans le *Gaulois* :

« Chargé spécialement d'accompagner le tzar pendant son séjour à Paris, je me trouvais avec lui au Palais de Justice le jour où il le visita. J'étais dans sa voiture avec les grands-ducs. Dans une seconde voiture se trouvaient divers fonctionnaires et l'officier qui m'avait été adjoint.

Il y avait foule devant la grille au moment de notre arrivée, et tout le monde salua respectueusement. Parvenus au haut de l'escalier, à droite, en entrant dans le vestibule, nous passâmes devant un groupe composé de quatre ou cinq avocats. C'est alors que j'entendis moins un cri qu'un murmure, et je distinguai ces mots : « Vive la Pologne! » Ceci fut dit par plusieurs voix,

d'une façon très rapide, d'une seule fois, et sans qu'une voix dominât sensiblement les autres. Ce fut plutôt une protestation timide qu'une manifestation.

Je me tournai aussitôt vers le groupe ; mais presque en même temps celui-ci se dispersa , et les avocats qui le composaient se perdirent dans la foule.

— Mais ne vous fut-il pas possible de distinguer un visage , de reconnaître un des manifestants ?

— Non, et cela s'explique , étant donnée la rapidité de la scène. D'ailleurs, je ne connaissais aucune des personnes en cause. Je n'ai jamais vu M. Floquet , je n'en puis donc parler. Quant à M. Gambetta , je l'ai souvent rencontré à la Chambre , et il avait une figure assez originale pour que je me fusse souvenu de lui plus tard s'il avait été un de ceux qui se permirent de donner cette leçon au tzar.

— Mais, Monsieur le maréchal, la légende veut qu'un des avocats se soit avancé vers la voiture d'Alexandre II au moment de son départ et ait crié : « Vive la Pologne, Monsieur ! »

— C'est absolument faux, je vous l'affirme. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, l'incident a eu lieu au haut de l'escalier du Palais, au moment où nous arrivions, et il n'a pas eu de suite.

Je ne sais même pas si le tzar s'est aperçu immédiatement de l'accueil qui lui était fait. En tout cas, il n'en souffla mot, ni sur le moment, ni au retour, dans la



voiture. Quant aux autres personnes qui composaient sa suite, pas plus que moi elles n'entendirent le mot de *Monsieur*, et aucune d'elles ne remarqua un avocat plus qu'un autre. »

*Recettes théâtrales avant et après l'incendie.* — On vient de faire un curieux relevé : c'est celui des recettes des principaux théâtres de Paris prises l'avant-veille et le surlendemain de l'incendie de l'Opéra-Comique. Cette statistique, qui est officielle, démontre mieux que toute autre constatation combien grande a été sur les recettes théâtrales l'influence exercée par la catastrophe.

Les recettes ci-dessous sont celles des 23 mai et 27 mai dernier, c'est-à-dire avant et après l'incendie :

|                         | <i>Avant.</i> | <i>Après.</i> |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Opéra . . . . .         | 19,432        | 21,090        |
| Théâtre-Français. . . . | 7,473 24      | 5,009 74      |
| Odéon. . . . .          | 1,277 25      | 791 50        |
| Théâtre de Paris. . . . | 960 25        | 565 50        |
| Gymnase. . . . .        | 1,603 »       | 598 50        |
| Vaudeville . . . . .    | 2,045 »       | 951 50        |
| Variétés . . . . .      | 5,299 50      | 2,881 50      |
| Palais-Royal. . . . .   | 4,247 »       | 1,647 »       |
| Gaité . . . . .         | 1,702 »       | 782 50        |
| Ambigu . . . . .        | 967 »         | 471 50        |
| Porte-Saint-Martin. . . | 3,135 50      | 2,023 75      |
| Châtelet . . . . .      | 3,144 »       | 1,576 50      |
| Renaissance . . . . .   | 1,693 »       | 592 50        |
| Folies-Bergère. . . . . | 3,207 »       | 2,584 »       |

|                            |          |         |
|----------------------------|----------|---------|
| Bouffes-Parisiens. . . . . | 2,290 50 | 1,008 » |
| Nouveautés. . . . .        | 1,764 »  | 1,072 » |
| Hippodrome. . . . .        | 5,355 »  | 8,253 » |

Ainsi, deux théâtres seulement ont vu s'élever leurs recettes; partout ailleurs elles ont baissé dans une sérieuse et notable proportion.

Enfin, si l'on compare quelques recettes de cette année avec celles de l'an dernier à la même époque, on constate également une considérable différence :

Voici, en effet, les recettes des 9 juin 1886 et 9 juin 1887 dans quelques théâtres :

|                             | 1886      | 1887      |
|-----------------------------|-----------|-----------|
| Opéra. . . . .              | 15,238 76 | 18,945 42 |
| Théâtre-Français. . . . .   | 4,603 88  | 1,768 60  |
| Vaudeville . . . . .        | 1,259 50  | 174 »     |
| Gaité. . . . .              | 1,439 50  | 939 »     |
| Porte-Saint-Martin. . . . . | 2,804 »   | 598 50    |
| Hippodrome. . . . .         | 4,728 »   | 5,289 »   |

A part l'Opéra et l'Hippodrome, l'écart entre la recette de cette année et celle de l'an dernier, pour le jour choisi, est cruellement sensible. Ajoutons que le 9 juin la plupart des autres théâtres avaient déjà fermé leurs portes.

*Petits vers inédits.* — Nous recevons de notre ami le poète Octave Lacroix, à propos de la fable de

Bonaparte citée dans notre numéro du 30 avril, l'intéressante communication qui suit :

« Moi aussi, et dès mon extrême jeunesse, j'ai connu la fable que vous avez publiée. Elle était signée du nom de *Napoléon Bonaparte*, et, autant qu'il m'en souvient, c'est le *Magasin pittoresque* qui l'avait déterrée déjà quelque part. Rien n'est étonnant d'ailleurs dans cette *probabilité* que Napoléon l'a écrite. A ce degré de génie on est poète aussi bien qu'autre chose, et, en tout ce qu'on touche, on a la main heureuse.

« Napoléon, qui était l'ami d'Antoine Arnault (son testament en fait foi), avait collaboré avec lui pour la tragédie des *Vénitiens*, et je tiens de source authentique que beaucoup de vers sont de lui, dans le cinquième acte notamment. Cette tragédie a été composée pendant la traversée de l'armée française allant en Égypte. Arnault accompagnait son ami Bonaparte, et ils travaillaient ensemble. Le fils d'Antoine Arnault, Lucien Arnault, poète lui-même et auteur dramatique, était devenu mon parent, et c'est dans sa famille même qu'on m'a donné autrefois ces détails.

« Voulez-vous maintenant me permettre de vous communiquer quelques vers, inédits certainement, et que je crois de quelque rimeur oublié ou inconnu du XVIII<sup>e</sup> siècle? L'accent, l'inspiration et le style me paraissent bien de cette date. »

A CHLOÉ, FAUSSE MONNAYEUSE

On dit, Chloé (comme on a tort!),  
Que vous avez des cheveux d'or.  
Je les connais mieux que personne...  
Ils ne sont qu'en argent doré.  
Fi! donner le faux pour le vrai,  
L'argent pour l'or, c'est, — j'en frissonne, —  
Un métier coupable et qui doit  
Mener aux galères tout droit.

CHARADE.

Toutes les femmes, mes amis,  
A Rome, à Pékin, à Paris,  
Aiment fort mon *premier*, veulent qu'on le leur fasse  
Sans relâche, et soir et matin,  
Et de ce passe-temps aucune ne se lasse.  
Celui-là sera deux fois fin  
Qui les en guérira! Mais, en cette aventure,  
Chacun d'elles tient mon *second* fort caché,  
Fort secret, comme si c'était un gros péché...  
Le découvrir, je vous assure,  
Fût-on chéri, même adoré,  
Demeure une absurde entreprise.  
Qu'on le demande au plus madré!  
Or, il n'est femme aussi qui chèrement ne prise  
Mon *tout*. Comme il leur plaît, et comme elles font fi  
De qui n'en a point... ou n'en prouve!  
A présent, devinez! Sans vous mettre au défi,  
Je proclame d'avance habile qui me trouve.

Le mot est COURAGE (*Cour-âge*).

« N'est-ce point là, en effet, mon cher ami, la façon

de parler et de rimer du XVIII<sup>e</sup> siècle, et Voltaire rimait-il mieux ? En ce temps, on ne recherchait point les rimes riches à outrance et, par leur richesse même, très gênées quelquefois. On se contentait d'une rime modeste et simple, de bonne bourgeoisie française et gauloise et très à son aise. Se trompait-on tant que cela ? »

*Le Fouet de Louis XIV.* — On a souvent raconté l'histoire de Louis XIV arrivant de Vincennes en habit de chasse et entrant ainsi au Parlement le fouet à la main. C'est là, du moins, la version de Voltaire ; mais elle n'est confirmée, nous dit le *Courrier de Vaugelas*, par aucun des récits contemporains. Ils sont bien d'accord sur ce fait, que Louis XIV était en habit de chasse ; mais, du fouet à la main, il n'en est pas question.

Ce qui paraît encore moins certain, c'est que Louis XIV ait dit, dans cette circonstance : « L'État, c'est moi. » Voltaire n'en parle pas, et nulle part on ne trouve l'origine de ce mot célèbre, qui sans doute s'est perpétué comme tant d'autres traditions de même valeur.

*Quelques Étymologies.* — Notre confrère Johann, de *l'Événement*, a recherché les étymologies de certaines locutions parisiennes. Bien qu'elles nous paraissent un peu fantaisistes, nous en donnons ici quelques-unes.

Ainsi, suivant lui, *faire son persil*, qui signifie se promener en faisant des œillades aux passants, vient du

manège des courtisanes romaines, qui, sous les portiques, faisaient leur *percilium* en jouant des *cils*, ou de l'œil.

*Car*, dans la langue celtique, signifie tromper : d'où tirer une carotte.

Celtique aussi l'origine de *blague*, venant de *blaghair*, vantard, fanfaron; — de même que celle de *gosse*, dérivé de *gos*, petit, ou *gras*, jeune page.

*Arsouille* est formé du latin *hara suilla*, toit à porcs : on trouve en effet cette expression appliquée comme qualification injurieuse à un personnage d'une comédie de Plaute, la *Mostellaria*.

*Dégommer*, que l'on comprend facilement dans le sens d'ôter la gomme, c'est-à-dire ce qui donne de la tenue à un objet, aurait pour origine *decomare*, ôter la chevelure, parce que les Francs, quand ils voulaient déposer (ou dégommer) leurs rois, leur coupaient les cheveux.

Dans l'expression *tirer les vers du nez* il ne faut pas chercher de quelle espèce de vers il s'agit. *Le vers*, du latin *verum*, signifiait, dans le vieux français, la vérité : c'est donc arracher la vérité de la bouche de quelqu'un. Mais pourquoi le nez vient-il là prendre la place de la bouche?

C'est sous toutes réserves que nous reproduisons ces étymologies, en laissant la responsabilité et le mérite à notre ingénieux confrère.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Sous les ombrages du bois de Boulogne :

« Madame est seule ? »

— Cela dépend de vous, Monsieur ! »

(*Gil Blas.*)

.....

Projets de départ :

« Moi, je vais cette année en voyage circulaire. Vous n'aimez pas cela, vous ? »

— Ah non !... changer de punaises tous les jours ! »

.....

Deux amis font une partie de campagne, à laquelle un troisième fait défaut.

L'un d'eux, en admiration devant un paysage magnifique, s'écrie :

« Ah ! si notre ami était ici, comme il regretterait de n'être pas venu ! »

.....

Au bord de la rivière, deux jeunes filles regardent sournoisement des baigneurs en pleine eau.

« Alors, si ça te gêne, dit l'une, pourquoi que tu les regardes ? »

— T'es bête : pour m'y habituer. »

(*Journal amusant.*)

Une veuve reçoit la visite d'une amie.

« J'ai appris ton malheur, chère, dit cette dernière. Te voilà pour longtemps plongée dans le deuil...

— J'en ai jusqu'au 23 août ! » (Gaulois.)

Un vieux sourd disait l'autre jour à un ami :

« Je vois toujours, dans les rues, des orgues de Barbarie ; mais, c'est curieux, ils ne jouent plus ! »

(Gil Blas.)

**PETITE GAZETTE.** — Les journaux d'Allemagne reproduisent la piquante information suivante dont il faut, naturellement, leur laisser toute la responsabilité :

L'empereur d'Allemagne a pris, dans ces derniers temps, l'habitude de se faire faire une lecture littéraire avant d'aller se coucher. C'est lui-même qui désigne les livres dont il veut prendre connaissance, et ces jours derniers il a remis à l'adjudant de service chargé de lui faire la lecture du soir un volume contenant un roman de Zola. L'adjudant lui lut quelques pages, mais le souverain ne tarda pas à l'interrompre et lui dit :

« Je voulais savoir ce dont l'école réaliste moderne est capable. Eh bien, me voilà convaincu que le livre est bien écrit ; mais je ne veux pas en savoir davantage, car je tiens à conserver, pour le peu de temps qu'il me reste à vivre, les illusions que j'ai sur les hommes, et je ne veux pas connaître toute leur laideur. »

Là-dessus l'empereur retira le roman de Zola des mains du lecteur et remit à l'adjudant un volume du poète badois Scheffel.



NÉCROLOGIE. — 11 juin. — Le peintre aquarelliste Léon Voirin, à qui l'on doit divers tableaux de genre et de sujets militaires estimés.

15. — Le portraitiste Léon Vidal, élève de Paul Delaroche. Né en 1812, il avait été décoré en 1852.

20. — Le docteur Liouville, fils de l'ancien bâtonnier es avocats à la Cour de Paris, qui était beau-frère d'Ernest Picard.

Né en 1837, le docteur Liouville était agrégé de la Faculté de médecine et médecin des hôpitaux de Paris. Il était en outre député de la Meuse. Il avait épousé la fille du docteur Charcot, et se trouvait ainsi petit-fils, par alliance, de l'ancien célèbre tailleur Laurent Richard.

21. — M<sup>me</sup> Armand Dutacq, veuve du célèbre fondateur du journal *le Siècle*, qui fut aussi directeur du *Charivari*. Une très grande quantité d'écrivains anciens ou actuels de ces deux journaux assistaient aux obsèques.

21. — Un des plus populaires romanciers de l'Allemagne, connu sous le nom de *Marlitt*, est mort aujourd'hui à Arnstadt. Le vrai nom de cet écrivain qui était une femme était Eugénie John. Fort jeune, elle s'était destinée au théâtre, car elle avait une fort belle voix, puis elle avait pris la plume et avait publié une série de nouvelles et de romans tels que *les Douze Apôtres*, *Barbe-Bleue*, *la Comtesse Gisèle*, *le Secret de la vieille demoiselle*, etc., très souvent réimprimés et traduits. Marlitt avait soixante-deux ans.

23. — Eugène Fourmestaux, ancien chef de service au ministère de la guerre et connu comme publiciste. On lui doit des biographies de la reine Hortense, du prince Eugène, et une histoire des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, ainsi que des travaux sur l'Algérie. Il avait soixante-douze ans.

---

## VARIÉTÉS

---

### GUILLAUME FICHET

PREMIER IMPRIMEUR FRANÇAIS

Notre collaborateur Émile Maison nous envoie la note suivante sur la première imprimerie établie à Paris :

Il paraît que je me suis trompé à propos d'un triptyque<sup>1</sup> ; il paraît que Guillaume Fichet figure dans la fresque symbolique des Lettres françaises que M. François Flameng a exposée au Salon et qui doit orner l'escalier d'honneur de notre nouvelle Sorbonne. M. Jules Philippe que j'ai pris soin de consulter à ce sujet, lui seul ayant qualité en la matière, M. Jules Philippe a reconnu son compatriote dans le personnage assis à qui le prier Jean Heynlin remet la première épreuve d'imprimerie sortant d'une presse française et que viennent de tirer sous ses yeux les trois ouvriers par lui recrutés au pays du Rhin.

« Oh ! les braves gens ! s'écrie M. Paul Mantz (le seul critique d'art qui ait mentionné le nom de Guillaume Fichet à côté de celui de Jean Heynlin). Ils savent que, dans le quartier, la typographie passe pour

---

1. Voir la *Gazette anecdotique* du 31 mai.

une invention diabolique ; mais ils ont la foi, ils impriment un livre. Il y a dans le calendrier bien des saints qui ne nous ont pas rendu d'aussi grands services. » M. Paul Mantz constate, d'ailleurs, que si M. Flameng a fait d'honorables efforts, les érudits lui reprocheront peut-être son humeur capricante. « La forte notion du rétrospectif ne s'improvise pas », écrit-il. Quant au Catalogue officiel, il est absolument muet sur le compte de G. Fichet.

Quoi de surprenant, au surplus ? Car qui donc avant M. Jules Philippe s'était occupé de rechercher en tous lieux l'origine de l'imprimerie en France ? Ainsi Du Boulay, dans son *Histoire de l'Université à Paris*, non seulement ne fait point mention de la part que prirent nos deux illustres sorbonnistes à l'établissement du premier atelier typographique, sous le toit même de la vénérable Sorbonne, mais encore il se tait sur son existence et ne cite que les établissements qui lui furent postérieurs. Bien mieux, le *Registre original du Prieur* n'en souffle mot.

Outre la crainte de voir les habitants du quartier s'ameuter contre une invention diabolique et mettre le feu à la Sorbonne, peut-être nos typographes redoutaient-ils une guerre avec les copistes, gens d'un commerce difficile : car il est écrit qu'aucun progrès ne s'accomplira sans susciter les colères, les jalousies des uns ou des autres.

L'autorisation obtenue en 1470, Jean Heynlin appela de Bâle, où il avait professé le réalisme, Ulrich Gering, Michel Friburger et Martin Krantz ; ces trois prototypographes parisiens méritent d'être ici mentionnés, surtout Gering, qui fut aussi un savant homme et s'illustra également comme maître imprimeur.

Le premier livre sorti de l'atelier de la Sorbonne est de Gasparin de Bergame, à savoir ses *Epistolæ*, précédées d'une lettre-préface adressée par Fichet à Heynlin dans une maîtresse langue ; puis, à la fin du volume, viennent quatre distiques dont voici la traduction :

Comme le soleil répand la lumière, toi ville royale de Paris, nourrice des Muses, tu verses la lumière sur le monde.

Reçois, toi qui en es digne, cet art d'écrire presque divin qu'inventa l'Allemagne.

Voici les premiers livres qu'a produits cette industrie sur la terre de France et dans ta propre maison (Sorbonne).

Les maîtres Michel, Ulrich et Martin les ont imprimés et se préparent à en imprimer d'autres.

Il y a aussi du courage dans ce cri de joie que pousse Guillaume Fichet : car, disions-nous, l'invention de Gutenberg introduite en France, c'est la guerre déclarée aux copistes ; et cette guerre sera longue, souvent sauvage de la part de ces derniers, qui voient d'ores et déjà leur cause perdue. C'est Heynlin qui revoit les textes sur les manuscrits, ainsi qu'il avait vu

faire d'abord à Mayence, tandis que Fichet se charge des discours préliminaires, des annotations marginales, etc., outre qu'il est le conseiller, le bon génie de la maison.

Ce premier livre des *Epistolæ* fut imprimé en cette même année 1470, à partir du 22 avril, ainsi que M. Jules Philippe l'a établi de la façon la plus péremptoire dans l'ouvrage par lui publié, il y a deux ans, chez Charavay. Le second est un Salluste, contenant *la Conjuraton de Catilina et la Guerre de Jugurtha*; le troisième, les *Orationes* de Bessarion; le quatrième, sans titre précis, est un Traité de rhétorique par Guillaume Fichet, livre d'une haute éloquence et d'une admirable méthode.

G. Fichet, qui s'intéressait fort aux choses de son temps, puisqu'il s'avisa d'être diplomate, avait embrassé la cause du cardinal Bessarion dans la question d'une croisade contre les Turcs. Bessarion, sur son conseil, vint à Paris, vit le roi, et échoua dans son entreprise. Fichet quitta brusquement la France et se rendit à Rome, où il conquist bientôt une brillante situation à la cour papale. Pendant ce temps, l'atelier de la Sorbonne avait disparu de l'illustre maison. Gering, Friburger et Krantz s'installèrent, à la fin de 1472, dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'or*, où ils recommencèrent à imprimer pour leur propre compte.

Des gloires moins bien acquises que celle du Savoyard Guillaume Fichet encombrant depuis longtemps nos places publiques; aussi faut-il savoir gré à M. Jules Philippe d'avoir remis en pleine lumière cette grande figure oubliée du XV<sup>e</sup> siècle, en y consacrant le laborieux effort d'un érudit doublé d'un patriote. Aucun corps dit savant ne songera sans doute à l'en récompenser<sup>1</sup>. Qu'importe! Il a bien mérité des Lettres françaises, bien mérité aussi de la Savoie, où elles ont toujours été en honneur.

ÉMILE MAISON.

---

## UN ENLÈVEMENT AU TEMPS PASSÉ

(XVII<sup>e</sup> SIÈCLE)

L'enlèvement romanesque et assez drôlatique qui occupe depuis quelques jours la curiosité des oisifs, et qui aide à remplir les colonnes des journaux en attendant les émotions du procès Pranzini, a donné à notre collaborateur Thénard la pensée d'aller prendre dans le Journal de Dangeau le récit

---

1. Comme pour donner tort à l'auteur de cet article, déjà composé depuis huit jours, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 24 juin (concours des antiquités nationales), a décerné une première mention à M. Jules Philippe pour son ouvrage sur *l'Origine de l'imprimerie à Paris*. Elle ne pouvait guère moins, en vérité. Mais le profane, en voyant figurer l'invention de Gutenberg parmi les antiquités nationales, prendra sans doute sa tête à deux mains. M. Jules Philippe n'y doit rien comprendre pour sa part.

d'une semblable aventure, arrivée à une époque où l'on avait l'air de ne pas plaisanter sur la matière.

Voici ce récit :

— 24 mars 1689. M. le comte de Béthune de Fontainebleau a enlevé aujourd'hui dans un couvent de Paris M<sup>lle</sup> de Vaubrun, sœur de la duchesse d'Estrées, et l'a menée coucher chez le duc de Gesvres. Il prétend qu'il est marié avec elle depuis assez longtemps et a demandé aux religieuses qu'on lui rendit sa femme. Elles n'en ont rien voulu faire, ne la connaissant point pour telle. Il a enfoncé les portes du couvent et l'a emmenée. Il a écrit au roi pour lui rendre compte de son procédé et pour tâcher de se justifier, mandant à Sa Majesté qu'il ne croyait avoir rien fait contre l'ordre d'enlever une personne avec qui il était marié dans les formes.

— 25 mars. Le roi a déclaré qu'il ne se mêlerait point de l'affaire de M. de Béthune et qu'il laisserait faire la justice. Le duc de Gesvres est venu ici (Versailles) pour se justifier de ce qu'on l'accusait d'avoir aidé le comte de Béthune dans cette affaire-là et désavouer ses gardes qui ont aidé à enfoncer le parloir des filles de Sainte-Marie où était M<sup>lle</sup> de Vaubrun, et a apporté un billet écrit et signé de la propre main de la fille, par lequel elle déclare qu'elle a épousé le comte de Béthune avec toutes les permissions nécessaires.

— 26 mars. M. le duc de Charost et monsieur le lieu-

tenant civil ont fait une manière d'accommodement avec M<sup>me</sup> de Vaubrun par lequel elle a consenti de donner vingt-quatre heures au comte de Béthune pour se sauver, et moyennant cela ces deux messieurs ont ramené après dîner la fille à sa mère avec un écrit du comte de Béthune par lequel il reconnaît qu'elle n'est point sa femme et proteste qu'il ne lui a pas touché.

— 27 mars. Monsieur le premier président alla trouver M. le duc d'Estrées pour lui faire des offres de toutes sortes de satisfactions pour M. le duc de Gesvres. Le premier président le faisait sans ordre, et le duc d'Estrées n'a rien voulu écouter là-dessus et veut poursuivre en justice le duc de Gesvres comme complice de l'enlèvement. C'est de chez le duc de Gesvres qu'on a emmené la fille chez sa mère ; elle y a demeuré deux fois vingt-quatre heures, et le duc d'Estrées fit investir sa maison dès le vendredi matin, et Desgrés y aurait pris M. de Béthune et la fille sans l'accommodement que firent hier M. de Charost et le lieutenant civil, le duc d'Estrées ne voulant pas faire couper le col à son oncle à la mode de Bretagne.

— 30 mars. Monsieur le Prince avait voulu accommoder l'affaire du duc d'Estrées, mais le duc d'Estrées l'a fait prier de ne pas trouver mauvais qu'il poursuivît l'affaire en justice, se sentant trop offensé, dit-il, pour rendre une personne de la naissance de monsieur le Prince maître de son ressentiment. M. le duc de Beauvilliers



veut pourtant encore essayer de lui adoucir l'esprit. Le duc de Gesvres et le premier président s'offrent à faire tout ce qu'on croira raisonnable pour contenter M<sup>me</sup> de Vaubrun et satisfaire le duc d'Estrées.

— 31 mars. Le duc de Beauvilliers avait fait un écrit auquel le duc d'Estrées et le duc de Gesvres avaient consenti après beaucoup de difficultés de part et d'autre. Par cet écrit le duc de Gesvres devait aller chez le duc d'Estrées et lui demander pardon ; mais il est arrivé que le duc de Gesvres a changé quelque chose à l'écrit qu'il ne croyait pas considérable, et sans concerter davantage l'affaire. Il est allé ensuite chez le duc d'Estrées avec le premier président. On les a fait attendre longtemps à la porte et puis dans l'antichambre. Enfin on leur a fait du feu dans l'antichambre. Et puis après qu'ils ont bien attendu on leur est venu dire que M. le duc d'Estrées est sorti. Si bien que de part et d'autres ils sont plus animés que jamais : le duc d'Estrées se plaignant qu'on le veut surprendre en effaçant ce dont on est convenu avec M. de Beauvilliers, et le duc de Gesvres soutenant que l'affront qu'on vient de lui faire est bien plus grand et plus considérable que n'est le sujet de se plaindre que le duc d'Estrées prétend avoir reçu de lui.

— 10 avril. Monsieur le Prince a accommodé l'affaire qui était entre M. le duc de Gesvres et M. le duc d'Estrées. Gourville a mené aujourd'hui le duc de Gesvres

chez le duc d'Estrées et chez M<sup>me</sup> de Vaubrun, qui a fait plus d'honnêtetés qu'on n'en exigeait de lui, et le duc d'Estrées lui avait fait dire qu'il l'en quittait, voyant qu'il était prêt à faire tout ce que l'on souhaitait. Ainsi toute l'affaire est terminée au contentement des parties. Le premier président n'a point accompagné M. le duc de Gesvres, comptant que c'était assez d'y avoir été déjà deux fois inutilement.

Et voilà tout. Dangeau ne dit pas ce que devint le galant comte de Béthune. L'étiquette reprend le dessus : *le Mercure galant* ne souffle pas un mot de cette escapade amoureuse ; et, sans les notes de Dangeau, on croirait que, sous le *grand roi*, le noble monde était irréprochable dans sa conduite. — Le rôle des Dangeaux est fini ; mais, en vérité, nos reporters modernes abusent de la liberté d'attirer notre attention sur ces détails, non de ruelle, mais d'alcôve.

---

GEORGES D'HEYLLI.

*Le Gérant* : D. JOUAUST.



---

Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, rue Saint-Honoré, 338.









AP                    Gazette anecdotique,  
20                    littéraire, artistique  
G25                    et bibliographique  
année 12  
t.1

**PLEASE DO NOT REMOVE  
SLIPS FROM THIS POCKET**

---

**UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY**

